TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 539 | 30 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | — DIMANCHE 17 - LUNDI 18 DÉCEMBRE 1978

Les conflits du Proche-Orient

- **ISRAEL - EGYPTE : pas de traité de paix le 17 décembre.**
- **IRAN : nouveaux troubles.**

LIRE PAGE 12



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Côte-d'Ivoire, 165 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 rls. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

L'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et les États-Unis

• *M. Teng Hsiao-ping sera reçu en janvier par M. Carter*
• *Les Américains mettent fin au traité de défense avec Taiwan*

La République populaire de Chine et les Etats-Unis ont décidé de *« se reconnaître mutuellement »* et d'établir des relations diplomatiques à dater du 1ᵉʳ janvier 1979, indique un communiqué commun publié à Washington et à Pékin samedi matin 16 décembre à 3 heures (heure de Paris). La nouvelle a été annoncée à Washington par *M. Carter dans une allocution télévisée* et, à *Pékin*, par le président Hua Kuo-feng lors d'une conférence de presse — la première du genre dans l'histoire du régime.

Le communiqué indique que les deux parties *« s'opposent »* aux efforts *« d'un quelconque autre Etat ou d'un groupe d'Etats pour assurer une hégémonie »* sur l'Asie et le reste du monde. Il précise que les Etats-Unis reconnaissent le gouvernement de Pékin comme *« l'unique gouvernement légal »* de la Chine mais que *« le peuple »* américain maintiendra *« des relations culturelles, commerciales et d'autres relations non officielles avec la population de Taiwan »*. Washington rompt ses relations diplomatiques avec l'île et met fin au traité de défense mutuelle. Les troupes américaines basées à Taiwan seront rapatriées avant le 1ᵉʳ mai 1979. M. Teng Hsiao-ping se rendra en janvier à Washington et M. Carter pourrait visiter la Chine l'an prochain.

● A TAIWAN, le président de la République, M. Chiang Ching-kuo, a déclaré que la décision américaine était *« un coup terrible porté à la totalité du monde libre »*. Le premier ministre et le ministre des affaires étrangères ont aussitôt offert leur démission.

● A MOSCOU, l'agence Tass a annoncé la nouvelle sans commentaire, mais, écrit notre correspondant, la normalisation des relations sino-américaines apparaît comme un nouveau renforcement de la Chine, « l'ennemi principal » de l'Union soviétique.

● A TOKYO, le premier ministre japonais, M. Ohira, a été *informé au téléphone par M. Carter d'une décision* qu'il *« il souhaitait depuis longtemps »*.

● A PARIS, les milieux officiels se refusaient samedi matin à tout commentaire, mais il est clair que la normalisation des relations sino-américaines est jugée très satisfaisante. Le président de la République aurait été informé en octobre des intentions américaines lors d'une visite à Paris de M. Brzezinski.

Un coup dur pour Moscou

Attendu, l'événement n'en demeure pas moins historique. Il aura fallu près de trois décennies pour que la Chine communiste et les Etats-Unis établissent des relations diplomatiques. Trois décennies tumultueuses, marquées notamment par l'affrontement en Corée des soldats américains et des « volontaires » chinois, par les graves crises de Quémoy et Matsu de 1955 et de 1958, mais aussi par la fantastique montée *de la puissance militaire* de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis, ainsi que le divorce entre Moscou et Pékin. La bataille pour le contrôle de l'Asie est loin d'être terminée, comme le montrent les affrontements idéologiques et militaires dans le sud et sud-est du grand *continent* et l'*accession* du Japon au rang de troisième puissance économique mondiale.

M. Carter ne pouvait qu'achever la tâche entreprise par les présidents Nixon et Ford : prendre acte de cette « réalité » qu'est la République populaire de Chine et « *lâcher* » l'*alliée taiwanaise*, arrachée à ses vieux rêves de reconquête du continent. La Chine pragmatique de M. Teng Hsiao-ping — excellent élève, en ce domaine aussi, de Chou En-lai — ne pouvait que mettre entre parenthèses les slogans datant de *trente* ans sur la « libération de Taiwan ». M. Hua Kuo-feng a certes déclaré qu'il verrait d'un mauvais œil la poursuite des fournitures d'armes défensives américaines au régime du Kouomintang. Mais nul ne mourra pour la conquête de l'île. Il est infiniment plus important pour la Chine d'aujourd'hui de se moderniser au galop, sans trop regarder l'orthodoxie des moyens, et de faire pièce partout dans le monde, et d'abord sur ses marches, à l' « hégémonie soviétique ».

Il n'est pas moins important pour les Etats-Unis de défendre leurs intérêts économiques et stratégiques dans le Pacifique et en Asie, ainsi que le rappelle la déclaration américaine. Washington a désormais l'accord officiel de Pékin pour asseoir sa domination — avec l'aide du Japon — sur l'immense océan, ses archipels et ses richesses potentielles, et pour prévenir, après l'échec de son intervention indochinoise, toute modification de l'équilibre des forces en Asie.

Le coup est dur pour Moscou, malgré *les points sérieux* marqués par le renversement de l'ancien régime afghan et l'adhésion du Vietnam au Comecon. La campagne anti-chinoise des Soviétiques bat son plein, comme vient de le montrer la conférence idéologique de Sofia. Elle va avoir d'*autres occasions* de se développer si l'Occident assiste Pékin dans le domaine de l'énergie nucléaire et des armements et si Hanoï parvient à mettre en péril le régime pro-chinois de Phnom-Penh. L'U.R.S.S. ne manquera pas d'exploiter le piétinement *des négociations* israélo-égyptiennes, qui est un revers pour M. Carter.

Il reste que Moscou et ses alliés ne sont pas à même de réellement profiter de la crise mondiale du capitalisme : leur propre faiblesse économique, le vieillissement de la direction soviétique, la *déconfiture* idéologique du mouvement communiste international, sont autant de *facteurs* de nature à prévenir pour le moment toute tentative sérieuse de ce genre. Danger chinois ou pas, l'U.R.S.S. se doit d'accélérer les conversations sur la limitation des armements stratégiques. MM. Vance et Gromyko vont, ces jours prochains, *finir* de mettre au point les négociations SALT 2 et préparer le sommet Brejnev-Carter. Lorsque, cependant, l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington déclarait vendredi à sa sortie de la Maison Blanche qu'il avait surtout parlé des *fêtes* de fin d'année, il usait d'un humour grinçant. M. Brejnev aurait sans doute aimé que le Père Noël américain lui offrît pour cadeau une autre nouvelle que l'annonce du voyage de M. Teng Hsiao-ping à Washington.

• PÉKIN

M. Hua Kuo-feng face à la presse

De notre correspondant

Pékin. — Le président Hua Kuo-feng lui-même, flanqué de son ministre des affaires étrangères, M. Huang Hua, a tenu, samedi matin 16 décembre à 10 heures, heure de Pékin, une conférence de presse, au Palais du peuple, pour annoncer la normalisation des relations diplomatiques entre la République populaire de Chine et les Etats-Unis.

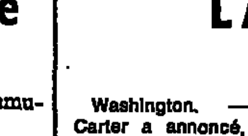
L'événement était historique à plus d'un titre et non seulement pour les relations sino-américaines. Pour la première fois dans l'histoire du régime, les correspondants étrangers en poste à Pékin ont pu interroger directement, comme leurs confrères chinois, le président du P.C.C. Cette innovation est une illustration supplémentaire du changement considérable qui intervient dans les relations de la République populaire avec le monde extérieur.

Très détendu, et après s'être laissé mitrailler à bout portant pendant quelques minutes par les photographes, le président Hua a d'abord donné lecture du communiqué sino-américain, puis de la déclaration du gouvernement de la R.P.C. Allumant une cigarette, il s'est ensuite déclaré prêt à répondre aux questions des journalistes.

Interrogé pour commencer par deux journalistes chinois, il a rappelé les multiples échanges intervenus entre Pékin et Washington depuis la signature, en 1972, par M. Nixon du communiqué de Changhaï.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 4.)





(Dessin de KUNK.)

• WASHINGTON

L'Amérique stupéfaite

De notre correspondant

Washington. — Le président Carter a annoncé, vendredi soir, à une Amérique stupéfaite la reconnaissance de la Chine par les Etats-Unis et l'échange, en mars, d'ambassadeurs entre les deux pays. Quant à la visite, en janvier, de M. Teng Hsiao-ping, elle sera sans doute suivie d'un voyage de M. Carter à Pékin, peut-être après le prochain sommet économique occidental, qui aura lieu en mai à Tokyo.

Américains et Chinois se sont mis d'accord, jeudi, sur le communiqué conjoint annonçant la reprise de relations diplomatiques entre les deux pays et, du même coup, la fermeture de l'ambassade américaine à Taipeh. Le rapprochement avait cependant été préparé par de nombreuses visites à Pékin, cette année, de dirigeants américains : M. Brzezinski, conseiller à la Maison Blanche pour les affaires de sécurité, M. Schlesinger, secrétaire à l'énergie, et M. Bergland, secrétaire à l'agriculture.

Les choses se sont précipitées au cours de ces derniers jours. Washington transmettait, lundi 11 décembre, à M. Teng Hsiao-ping une invitation à se rendre aux Etats-Unis que Pékin acceptait, mardi. Il ne restait plus qu'à se mettre d'accord sur un texte.

Celui-ci précise que l'établissement de relations aura lieu le 1ᵉʳ janvier et que l'échange d'ambassadeurs se fera le 1ᵉʳ mars.

(Intérim.)

(Lire la suite page 4.)

• TOKYO

Soulagement

De notre correspondant

Tokyo. — Aussi bien les hommes politiques que les milieux d'affaires japonais sont surpris de la soudaineté de la décision du président Carter de normaliser les relations sino-américaines. L'événement était prévu, disent en substance les Japonais, mais nous ne l'attendions pas si tôt.

M. Ohira, premier ministre, a été informé personnellement, samedi matin, par M. Carter, de sa décision. Selon l'ambassade américaine à Tokyo, le Japon a été le premier *pays auquel les Etats-Unis ont tenu* à faire part de la nouvelle. Un geste auquel les Japonais sont sensibles. N'avaient-ils pas été quelque peu malmenés par leurs alliés américains au moment du voyage en Chine de M. Nixon, dont ils n'avaient pas été avertis ?

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

Lire pages 5 à 10
notre supplément :
**JAPON :
LA FIN DE LA SOLITUDE**

Point de vue

Le dilemme vietnamien

par MADELEINE REBERIOUX (*) et LAURENT SCHWARTZ (**)

Nous assistons depuis quelque temps à l'éclosion, en France, d'une sorte de « fièvre » antivietnamienne, à la fois rationnelle et passionnelle, où se mêlent des faits trop réels et des informations très incontrôlables. Nous voudrions essayer de cerner ici une réalité complexe et même contradictoire ; car tout, au Vietnam, est un « oui mais » ou un « non mais », et toute simplification est abusive.

Il y a d'abord une « campagne » évidente dans une presse de droite trop heureuse de justifier *a posteriori* son silence, voire son approbation lors des bombardements américains ; elle vient aussi de ceux qu'a fascinés ou fascine encore la Chine communiste, adulée par les uns comme un modèle parfait, considérée par d'autres comme un marché illimité pour l'industrie française ; ou de beaucoup d'hommes de gauche, qui tant de fois ont été trompés ou se sont trompés sur des socialismes idéalisés, qui en ont assez de ces frustrations répétées, et en font du Vietnam aujourd'hui le principal bouc émissaire; la campagne a sans doute aussi des fins de politique intérieure, comme une arme contre le parti communiste. Mais, à coup sûr, il n'y a pas seulement campagne !

Bien des droits de l'homme sont violés au Vietnam, et il ne doit plus être possible d'absoudre des violations de ces droits parce qu'elles ont lieu dans un pays qui se considère ou qu'on considère comme progressiste ! Un parti unique dirige le Vietnam ; il s'identifie avec l'Etat et le peuple, et se considère comme armé par le marxisme-léninisme, de la science des sciences (croyance sérieusement battue en brèche partout dans le monde ; surtout, admettons-le, pour une historienne et un mathématicien.

Ce parti est inévitablement bureaucratisé, s'appuie sur une *police politique, pratique la censure*, utilise la délation. Les mœurs sont peu démocratiques (mais où diable le Vietnam aurait-il appris la vie démocratique ? sous le colonialisme français ou les bombes américaines ?), la Justice est trop souvent sommaire ou inexistante (même question : d'où serait-elle venue ?) L'internement en camp de rééducation reste un fait de masse (mais, entre le chiffre officiel de 40 000 internés, et celui de la revue *Que Me*, publiée par des exilés, de 800 000, soit un rapport de 1 à 20, où est la réalité ?)

(Lire la suite page 2.)

(*) Historienne. (**) Mathématicien.

AU JOUR LE JOUR

RECONNAISSANCES

L'échange prochain d'ambassadeurs entre Washington et Pékin et l'annonce d'un prochain voyage de M. Teng Hsiao-ping aux Etats-Unis constituent certes un événement important mais qui ne fait en somme que constater que, en matière de relations internationales il est difficile de faire passer 800 millions d'individus par l'escalier de service.

Evidemment, l'Union soviétique aurait peut-être souhaité que cette reconnaissance se fît le plus tard possible et qu'on se contentât d'agrandir l'escalier de service plutôt que de dérouler le tapis rouge. C'est là, en effet, un des problèmes de cette planète que la reconnaissance des uns y est souvent interprétée par les autres comme un manque de reconnaissance.

Cela dit, tandis que M. Teng Hsiao-ping sera reçu à la Maison Blanche, rien n'empêche dans l'absolu M. Brejnev d'effectuer une visite de courtoisie à Taiwan.

BERNARD CHAPUIS.

LA TÉLÉVISION DES FÊTES

Emballages cadeaux

On mesure mal l'importance de la télévision pendant les fêtes de fin d'année. Et pas seulement pour les sans-enfants, les sans-amis, les sans-parents, les sans-famille, pour tous ceux aussi que rassemblent autour d'un sapin illuminé et d'une table décorée les réjouissances de tradition. De cette grosse boîte aveugle et muette, tapie dans un coin de la pièce, doivent surgir, à la demande, des émissions-cadeaux accordées à l'atmosphère de ces soirées, de ces journées particulières.

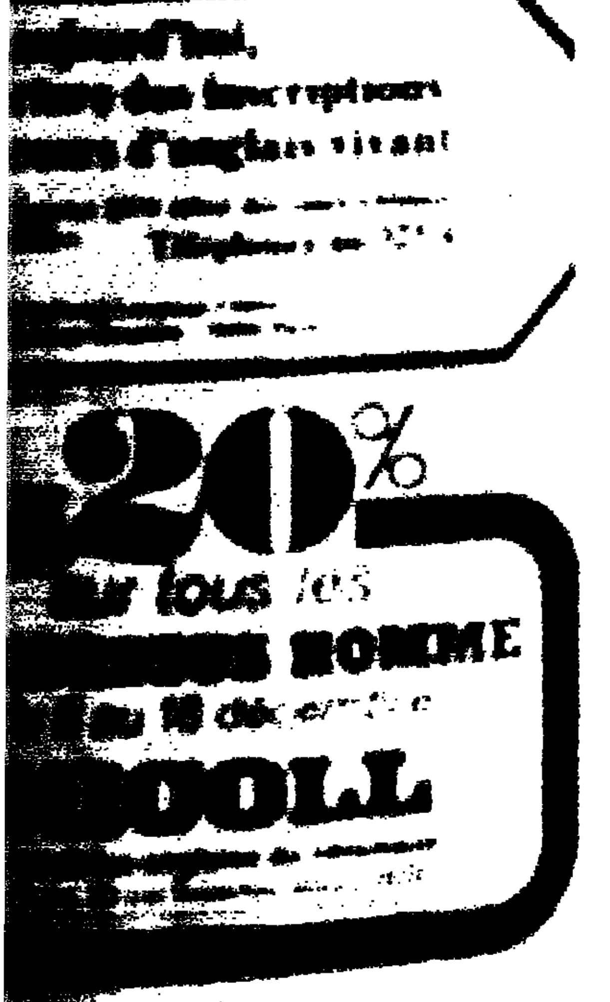
Du moins fait-on tout pour qu'elles le soient. Y compris parfois, et même souvent, allumer le poste dans l'espoir d'y trouver un peu de gaîté, un peu de beauté supplémentaire, une sorte de prime à la bonne humeur et à la bonne volonté, de rigueur en pareille occasion.

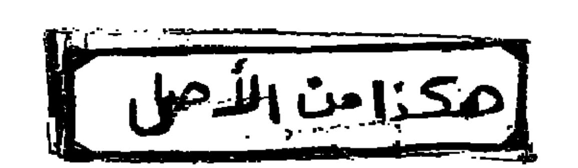
Certains regretteront, au nom des veillées d'antan, l'intrusion dans la chaude complicité du brouhaha familial de cet écran attrape-mouches exigeant une attention ainsi détournée de la fameuse convivialité (chère à Ivan Illich). A notre avis, c'est confondre la cause et l'effet. La télévision, personne ne vous oblige à la regarder. Si vous êtes tenté de le faire, c'est vraisemblablement le signe d'une disponibilité que votre entourage n'a pas su mobiliser.

Au demeurant, on ne voit pas très bien en quoi nos conversations, pour ne pas dire nos bavardages à bâtons rompus par les libations d'usage seraient plus « valorisantes » qu'un moment de joie et de tendresse partagé dans un grand éclat de rire provoqué par un vieux Charlot, un bon Labiche ou un Brassens. A condition qu'on nous les offre, bien entendu.

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire page 17.)





VIETNAM

LE DILEMME

(Suite de la première page.)

On doit quand même observer qu'il n'y a pas eu, après la libération de Saigon, le « bain de sang » annoncé avec fracas partout dans le monde. Il y a des prisonniers d'opinions, dont beaucoup récemment arrêtés. On a cité les noms du père Tran Huu Thanh, de l'avocat Tran Van Tuyen (à présent décédé en prison en dépit des dénégations vietnamiennes), de l'intellectuel Ho Huu Tuong, du professeur Ton That Duong Ky, ancien responsable du F.N.L. dans le Sud. Les signatures du « Testament des prisonniers patriotes du Vietnam », ou de la « Déclaration des vietnamiens déshérités dans le domaine des droits de l'homme » ne sont pas garanties, mais ces documents circulent dans le monde, il est nécessaire de répondre aux questions qu'ils soulèvent. Il y a des arrestations arbitraires, de mauvaises conditions de détention, et les familles sont trop souvent sans nouvelles ; aucune durée ne leur est indiquée. De toute façon, si des dizaines de milliers d'habitants du Sud fuient leur terre natale dans les pires conditions, au risque de mille morts, ce n'est sûrement pas pour rien ! Nous sommes solidaires de toutes ces victimes. Et cependant, si contradictoire que cela puisse paraître, nous sommes aussi solidaires du Vietnam !

Le Vietnam en est là, essentiellement à cause d'une guerre terrible, que tout le monde a l'air d'oublier ; et il fait un effort gigantesque pour s'en relever. Citons des sources presque toutes américaines, notamment de commissions du Sénat américain, antérieures en général à 1975 : 10 millions de personnes déplacées au Vietnam du Sud, plus de 1 500 000 tués et blessés, 800 000 orphelins, 200 000 prostituées, 5 millions de personnes cherchant un emploi ; 14 millions de tonnes de bombes (dont 7 millions de tonnes de bombes aériennes, contre 2 millions de tonnes pendant la guerre mondiale) ; 26 millions de cratères de bombes. Le bois détruit par les herbicides ou les bombardements, dans le Sud, représente trente ans de consommation domestique ; 50 % des buffles ont été tués.

Ces chiffres apocalyptiques ont été mille fois cités, ils sont « usés » ; usés, pour nous, pas pour ceux qui vivent sur la terre vietnamienne. Les Américains ont « détruit » le Vietnam, l'ont « réduit à l'âge de pierre », suivant la formule d'un militaire américain ; puis, ils sont retournés chez eux, sans, bien sûr, qu'il soit question pour eux de réparations, pourtant mentionnées dans les accords de Paris ; ils vivent maintenant heureux, bien loin ; que le Vietnam se relève comme il le pourra, et gare à lui s'il viole les droits de l'homme. Bien sûr, les destructions d'hier ne justifient pas les atteintes aux droits de l'homme aujourd'hui ; elles exigent cependant une attitude mesurée dans l'examen de la situation actuelle.

Les responsabilités de la France coloniale sont également écrasantes ; bien des fortunes françaises se sont édifiées sur la sueur des coolies indochinois, et le riz bon marché en France d'avant la guerre venait d'Indochine ; c'est la France qui a construit, bien sûr, des hôpitaux, mais également le bagne de Poulo-Condor. C'est aussi la France qui a réintroduit les méthodes de la torture systématique dans ses colonies, en Indochine en particulier, avant de les poursuivre pendant la guerre d'Algérie ; celle-ci fit plus de neuf cent mille morts, il y eut des centaines de milliers de personnes torturées. L'armée américaine a repris l'arme de la torture lors de son intervention au Vietnam du Sud ; qu'ont dit à ce moment-là certains des accusateurs actuels du Vietnam ?

Le Vietnam sort de la guerre comme un des pays les plus pauvres de la terre. Le P.N.B. était en 1975 de 55 F par habitant et par mois, au-dessous de celui de l'Inde ! Juste au-dessus de celui du Bangladesh ; dans la liste des dix plus faibles du monde. On a le cœur serré devant la vision des réfugiés du *Haï-Hong ;* on doit l'avoir aussi quand on songe à la vie quotidienne de 50 millions de Vietnamiens, avec 55 F par habitant et par mois ; ce peuple est un des plus courageux et des plus travailleurs du monde.

Une extraordinaire dignité

En parcourant le Vietnam, à côté des destructions, on voit cette pauvreté partout ; chez les milliers d'hommes et de femmes, qui, chaque dimanche, ramènent à bicyclette de la campagne quelques légumes ou volailles, ou petits poissons pêchés par les enfants dans les rizières ; chez les hommes, et plus encore les femmes, qui sont toute la journée, le dos courbé, à travailler dans ces rizières ; chez les enfants ou les vieillards des campagnes qui surveillent les buffles ; chez les jeunes filles qui, durant des heures, nivellent l'eau des rizières par des moyens ancestraux et primitifs (l'éducation et une certaine formation technique existent, mais pas le capital technique) ; on la perçoit chez tous les habitants des villes. Une pauvreté qui n'a rien d'humiliant, qui est, au contraire, d'une extraordinaire dignité ; l'austérité, pas la misère. L'Inde aussi est très pauvre ; mais, alors que Calcutta est un hôpital dans la rue, les enfants vietnamiens sont souriants, correctement vêtus, nourris et éduqués.

La France est partie en laissant 95 % d'analphabétisme, un des taux les plus élevés du monde ; quand le Sud a été « libéré » des forces de Thieu, il restait plus de quatre millions d'analphabètes. L'analphabétisme a été liquidé au Nord ; et le Vietnam vient de recevoir un prix de l'UNESCO pour avoir réussi le passage de l'alphabétisation à la formation technique des adultes à Cam-Binh (trois mille cinq cents habitants), en liaison avec le travail quotidien, et avoir pu ensuite adopter ce modèle local à l'échelle nationale. L'un de nous a vu des jeunes lui mentionner les systèmes de deux équations linéaires à deux inconnues, et la loi d'Ohm en électricité, dans une commune sans électricité.

L'effort médical n'a pas été moins grand : la poliomyélite, le paludisme ont été supprimés dans le Nord, la tuberculose très largement aussi ; alors que, dans le Sud, en 1975, on comptait des centaines de milliers de syphilitiques, et que le paludisme y était très étendu (le docteur Thac, ancien ministre de la santé publique dans le Nord, bien connu en France, est mort au Sud du paludisme alors qu'il avait éradiqué le paludisme au Nord) ; au Sud, il y avait ici et là la peste, aujourd'hui supprimée.

Il y a cent trente mille étudiants d'université dans l'ensemble du Vietnam, soit six fois moins seulement qu'en France pour la même population, alors que le revenu par tête d'habitant est plus de quarante fois moindre. Les liaisons sont nombreuses entre les universités vietnamiennes et les nôtres ; des mathématiciens vietnamiens sont venus en France, où ils ont donné des conférences de séminaires très appréciées, des mathématiciens et historiens français sont invités au Vietnam, au plus haut niveau. Sur le plan culturel, le Vietnam s'ouvre chaque jour davantage.

Ces performances ne justifient pas les méthodes autoritaires ; les difficultés terribles du Vietnam actuel seraient bien mieux vaincues, comme mille exemples l'ont montré dans d'autres pays, par la souplesse, l'ouverture, la tolérance, le pluralisme, que par le durcissement et la répression. Il faut le dire, le redire aux Vietnamiens, sans devenir pour autant des donneurs de leçons ; la modestie est de rigueur et rappelons-nous que nous non plus nous ne changeons presque rien, aujourd'hui, dans notre pays, de ce que nous voudrions changer ; les « il n'y aurait qu'à » s'appliquent trop facilement aux autres.

S'il y a des internés innocents au Vietnam depuis 1975, il y a des dizaines de milliers d'anciens agents des forces de Thieu ou des Américains, de tortionnaires, de « Darquier de Pellepoix » vietnamiens ; si Amnesty International visite ces camps, elle n'y trouvera pas que des prisonniers d'opinion. Les conditions de vie dans les prisons ou les camps sont sûrement très mauvaises, et, dans bien des cas, pourraient et devraient être améliorées ; mais est-il sûr qu'on puisse avoir de bonnes prisons, est-il sûr qu'on puisse respecter les droits de l'homme avec un revenu de 55 F par habitant et par mois ?

Le Vietnam n'est d'ailleurs ici qu'un condensé du tiers-monde. Est-ce un pur hasard si la démocratie, le plus beau cadeau qu'Athènes ait fait au monde pour toujours, est issue de l'impérialisme athénien, de sa flotte et de ses esclaves, de la domination économique et militaire d'autres contrées ? et si aujourd'hui les droits de l'homme ne sont en fait respectés (que partiellement d'ailleurs : songeons au chômage, au sort des étrangers en France) que dans les pays riches, comme un luxe éblouissant et de la force de travail des pays pauvres ? Nous avons, comme l'a souvent dit Alfred Kastler, la « liberté des grands rapaces ». L'émergence des droits de l'homme, au cours des dernières années, après les déceptions des faux socialismes, est fondamentale, et ne devra plus jamais disparaître, mais elle devrait rester inséparable d'une conscience des problèmes du tiers-monde.

Quelles conclusions en tirer ? Le gouvernement vietnamien se devrait d'abord de proclamer solennellement et spectaculairement le droit d'émigrer pour tous ceux qui le désirent, sans restriction, dès lors qu'un pays est prêt à les accueillir. Le droit à l'émigration est imprescriptible. Fidel Castro a laissé partir des centaines de milliers de Cubains vers la Floride, dans des conditions de totale régularité. Et maintenant les liens sont à nouveau repris entre les Cubains émigrés et leur pays d'origine, et des milliers de problèmes humains seront prochainement réglés. Tous ceux qui se proclament amis du Vietnam, et nous en sommes, se doivent de le lui demander instamment. Ensuite, le gouvernement vietnamien s'honorerait d'inviter lui-même une mission pour étudier la situation des prisonniers, par exemple une mission d'Amnesty International, organisation qui a été capable d'enquêter dans les prisons de Thieu et a rendu, à ce moment-là, par son travail objectif, un grand service au Vietnam, que celui-ci n'a sûrement pas oublié. L'U.R.S.S. et la Chine se sont toujours refusées à recevoir des missions d'Amnesty. Cuba l'a accepté, et c'est à son honneur. Nous le demandons instamment aux Vietnamiens.

D'un autre côté, de notre côté, nous devons aider le Vietnam. Eprouvé par de désastreuses inondations et les séquelles de la guerre, il a besoin de la fraternité et d'une aide humanitaire internationale, de la nôtre en particulier, il a besoin d'investissements européens, et français en particulier. Signalons que l'aide récente en vivres du gouvernement français a été inférieure à celle de la Suède et de la Hollande. Le Vietnam a besoin de la coopération scientifique, technique, médicale avec tous les pays. Il a besoin de la solidarité de nos partis de gauche et de nos syndicats. Plus les portes s'ouvriront, toutes les portes et dans toutes les directions, meilleur sera l'avenir du Vietnam ; le goulag est souvent l'issue fatale du ghetto dans lequel s'enferment ou sont enfermées de force les révolutions encerclées. Il faut à la fois aider le tiers-monde et défendre les droits de l'homme partout dans le monde. C'est une voie sûrement difficile, mais nous n'en voyons pas d'autre.

MADELEINE REBÉRIOUX.
LAURENT SCHWARTZ.

« Sauver les corps... »

par JACQUES et CLAUDIE BROYELLE (*)

« *NOUS n'avons pas de leçons à donner au peuple vietnamien...* », s'écrient « à gauche » quelques-uns, justifiant ainsi leur opposition au « bateau pour le Vietnam » (1) ; et si au contraire nous avions à en recevoir ? Si nous avions quelque chose à apprprendre d'un peuple qui sait dans son corps ce que la corruption, la guerre, le napalm signifient, et qui, pourtant désespère et fuit la paix du nord, qui ressemble si fort à celle des cimetières ? Et les mêmes disent encore : « *... Nous avons envers le letnam une dette à payer.* » Faut-il la rembourser avec le sang... des autres ?

Certains flairent derrière le « bateau pour le Vietnam » une opération politique. C'est vrai, il y en a une. Celle qui consiste à dire : d'abord économiser le sang, sauver des vies, on verra ensuite. C'est en France, il est vrai, chose inhabituelle. Nous ne nous battrons pas entre nous et contre d'autres sur l'appréciation à porter sur un régime qui pousse à l'exil chaque heure cinquante-cinq de ses ressortissants, dont vingt d'entre eux vont mourir toutes les soixante minutes. Cette politique nouvelle consiste justement à ne pas exiger de préalables idéologiques, politiques, pour faire quelque chose ensemble, préalables-prétextes pour ne rien faire. Refuser de signer un *appel à sauver des vies*, qu'on dit approuver, parce que tel ou tel nom y figure, oui il y a encore en France, en 1978, à gauche comme à droite, des hommes pour penser et agir ainsi. Pendant ce temps-là, en mer de Chine, d'autres se noient.

La politique que l'initiative un « *bateau pour le Vietnam* » refuse par son existence même, c'est celle qui consiste à demander leur origine de classe aux Vietnamiens qui se noient avant de les repêcher, à se demander si on ne va pas faire le jeu de... la gauche ou de la droite (au choix) avant de porter secours aux victimes, tous ces conditionnements archaïques, qui font dépendre d'une idéologie la vie d'un homme et qui font encore peur, et reculer certains. Mais qui justement ? Pas les cinq mille personnes qui, spontanément, individuellement, sans demander l'autorisation de penser à leur directeur de conscience, ont envoyé en moins de vingt jours 750 000 francs pour que ce bateau existe. Ces fantômes n'effraient plus que les vieux enfants à qui cinquante ans de collaboration avec tous les totalitarismes — oui, tous, M. Hersant, pas seulement les goulags, — ont trop bien appris à courber l'échine.

Il n'empêche : d'un côté, René Andrieu, de l'autre, Robert Hersant (à moins que ce ne soit du même), et de toute façon un « bateau pour le Vietnam » parce que la vie d'un homme a encore, ou à nouveau, un sens pour la plupart d'entre nous.

(1) Les chèques libellés à l'ordre de « Un bateau pour le Vietnam » doivent être adressés au Comité, 25, rue Jaffeux, 92230 Gennevilliers.

(*) Auteurs de *Deuxième Retour de Chine* et *le Bonheur des pierres* (Le Seuil).

Le vrai problème : le socialisme

par RAYMOND JEAN (*)

AU lieu de s'abandonner à des attitudes polémiques ou affectives à propos du Vietnam, mieux vaudrait peut-être prendre conscience du fait qu'à travers les contradictions qui touchent à la situation de ce pays se pose un problème central de notre temps : celui de la nature et des formes réelles du socialisme. Il convient de l'aborder avec sérénité, sinon avec prudence. Autant, en effet, il est légitime de faire aujourd'hui la critique du « socialisme » soviétique et de ses manifestations, parce que soixante ans après la révolution d'Octobre on est en droit de demander des comptes au régime politique qu'elle a porté au pouvoir, et de s'interroger sur le type de société qu'elle a instauré, autant il est indécent de mettre en demeure le jeune socialisme vietnamien de se tirer miraculeusement des épreuves de plusieurs décennies d'oppression coloniale et de guerre destructrice, aggravées par les fléaux naturels d'aujourd'hui, pour donner l'exemple d'un système économique et social efficace, réussi, harmonieux et tolérant.

A cet égard, l'habitude prise par certains milieux de déceler le goulag ou ses symptômes partout où se manifeste une certaine vigilance révolutionnaire laisse perplexe, parce que ce n'est tout de même pas un fait nouveau qu'il n'y ait jamais eu de révolution sans une relative rigueur et une certaine épuration. Ou lors, lorsque cela est arrivé, comme dans le Chili d'Allende, le moins qu'on puisse dire est que les résultats n'ont pas été très concluants, et que le refus de cette vigilance a été payé au prix fort...

Le problème qui se pose donc en réalité à propos du Vietnam est celui même du socialisme tel qu'il est en train de se mettre en place dans un pays donné. On peut l'approuver ou le récuser, ou simplement en prendre acte, mais il peut paraître bizarre qu'on se soit battu pour lui sans mesure et dans un esprit de solidarité absolue, pour ensuite le contester lorsqu'il devient réel. Je ne fais le procès de personne en disant cela, et j'ajoute même qu'il s'agit d'une contradiction à laquelle je n'échappe pas personnellement. Mais si je la souligne, c'est parce que son enjeu est d'importance. Faut-il admettre que, pour un certain nombre de militants des causes révolutionnaires, ces causes ne soient bonnes à défendre et à soutenir que dans la phase du combat ?

Dieu sait si les mots de combat et de lutte étaient prononcés quotidiennement au moment où l'on soutenait le Vietnam mobilisé contre ses agresseurs, si l'on soulignait que l'on était aux côtés des combattants vietnamiens, et si l'on précisait — dans tous les comités Vietnam de l'époque, dans tous les organismes qui appuyaient l'action du F.N.L. et derrière lui de tout un peuple dressé — que ce soutien était inséparable d'une prise en compte déterminé de leurs objectifs révolutionnaires et socialistes !

Ne savait-on pas que ces combattants étaient organisés et dirigés par un parti communiste actif et efficace ? Et qu'en cas de victoire (dans toutes les déclarations, les motions, les pétitions, le mot victoire était revendiqué, clamé) ce parti communiste aurait dans le pays le rôle déterminant qui lui revenait ? Est-ce à ce moment-là que pour certains tout change ? Alors, on se demande comment ils voient et analysent l'histoire. Ou leur attitude était purement romantique — le mot ne désigne nullement une tare, — ou ils n'avaient jamais entendu parler d'un régime communiste au pouvoir. Là est d'ailleurs peut-être la vraie question : celle du pouvoir. Dans le cas d'un changement décisif de société, celui-ci est toujours amené à s'exercer face à d'immenses difficultés et obstacles, et partiellement dans la contrainte.

Accepterait-on le dynamisme de la lutte révolutionnaire — à la limite, le geste révolutionnaire — pour en refuser ensuite les effets et les résultats réels ? Le malentendu risque d'être sérieux. Or il est évident qu'il est sérieux, qu'il n'a cessé d'apparaître et de se renforcer, à chaque occasion historique concrète. Pour l'U.R.S.S., pour Cuba, pour la Chine, pour le Vietnam, tout s'est toujours passé en deux temps : le temps de l'enthousiasme et le temps de la déception. Simplement, l'intervalle qui sépare les deux « moments » a tendance à se réduire : cinquante ans pour l'U.R.S.S., trois ans pour le Vietnam. Ce qui ne varie pas, c'est que ce sont les mêmes hommes qui sont amenés à illustrer les deux positions, comme on a pu le voir en considérant certains noms des signataires de l'appel dit « Un bateau pour le Vietnam ». Attendent-ils, chaque fois, un socialisme « différent », un communisme « différent », pour constater ensuite que celui-ci n'arrive pas !

Un peu vite en besogne

C'est qu'à mon avis ils vont un peu vite en besogne pour le Vietnam. Visiblement, quelque chose dans cette affaire a brouillé les jugements et précipité les prises de position critiques, à partir de l'émotion légitime créée par la détresse des passagers du *Haï-Hong*. Tout s'est passé comme si on cherchait à tout prix à démontrer que, du Cambodge au Vietnam, la différence n'est pas grande. Or non seulement elle est grande mais encore les dirigeants vietnamiens viennent de se signaler par un effort considérable pour faire la critique de certains abus et certaines méthodes bureaucratiques qui ont pu porter atteinte au « droit de maître collectif » des citoyens et aboutir à des mesures contestables. Les assises locales et régionales du parti communiste vietnamien qui doivent se tenir au début de 1979 auront à se prononcer à ce sujet. Et tout récemment Hoang Tung, membre du comité central, reconnaissait, de la manière la plus publique, « certaines erreurs ou faiblesses de la gestion des affaires de l'Etat et de l'économie » qu'il fallait selon lui redresser. Le moment n'est peut-être donc pas très bien choisi pour accabler le Vietnam et tirer argument du départ de nombre de ses ressortissants pour affirmer qu'il n'échappe pas à la fatalité de certains régimes socialistes. Il connaît d'énormes et cruels problèmes, et il se reconstruit dans l'effort de tous ceux qui ne récusent pas *a priori* les chances de son avenir : à cet égard, un témoignage comme celui de la Sœur Françoise Vandermeersch est de ceux que l'on peut difficilement refuser d'entendre. Des indices précis montrent que ses options vont dans le sens d'une politique d'ouverture, du nécessaire pluralisme, dont le regroupement opéré à une époque au Sud-Vietnam autour du G.R.P. avait pu donner l'image. Tout cela relève peut-être de l'hypothèse, mais il me semble que le Vietnam d'aujourd'hui mérite d'être pris au sérieux, et que ce n'est pas au moment où des forces se lèvent pour repenser le socialisme qu'il faut soustraire au monde de l'espoir celui que tente d'édifier le peuple vietnamien.

(*) Ecrivain, membre du P.C.F.

étranger

L'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et les États-Unis

Le communiqué conjoint

Voici le texte du communiqué conjoint sino-américain :

« La République populaire de Chine et les Etats-Unis d'Amérique sont convenus de se reconnaître mutuellement et d'établir des relations diplomatiques entre eux, à partir du 1er janvier 1979.

» Les Etats-Unis d'Amérique reconnaissent le gouvernement de la République populaire de Chine comme l'unique gouvernement légal de la Chine. Dans ce contexte, le peuple américain maintiendra des relations culturelles, commerciales et d'autres relations non officielles avec la population de Taiwan.

» La République populaire de Chine et les Etats-Unis d'Amérique réaffirment les principes agréés d'un commun accord par les deux parties dans le communiqué de Changhaï et soulignent encore une fois ce qui suit :

» Les deux parties souhaitent réduire le danger d'un conflit militaire international.

» Aucune des deux parties ne doit rechercher l'hégémonie dans la région de l'Asie et du Pacifique ou dans quelque autre région du monde. Les deux partie s'opposent l'une et l'autre aux efforts tentés par un autre Etat quelconque ou par un groupe d'Etats pour s'assurer une telle hégémonie.

» Aucune des deux parties n'est disposée à négocier au nom d'une tierce partie, quelle qu'elle soit, ni à parvenir avec l'autre partie à un accord ou à une entente dirigés contre d'autres Etats.

» Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique reconnaît la position de la Chine, à savoir qu'il n'y a qu'une Chine et que Taiwan fait partie de la Chine.

» Les deux parties estiment que la normalisation des relations sino-américaines non seulement répond aux intérêts des peuples chinois et américain mais aussi contribue à la cause de la paix en Asie et dans le monde. »

La République populaire de Chine et les Etats-Unis d'Amérique échangeront leurs ambassadeurs et installeront leurs ambassades le 1er mars 1979.

LE COMMUNIQUÉ DE CHANGHAI (février 1972)

Dans le communiqué de Changhaï, publié en février 1972, au terme de la visite en Chine du président Nixon, et auquel se réfère la déclaration commune sino-américaine, les deux pays affirmaient que le progrès vers la normalisation de leurs relations était « dans l'intérêt de tous les pays ». *Ils ajoutaient qu'en dépit des* « différences fondamentales » *des systèmes sociaux et des politiques étrangères, ils étaient d'accord en ce qui concerne les règles des relations internationales.*

Au sujet de Taiwan, les Chinois déclaraient que sa « libération » *est* « une affaire intérieure chinoise ». *Ils soulignaient leur opposition totale à toute activité visant au maintien de l'indépendance de l'île.*

Les Américains reconnaissaient que « tous les Chinois de chaque côté du détroit de Taiwan maintiennent qu'il n'y a qu'une Chine et que Taiwan fait partie de la Chine ». « Le gouvernement américain ne conteste pas cette position, *ajoutaient-ils.* Il réaffirme son intérêt pour un règlement pacifique de la question par les Chinois eux-mêmes. »

Les Etats-Unis déclaraient en outre qu'ils avaient pour objectif de retirer leurs troupes de Taiwan et de réduire progressivement leurs forces dans l'île à mesure que la tension diminuerait. Le communiqué ne faisait aucune référence au traité de défense entre Washington et Taipeh.

● *Pékin :*

LE PROBLÈME DE TAIWAN RELÈVE DES AFFAIRES INTÉRIEURES DE LA CHINE

Voici le texte intégral de la déclaration du gouvernement chinois tel que Chine nouvelle l'a diffusé :

« A partir du 1er janvier 1979, la République populaire de Chine et les Etats-Unis d'Amérique se reconnaissent mutuellement et établissent des relations diplomatiques entre eux, mettant ainsi fin aux rapports anormaux prolongés des deux pays. C'est là un événement historique dans les relations sino-américaines.

» Comme tout le monde le sait, le gouvernement de la République populaire de Chine est l'unique gouvernement légal de la Chine, et Taiwan fait partie de la Chine. Le problème de Taiwan a été le problème-clé entravant la normalisation des relations entre la Chine et les Etats-Unis. Maintenant, il a été réglé entre les deux pays dans l'esprit du communiqué de Changhaï et grâce à leurs efforts conjugués, ce qui a permis la normalisation des relations si vivement souhaitée par les peuples des deux pays. Quant à la façon de ramener Taiwan au sein de la patrie, et de réunifier le pays, cela relève entièrement des affaires intérieures de la Chine.

» En vue de promouvoir davantage l'amitié entre les deux peuples et les bonnes relations entre les deux Etats, le vice-premier ministre du conseil des affaires d'Etat de la République populaire de Chine, Teng Hsiao-ping, effectuera, à l'invitation du gouvernement américain, une visite officielle aux Etats-Unis en janvier 1979. »

● *Washington :*

UNE CONTRIBUTION A LA STABILITÉ DE L'ASIE

Voici le texte intégral de la « Déclaration des Etats-Unis » *publiée à Washington en même temps que le communiqué conjoint sino-américain :*

« A compter du 1er janvier 1979, les Etats-Unis d'Amérique reconnaissent la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légal de la Chine. A la même date, la République populaire de Chine accorde la même reconnaissance aux Etats-Unis d'Amérique. Les Etats-Unis établissent en conséquence des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine.

» A la même date du 1er janvier 1979, les Etats-Unis d'Amérique notifieront à Taiwan qu'ils mettent fin à leurs relations diplomatiques et que le traité de défense mutuelle entre les Etats-Unis et la République de Chine est dénoncé conformément aux dispositions du traité. Les Etats-Unis déclarent également qu'ils retireront de Taiwan le reste de leur personnel militaire dans un délai de quatre mois.

» A l'avenir, le peuple américain et le peuple de Taiwan maintiendront des relations commerciales, culturelles et autres sans représentation officielle gouvernementale et sans relations diplomatiques.

» L'administration cherchera les ajustements des lois et des règlements qui permettront le maintien de rapports commerciaux, culturels et autres rapports non gouvernementaux dans les nouvelles circonstances qui prévaudront après la normalisation.

» Les Etats-Unis ont confiance dans l'avenir prospère et pacifique qui attend le peuple de Taiwan. Les Etats-Unis continuent à estimer qu'une solution pacifique du problème de Taiwan est de leur intérêt et espèrent que le problème de Taiwan sera résolu pacifiquement par les Chinois eux-mêmes.

» Les Etats-Unis croient que l'établissement de relations diplomatiques avec la République populaire contribuera au bien-être du peuple américain, à la stabilité de l'Asie, où les Etats-Unis ont des intérêts économiques et de sécurité essentiels, et à la paix du monde entier. »

LE DISCOURS TÉLÉVISÉ DE M. CARTER

« Nous ne faisons que reconnaître la réalité »

Washington *(Reuter)*. — Voici le texte du discours prononcé vendredi 15 décembre à la télévision par M. Carter :

« Bonsoir. Je voudrais vous lire un communiqué commun qui est simultanément publié à Pékin en ce moment par les dirigeants de la République populaire de Chine. (Lire le texte du communiqué ci-contre.)

» Hier, les Etats-Unis d'Amérique et la République populaire de Chine ont abouti finalement à cet accord historique.

» Le 1er janvier 1979, nos gouvernements normaliseront totalement leurs relations diplomatiques.

» En tant que nation d'un peuple doué, qui comprend un quart de la population de la terre, la Chine joue un rôle important dans les affaires mondiales, un rôle qui ne peut que croître dans les années qui viennent.

» Nous ne prenons pas cette initiative importante pour des raisons éphémères ou tactiques, ou par commodité. En reconnaissant que le gouver[...] la République popu[...] gouvernement de [...] ne faisons que rec[...] réalité.

» Avant le divorce des d[...] décennies, les peuples amér[...] et chinois avaient eu une lon[...] histoire d'amitié. Nous avons déj[à] commencé à reconstruire certains de ces liens antérieurs. Maintenant, nos relations, en se développant, demandent le genre de structures que des relations diplomatiques rendront possible.

» Le changement que j'annonce ce soir sera d'une façon durable bénéfique pour les peuples des Etats-Unis et de la Chine, et aussi, je pense, de tous les peuples du monde.

» La normalisation, et l'expansion des relations commerciales et culturelles qu'elle entraînera, contribuera au bien-être de notre nation et renforcera la stabilité en Asie.

» Ces relations positives avec la Chine peuvent affecter utilement le monde dans lequel nous-mêmes et nos enfants vivrons. Nous avons déjà commencé à informer nos alliés et le Congrès des détails de notre initiative. Mais je tiens aussi à adresser spécialement un message au peuple de Taiwan, avec lequel le peuple américain a eu et aura des relations multiples, étroites et amicales.

» Ainsi que les Etats-Unis l'ont dit dans le communiqué de Changhaï en 1972, nous continuerons à être intéressés à une solution pacifique de la question de Taiwan.

» J'ai spécialement veillé à assurer que la normalisation des relations entre les Etats-Unis et la République populaire ne compromette pas le bien-être de la population de Taiwan.

» Le peuple des Etats-Unis maintiendra nos habituelles relations commerciales, culturelles et autres, avec Taiwan, par des moyens non gouvernementaux. De nombreux autres pays le font déjà avec succès. Ces décisions et actes ouvrent une importante ère nouvelle dans les affaires du monde.

» Afin de renforcer et hâter les effets bénéfiques de ces nouvelles relations entre la République populaire de Chine et les Etats-Unis, je suis heureux d'annoncer que le vice-président du conseil, M. Teng, a accepté mon invitation de venir en visite à Washington à la fin janvier. Sa visite donnera à nos gouvernements l'occasion de se consulter mutuellement sur les questions globales et d'œuvrer de concert en vue de renforcer la cause de la paix mondiale.

» Ces événements sont le résultat des longues et sérieuses négociations entamées par le président Nixon en 1972 et poursuivies par le président Ford. Les résultats sont un témoignage de l'effort constant et déterminé de notre propre pays, avec la collaboration des deux partis (démocrate et républicain), pour édifier un monde dans lequel la paix sera l'objectif et la responsabi[lité] de toutes les nations.

La normalisation des rela[tions] entre les Etats-Unis et la [...]'a pas d'autre but que faire progresser la paix. [...]nc dans cet esprit, en [...]uson de paix, que j'ai la [...] toute particulière de vous an[n]oncer cette nouvelle ce soir. »

Pas d'hostilité à l'égard de l'U.R.S.S.

S'adressant ensuite aux journalistes, M. Carter a déclaré que l'U.R.S.S. n'a pas été surprise par l'initiative américaine. « *Les Soviétiques et les autres savent pertinemment bien que nous n'avons aucun désir d'utiliser nos nouvelles relations avec la Chine au détriment de l'U.R.S.S. ou de quiconque.* » Le président « *doute que l'établissement de relations diplomatiques normales entre Washington et Pékin soit accueilli avec des applaudissements massifs* » à Taiwan, mais, a-t-il ajouté, « *nous allons faire tout ce qui est possible pour assurer les Taiwanais que nous avons placé en tête de nos priorités le fait que le bien-être du peuple de Taiwan ne souffrira pas* » de cette décision.

M. Carter a précisé que son administration va présenter au Congrès une législation spéciale visant à autoriser les Etats-Unis à poursuivre des relations commerciales et culturelles très importantes avec Taiwan, un des principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis. Le président a cité comme exemple l'octroi de prêts de l'Export Import Bank. M. Carter a reconnu qu'il s'attendait à une « *réponse mitigée* » du Congrès à son invite diplomatique. « *Il y aura des membres du Congrès qui estimeront que nous aurions dû maintenir le* statu quo », a-t-il estimé.

Trente années agitées

1949

AOUT : le gouvernement américain reconnaît l'échec de sa politique de soutien *aux nationalistes* après leur défaite devant les communistes.

DECEMBRE : constitution à Taipeh d'un gouvernement nationaliste qui demande et obtient une aide politique, économique et militaire des Etats-Unis.

1954

1er DECEMBRE : Washington et Taipeh concluent un accord de défense.

1955

23 AVRIL : M. Chou En-lai annonce que le « gouvernement chinois est prêt à négocier avec les Etats-Unis ».

1er AOUT : premiers entretiens sino-américains au niveau des ambassadeurs.

1958

6 AOUT : l'artillerie chinoise commence à bombarder les îles côtières tenues par les nationalistes.

1968

26 NOVEMBRE : Pékin déclare qu'un accord avec Washington sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique, après le retrait des troupes américaines de Taiwan, est « *possible* ».

1970

18 FEVRIER : le président Nixon déclare au Congrès : « Il est dans notre intérêt de prendre les mesures nécessaires en vue d'améliorer les relations avec la Chine. »

18 DECEMBRE : dans une interview à Edgar Snow, le président Mao Tsé-toung se déclare prêt à accueillir M. Nixon à Pékin.

1971

25 FEVRIER : le président américain affirme qu'il est disposé à ouvrir un dialogue avec la République populaire de Chine sans toutefois rompre avec Taipeh.

15 MARS : Washington lève certaines restrictions administratives sur les voyages des citoyens américains en Chine.

MI-AVRIL : séjour d'une équipe de pongistes américains en Chine.

29 AVRIL : M. Nixon déclare qu'il souhaiterait se rendre en Chine populaire « à un titre ou à un autre ».

10 JUIN : Washington lève l'embargo sur le commerce des produits non stratégiques avec la Chine.

9 JUILLET : M. Kissinger, alors conseiller du président Nixon, fait une visite secrète à Pékin.

15 JUILLET : Pékin et Washington annoncent que le président des Etats-Unis se rendra en Chine en février 1972.

20 au 25 OCTOBRE : second voyage de M. Kissinger à Pékin.

25 OCTOBRE : admission de la Chine populaire aux Nations unies et expulsion de Taiwan. Pékin devient membre du Conseil de sécurité.

1972

21-28 FEVRIER : séjour du président Nixon en Chine. Signature du « *communiqué de Changhaï* » *dans* lequel les Etats-Unis reconnaissent que Taiwan fait partie de la Chine.

1973

MI-FEVRIER : M. Kissinger se rend pour la cinquième fois à Pékin.

22 FEVRIER : les Etats-Unis et la Chine décident de créer des « bureaux de liaison » dans les capitales des deux pays.

15 NOVEMBRE : les Etats-Unis reconnaissent que « Taiwan fait partie de la Chine » à l'issue d'une nouvelle visite de M. Kissinger à Pékin. Le communiqué commun reprend les grandes lignes de la « déclaration de Changhaï ».

1974

FIN NOVEMBRE : un nouveau voyage du secrétaire d'Etat américain en Chine fait progresser la normalisation des relations entre les deux pays.

1975

1er-5 DECEMBRE : le président Ford se rend en Chine. Aucun accord n'est conclu et aucun communiqué commun n'est publié. Américains et Chinois se bornent à réaffirmer la validité de la « déclaration de Changhaï ».

1976

20-28 FEVRIER : l'ancien président Nixon est accueilli à Pékin avec les égards dus à un chef d'Etat.

1977

22 MAI : le président Carter affirme que la Chine est « la clef de la paix mondiale ».

30 JUIN : M. Carter exprime l'espoir de parvenir à un accord et à l'établissement de relations diplomatiques complètes avec la Chine populaire.

1978

22-25 AOUT : visite du secrétaire d'Etat Cyrus Vance à Pékin.

20-22 MAI : visite de M. Brzezinski, conseiller du président américain pour les affaires de sécurité nationale.

6-10 JUILLET : visite d'une importante mission scientifique dirigée par le conseiller scientifique du président américain.

25 OCTOBRE : le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, réaffirme les trois conditions d'une reprise des relations diplomatiques normales : abrogation du traité d'alliance avec Taipeh, retrait des forces américaines de Taiwan et rupture des liens diplomatiques avec Taiwan.

25 OCTOBRE-5 NOVEMBRE : visites successives, en Chine, des secrétaires à l'énergie, M. Schlesinger, et à l'agriculture, M. Bergland.

15 DECEMBRE : communiqué commun annonçant l'établissement de relations diplomatiques.

DIPLOMATIE

LA NORMALISATION DES RAPPORTS ENTRE LA CHINE ET LES ÉTATS-UNIS

MOSCOU : une décision particulièrement inopportune

De notre correspondant

Moscou. — L'Agence Tass a annoncé, samedi 16 décembre, en fin de matinée, l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et les Etats-Unis, dans une dépêche de six lignes, et sans faire aucun commentaire. Mais les Soviétiques n'ont pas dû être surpris outre mesure par l'information. Depuis quelques jours déjà la presse avait annoncé qu'un arrangement entre Washington et Pékin se tramait *« dans le dos du peuple chinois et contrairement à ses intérêts »*. L'Agence Tass relevait l'interview accordée à Rowland Evans et Robert Novak, de l'*International Herald Tribune*, dans laquelle M. Teng Hsiao-ping ne considérait plus Taiwan comme une *« question de première importance »*. Elle notait que les Chinois étaient disposés, même après la réunification, à tenir compte de l'existence dans l'île d'un système économique particulier et à respecter les intérêts américains.

Pourtant, les dirigeants de Moscou ne peuvent pas ne pas être mécontents et considérer la normalisation des relations sino-américaines comme un mauvais coup porté à leur politique. Sans doute affirment-ils n'être pas opposés en principe au resserrement des liens entre la Chine et n'importe quel autre pays, mais ils estimeront que le moment est, de leur point de vue, pour le moins inopportun.

A la veille de rencontres entre MM. Gromyko et Vance, qui pourraient être décisives pour la conclusion d'un accord SALT, ils ne peuvent que constater que le président Carter ne confère pas aux relations soviéto-américaines le caractère de priorité et même d'exclusivité que les Soviétiques ne seraient pas fâchés, eux, de leur donner.

Un renforcement de l'« ennemi principal »

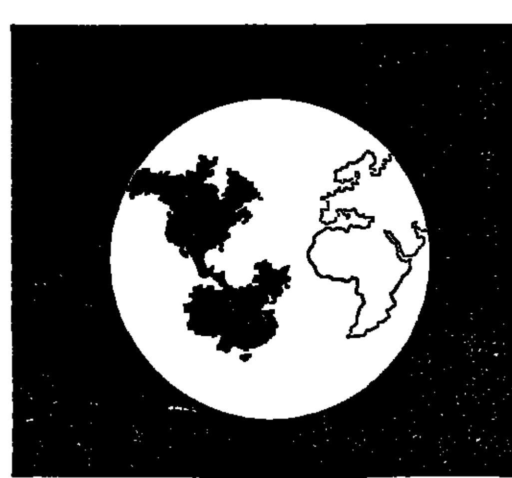
Depuis longtemps, Moscou reproche à certains hommes politiques américains, et notamment à M. Brzezinski, conseiller spécial du président Carter, de vouloir jouer la *« carte chinoise »*, de chercher des alliés à l'Est pour augmenter la pression sur l'Union soviétique et sur les *« pays frères »*. Les dirigeants soviétiques pensent que les stratèges américains sont en train de rechercher la jonction de deux systèmes d'alliance entre les Etats-Unis et le Japon d'une part, et entre le Japon et la Chine d'autre part.

Dans une récente interview, M. Georgui Arbatov, directeur de l'institut qui étudie à Moscou les affaires américaines, envisageait, parmi les hypothèses d'un resserrement des liens entre l'Occident et la Chine, la possibilité que ce pays devienne *« une sorte d'allié militaire de l'Occident, un allié informel peut-être, mais un allié dans le sens militaire. La situation dans son ensemble apparaîtrait alors sous un jour différent. Nous devrions reconsidérer nos relations avec l'Occident ; si un tel axe était créé sur une base antisoviétique, c'en serait fini de la détente »*.

Nous n'en sommes pas encore là, mais après le traité de paix et d'amitié sino-japonais, l'établissement des relations diplomatiques entre Pékin et Washington apparaît comme un nouveau renforcement de l'ennemi principe de l'Union soviétique. Or ce renforcement, même s'il se traduit par une intégration plus poussée de la Chine dans le système des relations internationales, ne saurait être positif aux yeux des dirigeants de Moscou. Pour eux, il est clair que Pékin cherche à s'armer à l'Ouest pour préparer une troisième guerre mondiale et en attendant poursuivre une politique *« expansionniste et subversive »* en Asie du Sud-Est. *« L'ouverture chinoise »* se résume à une *« recrudescence des activités antisoviétiques de Pékin »* et ne contribue nullement à renforcer la paix et la sécurité.

La Chine est devenue un facteur de déséquilibre global et régional, politique, économique et militaire, disait récemment un haut fonctionnaire du comité central. Nous n'avons rien contre des relations normales entre la Chine et l'Occident, ajoutait-il en substance, si ces relations ont pour but d'intégrer la Chine à l'équilibre global Est-Ouest. Mais, actuellement, partout où la Chine intervient, elle fait sauter l'équilibre. Or la détente est justement fondée sur l'équilibre.

DANIEL VERNET.



(Dessin de CHENEZ.)

WASHINGTON : l'Amérique stupéfaite

(Suite de la première page.)

L'administration américaine ne paraît pas avoir encore choisi le premier ambassadeur des Etats-Unis en Chine. Selon certaines sources, M. Woodcock, actuel chef du bureau de liaison américain à Pékin, resterait en place (1). Selon d'autres, M. James Schlesinger serait désigné.

Au cours de son allocution télévisée, le président Carter a insisté sur l'importance que les Etats-Unis accordent *« à la solution pacifique du problème »* de Taïwan. Les Etats-Unis vont rompre leurs relations diplomatiques avec l'île, en retirer les quelques troupes qui y demeurent et dénoncer le traité d'alliance mutuelle entre les deux pays. Cela ne les empêchera pas de conserver leurs relations commerciales, mais *« par des moyens non gouvernementaux »*, a souligné M. Carter.

S'entretenant avec les journalistes après son discours, le président américain a souligné que la reconnaissance complète de la Chine n'était dirigée contre personne, surtout pas l'Union soviétique. L'ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington, M. Dobrynine, a, en fait, été l'un des premiers informés. Il a été reçu vendredi en début d'après-midi à la Maison Blanche, d'où il est sorti souriant en affirmant que l'on avait surtout parlé de Noël... De fait, la reprise des relations diplomatiques entre Pékin et Washington ne devrait pas freiner les négociations SALT 2, maintenant en voie d'achèvement. Si la rencontre prévue, les 21 et 22 décembre à Genève, entre le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, aboutit à un sommet Carter-Brejnev, pendant la seconde quinzaine de janvier, comme on l'espère à Washington, le calendrier de M. Carter en janvier sera vraiment bien rempli. Le président doit, en effet, participer les 5 et 6 du même mois au sommet de la Guadeloupe.

(Intérim.)

(1) Leonard Woodcock, ancien président du syndicat des ouvriers de l'automobile (*United Auto Workers, U.A.W.*), a pris possession de son poste à Pékin le 26 juillet 1977.

UN HOTEL AMÉRICAIN AU TIBET ?

M. Abe Jay Lieber, président de la société américaine Amherst, a annoncé à Hongkong que sa société projetait de construire six hôtels de classe internationale en Chine, écrivait le Wall Street Journal *le 15 décembre. Un de ces hôtels serait à Lhasa, au Tibet. Le projet serait conduit en commun par Amherst et Regent International Hotels, une société dont le siège est à Hongkong.*

PÉKIN : M. Hua Kuo-feng face à la presse

(Suite de la première page.)

« *Aujourd'hui*, a déclaré M. Hua Kuo-feng, *le président Carter, le Dr Brzezinski et le secrétaire d'Etat Vance ont apporté une contribution de valeur à la normalisation finale de nos relations.* » Il a souligné l'ampleur des perspectives ouvertes « *pour le développement des échanges bilatéraux dans tous les domaines* » entre les deux pays, et exprimé la conviction que l'accord intervenu « *contribuera à la paix et à la stabilité en Asie et dans l'ensemble du monde* ». Il devait revenir plusieurs fois sur ce dernier thème.

Les questions les plus délicates ont porté sur le problème de Taiwan, mais les réponses du président Hua n'ont pas levé toutes les ambiguïtés à ce sujet. Rappelant « *le désir commun du peuple chinois, y compris nos compatriotes de Taiwan* », de voir la patrie réunifiée, il a procédé à un rapprochement inattendu en mettant pratiquement sur le même plan les Chinois de Taiwan et ceux qui résident à Hongkong, à Macao et dans le reste du monde. « *Nous espérons*, a-t-il dit, *que nos compatriotes de Taiwan se joindront à tous les autres Chinois, y compris nos compatriotes de Hongkong et de Macao, et aux Chinois d'outre-mer pour contribuer encore à la réunification du pays.* » Est-ce à dire que le cas de Taiwan n'est pas fondamentalement différent, du point de vue de Pékin, de ceux des colonies britanniques et portugaise?

Les livraisons d'armes américaines à Taipeh

Comme on l'interrogeait d'autre part au sujet d'éventuelles livraisons américaines d'armes défensives à Taiwan, le président Hua a nettement fait état de divergences de vues sur ce point entre Washington et Pékin. « *Durant la négociation*, a-t-il dit, *la partie américaine a indiqué qu'après la normalisation elle continuerait à vendre à Taiwan des quantités limitées d'armements à des fins défensives. Nous ne pouvons absolument pas être d'accord avec cela. Nous avons clairement défini notre position à plusieurs reprises. Nous estimons qu'après la normalisation de telles ventes ne seraient pas conformes aux principes de cette normalisation, qu'elles sont préjudiciables à un règlement pacifique de la question de Taiwan et qu'elles exerceront une influence défavorable sur la paix et la stabilité dans la région de l'Asie et du Pacifique, ainsi que dans le reste du monde. Les deux parties avaient des points de vue différents mais, malgré tout, nous sommes parvenus à un accord sur le communiqué commun.* »

Faut-il en conclure que l'on est convenu de part et d'autre de mettre « entre parenthèses » pour l'instant le désaccord qui subsistait sur un point aussi grave ? Ni les sources chinoises ni les sources américaines à Pékin ne pouvaient apporter, samedi, d'éclaircissements sur ce sujet. On notera seulement que, dans aucun document officiel ni à aucun moment, il n'est fait allusion au traité de défense qui lie en principe les Etats-Unis et le régime de Taipeh et dont la Chine exigeait l'abrogation comme condition préalable à la normalisation.

Comme nous lui demandions si la Chine ferait objection, après la normalisation, à l'éventuelle visite à Taiwan d'une personnalité officielle américaine, le président Hua a cité le passage du communiqué commun relatif aux futures relations entre les Etats-Unis et Taiwan. « *Seules*, en a-t-il conclu, *des relations non officielles pourront se poursuivre.* » Cette formule n'exclut pas des « *visites privées* » qui pourraient, avec un peu de bonne volonté, contribuer à illustrer le maintien de contacts entre Washington et Taipeh.

Le président Hua a d'autre part affirmé qu'aucune personnalité de Taiwan n'avait pris part à la négociation. En réponse enfin à une question sur une nouvelle détérioration des relations entre la Chine et l'U.R.S.S., M. Hua a dressé un parallèle entre l'accord intervenu avec les Etats-Unis et le traité de paix et d'amitié conclu en août avec le Japon. « *Il n'est question*, a-t-il dit, *ni d'axe ni d'alliance. (...) La normalisation des relations entre la Chine et les Etats-Unis n'est dirigée contre personne.* »

« *Indubitablement*, a-t-il toutefois ajouté en se référant à l'un des points du communiqué commun, *ils* (la normalisation sino-américaine et le traité sino-japonais) *contribueront à la lutte anti-hégémonique des peuples du monde (...) à la fois contre les grandes et les petites hégémonies. Nous sommes opposés aussi bien aux hégémonies globales que régionales.* »

La formule équivaut d'autant plus clairement à enrôler les Etats-Unis aux côtés de la Chine dans so nconflit avec le Vietnam qu'un éditorial du *Quotidien du peuple*, le matin même, dénonçait avec violence les ambitions « *hégémoniques* » de Hanoï, appuyé par « *le social-impérialisme soviétique, non seulement en Indochine, mais dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est, jusqu'en Thaïlande, en Malaisie et en Birmanie* ». On ignore si la partie américaine a été préalablement consultée sur cette interprétation.

Quelle que soient les ambiguïtés qui subsistent — et qui, selon des sources diplomatiques, nécessiteront encore de complexes négociations — le pas franchi est considérable, et la Chine entend ne pas perdre un instant pour exploiter au maximum ce qui apparaît comme un immense succès diplomatique. La preuve en est que le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, se rendra dès le mois prochain en visite officielle aux Etats-Unis. Bien d'autres échanges sont imminents et l'on apprenait samedi matin que des représentants de la presse américaine — agences, quotidiens, périodiques et télévision — commenceraient probablement à travailler dans la capitale chinoise avant même la fin de cette année.

Deux points méritent d'être relevés sur le plan de la politique intérieure chinoise. Il est évident, en premier lieu, que la normalisation des relations sino-américaines est l'un des résultats de la « *conférence de travail* » qui a réuni à Pékin depuis la mi-novembre les principaux dirigeants. Cela donne une idée nouvelle de l'ampleur et de la diversité des problèmes qui ont été débattus.

Il est très significatif, en second lieu, que le président Hua lui-même — que l'on avait peu vu en public depuis un mois — ait en personne annoncé la nouvelle au monde extérieur. Un tel geste contribue à le confirmer dans son autorité non seulement de président du parti mais aussi de rpemier ministre — bien que M. Teng Hsiao-ping a pu paraître avoir la spécialité des relations avec l'étranger.

Bien peu de gens à Pékin soupçonnaient que la normalisation des relations sino-américaines pourrait intervenir avant le début de l'année prochaine. Mais la conférence de presse présidentielle de samedi matin a constitué une surprise supplémentaire pour tout le monde.

ALAIN JACOB.

TOKYO : soulagement

(Suite de la première page.)

Tout en se félicitant de la décision de Washington, qu'il *« souhaitait depuis longtemps »*, M. Ohira a précisé que la politique japonaise à l'égard de Taiwan ne serait pas modifiée. Le Japon, qui a établi des relations diplomatiques avec Pékin en 1972, a maintenu une présence économique importante à Taiwan, dont il est le premier fournisseur.

Les milieux politiques, dans l'ensemble, se félicitent d'une décision qui, estiment-ils, doit contribuer à renforcer la paix et la stabilité en Asie.

En fait, les Japonais se sentent aussi soulagés de ne pas être les seuls à être embarqués sur le « bateau chinois ». Le Japon a, en effet, signé, le 12 août, un traité de paix et d'amitié avec la Chine, qui pourrait passer pour une alliance en pointillé contre l'Union soviétique. La normalisation des relations sino-américaines rend ce traité moins « compromettant ».

Selon M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, le Japon a joué un rôle non négligeable d'intermédiaire entre les Etats-Unis et la Chine. Les milieux diplomatiques japonais estiment que les déclarations récentes de M. Teng Hsiao-ping à des hommes politiques nippons, selon lesquelles la Chine ne chercherait pas à récupérer Taiwan par la force, ont joué un rôle important dans la décision de M. Carter.

Les Japonais n'en sont pas moins soucieux de l'avenir de Taiwan qui est, par sa situation géographique, un élément important de la stabilité de la région, et se trouve en particulier sur des routes maritimes essentielles pour l'approvisionnement de leur pays en pétrole. Ils notent que l'accord intervenu entre Pékin et Washington ne traite pas de la question, à leurs yeux primordiale, de la poursuite des livraisons d'armes américaines aux nationalistes. Une concession que les Américains semblaient encore récemment chercher à obtenir de Pékin.

Cela dit, en novembre, les Etats-Unis refusaient de vendre à Taipeh des chasseurs F-4 et des chasseurs F-16 à haute performance, qui pouvaient apparaître comme une menace directe contre la Chine. A titre de compromis, les Etats-Unis proposaient de fournir quarante-huit F-5 E, intercepteurs à faible rayon d'action.

L'isolement croissant de Taiwan

Taiwan n'a plus de relations diplomatiques qu'avec une vingtaine de pays d'Amérique latine et d'Afrique. Ce que craignent les Taiwanais, c'est à la suite du geste américain, une série de défections, dont celle de l'Arabie Saoudite, leur principal allié après les Etats-Unis. Ce qui accroîtrait un peu plus l'isolement diplomatique de Taipeh. Les Japonais écartent cependant l'hypothèse d'un rapprochement de Taiwan avec Moscou. L'île n'aurait rien à y gagner et s'aliénerait les deux puissances dont elle dépend économiquement : les Etats-Unis et le Japon. Quant à l'indépendance, elle est souhaitée par le groupe de pression favorable à Taiwan au Japon, mais, dans l'immédiat, l'hypothèse doit être écartée. Les dirigeants de Taipeh la rejettent avec autant de vigueur que Pékin, essentiellement pour des raisons internes, car elle remettrait en cause la légitimité du Koumintang.

Quel pays accepterait d'autre part de reconnaître un Etat taiwanais indépendant, compromettant ainsi ses relations avec Pékin ? Il reste que la rupture des relations avec les Etats-Unis va assurément donner un regain de vigueur aux opposants au Koumintang qui sont, eux, favorables à une autonomie de Taiwan. Cela précisément au moment où vont avoir lieu les élections législatives.

Sur le plan économique, les milieux d'affaires japonais, surpris de la rapidité de la normalisation des relations sino-américaines, se montrent inquiets des conséquences que peut avoir l'apparition d'un nouveau concurrent sur le marché chinois. Jusqu'à présent, en effet, les Américains, banquiers ou industriels, étaient gênés dans leurs affaires avec la Chine par l'absence des relations officielles. M. Ezaki, ministre du commerce international et de l'industrie, a notamment déclaré que les Etats-Unis allaient assurément prendre une part importante du marché chinois, et provoquer rapidement une intensification de la concurrence entre Américains et Japonais.

Dans l'immédiat, les industriels japonais vont faire pression sur le gouvernement et le ministre des finances pour parvenir, le plus rapidement possible, à un accord avec Pékin en ce qui concerne la question des prêts. La concurrence des banques américaines les incitera très probablement à des concessions.

PHILIPPE PONS.

TAIWAN : un coup terrible pour l'ensemble du monde libre

L'annonce de l'établissement de relations diplomatiques entre Pékin et Washington a provoqué une très vive réaction de Taipeh. Cette décision *« ne porte pas seulement atteinte aux droits et aux intérêts de la République de Chine* (Taiwan) *mais elle est un coup terrible pour l'ensemble du monde libre »*, a déclaré le président Chiang Ching-kuo.

Le chef de l'Etat, qui est le fils du maréchal Tchiang Kaï-chek, fondateur de la Chine nationaliste, a ajouté que les Etats-Unis *« porteront seuls l'entière responsabilité »* des conséquences que pourrait avoir une initiative privant *« des centaines de millions de personnes asservies sur le continent chinois de tout espoir de liberté »*. *« Elle constitue un revers de taille,* a-t-il dit encore, *pour la sauvegarde des droits de l'homme et le renforcement des institutions démocratiques. Les récents événements internationaux ont prouvé que la poursuite du processus de* « normalisation » *par les Etats-Unis avait porté atteinte à la sécurité des pays libres d'Asie. »*

La Chine nationaliste, a dit son président, ne négociera jamais avec Pékin et ne renoncera jamais *« à ses droits sacrés : recouvrer le continent et délivrer les compatriotes qui y vivent »*.

Au cours des dernières années, a également déclaré M. Chiang Ching-kuo, Washington a constamment réaffirmé son soutien à Taipeh et son souci de maintenir des relations entre les deux capitales et d'honorer le traité de défense signé en 1954. *« Maintenant qu'il a rompu ses engagements, le gouvernement américain ne peut plus espérer obtenir à l'avenir la confiance d'un pays libre »*, a déclaré le chef de l'Etat, qui a appelé la population de Taiwan à *« surmonter ce moment difficile »*.

Les Etats-Unis avaient annoncé à l'avance leur décision aux responsables de Taiwan où une importante personnalité américaine se rendra prochainement pour négocier l'« ajustement » des relations entre les deux pays.

Samedi, le premier ministre, M. Sun Yun-suan, et le ministre des affaires étrangères, M. Shen Chang huan, ont offert leur démission pour exprimer leur protestation contre l'établissement de relations diplomatiques entre Washington et Pékin. Le président Tchiang a refusé la démission de M. Sun mais accepté celle de M. Shen. — *(A.P., Reuter, A.F.P.)*

Dans une interview récente

M. TENG HSIAO-PING PROPOSAIT UNE ALLIANCE ANTISOVIÉTIQUE AUX AMÉRICAINS

M. Teng Hsiao-ping s'est entretenu récemment avec deux journalistes américains, Rowland Evans et Robert Novak. Le compte rendu de cette conversation a été publié notamment dans l'*International Herald Tribune* le 5 décembre. Le vice-premier ministre chinois y affirmait non seulement son désir de développer les relations avec les Etats-Unis, mais aussi de former une alliance avec eux contre les Soviétiques. M. Teng Hsiao-ping était si préoccupé par ce dernier point qu'il était prêt à accorder un statut spécial à Taiwan et à reconnaître un rôle important à l'actuel gouvernement sud-coréen dans l'hypothèse d'une réunification de la Corée.

Pour résister aux Soviétiques, M. Teng Hsiao-ping citait en exemple le traité de paix et d'amitié sino-japonais et affirmait que seule une alliance entre les Etats-Unis et la Chine apporterait la paix et la stabilité au monde.

Pékin rappelle à Hanoï que la « patience chinoise a des limites »

Pékin a accusé, jeudi 14 décembre, des soldats vietnamiens d'avoir occupé la veille trois collines situées dans la province du Kwangsi, blessant un garde-frontière. Cet incident se produit alors que la Chine vient d'adresser deux mises en garde très fermes au Vietnam. Le vice-premier ministre chinois, M. Li Hsien-nien, accuse Hanoï de *« provocations sérieuses »*, ajoutant que *« la patience de la Chine a des limites »*. Le ministère chinois des affaires étrangères a, pour sa part, accusé le Vietnam d'être responsable de *« nouveaux et graves incidents sanglants »* et affirmé que *« les autorités vietnamiennes se font des illusions si elles pensent que nous sommes faibles et qu'elles peuvent nous intimider »*.

L'agence Chine nouvelle a affirmé, jeudi, que l'Union soviétique ne cessait de renforcer sa présence militaire au Vietnam et que sa marine de guerre avait pratiquement « annexé » l'ancienne base navale américaine de Cam-Ranh. Selon l'agence, cette mesure *« permettrait à l'U.R.S.S. de déplacer sa flotte du Pacifique de Vladivostok d'un millier de kilomètres vers le sud »* et de *« menacer les routes maritimes qui relient l'Asie du Sud-Est au Japon et aux Etats-Unis »*. Tokyo vient de confirmer que deux corvettes soviétiques avaient été livrées au Vietnam.

De son côté, le Vietnam a protesté, vendredi 15 décembre, auprès de la Chine contre *« l'envoi répété de forces armées et de navires en territoire vietnamien »*. Cette protestation, indique l'agence vietnamienne d'information (AVI) captée à Hong-Kong, fait état de soixante-six violations de frontière en novembre et de dix pour les premiers jours de décembre.

● A *Hanoï*, l'Agence vietnamienne a annoncé jeudi que deux militaires chinois, un soldat et un chef adjoint de peloton, stationnés à Mengtze, dans le Kwangsi, avaient demandé asile au Vietnam. Le 1er décembre, Chine nouvelle avait diffusé l'interview d'un cadre travaillant à la commission de l'organisation du comité central du P.C. vietnamien, et qui avait cherché asile en Chine le 13 octobre, après avoir tué les deux personnes qui l'accompagnaient. M. Nguyen Dinh Am avait affirmé qu'il se sentait *« menacé parce qu'il s'opposait à la politique anti-chinoise de Hanoï »*. Hanoï soutient que M. Am a été « kidnappé » par les Chinois. — *(U.P.I., Reuter.)*

JAPON

La fin de la solitude

Un nouveau premier ministre, M. Ohira, a succédé à M. Fukuda au début de ce mois, au Japon. Ce changement de gouvernement, qui s'explique par des rivalités de personnes et de factions au sein de la formation majoritaire — le parti libéral-démocrate, — peut avoir des conséquences non négligeables dans la conduite de la politique économique. Il n'affectera guère la diplomatie nippone, de plus en plus entreprenante depuis quelques mois. M. Ohira a maintenu dans ses fonctions M. Sonoda, ministre des affaires étrangères de M. Fukuda, artisan du traité de paix et d'amitié avec la Chine, dont M. Teng Hsiao-ping est venu échanger les instruments de ratification à Tokyo, le 24 octobre.

Ce traité, signé malgré les pressions de l'U.R.S.S., n'ouvre pas seulement l'immense marché chinois aux industriels nippons, il marque la renaissance du Japon comme pays à vocation internationale. Troisième puissance économique mondiale, mais toujours absent du Conseil de sécurité des Nations unies, le Japon, marqué par la défaite de 1945, ne jouait pas, jusqu'à une époque récente, un rôle politique à la mesure de ses moyens. Six ans après avoir présenté à la Chine ses « excuses pour les événements malheureux du passé » — à l'occasion de la « normalisation » des relations diplomatiques entre les deux pays, — il noue avec l'autre géant asiatique des liens dont l'existence est de nature à bouleverser la situation en Extrême-Orient. Une Asie différente est née du rapprochement de ces deux peuples.

Tokyo a cependant tenu à apaiser les craintes de l'Occident en affirmant qu'il n'était pas question de constituer un « bloc économique avec la Chine ». « Nos relations avec les Etats-Unis resteront le pivot de notre politique », a assuré M. Ohira.

Le nouveau premier ministre a aussi annoncé que son gouvernement mettrait l'accent sur les relations avec les pays de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique. Il a préconisé la création d'une communauté du Pacifique et indiqué son intention de réunir une conférence des ministres des affaires étrangères de la région avant le sommet économique des pays industrialisés non communistes qui doit se tenir à Tokyo, en juin 1979. Au préalable, Tokyo devra trouver l'ébauche d'un compromis non seulement avec Washington mais aussi avec les pays de la C.E.E., qui expliquent le déséquilibre de leur balance commerciale avec le Japon par le « dumping » nippon et l'existence de barrières douanières dans ce pays.

Tokyo commence, semble-t-il, à mesurer que sa réussite économique serait précaire dans un monde soumis à de profonds déséquilibres. Les dirigeants nippons ne peuvent ignorer, au demeurant, combien leur pays est dépendant du reste de l'univers pour les matières premières et l'énergie dont il est l'un des principaux consommateurs. Près de 80 % du pétrole utilisé au Japon provient de l'Iran et des pays arabes. Aussi le prédécesseur de M. Ohira s'est-il rendu, en septembre, au Qatar, dans les Emirats arabes réunis, en Arabie Saoudite, et en Iran en pleine crise, pour leur proposer un développement de la coopération et évoquer les moyens de stabiliser la région.

« Le Japon s'intéresse de plus en plus aux problèmes internationaux. C'est une évolution dont, nous, Français, nous félicitons particulièrement », à dit M. de Guiringaud, alors ministre des affaires étrangères, lors de sa visite à Tokyo, le 7 novembre. Malgré les pressions des mouvements d'extrême droite, encore enfermés dans un nationalisme étroit, le Japon sort de sa solitude. C'est une évolution dont la France, déjà si présente à Tokyo sur le plan culturel, peut profiter, à condition de mettre en œuvre une politique commerciale moins timorée.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

ÉCONOMIE

Mythes et réalités d'un contentieux

PLUS d'un siècle après son ouverture à l'Occident, le Japon *continue* souvent à n'être perçu qu'à travers des mythes. Ceux-ci, parfois propagés par les Japonais eux-mêmes, sont tenaces et peu perméables à la rigueur des faits : on les retrouve aujourd'hui au cœur du contentieux franco-japonais.

Pour les Français, *le mythe du* « Japan incorporated » demeure un postulat et il faut bien reconnaître que les Japonais font peu pour le dissiper. Le corollaire en semble être la nécessité du truchement des sociétés de commerce japonaises pour toute exportation vers le Japon — mythe que les représentants parisiens de ces sociétés entretiennent pieusement. Le Japon apparaît ainsi comme un bloc monolithique et l'accumulation des échecs recontrés sur ce marché enracine la conviction qu'il est vain d'essayer d'y exporter.

Vus de Tokyo, les Français sont considérés comme des exportateurs occasionnels ou velléitaires, peu soucieux de préserver l'ordre et l'équilibre du marché, insouciants des délais de livraison et du soin à apporter *aux détails d'expédition.*

Aujourd'hui, la France intervient pour moins d'un centième des importations du Japon et le déficit de *notre balance* commerciale avec ce pays s'acroît d'année en année : il dépassait, l'an dernier, 2 milliards de francs.

Encore ce chiffre ne montre-t-il qu'un aspect du problème. La situation est, en effet, aggravée par le fait que près de 90 % de nos *exportations* vers *le Japon sont* contrôlées par les sociétés de commerce japonaises. Il en résulte que notre implantation au Japon demeure précaire puisque la majorité des exportateurs français ont, de ce fait, renoncé à avoir une politique commerciale propre sur ce pays. Il s'agit d'ailleurs souvent d'un choix délibéré : le Japon est un pays de « grande exportation » — expression qui recouvre en l'occurrence l'intérêt intermittent que l'on a pour ce marché : écouler des excédents que l'on ne peut vendre ailleurs.

L'implantation japonaise en Europe, *en revanche*, est née d'une stratégie concertée ; elle résulte d'années d'efforts et d'une détermination obstinée ; elle est durable parce qu'elle s'appuie sur des réseaux de distribution créés généralement par les sociétés de commerce japonaises — puis souvent repris et contrôlés par les *producteurs eux-mêmes — et* parce que des milliers de Japonais ont acquis une connaissance profonde des marchés européens.

L'aggravation du déficit de nos échanges avec le Japon a conduit à une perception plus aiguë de cette situation. Des missions se sont succédé, depuis deux ans, pour essayer de proposer des remèdes. Il ne semble pas, hélas, qu'aucun progrès perceptible ait pu être obtenu.

Les mesures proposées par nos partenaires japonais apparaissent symboliques. Elles irritent, dans la mesure où elles semblent viser à perpétuer le quasi-oligopole d'importation des sociétés de commerce japonaises. Elles prennent presque l'allure d'une provocation lorsque le ministère japonais des affaires étrangères fait publier dans la presse *française des publicités rédactionnelles* désignant ces sociétés de commerce comme les importateurs naturels des produits français

Où chercher une solution ?

Devant ce dialogue de sourds, le contentieux franco-japonais s'enlise. Où pouvons-nous chercher une solution ?

La première démarche serait, sans doute, de convaincre les Français de l'intérêt *du marché japonais*. Pour ne rappeler que quelques évidences :

- Le marché japonais est de cent quatorze millions d'habitants ayant un niveau de vie élevé ;
- Les produits français exercent, le plus souvent, un attrait certain sur le consommateur japonais ;
- Le marché japonais demande des produits de qualité : les exigences des clients japonais ont souvent, d'ailleurs, permis à des *sociétés françaises une* amélioration de la qualité de leurs produits ;
- On ne peut penser conduire une politique commerciale indépendante à travers une société de commerce japonaise — celle-ci n'hésitant généralement pas à signer plusieurs contrats de distribution de mêmes produits avec des sociétés concurrentes ; ce n'est qu'en s'installant physiquement au Japon que l'on pourra y réaliser une implantation commerciale durable ;
- L'efficacité des mesures protectionnistes est aléatoire et leur effet souvent nuisible ; il est bien plus efficace d'être en mesure de peser sur le marché japonais, si besoin est, mais cette riposte n'est possible que si l'on est déjà présent sur ce marché.

La seconde étape serait de s'inspirer de la politique suivie par les Japonais en Europe, politique empirique et efficace qui, à partir d'une infrastructure commerciale solide, a permis une pénétration du marché.

De leur côté, les Japonais doivent comprendre que leurs exportations ne peuvent se développer que s'ils acceptent d'encourager les importations ; cela n'est vraiment possible que si les sociétés françaises opèrent sur le marché japonais avec la même liberté que celle dont disposent les Nippons sur le marché français.

Il y a plus de cinquante ans que des commerçants, des banquiers et des industriels français — trop peu — sont établis au Japon. La plupart y ont réussi et leur succès démontre que les difficultés n'y sont pas insurmontables. Ils peuvent témoigner que le marché japonais ne diffère pas fondamentalement des autres : il y faut, sans doute, un peu plus de détermination, de persévérance et d'imagination mais, pour ceux qui ne se laissent pas décourager, les résultats dépassent souvent les espérances.

X. DE GOUYON MATIGNON,
président de la chambre de commerce au Japon.



La difficile implantation des sociétés françaises

AVEC 4,5 milliards de francs, le Japon occupe le quatrième rang dans le palmarès des déficits commerciaux de la France. Derrière l'Arabie Saoudite, les Etats-Unis, l'Irak, et juste devant, Abou-Dhabi. Depuis 1974, le taux de couverture des échanges commerciaux oscille autour de 35 %. En 1978, il sera du même ordre de grandeur. Certes, grâce aux ventes de services et aux trois cent mille touristes japonais qui visitent la France, le déficit de la balance des paiements courants est moins élevé : 1,4 milliard de francs. Il reste que le déséquilibre commercial entre les deux pays témoigne des difficultés que rencontrent les entreprises françaises à prendre pied sur ce marché.

Hormis les produits textiles de luxe, sacs Vuitton et autres bagages griffés, les traditionnelles boissons et produits alimentaires, les ventes françaises au Japon sont concentrées sur quelques secteurs bien délimités. Les produits chimiques avec l'Air Liquide, Rhône-Poulenc et Roussel-Uclaf, les skis (Rossignol), la laine de verre (Saint-Gobain-Pont-à-Mousson), les lunettes (Essilor) et l'électronique, où le groupe Thomson s'est taillé une — toute petite — place dans un secteur où les Japonais sont particulièrement actifs.

« Le marché japonais n'est pas aussi inaccessible que l'on veut bien le dire, expliquent les dirigeants de Thomson, *à condition d'être patient, de bien choisir les créneaux et, surtout, de proposer une technologie originale* », sous-entendu des produits qui n'aient pas de concurrents locaux. C'est cette tactique que le groupe met en pratique depuis près de vingt ans. Du résident des années 60, on est passé en 1970 à la filiale commerciale, et aujourd'hui Thomson-C.S.F. Japan emploie vingt personnes et réalise un chiffre d'affaires de 50 millions de francs.

Thomson a réussi sa percée à partir *de deux grandes catégories* de produits. La première relève du matériel médical. En 1970, la Compagnie générale de radiologie, filiale du groupe, vend au National Institute Radiological un cyclotron. Cette machine est utilisée pour la fabrication des isotopes et le traitement du cancer. Trois ans plus tard, un accord de licence et de coopération est signé avec un constructeur japonais, Sumitomo Heavy, pour développer et commercialiser les cyclotrons. Une deuxième machine a ainsi été installée à l'université de Sandaï. Il y a un an enfin, la C.G.R. a conclu avec Nippon Electric un accord aux termes duquel le géant japonais distribuera les équipements radiologiques du groupe. Celui-ci espère ainsi prendre en dix ans 5 % du marché japonais de la radiologie.

Les matériels militaires ont permis également à Thomson de se faire connaître. Une importante commande pour des viseurs destinés à équiper l'avion militaire japonais F 1 (fabriqué par Mitsubishi) a été obtenue en 1974, après une vive bataille avec la Grande-Bretagne. Thomson espère être bien placée pour équiper le prochain avion japonais prévu pour... 1988.

Avec Sony, Thomson a signé un accord de licence croisé en 1976. Le groupe Nippon fabrique sous licence une caméra de télévision couleur à usage professionnel (la « microcam »). En contrepartie, Thomson distribue le magnétoscope à usage professionnel de Sony.

« Céder des licences est une bonne chose. Par contre, il faut faire attention à certaines ventes au Japon qui peuvent se retourner contre vous », explique un industriel français. *« Les Japonais ont parfois tendance à n'acheter qu'un seul exemplaire de machine de haute technologie. Quelque temps plus tard, on voit revenir sur le marché mondial un modèle similaire amélioré et beaucoup moins cher. »* Ainsi, d'aucuns se demandent si la machine à implantation ionique pour la fabrication de circuits intégrés — un matériel de très haute technicité — vendue récemment par Thomson ne donnera pas naissance à des petites sœurs japonaises.

Ce qui apparaît — mis à part l'électronique médicale — comme le plus prometteur pour Thomson relève du secteur grand public : le groupe vend des thermostats pour les réfrigérateurs japonais. Un créneau non négligeable, et le groupe adapte son usine de Singapour pour faire face à la demande grandissante du marché japonais.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

TOURISME

Un million d'entrées et trois millions de sorties par an

PAR quel phénomène l'image touristique de l'archipel nippon reste-t-elle en Europe floue et mal perçue ? Comme tout pays où une civilisation raffinée a pris des formes inconnues en Occident, cette extrême Asie offre pourtant pro*fusion de sensations et d'impressions* « étranges » que tout voyageur quête pour évaluer le plaisir qu'il prend à vivre ailleurs.

On entre de plain-pied dans l'exotisme, grâce à la magie du Bouddha Vairocana, à Nora. Celui-ci emplit de ses 16,2 mètres de haut le temple de Daibutsu Den, qui a été construit autour de lui. Dans la pénombre que rend plus mystérieuse encore le parfum des bâtonnets d'encens, on s'attend à quelque aventure extraordinaire qui naîtrait de ce colosse de bronze aux mains géométriques.

Quant à l'observateur, celui qui aime regarder, il apprécie les chants des clients de ce bar de Shinjuku, à Tokyo. Homosexuels peut-être, narcisses sûrement, ils se passent micro et partitions pour interpréter, à tour de rôle, des romances dont la musique d'accompagnement est dispensée par un magnétophone. Ici, on ne *boit pas seulement. On s'écoute et* on s'applaudit.

Le Japon est incontestablement un pays touristique. D'ailleurs, la multiplication des hôtels de Tokyo confirme, si besoin en était, que les voyageurs prennent volontiers le chemin de l'Empire du Soleil-Levant. D'ici peu, on comptabilisera vingt mille chambres d'hôtel dans la capitale. Le reste du pays ne se tient pas à l'écart de ce mouvement. Les établissements hôteliers y poussent si vite que l'*Office national du tourisme* éprouve de la difficulté à publier régulièrement des bilans vite dépassés.

Il faut cet effort d'investissements pour accueillir le million de visiteurs étrangers et les millions de touristes japonais qui découvrent le pays. Depuis deux ans, *les entrées de touristes internationaux* augmentent d'une année sur l'autre de plus de 12 %. Les Européens figurent seulement pour un cinquième dans le *flux* touristique. Parmi eux, les Français viennent en troisième position avec 21 000 entrées derrière les Allemands (33 000) et les Britanniques (64 000). Toutes ces nations restent loin derrière le score des Etats-Unis, qui ont envoyé, en 1977, 345 000 de leurs ressortissants.

Le nombre des touristes étrangers au Japon est moins spectaculaire si on le compare à celui des touristes japonais partant outre-mer : trois millions. Le cas de la France est particulièrement significatif du déséquilibre existant. Elle a accueilli, en 1977, 335 000 visiteurs nippons, mais seulement 21 000 Français ont pris le chemin de Tokyo.

Timidité des Français

Aucun grand fabricant français de voyages ne semble programmer le pays du Soleil-Levant comme destination unique. Pour des prix compris — l'été dernier — entre 6 500 et 15 000 F environ, variant en fonction de la durée du séjour et de la qualité des prestations, ils proposent à leur clientèle de visiter, en plus, Hongkong, Bangkok, la Corée du Sud, les Philippines ou Taïwan. Ces programmes procèdent du louable souci de rentabiliser au maximum un voyage au long cours onéreux. Ils demeurent très traditionnels et comportent invariablement les visites de Tokyo, Nikko, Hakone, Kyoto et Nara. Certains tours-opérateurs ajoutent à ce canevas un circuit le long de la mer Intérieure, mais les clients boudent les innovations qui les amèneraient dans les Alpes japonaises ou sur les plages du Sud. L'office du tourisme japonais à Paris, qui a reçu l'autorisation de faire, en 1979, un effort important de promotion en France, est décidé à mieux faire connaître l'île de Kyushu, dont le climat chaud, les plages et les volcans pourraient séduire les amateurs de tourisme tropical.

Beaucoup de raisons peuvent être invoquées pour expliquer le peu d'engouement des Français pour le Japon, au moment où tout Paris met Pékin à son programmme. Prenons la balance des paiements. Son excédent chronique a conduit le gouvernement nippon à ne pas chercher à développer à tout prix un tourisme qui aurait déséquilibré plus encore les échanges avec ses partenaires commerciaux. La promotion du Japon à l'étranger s'est faite sans hâte ni passion.

Plus déterminante est l'image que se font les Français de l'archipel japonais. Il s'agit, pour eux, d'une ruche industrieuse en train de damer le pion aux Occidentaux dans toutes les techniques de pointe. Le candidat au voyage éprouve peu de goût pour des vacances dans un pays où l'on ne pense qu'à travailler. D'autre part, toujours friand de dépaysement, il s'attend à trouver de Nagasaki à Sapporo un univers totalement occidentalisé.

La psychologie nippone n'arrange rien. Par souci de garder la face, les Japonais veulent offrir à leurs hôtes les repas et les chambres de standing international. Le touriste devra se contenter des reproductions sans caractère du mode de vie américain, alors qu'il apprécierait cent *fois plus* les *auberges typiques*, les Ryokans. Portes de papier, couches à même le sol recouvert de tatamis et repas véritablement « de poupée » déconcertent l'Occidental. Celui-ci apprécie toujours l'exquise politesse du personnel et s'extasie des minuscules jardinets intérieurs qui font chanter leurs fontaines derrière les cloisons coulissantes. Les gérants de Ryokans ne sont pas pressés d'attirer la clientèle internationale, car elle les obligerait à recruter un personnel parlant anglais. Et pourquoi s'embarrasseraient-ils d'étrangers bruyants et difficiles alors que les festivités familiales et professionnelles suffisent à remplir leurs établissements ?

Ceux qui veulent vivre, ne serait-ce qu'une semaine, à la japonaise apprécieront le Minshuku, formule d'hébergement dans les familles. Développé chez les pêcheurs comme chez les agriculteurs, dans les villes historiques comme à Tokyo, ce mode d'hébergement représente une source de revenus complémentaires pour les ruraux et pour les prêtres bouddhistes. Le Minshuku est non seulement le moyen de partager les repas et les habitudes locales mais aussi d'être associé aux cérémonies religieuses, voire au repiquage du riz. Les prix défient toute concurrence locale puisque le tarif d'une nuit avec dîner et petit déjeuner est de 3 400 yens environ (80 francs). Quelques informations et conseils sont toujours indispensables. Le linge de toilette n'est pas fourni. La salle de bains est collective et on se lave avant d'entrer dans l'eau. La chambre est, elle aussi, collective *(trois ou quatre personnes). Le* matelas est posé à même le sol ; on est prié de faire son lit. La nourriture provient de la cuisine familiale ; elle peut paraître insuffisante — en quantité — aux estomacs occidentaux.

Si le Minshuku parvient à séduire les touristes, il deviendra peut-être un des systèmes privilégiés pour établir des relations plus profondes entre les Japonais et leurs hôtes. M. Tsuji Hirokuni, directeur de l'Office du tourisme japonais à Paris, reste optimiste. « *Notre hospitalité est célèbre*, rappelle-t-il. *Mais on nous reproche souvent de sourire en toutes circonstances et d'être réservés. C'est une défense parce que le Japonais ne sait pas comment réagir. Notre pays a été très longtemps fermé, vis-à-vis de l'étranger, et dans certaines régions celui-ci reste une curiosité. J'ai bon espoir, parce que mes compatriotes voyagent de plus en plus.* »

ALAIN FAUJAS.



POLITIQUE

L'extrême droite et son pouvoir d'intimidation

Par-delà les querelles politiques, un certain consensus sur les grandes orientations nationales existe au Japon, tout entier tourné vers la production. Le « modèle » nippon est cependant condamné, pour des raisons différentes, à l'extrême droite et à l'extrême gauche. L'Armée rouge a occupé à plusieurs reprises le devant de la scène internationale lors des attentats et des détournements d'avion organisés par ses membres. On connaît moins à l'étranger les activités et la composition des ligues ultra-nationalistes d'extrême droite, qu'évoque ci-dessous Robert Guillain.

L'HOMME au sabre nu, qui terrorise et qui tue pour une cause ou pour un clan, est un personnage classique de l'imagerie japonaise. Même en plein vingtième siècle, il a encore surgi dans l'histoire quand, dans les années 1920-1930, aube de l'âge militaire, on a vu se développer l'action des tueurs d'extrême droite au service d'un fascisme japonais naissant. Ces superpatriotes, comme on les appelait, appartenaient à des sociétés secrètes, généralement petites par leurs effectifs mais nombreuses dans les coulisses de la politique, qui eurent un rôle décisif par leurs complots et leurs assassinats, en poussant les gouvernements successifs et l'opinion publique elle-même vers le militarisme et la guerre.

Quand on parle des survivances actuelles du mouvement terroriste d'extrême droite, il faut bien voir à quel point la situation a changé par rapport à l'époque du Japon guerrier. L'armée n'a plus, dans la nation, qu'une place très secondaire et son influence est très faible dans la politique. Dans le Japon d'aujourd'hui, l'établissement militaire ne s'est pas reconstitué. Les nationalistes et radicaux d'extrême droite ont perdu aussi cette autre force qu'était jadis pour eux le soutien de l'opinion publique, quand celle-ci ne voyait comme solutions aux difficultés économiques et sociales d'un Japon trop peuplé que la conscription militaire et la conquête de l'Asie.

Les superpatriotes et leurs sociétés plus ou moins clandestines sont pourtant restés présents dans le paysage politique japonais. Le superpatriote de ce dernier quart de siècle est un personnage qui, pour une part, s'explique par une nostalgie du passé. Mais son engagement politique peut être motivé aussi par une protestation agissante contre le présent, contre le système et l'établissement, le parlementarisme décevant, la corruption, etc., protestation peu différente de celle qui, avec le marxisme en plus, anime l'action de l'extrême gauche.

Plutôt que d'une renaissance, on peut parler d'une continuation des organisations d'ultras, depuis le Japon militaire jusqu'au Japon démocratique. Celui-ci, au lendemain de la défaite, n'a jamais procédé à une épuration sérieuse, encore moins à une chasse aux anciens fascistes comme l'ont fait, dans une certaine mesure, l'Allemagne et l'Italie. Ceux qui furent pris et punis le furent par les occupants américains. Les autres surent se cacher et ne reparaître qu'après l'occupation, terminée en 1952. Mais ils étalent vieillis et discrédités, et les sociétés d'extrême droite qui, sous de nouveaux noms, ont reçu d'eux la flamme de leur chauvinisme ancien ne sont souvent que des reflets assez pâles de celles d'autrefois. Du moins, on y retrouve un certain nombre de caractéristiques du mouvement nationaliste et terroriste d'avant-guerre, comme une prolifération anarchique de groupuscules, une idéologie assez fumeuse, un constant appel à l'action violente, menée généralement par des individus isolés.

Manifestations contre la Chine

Les exploits mineurs des groupes de droite sont fréquents et irritants pour les autorités : manifestations contre la signature du traité de paix et d'amitié avec la Chine, pétitions écrites avec *le sang* — encore une tradition ancienne — pour telle ou telle revendication de la droite, meetings en faveur du réarmement, protestations contre le traité de non-prolifération nucléaire, complot pour faire sauter le journal libéral *Asahi*, meetings en faveur de Taiwan ou de la Corée du Sud.

La police n'a pas moins de six cents spécialistes affectés à la surveillance des milieux d'extrême droite. Au quartier général de la police métropolitaine à Tokyo, équivalent de notre préfecture de police, on estime qu'il existe environ 120 000 radicaux d'extrême droite, appartenant à six cents sociétés et groupements divers. C'est dire que beaucoup sont des groupuscules à effectifs très réduits, et beaucoup sont d'ailleurs considérés comme relativement inoffensifs. En revanche, on estime qu'une vingtaine de milliers de « droitistes » forment un noyau plus dur et mieux organisé, qu'il faut prendre au sérieux. Ils appartiennent à un : quarantaine de groupes principaux. Avec d'autres, moins importants, ils sont fédérés dans la principale association des superpatriotes d'aujourd'hui : c'est la Zenai Kaigi (abréviation pour Zen Nippon Aikokusha Dantai Kaigi, ou Congrès des associations de patriotes de tout le Japon). Une autre organisation assez puissante qui fédère de nombreux groupes d'extrême droite est la Seishikai (abréviation de Seinen Shiso Kenkyukai ou Association pour l'étude de la pensée de la jeunesse), qui publie un périodique, *Seinen Shiso*. Elle traverserait actuellement une crise, car son fondateur et son pourvoyeur de fonds n'est autre que le fameux ex-militariste compromis dans l'affaire Lockheed, Yoshio Kodama, grand manipulateur des fonds secrets politiques et corrupteur du milieu officiel.

Membres ou non de ces fédérations, les organisations d'extrême droite sont généralement, répétons-le, de petits gorupes, sans grandes relations entre eux, ou même rivaux et souvent en dispute. Nous citerons quelques-uns des plus connus : le Dai Nippon Seisan'o, ou Parti de la productivité du Grand Japon ; le Daitojuku, ou Ecole du Grand-Orient, et la Fuji Kadokai, ou Association poétique du Fuji, qui lui est associée ; le Dai Nippon Aikokuto de Bin Akao, déjà cité ; le Nippon Gakusei Domei, ou Ligue des étudiants japonais (de droite) ; le Dai Nippon Kosekai ou Parti monarchiste du Grand Japon; la Kikushu Seinen Domei ou Ligue de jeunesse du Chrysanthème.

Rappelons enfin le Tatenokai, ou Société du boucher, petite milice privée qu'avait fondée l'écrivain Yukio Mishima, et qui ne survécut pas à son retentissant suicide.

Le tableau du milieu extrémiste de droite demande à être complété par la mention des relations qu'il entretient avec un certain nombre de forces réactionnaires ou « droitistes » dans le pays. La première est le « milieu » tout court, c'est-à-dire le monde des gangs et des gangsters que l'on appelle en japonais les « yakuza ».

Les gangs japonais sont généralement bâtis sur une structure, des relations personnelles et une « morale » de type tout à fait féodal, imbues d'autoritarisme. Leur influence politique, souvent importante au niveau de la vie locale et provinciale, s'exerce tout naturellement en faveur de la droite la plus conservatrice, à laquelle ils se targuent d'apporter un bon contingent de votes au moment des élections. Yakuza et super-patriotes entretiennent donc des rapports étroits et ont des intelligences jusque dans le milieu politique officiel, dans le parti conservateur. Le principal personnage de l'affaire Lockheed, M. Yoshio Kodama, a dû sa fortune au fait qu'il était installé au point de rencontre de l'extrême droite, de la politique ou de ses coulisses, et enfin des gangs, que, par ses subventions, il tenait sous sa dépendance.

A la lisière du milieu extrémiste, on peut encore faire figurer les sociétés privées de garde ou de police, souvent engagées, par exemple, dans les échauffourées contre les grévistes ou des manifestants de gauche, et encore certaines associations d'anciens combattants, comme celle des anciens parachutistes du temps de guerre. Enfin, tout le milieu d'extrême droite est en relation active avec certaines organisations à tendances fascistes, sous le couvert de la lutte anticommuniste, comme la Kokusai Shokyo Rengo ou Ligue mondiale anticommuniste, animée par l'homme d'affaires Ryochi Sasagawa, ancien criminel de guerre, et proche de l'« Eglise » coréenne du fameux « révérend » Moon Son Myong.

L'ambition des groupes d'extrême droite est de retrouver dans la nation l'influence qu'ils ont exercée au début du règne actuel, dit règne de Showa, ou sous le règne de Taisho qui le précéda. Ils sont restés, en fait, bien loin de pouvoir atteindre leur objectif. Aux facteurs dont nous avons parlé déjà — perte du soutien de l'armée, hostilité générale d'une opinion qui se souvient du passé — se sont ajoutées, pour entraver leur action, leurs rivalités et leurs querelles, qui sont constantes.

Des batailles perdues

On peut dire que toutes les batailles livrées par l'extrême droite depuis 1945 ont été jusqu'ici des batailles perdues. Citons les principales : action en faveur du réarmement et de la conscription, campagnes pour que l'Etat subventionne de nouveau la religion shintoïste, opposition à la reconnaissance de la Chine communiste, pétitions pour l'adoption d'une nouvelle Constitution, opposition au traité de non-prolifération nucléaire. Le sens démocratique et la sagesse politique des Japonais ont fait qu'ils sont restés complètement sourds, sur tous ces sujets, aux appels des agitateurs réactionnaires. Cela ne veut pas dire, cependant, qu'ils considèrent ceux-ci comme quantité négligeable. Certains faits sont là pour leur inspirer vigilance et méfiance.

En février 1961, une revue mensuelle bien connue, le *Chuo Koron*, ou « Revue centrale », d'un gauchisme très modéré, publiait le récit imaginaire, sous la plume d'un jeune auteur, d'un assassinat de la famille impériale japonaise au cours d'une révolution de gauche.

Pour les droitistes, cette publication représentait un crime de lèse-majesté envers l'empereur. Des hommes de main saccagèrent les locaux de la revue, tandis que des tueurs, envahissant le logis du président-directeur pour l'abattre, tuaient sa servante en la prenant pour sa femme.

Du point de vue de ses auteurs, l'opération ne fut pas sans bénéfices. Depuis ce moment-là, la presse japonaise à peu près tout entière s'est retenue de publier quoi que ce soit qui puisse paraître une attaque contre le système impérial ou une atteinte au prestige de l'empereur Hirohito. L'extrême droite s'est instaurée gardienne et justicière pour le respect dû au souverain et a réussi indirectement à ressusciter la notion de lèse-majesté. Elle agit de même sur d'autres sujets encore. Elle soutient, par exemple, avec une virulente ardeur, la revendication du Japon sur les îles Kouriles du Sud, occupées par les Russes depuis 1945.

En définitive, l'extrême droite n'est donc pas sans influence sur la politique japonaise. Elle est d'abord une « nuisance » souvent irritante. Elle a de plus un certain pouvoir d'intimidation. La menace toujours présente de ses méthodes d'assassinat lui donne sur certains terrains une sorte de veto. On peut penser que, en cas de glissement éventuel du Japon vers l'extrême gauche et le communisme — hypothèse actuellement improbable, — il y aurait un moment où, pour l'extrême droite, les limites à ne pas laisser franchir seraient atteintes, et du sang coulerait dans l'arène politique.

ROBERT GUILLAIN.

BIBLIOGRAPHIE

La nouvelle japonologie

AU départ, c'était un peu une gageure. Pourtant, en trois ans, l'encyclopédie permanente sur le Japon, éditée par les Publications orientalistes de France (P.O.F.) (1), a tenu ses promesses : six cents pages de textes en six volumes qui rassemblent des articles allant des monographies aux descriptions générales, toujours clairement présentés, s'adressant aussi bien aux spécialistes qu'à un public plus large qui souhaite simplement s'informer des réalités japonaises passées et contemporaines. Une initiative dans ce dernier domaine qui tend à remédier à une lacune certaine.

C'est dans le même esprit que le centre d'études et de documentation sur le Japon contemporain de l'école des hautes études en sciences sociales (2) publie, *trimestriellement depuis plus* de deux ans, des fascicules consacrés aux problèmes politiques et économiques actuels du Japon. Ils sont composés à partir des contributions des chercheurs aux séminaires qui ont lieu dans le cadre du groupe.

L'encyclopédie permanente des P.O.F. fait aussi appel, pour la rédaction de ses articles, à des chercheurs ou à des spécialistes du Japon. Tous les articles sont classifiés pour permettre la mise à jour et l'approvisionnement de chaque thème. Ces publications, tant celles de P.O.F. que du groupe d'études sur le Japon contemporain, qui sont de bonne tenue scientifique, tendent à sortir la japonologie du passéisme et de l'ésotérisme où elle s'est trop longtemps enfermée.

Rendre le Japon plus proche

Rendre le Japon plus proche et plus contemporain à nos préoccupations, c'est aussi la démarche, en cavalier seul ou presque, de Maurice Coyaud qui vient de créer l'association Poésie, analyse et folklore (P.A.F.) (3). Ce n'est pas ce qui passe généralement pour la réalité — l'économie, la politique, l'histoire — qu'il convie à découvrir, mais l'expérience quotidienne de la vie dans l'imaginaire d'un peuple, tel qu'il s'exprime dans sa littérature, sa poésie, ses fêtes. L'objectif de l'association P.A.F., qui édite à compte d'auteur et ne borne pas ses activités au Japon, est d'illustrer la complicité qui se noue entre l'ethnographe et la culture qu'il décrit.

Il serait vain, comme le feront sans doute certains, de reprocher à Maurice Coyaud d'avoir *« mal compris »* : il a aimé, et pour cela il découvre au lecteur une autre part du réel. On doit notamment à Maurice Coyaud *« 180 contes populaires du Japon »* (éditions Maisonneuve, 1975). — Ph. P.

(1) Publications orientalistes de France, 4, rue de Lille, 75007 Paris.
(2) Groupe d'études et de documentation sur le Japon contemporain, Maison des sciences de l'homme, 56, boulevard Raspail, 75007 Paris.
(3) Poésie, analyse et folklore, 36, avenue de Wagram, 75008 Paris.

voir d'intimidation

japonologie

SOCIÉTÉ

Des mouvements féminins sans féminisme

DU 11 au 13 décembre, un colloque international organisé par l'Association japonaise pour l'éducation permanente (Shogai Kyoiku Center) a eu lieu à Paris. Au cours de ces journées, placées sous l'égide de la délégation japonaise à l'UNESCO, des représentantes de sept pays européens traitèrent de problèmes internationaux et en particulier de *« la recherche d'un moyen de coexistence pacifique entre les hommes »*.

Cette association n'est que l'un des nombreux groupements féminins qui ont proliféré au Japon depuis un siècle. A l'origine, ils furent profondément motivés politiquement. Quels objectifs sont les leurs de nos jours ?

Il est certain que les femmes japonaises eurent à lutter violemment pour acquérir leurs droits de citoyennes. Les premiers signes de revendication eurent lieu dès 1878, dix ans à peine après la restauration de Meiji qui ouvrit le Japon à l'Occident. Dès lors, divers mouvements d'émancipation visèrent à faire passer la femme du stade de la soumission totale à celui de la responsabilité. Les militantes, soutenues par le premier parti politique ouvrier, le parti social-démocrate fondé en 1901, dénonçaient le mariage traditionnel sans consentement de l'épouse, la polygamie et la prostitution, réclamaient l'égalité entre les deux sexes, l'égalité sociale, la participation à la vie politique, le suffrage universel, l'enseignement national et gratuit, etc. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les femmes japonaises ne cessèrent de lutter pour faire reconnaître leurs droits et obtinrent quelques concessions. Les thèses des dirigeantes, femmes éclairées de la classe sociale supérieure, en contact avec l'étranger, trouvaient un large écho parmi les travailleuses, paysannes ou ouvrières, dont les conditions de travail et d'existence étaient particulièrement déplorables. La guerre fut une période de trêve pour les activités des mouvements féminins, qui retrouvèrent toute leur vigueur dès 1945.

Si le général Mac Arthur est souvent considéré comme le libérateur des femmes japonaises, c'est qu'il leur accorda le droit de vote en décembre de la même année. Elles l'utiliseront largement lors des élections d'avril 1946 (67 % de votantes, 39 élues à la Diète). De 1945 à 1950, une suite de lois abolit toute discrimination entre les sexes : égalité politique, sociale, civile ; égalité devant l'éducation, le travail (avec quelques faveurs à l'égard du sexe faible, qui subsistent encore de nos jours et sont d'ailleurs remises en question : interdiction du travail de nuit, jours de congé menstruel, etc.). Les Japonaises venaient de tout gagner. Encore fallait-il qu'elles usent avec intelligence de leurs droits et de leur liberté fraîchement acquis.

« Gardiennes de la paix »

Le combat politique allait se teinter de pacifisme : en effet, le 10 avril 1948, le général Mac Arthur s'adressait aux Japonaises et leur confiait le rôle de gardiennes de la paix. De nouvelles organisations allaient fleurir à travers tout le pays, dont le slogan général était *« non à la guerre »*, et les activités tous azimuts, grèves, manifestations, réunions, se succédaient, réclamant tout à la fois dans un vaste élan l'égalité politique, sociale et civique.

Or si la société féodale avait été abolie dans les textes, il n'en demeure pas moins que les suffragettes japonaises, malgré les succès remportés, n'empiétaient que fort peu sur les domaines consacrés des hommes. Le nombre de femmes élues à la Diète alla toujours en décroissant, et elles ne sont que sept actuellement. Leurs efforts allaient désormais se porter sur le domaine où elles sont reines : les produits de consommation. L'Association des ménagères (Shufuren) allait mener campagne sur campagne, organiser manifestations et protestations pour améliorer la qualité de la vie. Les Japonaises furent certainement les premières consommatrices au monde à défiler pour réclamer, à grand renfort de folklore, l'amélioration de la qualité des allumettes ou du fil, ou pour protester contre l'augmentation du prix du riz ou des transports en commun. Ces mouvements, qui ont le soutien de l'ensemble de la population féminine, jouent un rôle déterminant. Plus que partout ailleurs, les candidats masculins aux élections prennent soin de promettre satisfaction à des millions d'électrices si disponibles.

A l'heure de la prospérité économique, que désirent les Japonaises ? Il existe à ce jour, sans parler des syndicats, trois cent une associations, unions, organisations (trente-cinq mille six cents centres dans tout le pays), qui regroupent 9 millions 399 000 membres, soit 23,1 % de l'électorat féminin (1977). Elles peuvent être divisées en deux catégories. D'une part, les mouvements organisés en fédération nationale ou régionale au nombre de vingt-sept, soutenus par le gouvernement, telles l'Association des ménagères, l'Association des veuves ou la Fédération nationale des associations de mères de famille pour la sécurité routière, etc. D'autre part, des groupements autonomes, qui se sont créés autour d'un intérêt commun (but ou appartenance), que ce soit l'Association des femmes célibataires, l'Union des groupements des femmes catholiques du Japon ou le Centre pour l'éducation permanente, etc., qui possèdent également un réseau structuré à l'échelle nationale. En outre, quarante et une associations ont participé à l'assemblée générale japonaise pour l'Année de la femme pour laquelle le gouvernement leur a offert un Centre national pour l'éducation des femmes, d'un coût d'environ 140 millions de francs.

Une soif d'instruction

Bien sûr, l'égalité des salaires et des chances d'emploi, la réinsertion dans la vie active, la sécurité sociale, restent les chevaux de bataille de ces militantes, mais plus que tout, l'heure semble être à la participation des femmes dans la vie sociale et politique, à l'élévation du niveau culturel et à l'éducation permanente.

Les femmes japonaises émancipées, qui baignent dans le confort matériel (à l'exception toutefois des conditions de logement, problème insoluble, semble-t-il), plus proches spirituellement et socialement de leurs voisines asiatiques que de nous, savent qu'elles ne peuvent opérer de révolution sociale sans le consentement et le concours des hommes (qui ne sont pas encore déterminés à les leur donner) et veulent tout d'abord s'instruire, savoir, connaître et comprendre. C'est pourquoi elles parcourent le monde avec le sourire de l'amitié et de gros moyens financiers pour écouter, débattre, échanger, comparer et réfléchir... Elles savent que ce qui vaut en Europe ou aux Etats-Unis n'a plus cours au Japon puisque les valeurs traditionnelles n'ont pas de racines communes avec les nôtres, mais elles se renseignent, à grand renfort de colloques, conférences, débats, voyages d'études sur les méthodes que les Occidentales ont utilisées pour parvenir à leur fins, envisageant de les adapter à leur pays.

Préparent-elles une révolution comme le leur conseillait récemment Françoise Sagan ? Veulent-elles vraiment travailler et participer à la vie active de leur pays ? Très féminines et fières de leur rôle de mère (à 80 %) et d'épouse (à 20 %), ne préféreront-elles pas continuer à régner en maître sur leur foyer ?

GENEVIÈVE POLAK.

Le dur métier d'écolier nippon

QU'IL s'agisse du mémorial d'Hiroshima ou des temples de Kyoto, il est impossible de visiter un lieu public au Japon sans être entouré de centaines d'élèves agglutinés autour du maître, qui poursuit son enseignement sur le terrain. Elèves *« modèles »* obéissant au sifflet, tous identiques dans l'uniforme obligatoire, caressés du regard par les touristes adultes que rassure cette démonstration de la permanence des traditions.

L'essor économique du Japon tient au développement des *« industries d'intelligence »*, celles qui demandent des techniciens hautement qualifiés. L'école et l'université sont, selon le mot utilisé par les Japonais, les *« ascenseurs »* qui permettent d'accéder aux grandes entreprises, à l'appartenance desquelles chacun aspire, sachant le prix d'une telle *« carte de visite »* dans une société où tant d'hommes se définissent par référence à leur employeur.

L'enseignement, essentiellement utilitaire, est donc l'une des *« industries »* les plus actives du Japon, avec un large secteur laissé à l'entreprise privée. Les enseignants et les agents administratifs qui travaillent dans cette branche représentent environ 3 % de la population active. Plus de 6 % du PNB sont consacrés à l'éducation. Près du quart (23 %) de l'ensemble de la population étudie, du jardin d'enfants à l'université. L'enseignement primaire est obligatoire pendant neuf ans. Quatre enfants sur cinq accèdent à l'enseignement supérieur.

Le passage du secondaire au supérieur — dont les filles constituent à peine plus de 20 % des effectifs — est une épreuve si redoutable qu'on s'y prépare de plus en plus méthodiquement et de plus en plus tôt. Pour augmenter les chances de succès de leurs enfants, les parents, en nombre croissant, paient des frais de scolarité dans les *« juku »*, écoles privées qui dispensent un enseignement complémentaire au prix fort. On pourrait comparer les *« juku »* aux « boîtes à bachot » si elles ne recrutaient pas dès le plus jeune âge : 27 % des jeunes inscrits dans les jardins d'enfants, 60 % des élèves des écoles primaires, et un lycéen sur deux fréquente le *« juku »*. Ces cours de rattrapage ont lieu après la classe, le soir, ou pendant les week-ends.

Suicides d'enfants

Ce système d'éducation est peut-être à l'origine des suicides d'enfants, dont le nombre augmente de façon inquiétante au Japon selon les autorités de police. Au cours du premier semestre de cette année, on a enregistré quatre cent cinquante-trois suicides de mineurs. Ces suicides se sont multipliés en septembre lors de la rentrée des classes. La presse a évoqué plusieurs de ces drames : une fillette s'est jetée dans le vide parce qu'elle n'avait pas bien fait ses devoirs de vacances ; un garçon s'est pendu parce qu'il n'était plus aussi bien noté que l'année précédente.

Un professeur de médecine japonais a déclaré que le nombre d'enfants soignés pour des ulcères à l'estomac allait croissant. Il attribue cela à l'anxiété de ses jeunes patients pendant les périodes d'examen. Commentant ces déclarations, le *Japan Times* a estimé qu'elles *« montraient de façon dramatique que les enfants japonais mènent une vie contraire aux lois de l'espèce et de la nature à cause d'un système d'éducation inadapté »*.

J. G.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Berceau de la culture japonaise

Le Kansai à la reconquête de son ancienne suprématie

IL ne se passe pas un mois sans qu'aient lieu dans la deuxième ville du Japon des séminaires ou des conférences dont le thème est la renaissance du Kansai, la région d'Osaka, comme grand centre économique. Cette région, appelée aussi Kinki, qui comprend, outre Osaka, le port de Kobé, l'ancienne capitale, Kyoto, et quatre autres préfectures, fut le berceau de la culture du Japon. Ce fut aussi, Osaka en particulier, son pôle économique et commercial le plus actif. Cette suprématie, le Kansai la perdit peu à peu au profit du Kanto, la région de Tokyo.

En 1650, Osaka comptait déjà trois cent mille habitants. Prospère ville marchande, construite sur des canaux, elle connut un développement remarquable au dix-septième et au dix-neuvième siècle. Elle avait alors le surnom de *« cuisine »* du Japon : elle était en effet le centre financier et commercial du pays. La classe marchande, et, surtout, les « dix grands changeurs », qui furent à l'origine des *« dynasties »* commerciales dont les noms scandent toujours la croissance japonaise, profitèrent de l'endettement des samouraïs pour asseoir leur indépendance.

Les activités de cette bourgeoisie d'affaires allaient de pair avec un essor culturel : il se développa à Osaka des arts différents de ceux de la cour d'Edo (théâtre de marionnettes, estampes), qui constituent aujourd'hui une bonne partie de la tradition nippone. C'est à Osaka en particulier que travailla Chikamatsu (1653(?)-1724), qui passe pour le plus grand dramaturge national. Si la ville dut céder le pas à Edo au dix-huitième siècle, après ce que l'on a pu nommer le siècle d'Osaka (1650-1750), elle recouvra sa place après l'ouverture du pays au commerce international, en 1858, et joua un rôle capital dans l'industrialisation du Japon à partir de l'ère des Meiji (1868).

Un parent pauvre

Pourtant, depuis la seconde guerre mondiale, et bien qu'en termes de production par tête d'habitant, Osaka dépasse Tokyo, le Kansai est devenu une sorte de parent pauvre. La part de la région dans le P.N.B. du pays n'est plus que de 20 % alors qu'elle était encore de 25 % il y a quinze ans. Toutes les activités se sont concentrées dans la capitale, où ont été transférés les sièges des grands groupes. *« Ce phénomène est dû essentiellement à un approfondissement des liens entre le monde des affaires et celui de la politique »*, explique M. Hyuga, président de la Fédération économique du Kansai, qui dirige également Sumitomo Metal.

« Il n'y a pas de problèmes économiques particuliers au Kansai, poursuit-il. *Simplement, la région ayant une forte concentration d'industries, textiles, sidérurgiques, chimiques, qui connaissent des difficultés dans tout le Japon, on a l'impression que le Kansai est plus atteint. L'aide gouvernementale est certes souhaitable, mais c'est avant tout aux habitants du Kansai de trouver de nouvelles voies. »*

Dans le contexte de la stagnation de l'activité économique au Japon, due à l'appréciation du yen qui a provoqué une chute du volume des exportations que n'a pas compensée la demande intérieure, le Kansai cherche à réagir avec cet esprit pionnier qui caractérise ses capitaines d'industrie (c'est, en effet, dans cette région que sont nées des innovations telles que les maisons préfabriquées, les aliments instantanés, les émissions de télévision par câble).

Un récent rapport, établi après un an d'enquête par des organisations privées et gouvernementales, souligne les priorités pour le développement du Kansai :

1) Création d'un institut de recherche qui orienterait l'expansion industrielle de la région ;

2) Promotion des activités internationales et notamment du commerce avec la Chine et le reste de l'Asie ;

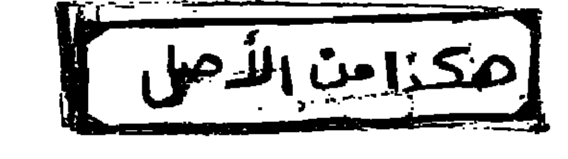
3) Efforts pour faire du Kansai un centre d'échange régional en profitant de sa situation géographique centrale dans l'archipel : liaison rapide avec l'île du Shikoku dans la mer Intérieure ; construction d'un nouvel aéroport international dans la baie.

Ces projets ont été étudiés avec minutie, notamment celui de l'aéroport qui, apparemment, ne devrait pas créer autant de problèmes que celui de Narita près de Tokyo, mal conçu dès l'origine. A Osaka des expériences concernant notamment le bruit sont faites avec un grand soin.

Les habitants du Kansai sont des pragmatiques, des matérialistes qui connaissent la valeur de l'argent, dit-on. « *A Tokyo,* dit une personnalité d'Osaka, *on va dans tel restaurant parce qu'il est à la mode, à Osaka, parce qu'il est bon, quel que soit le cadre, nous ne sommes ni idéalistes, ni snobs ! »*

En fait, le Kansai, comme le souligne M. Hyuga, *« cherche moins à réunir les conditions d'une expansion quantitative pour concurrencer Tokyo et sa région qu'à définir des orientations répondant aux besoins actuels »*, en d'autres termes à remédier aux maux qu'a engendrés un développement accéléré, et dont Tokyo souffre davantage sans doute qu'Osaka. Tout le problème est de savoir si les Japonais sont désormais prêts à penser à long terme.

PHILIPPE PONS.



Dialogue avec

Les réponses

Comme certains d'entre vous s'en souviennent, un organisme d'enquêtes d'opinion publique a récemment effectué une série d'interviews à Paris. Il s'agissait de déterminer les questions que les lecteurs du *Monde* se posent sur le Japon. Trois experts japonais ont été chargés de répondre aux plus représentatives : M. Hiroshi Kato, professeur d'économie à l'université Keio ; M. Ryuichiro Hosokawa, éditorialiste politique et ancien rédacteur en chef du journal *Mainichi ;* et M. Katsuya Fujita, éditorialiste économique, ancien rédacteur en chef de la revue *Tooyoo Keizai.*

Les femmes aussi ?

● Quel est le rôle de la femme au Japon ? Quelles possibilités d'éducation lui sont-elles offertes et dans quelle mesure est-elle insérée au monde du travail et à la vie sociale ?

Mlle M. COCHET,
chargée d'études
(Paris).

— Les possibilités d'éducation et le contenu de la scolarité sont identiques pour les deux sexes. Les jeunes Japonaises entrent en classe à six ou sept ans. La scolarité obligatoire dure neuf ans.

Celles qui désirent continuer leurs études suivent la filière du deuxième cycle, qui s'étend sur trois ans. A ce stade de l'enseignement, les universités s'ouvrent aux jeunes Japonaises. Celles-ci ont le choix entre un cycle long de quatre ans et un autre court (*junior college*) de deux ans.

En 1976, on notait que 93 % des jeunes filles entraient en secondaire et 35% entamaient des études supérieures alors que la proportion chez les garçons était légèrement inférieure et se répartissait de la manière suivante : 91 % et 34 %.

Aujourd'hui, quelque 48 % des femmes de plus de quinze ans occupent un emploi ; elles représentent environ 37 % de la main-d'œuvre totale. Malheureusement, ce gonflement des effectifs féminins ne s'est pas encore accompagné d'une amélioration de la qualité des emplois qu'elles occupent.

L'âge du mariage se situe pour la femme en moyenne à vingt-quatre ans. Les statistiques prouvent qu'elle est mère de deux enfants à vingt-neuf ans.

La famille est le domaine de la femme japonaise. La mère de famille a une position d'autant plus forte que c'est elle, bien souvent, qui tient les cordons de la bourse. D'après une enquête, c'est le cas dans 97,3 % des ménages urbains et dans 66 % des ménages ruraux.

Les feuilletons de télévision qui prennent pour cadre la cellule familiale montrent le mari rentrant tard après une soirée d'affaires ; il remet la totalité de son salaire à son épouse, qui lui accorde alors son argent de poche.

La division du travail entre l'homme, chargé d'assurer la subsistance du foyer, et la femme, qui gère le budget familial, prend soin des enfants et les éduque..., assure à cette dernière la puissance et la sécurité à l'intérieur de la cellule familiale.

Cette répartition des tâches se complique bien sûr lorsque la femme occupe un emploi. Et cette situation tend à se développer d'une manière croissante du fait que, de plus, les femmes prennent des responsabilités dans les affaires sociales et politiques. C'est une évolution significative de la société japonaise.

Leur vocation à l'éducation des enfants a amené les femmes à participer en premier lieu à la vie des associations de parents et d'enseignants. Ces associations leur ont permis de faire leurs premiers pas dans des activités de groupe extra-familiales.

De plus en plus les femmes prennent de l'influence dans les mouvements de consommateurs et les groupes d'actions civiques dont elles deviennent les animatrices.

Leur influence se fait aussi sentir dans les milieux politiques. Plus souvent que les hommes, elles exercent leur droit de vote ; leur poids électoral a été déterminant dans plusieurs élections. Certaines sont candidates à des charges électives. Actuellement, quinze femmes siègent au Sénat sur deux cent cinquante élus ; et sept sur cinq cent deux à la Chambre des députés.

Ainsi les Japonaises se trouvent prises dans les remous d'une société en voie de modernisation accélérée. Dans le domaine tant politique que professionnel ou économique, elles ont fait des progrès considérables.

Des grandes villes encore tranquilles

● L'afflux de la population dans les grandes villes n'a-t-il pas entraîné un accroissement de la délinquance ? On entend dire que, à la différence de New-York, il est possible de se promener seul à Tokyo sans se faire attaquer. Qu'en est-il ?

M. P. BOREL,
étudiant
(Saint-Cloud.)

— La sécurité est satisfaisante non seulement à Tokyo, mais à Osaka, Nagoya, Fukuoka, Sapporo ou dans toute autre grande ville. On ne court guère de risque de se faire attaquer, même en s'y promenant seul la nuit. La proportion des délits recensés pour 100 000 habitants par la police entre 1974 et 1975 est restée stable, passant de 1 098 à 1 101, alors qu'en France, pour la même période, elle passait de 3 499 à 3 633.

Entre 1960 et 1975, les homicides, viols, vols simples et vols à main armée ont tous diminué alors qu'ils augmentaient notamment en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale. Il semble que la sécurité qui règne au Japon permette de vivre en toute quiétude.

Enfin, en 1975, le taux d'arrestations des auteurs d'homicides et de vols à main armée atteignait respectivement 96,5 % et 79,7 %.

★ Source : *Livre blanc sur la criminalité 1977.*

La pollution recule

● La pollution constitue au Japon, d'après ce que j'ai entendu dire, l'un des problèmes les plus graves. Quelles sont les mesures prises pour résoudre ce problème ?

M. B. CHARPENTIER,
ingénieur
(Paris).

— Le gouvernement constitué par M. Ikeda en juillet 1960 a mis en œuvre une politique de croissance et du doublement des revenus. L'importation massive de pétrole acheté à bas prix a rendu possible l'expansion économique du pays. Cet essor de notre économie, basé sur la formule importation de matières premières/transformation/exportation, a entraîné parallèlement le développement de toutes les entreprises et l'accroissement des revenus.

Ce bond en avant de notre économie a eu des répercussions sur le plan national dans un domaine jusqu'alors négligé : l'«écologie». En effet, des nuisances sont apparues et ont créé des tensions entre la population d'une part, les entreprises, les pouvoirs publics et les collectivités locales, d'autre part.

Les cheminées de tel ou tel complexe industriel, instrument d'un accroissement de la production, devenaient aussi une source de pollution atmosphérique. L'asthme de Yokkaichi, la maladie de Minamata causée par des effluents liquides, sont devenus tristement célèbres dans le monde.

Il n'en fallait pas plus pour que les citoyens regroupés en associations s'élèvent avec véhémence contre la pollution multiforme :

— Dégradation du milieu aérien et aquatique

— Odeurs nauséabondes ;

— Bruits et vibrations...

Pour répondre à ces préoccupations de la population, le Parlement a pris diverses dispositions qui sont à l'origine de la mise en œuvre d'une politique de lutte contre les nuisances.

A la loi d'orientation contre la pollution, se sont ajoutées des lois sectorielles sur la prévention de la pollution atmosphérique ou aquatique et des odeurs nauséabondes et sur la réglementation des bruits et des vibrations.

Plusieurs administrations, comme l'Agence de l'environnement, et aussi les services de lutte antipollution départementaux et municipaux sont chargés de veiller à leurs strictes explications.

Un exemple ?

Pour lutter contre le bruit dû aux avions, des dispositions ont été prises visant à une réduction du bruit à la source même. Une meilleure conception des aéroports a été étudiée et des aménagements ont été effectués dans les zones situées sur leur pourtour. Si le bruit vient à dépasser le seuil supportable par les riverains, l'Etat subventionne l'insonorisation de l'ensemble des pièces de la maison.

C'est la pollution chimique qui se trouve à présent au banc des accusés. Il est indéniable que l'expansion de l'industrie chimique nous a rendu la vie beaucoup plus commode. Mais, lorsque l'on s'est aperçu que des substances telles que les P.C.B. (polychlorure de biphényle) et les métaux lourds contaminaient la nature en détraquant la biosphère et donc en compromettant la santé et la vie humaines, on a commencé à se préoccuper de l'innocuité des substances chimiques d'usage quotidien. Avant tout autre pays, le Japon a adopté un dispositif de contrôle et de surveillance chargé de veiller à l'innocuité des produits chimiques.

Une comparaison de la pollution atmosphérique entre Tokyo et Paris par la dioxyde de soufre et le monoxyde de carbone prouve que ces mesures ont déjà porté leurs fruits.

La teneur de l'air en dioxyde de soufre était en 1960 à Tokyo de 0,063 p.p.m. et à Paris de 0,044 p.p.m. En 1970, on enregistre dans les deux capitales une diminution ; celle-ci est plus importante à Tokyo : 0,027 p.p.m. contre 0,037 p.p.m. à Paris.

Au sujet du monoxyde de carbone, la différence est plus frappante : en 1960, 5 p.p.m. à Tokyo pour 24,4 p.p.m. à Paris, en 1970, 1,7 p.p.m. à Tokyo pour 13 p.p.m. à Paris.

Les sommes affectées à la prévention des nuisances ont représenté en 1975 respectivement 1,4 % du produit national brut et 8,7 % de l'ensemble des investissements productifs du secteur privé. *(Livre blanc sur l'environnement 1977.)*

Les Japonais ne pensent-ils qu'à travailler ?

● Les Japonais semblent ne penser qu'à travailler. On les cite en exemple pour leur conscience professionnelle.
Comment les Japonais eux-mêmes envisagent-ils le travail et les loisirs ?

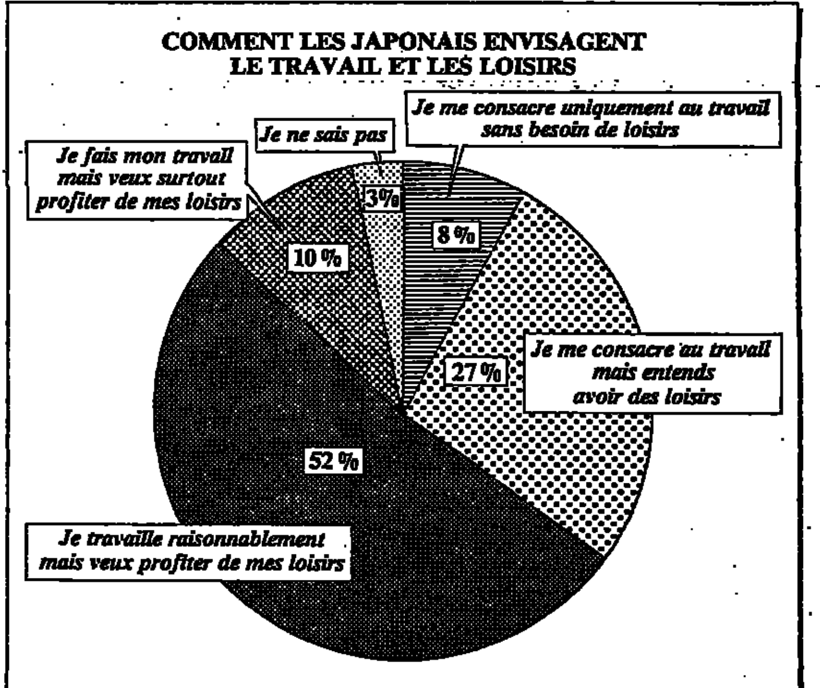
M. C. ROBINET,
professeur,
(Paris).

— Devant importer 99,8% de son pétrole et 99,6 % de son minerai de fer, le Japon est pratiquement dépourvu de ressources naturelles. Ce petit pays — le territoire couvre à peine 370 000 kilomètres carrés pour une population qui dépasse les 100 millions d'habitants, soit une densité de 291 personnes au kilomètre carré (1) — désavantagé par la nature s'est hissé au rang de puissance économique, ce qui intrigue tout observateur étranger.

Territoire exigu, absence de richesses naturelles, on peut affirmer qu'une seule formule s'imposait au Japon pour vivre : importer les matières premières, les faire transformer par les industries locales pour les exporter et permettre ainsi d'importer de nouveau. En d'autres termes, cette économie fondée sur l'industrialisation et le commerce extérieur n'a pu exister qu'en raison d'une main-d'œuvre diligente et de qualité. La force du Japon réside donc dans son capital humain.

La conscience professionnelle est la qualité fondamentale de cette main-d'œuvre qui, par l'intermédiaire du jeu de la concurrence, a permis la fabrication de produits pouvant soutenir la comparaison sur le marché international. Pourtant, la manière dont le salarié japonais, artisan de cette expansion, envisage le travail et les loisirs connaît aujourd'hui une évolution. Plus que par le passé, il attache de l'importance à son temps de loisirs.

Une enquête menée sur le sujet en octobre 1976 par le service d'information du bureau du premier ministre a donné les précisions suivantes :



(Enquête effectuée par le Service d'Information du Bureau du Premier Ministre, oct. 1976.)

On assiste aujourd'hui au Japon à la naissance d'une nouvelle activité, celle des loisirs. Pour répondre au besoin de la population, la mise en place de structures hôtelières et touristiques s'opère à un rythme accéléré. D'autre part, la semaine de cinq jours qui commence à se généraliser, en particulier dans les grandes entreprises, avive l'intérêt de la population à utiliser différemment son temps libre.

Le week-end voit affluer les familles dans les zones touristiques situées près des grandes villes, à telle enseigne que pendant la belle saison, au printemps ou à l'automne, il est indispensable de faire ses réservations longtemps à l'avance car les hôtels sont alors débordés. Pourtant, contrairement à la France, les longues vacances de quatre ou cinq semaines sont encore inconnues.

(1) La densité en France est de 95 habitants au kilomètre carré. (Environ 50 millions de personnes vivant sur 550 000 kilomètres carrés.)

Un marché ouvert

● Le marché japonais est-il fermé aux pays étrangers ?

M. G. RAYNARD,
directeur financier
(Paris).

— Le Japon a fait des efforts constants pour la libération des importations depuis 1963 en réduisant à 27 le nombre des produits faisant l'objet d'une restriction quantitative. Ce chiffre, comparé à celui atteint par la France (46), le Royaume-Uni (25), montre que le marché japonais n'est pas fermé.

Entre 1974 et 1976, les importations annuelles moyennes du Japon se sont élevées à 61,6 milliards de dollars. Ce montant est le troisième du monde libre après celui atteint par les Etats-Unis (113,7 milliards de dollars) et l'Allemagne fédérale (77,6 milliards de dollars) et il ne peut être considéré comme faible.

En 1976, 45 % des importations du Japon, non compris le pétrole, n'étaient astreintes à aucun droit de douane. Le tarif pondéré moyen en 1976 pour les produits industriels était de 7,1 %, donc inférieur à ceux des Etats-Unis (7,5 %) et de la Communauté (10,1 %).

En mars 1978, le Japon a décidé unilatéralement d'abaisser les tarifs douaniers de 124 produits par anticipation sur les résultats des N.C.M., et notamment de supprimer les droits sur les automobiles.

Le Japon fait tous ses efforts dans le domaine non tarifaire pour faciliter l'importation. En voici quelques exemples récents :

— Simplification du système d'homologation des automobiles importées. Pour l'importation des automobiles étrangères, acceptation des données techniques préparées par des instituts publics étrangers de contrôle, en ce qui concerne d'importantes données quantifiables, et envoi à l'étranger d'inspecteurs japonais pour l'examen des données non quantifiables ;

— Report à 1981 des normes antipollution pour les automobiles étrangères ;

— Acceptation d'une partie importante des tests précliniques effectués à l'étranger sur les produits pharmaceutiques ;

— Simplification des procédures d'importation des moteurs Diesel marins ;

— Accroissement du nombre des détaillants autorisés à vendre des tabacs étrangers ;

— Solution du problème de la quarantaine pour les cerises américaines ;

— Simplification et libéralisation du système du contrôle de l'échange monétaire.

ue ave le Japon

Les répons à vos questions

La recherche scientifique : un effort d'originalité

● Pendant longtemps les Japonais ont eu une réputation de copieurs. Cette image est-elle erronée ?

Où en est la recherche scientifique et technique ?

Dans quels domaines, selon quelles modalités de financement et suivant quelles structures la recherche est-elle organisée ?

M. B. NOEL, *ingénieur (Paris).*

— Plus personne n'affirme aujourd'hui sérieusement que les Japonais copient les idées des autres. Une journée d'études organisée par l'Association nationale de la recherche technique à Paris a montré que, en matière de recherche, de développement et, plus généralement, d'attitude en face de l'innovation, le Japon n'a rien à envier aux autres pays. Un article paru dans *le Monde* du 7 juin 1978 rendant compte de cette journée d'études démontre que la réputation de copieurs des Japonais doit figurer au bêtisier des idées reçues.

Dans l'ensemble, les dépenses affectées à la recherche sont en constante progression. Pendant l'exercice 1976 elles se sont élevées à 3 320 milliards de yens (1), soit une augmentation de 12 % par rapport à l'exercice 1975 (2 974 milliards de yens). Le taux d'accroissement avait été de 10 % entre 1974 et 1975.

Pour l'année 1976, les dépenses de recherche en sciences naturelles ont représenté 1,74 % du produit national brut, soit 2 941 milliards de yens. En 1975, la France a dépensé l'équivalent de 1 765 milliards de yens dans ce domaine alors que le Japon, pour la même période, y a consacré 2 974 milliards, soit 1,77 % de son P.N.B.

Les entreprises interviennent pour 57 % (1 888 milliards de yens) dans l'effort de recherche ; les universités et les établissements assimilés pour 28 % (934 milliards de yens) et les centres de recherche pour 15 % (504 milliards de yens).

Les dépenses consacrées en 1976 aux principaux programmes de recherche par les centres de recherche, les universités et les entreprises ayant un capital dépassant 100 millions de yens se répartissent selon le tableau suivant :

DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS

(en milliards de yens)

	INSTITUTS de RECHERCHE	UNIVERSITÉS	ENTREPRISES	TOTAL
Energie nucléaire	83	20	27	130
Mise en valeur des océans	10	2	6	18
Espace	70	7	3	80
Informatique	48	5	65	118
Environnement	17	2	89	108

(1) Les taux de change ont évolué de la manière suivante : 1975 : 1 F = 69,79 yens ; 1976 : 1 F = 62,62 yens ; 1977 : 1 F = 55,03 yens.

Le refus de la puissance militaire...

● Le Japon peut-il devenir une puissance militaire et en particulier se doter de l'arme nucléaire ? Qu'en pensent les Japonais ? Souhaitent-ils que leur pays dispose de ce type d'arme ?

M. A. TIXIER, *médecin (Paris).*

— Notre pays s'est voué à la paix à la suite de l'expérience de la seconde guerre mondiale. La sécurité du pays a été assurée par la mise sur pied d'une force d'autodéfense minimale dans le cadre de la Constitution pacifique et par un traité de sécurité avec les Etats-Unis.

Conscient de ce que, dans une collectivité internationale où se renforcent les relations d'interdépendance, sa propre paix et sa propre prospérité sont liées à celles du monde, notre pays, nation pacifique, a clairement dit qu'il entendait contribuer à leur réalisation.

Notre pays, devenu en 1976 signataire du traité de non-prolifération, a fait connaître sans ambiguïté à toutes les nations sa détermination de ne pas mettre au point, ni produire, ni acquérir l'arme nucléaire. Seul pays à avoir connu l'horreur d'un bombardement atomique, le Japon s'attache résolument à ces trois principes non nucléaires : « Ne pas posséder, ne pas fabriquer, ne pas laisser introduire. »

L'article 2 de la loi d'orientation sur l'énergie nucléaire rejette la possibilité d'un armement nucléaire : « La recherche, le développement et l'utilisation de l'énergie nucléaire seront restreints à des fins pacifiques, s'effectueront de manière autonome dans le cadre d'une gestion démocratique ; les résultats seront rendus publics pour l'avantage du monde entier. »

Cette position et cette politique bénéficient d'un large soutien de la population. En raison de cette attitude inébranlable du peuple japonais, et de sa prise de conscience des conditions internationales actuelles, on peut considérer comme impossible que le Japon veuille devenir une puissance militaire et, à plus forte raison, se doter d'une arme nucléaire.

...Et la protection sociale ?

● Pour un Français, le Japonais semble se sacrifier à la croissance économique. La protection sociale est-elle suffisante au Japon ? Où en est le niveau des salaires ?

Mme D. NORMAND, *secrétaire de rédaction (Paris).*

— L'histoire de la protection sociale au Japon est récente ; bien que des insuffisances subsistent, on a noté ces derniers temps une considérable amélioration tant au plan institutionnel que strictement quantitatif. Si on compare le coût des prestations sociales entre la France et le Japon, on obtient les données suivantes :

— France : 213 milliards de francs (année 1974) ;

— Japon : 169 milliards de francs (année 1975) au taux de change de 1975 (1 F = 69,79 yens).

Par rapport au revenu national, ces sommes représentent en pourcentage :

— 21,78 % pour la France ;
— 9,23 % pour le Japon.

(Source : *Bulletin annuel de sécurité sociale*, 1978, Japon.)

Les chiffres ci-dessus montrent que *les prestations n'atteignent que les* trois quarts des sommes correspondantes en France ; et l'on en profite souvent pour souligner le retard de la sécurité sociale au Japon. Avant de porter un jugement définitif, il importe de prendre en compte certaines considérations. Par exemple, les plus de soixante-cinq ans sont moins nombreux au Japon qu'en France ; ce qui a entraîné, à juste titre, une diminution du poste des pensions de retraite. Cette classe d'âge, selon certains chercheurs s'accroît à un rythme deux fois plus rapide au Japon qu'en Europe.

En raison du prolongement de la vie, on s'attend que, vers 1985, le Japon rattrapera le niveau européen des prestations sociales en ce domaine. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que les systèmes de protection sociale ont été instaurés au Japon ; pourtant, les personnes qui n'ont jamais eu la possibilité de cotiser perçoivent quand même une pension de retraite. Le dispositif de protection sociale comprend :

— L'aide publique, le secours aux plus défavorisés.

— Les services sociaux ; assistances aux handicapés physiques et mentaux, aux personnes âgées, la protection de l'enfance, etc.

— Sécurité sociale : plan national d'assurance-maladie, la retraite ; plan général de retraite pour employés ; plan national de retraite, etc.

— Hygiène et santé publique, médecine.

TAUX SALARIAUX HORAIRES DANS LES PRINCIPAUX PAYS INDUSTRIALISÉS EN 1976

(Travailleurs affectés à la production dans l'industrie manufacturière)

Pays	$
JAPON	3,15 $
FRANCE	2,51 $
ÉTATS-UNIS	5,19 $
ROYAUME-UNI	2,82 $
R.F.A.	4,11 $

N.B Le taux salarial horaire représente les revenus bruts du travailleur affecté à la production, divisé par le nombre réel d'heures travaillées par mois.

Il faut ajouter : les pensions accordées aux fonctionnaires, aux anciens militaires et aux familles d'anciens militaires défunts.

Au sujet des salaires, le tableau ci-contre donne la comparaison entre les travailleurs japonais et ceux de différents pays industrialisés.

L'usine fournit au salarié et à sa famille des avantages sociaux et des installations à caractère social. De surcroît, de nombreuses entreprises qui se dotent d'installations touristiques et culturelles accordent, en plus du salaire mensuel, une prime semestrielle, une indemnité de logement, une indemnité pour charge de famille, une allocation de transport, des prêts, etc.

Le travailleur japonais se voit attribuer en quittant son entreprise lors de son départ à la retraite : une prime qui, pour trente et un ans d'ancienneté, représentera l'équivalent des vingt-cinq derniers mois de salaire (l'emploi à vie est si généralisé au Japon qu'il est fréquent pour un employé de travailler une trentaine d'années dans la même maison).

Les salaires réels ont doublé au cours des treize années précédant la crise pétrolière. A l'heure actuelle, 99 % des ménages possèdent une machine à laver et un réfrigérateur, 95 % un téléviseur en couleur, 80 % ont le téléphone et 40 % possèdent une automobile.

★ Sources pour le Japon, *Enquêtes statistiques mensuelles sur les travailleurs*, ministère du travail ; pour les autres pays, *Bulletin mensuel de statistiques* et *Bulletin annuel de statistiques des Nations unies.*

N.B. — La conversion en dollars est calculée sur la base des statistiques financières internationales du F.M.I.

L'égalité des chances

● Quelles sont les classes sociales au Japon ? Quelles sont les chances de promotion sociale ?

M. H. LEMOINE, *typographe (Argenteuil).*

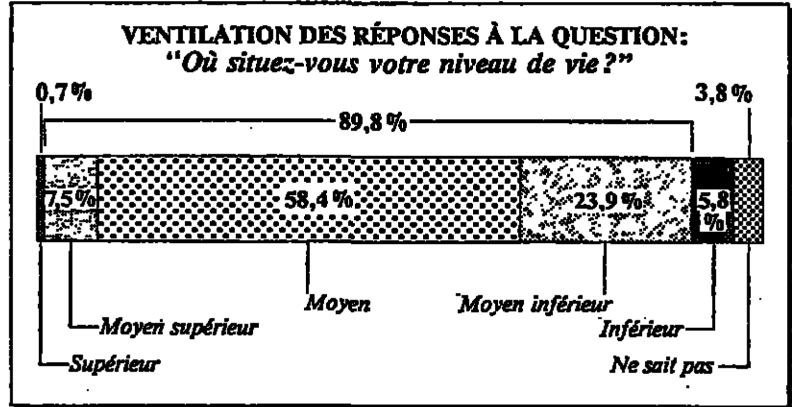
— Dans un passé lointain, les classes sociales ont existé au Japon en tant qu'institutions. Jusqu'à la restauration Meiji, il y a quelque cent ans, on en dénombrait quatre. Les samouraïs occupaient le sommet de la pyramide, suivis des agriculteurs puis des artisans et enfin des commerçants. Cette différenciation s'est progressivement estompée avec le temps, et le système lui-même a en fait disparu lors de la restauration. Pourtant, au même moment, on instaure par la voie législative des titres nobiliaires : prince, marquis, comte, vicomte et baron ; ainsi naît une aristocratie. Tous ces titres sont abolis à l'issue de la seconde guerre mondiale. En même temps, un train de réformes démocratiques supprime tout vestige des classes sociales.

De nos jours, certaines personnes se voient reconnaître un statut social élevé : membres du Parlement, dirigeants de grandes entreprises, hauts fonctionnaires, professeurs d'universités renommées, médecins, avocats, etc. L'origine de ces personnes est si diversifiée qu'il est impossible de les regrouper en classes sociales. Le seul point commun entre elles est le haut niveau de leur éducation. L'égalité devant l'enseignement ayant été réalisée au Japon, toute personne a la possibilité, suivant ses capacités, d'approfondir au maximum ses études.

Dans le Japon contemporain, l'effort et l'éducation sont, dans une large mesure, les garants du statut social. Bien sûr, ici comme ailleurs, on trouve des millionnaires et des pauvres, mais ces deux catégories ne représentent qu'une infime minorité. En raison d'un nivellement des revenus, la grande majorité de la population jouit d'un niveau de vie sensiblement identique.

Une enquête d'opinion publique sur la vie de la population menée en 1978 pour le compte du bureau d'information du premier ministre a fait apparaître que 90 % des gens interrogés considéraient que leur niveau de vie se situait dans la moyenne.

La ventilation des réponses à cette question : « *Où situez-vous votre niveau de vie par rapport à l'ensemble des gens ?* » est la suivante :



(Enquête d'opinion publique sur la vie de la population. Service d'information du Bureau du Premier Ministre, 1978.)

Les résultats de cette enquête confirment le rapport de l'O.C.D.E. sur la répartition des revenus dans les différents pays (1) qui fait ressortir que le Japon, avec l'Australie et la Suède, est l'un des pays du monde où l'on trouve le moins d'inégalités dans la répartition des revenus après impôts.

(1) Perspectives économiques de l'O.C.D.E. ; Etudes occasionnelles (1976).

La démocratie en marche

● Certaines personnes ont des institutions qui régissent le Japon une image anti-démocratique. Qu'en est-il en fait ? Quel est le rôle de l'Empereur ?

M. P. LEJEUNE, *étudiant (Paris).*

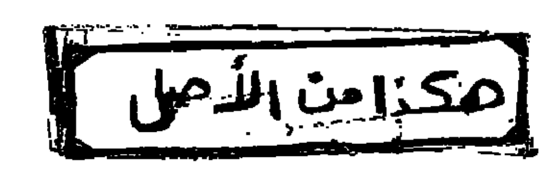
— La Constitution votée en 1947 affirme la souveraineté du peuple et le respect des droits fondamentaux de l'homme et s'appuie résolument sur le pacifisme. Le système institutionnel est, à cet égard, véritablement démocratique. La Chambre des députés est élue pour quatre ans sauf dissolution anticipée, et le Sénat est élu pour six ans et renouvelé par moitié tous les trois ans.

Le parti libéral-démocrate, actuellement au pouvoir, est la formation la plus importante. En conservant la majorité au Parlement aux dernières élections, le P.L.D. gouverne le pays depuis 1947, exception faite d'une brève interruption.

Les principaux partis d'opposition sont le parti socialiste, le Komeito, le parti démocrate - socialiste, le parti communiste, le nouveau club libéral, etc.

Le gouvernement possède actuellement une faible majorité par rapport à l'opposition. Le P.L.D. détient 254 sièges sur 511 à la Chambre des députés et 125 sur 252 au Sénat.

La Constitution stipule que « l'Empereur est le symbole de l'Etat et de l'unité du peuple ; il doit ses fonctions à la volonté du peuple, en qui réside le pouvoir souverain ». La Constitution prévoit que l'Empereur est dépourvu de pouvoirs en matière de gouvernement et ne remplit que des *fonctions protocolaires*. Son rôle est donc strictement symbolique. Ainsi, s'il nomme le premier ministre, celui-ci a déjà été désigné par la Diète. Il en est de même pour le président de la Cour suprême, désigné par le gouvernement. L'Empereur agit au nom du peuple selon l'avis et l'approbation du gouvernement pour la promulgation des lois et des traités, la convocation de la Diète et la remise des honneurs.



VIE CULTURELLE

La France présente au passé

Au Japon, la culture européenne et occidentale est d'abord une affaire française. Ce privilège remonte loin dans le temps, bien avant l'ouverture de « Meiji ». Au seizième siècle, saint François Xavier, l'Espagnol, raconte aux gens de Hirado et de Yamaguchi sa vie d'étudiant à Paris, capitale intellectuelle de la chrétienté. Quand plus tard le pays se fermera aux influences extérieures, les commerçants hollandais, qui servent d'intermédiaires à la curiosité, proposeront aux traducteurs certifiés du gouvernement shogunal les œuvres scientifiques françaises : le *Traité de chirurgie* d'Ambroise Paré, le *Traité des sciences* de Lalande compteront ainsi parmi les premiers ouvrages européens traduits en japonais.

Le premier voyage à l'étranger d'un officiel nippon (de dynastie quasi royale puisqu'il s'agit du propre frère du shogun) a lieu en France à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867, c'est-à-dire paradoxalement du triomphe du libéralisme industriel inspiré par Napoléon III. L'ère Meiji donnera à la France une qualification plus philosophique. Rousseau sera alors l'un des premiers auteurs importés par la nouvelle occidentalisation. En son nom seront menées les luttes libérales des débuts de la « restauration ». Dorénavant la France, « mère des lettres et des arts », va représenter le lieu par excellence des valeurs culturelles.

Elle bénéficie toujours de ce préjugé. Les grands magasins, les principaux quotidiens, les chaînes de télévision, les plus grands musées, organisent des manifestations nombreuses qui célèbrent la culture française. Le gouvernement français s'y associe en acceptant de prêter les chefs-d'œuvre des musées nationaux ou, quand il s'agit de tournées spectaculaires de ballet, d'opéra, d'orchestres ou de théâtre, en accordant une subvention de complément. Les organisateurs savent que la référence française garantit à coup sûr le succès.

Les chiffres sont spectaculaires : en 1978 l'exposition rétrospective de Picasso a accueilli huit cent mille visiteurs, celles de Chagall et Rodin, l'année précédente, près de quatre cent mille, et tout le monde se souvient des millions d'admirateurs qui ont, voilà près de dix ans, salué le déplacement de la Joconde. Les plus grands spectacles classiques ont été produits au Japon, puisque successivement la Comédie Française, la troupe Renaud-Barrault, le T.N.P. l'an prochain, proposent du Molière, du Claudel, du Racine (ou du Samuel Beckett) dans les théâtres des grandes villes de l'archipel. En 1978, le Ballet national de l'Opéra a présenté son répertoire traditionnel (*Gisèle, la Belle au Bois dormant, Roméo et Juliette*) entre les tournées du Ballet Roland Petit, de la troupe de Béjart ou du groupe de recherches théâtrales de l'Opéra de Carolyn Carlson. La venue de l'Orchestre national de France avec trois cents instrumentistes et choristes a été le grand événement de l'année. Il a interprété notamment et pour la première fois au Japon *la Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ* en présence d'Olivier Messiaen, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire.

Une demande exigeante

La France doit savoir répondre à une demande exigeante. Le Japon est, en effet, devenu un des grands centres culturels de la planète. Les meilleures troupes de ballet ou d'opéra, les meilleurs orchestres, les interprètes les plus prestigieux, y *défilent* en permanence. L'encadrement du public, dans des associations d'amateurs ou dans des groupes culturels plus ou moins liés aux grandes entreprises et indirectement complices des imprésarios, le battage des journaux et des télévisions qui assurent le patronage conjoint des manifestations et s'en servent aussi pour asseoir leur propre prestige, garantissent une assistance nombreuse et permettent, en planifiant les recettes, d'attirer les ensembles et les interprètes les plus renommés. La vie culturelle au Japon bénéficie d'une formidable organisation de masse. En dehors de Tokyo, les grandes métropoles régionales, Osaka, Kobe, Fukuoka, qui disposent d'équipements culturels équivalents, permettent surtout, en diversifiant les publics, de mieux rentabiliser des déplacements lointains.

La littérature française connaît la même faveur. Le Japon guette les évolutions littéraires de Paris et se met à sa mode de réflexion. Zola et Maupassant, Balzac et Proust de manière plus certaine, sont les best-sellers de la littérature ancienne. Romain Rolland a inspiré la génération de la résistance au régime militaire d'avant guerre. L'école du nouveau roman continue là-bas sa carrière extérieure de mise en forme universitaire, Robbe-Grillet vient d'effectuer au Japon une tournée de conférences. Le roman contemporain est goûté sous toutes ses formes : Henri Troyat, Maurice Druon mais aussi René-Victor Pilhes, et Michel Tournier. La traduction de Jean-Edern Hallier est en train. Françoise Sagan est au Japon une idole féministe et populaire. Chaque année des éditeurs japonais réservent le Goncourt et le Femina. André Malraux a su révéler à l'art et à la société japonaise leur dimension universelle. L'inauguration solennelle au Musée Idemitsu de Tokyo d'une exposition commémorative scelle l'admiration réciproque d'un peuple et d'un destin.

Les philosophes français sont tout aussi respectés. Jean-Paul Sartre a atteint cinq millions de lecteurs après un voyage triomphal dans les années 60. Simone de Beauvoir le suit de près. En 1978, Michel Foucault dont la totalité de l'œuvre est déjà traduite a fait au Japon un voyage d'études axé sur ses thèmes actuels de recherche : la microscopie du pouvoir dans l'organisation sociale, la répression, la résistance, la sexualité. Société maîtrisée de l'autocensure, du code et de l'expression minutieuse, le Japon propose un modèle particulier de comparaisons. Les travaux de Claude Lévi-Strauss ont inspiré une grande partie de l'école ethnologique japonaise. Cette année, à l'occasion d'un long séjour de travail, il a envisagé plusieurs projets de recherches en commun et abordé la découverte des structures sociales du Japon primitif. On pourrait citer encore Roland Barthes, Lacan, Baudrillard ou Deleuze.

Le Japon s'est passionné pour la « *nouvelle philosophie* » presque en même temps que la France, avec un battage publicitaire aussi intense : entretiens, numéros spéciaux de revues, émissions de télévision. Les traductions d'André Glucksman et Bernard-Henri Levy viennent d'être publiées. André Glucksman avait d'ailleurs été traduit, il y a plus de cinq ans, quand il n'était encore en France qu'un penseur très confidentiel. Le Japon représente aujourd'hui un des principaux marchés de la littérature française. Coup par coup, les éditeurs se contentent d'en tirer avantage sans toujours lui accorder l'effort d'une exploitation organisée et systématique.

Une telle boulimie n'est pas sans ambiguïté. Le Japon est fasciné par une culture qui lui reste extérieure. Le système de traduction mandarinal est aussi un système de récupération qui neutralise les effets corrosifs des philosophies européennes et, finalement, élimine le doute des confrontations. L'inadéquation des concepts et des références, des modes de déroulement de la pensée donne une coloration exotique ou inoffensive à des méthodes d'approches qui se voudraient générales.

Retraduire

Le professeur Mori Arimasa, un des grands universitaires japonais les plus ouverts sur l'Occident, s'en est inquiété : « *Si aujourd'hui on retraduisait avec application et compétence ne serait-ce qu'un dixième des innombrables traductions d'ouvrages occidentaux, l'essence de la science et de la culture de notre pays se trouverait complètement transformée.* » La spécialisation universitaire, en reconnaissant au traducteur une sorte de droit moral sur l'œuvre qu'il présente au public japonais, contribue à limiter une influence plus en profondeur.

Le philosophe étranger inspire des glossateurs, des érudits, une scolastique, rarement les disciples qui sauront adopter ses méthodes à l'étude de la réalité nippone. A beaucoup d'égards, la culture occidentale — et la culture française — est étudiée comme une culture morte. On accumule les savoirs, les recherches, les précisions. Les universités forment des spécialistes de Crébillon fils ou de la jeunesse de Gide. Le Japon compte les plus grands stendhaliens ou pascaliens du monde. Les bibliothèques de ses universités possèdent les meilleurs fonds de livres français et s'emploient, depuis quelques années, à les augmenter en rachetant, à travers le monde, de vieilles bibliothèques pour des sommes souvent considérables. Elles possèdent déjà d'importantes collections d'ouvrages originaux et de documents sur la Commune de 1870, la Révolution française ou la littérature du dix-septième siècle. Ce désir de possession rappelle la frénésie des archives et des importations culturelles que les Etats-Unis ont connue pendant la première moitié du siècle. Ainsi amoncelée, débarrassée de la vie, la culture française entre en *nécropole*.

La chanson et le film français se ressentent de cet éloignement. Notre culture n'est plus une culture populaire. A la frénésie d'autrefois pour Damia ou pour Line Renaud succède une relative indifférence à Sylvie Vartan ou à Julien Clerc. Le film français, après avoir connu une exceptionnelle réputation, perd de son prestige. En 1977, les achats auront baissé de 50 %. Le public apprécie en priorité les productions érotiques qui, étroitement censurées, portent encore le label d'exportation du « Gay Paris ». La mort de Jean Gabin a été ressentie au Japon comme un deuil national, mais peut-être aussi comme la fin de l'époque triomphale du cinéma français. Alain Delon, qui est resté longtemps une vedette incontestée, échappe mal aujourd'hui à cette désaffection.

Une « utopie » ?

L'image de la France, figée par sa présence culturelle, ne se débarrasse pas du passé. Les succès de notre culture, son omniprésence flatteuse, présentent autant de handicaps que d'avantages. Au regard des Japonais, la France est un peu une patrie abstraite, une terre idéale et lointaine d'humanisme et de liberté, comme l'étaient la Grèce ancienne dans la mythologie des Européens de l'âge classique, l'Antiquité et Rome dans l'histoire mentale de l'Occident. L'élégance qu'elle garde est celle, absolue, des nostalgies. Le Japon, monde clos et savamment hiérarchisé, goûte les légèretés et les gratuités françaises. La France est cet ailleurs où il fait bon vivre entre la sécurité logique de Descartes, le faste calculé de Versailles, les droits de l'homme (qui sont pour les Japonais ingéniosité de l'esprit), mais aussi pour un regard plus trivial, la cuisine et les vacances.

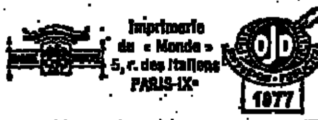
La mode — celle des couturiers — traduit bien cet art de vivre aux frontières exactes de la mort et tend à devenir avec les « beaux arts », sinon encore sur le même plan, notre principale qualification d'exportation. La France s'exile au rang de modèle culturel au moment où le durcissement de la société moderne, l'enchevêtrement des valeurs, estompent le besoin même d'une référence humaniste étroitement liée aux sentiments édulcorés de bourgeoisies contradictoires. La jeunesse japonaise continuera-t-elle à s'intéresser à notre civilisation si on lui présente toujours l'« utopie française » qu'ont souhaitée les générations antérieures ou que réclament encore les élites universitaires et le *public* « cultivé » ?

Le Japon d'aujourd'hui découvre son passé de manière différente. Il s'attache, sans complexes, à justifier ce qui fait la force et la spécificité de sa culture. Oublieux du dialogue confiné qu'il avait si longtemps entretenu avec l'Europe, il apprend la multiplicité des civilisations, rappelle ses origines asiatiques, sa généalogie chinoise, en même temps qu'il absorbe le monde arabe, l'Amérique latine, l'art nègre. Il s'essaye à la futurologie ; les fondations de l'an 2001, les divers instituts de prospective, l'entraînent dans le dessin de l'avenir. Dans ce bouleversement des perspectives, l'Europe des décadences ennuyées et des individualismes menus risque fort de perdre son influence culturelle. Au cours d'une série d'émissions sur la chaîne de télévision nationale consacrées aux pays européens, le commentateur a évoqué, de manière significative, les derniers temps de l'Empire romain, un monde sicilien d'aristocraties esthètes, de byzantinismes politiques, de frivolités et de raffinements d'esprit. Quand on parle de culture européenne — ou française, — il ne s'agit plus tout à fait de l'Europe mais déjà d'une archéologie de la modernité.

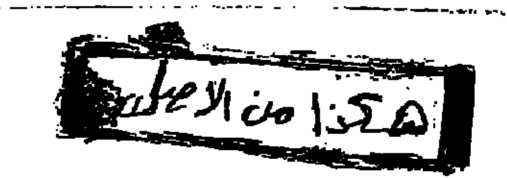
La France doit tenir compte de ces évolutions, faire un effort de vigilance pour que sa culture, si respectée fût-elle, ne soit pas conduite au musée. Il s'agit d'abord de « réactualiser » son image, de la rendre plus contemporaine, mieux adaptée à ce qu'est la réalité française. Le développement de la coopération universitaire peut contribuer à faire mieux connaître aux Japonais nos recherches contemporaines, le dynamisme de notre création, notre capacité d'innovation, et donc à orienter leur curiosité dans de nouvelles directions, notamment vers les échanges dans les disciplines des sciences humaines (connaissance des autres civilisations, géographie, économie, ethnologie, sociologie). Les universités japonaises sont riches, insistent sur leur volonté d'ouverture internationale et disposent de moyens importants comparables à certains égards à ceux des universités américaines. Tout cela justifie une intensification des relations.

THIERRY DE BEAUCÉ.

Edité par la S.A.R.L. le *Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



La Guinée vingt ans après

II. — Une économie léthargique

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

Si le président Sekou Touré a décidé de sortir son pays du ghetto où il se trouve enfermé depuis vingt ans (« le Monde » du 16 décembre), c'est en partie parce qu'il a *besoin d'aides extérieures* pour redresser l'économie et améliorer le niveau de vie de la population.

Conakry. — Dans les galeries du marché couvert de Conakry, d'amènes revendeuses font l'article avec conviction, en grignotant l'éternelle noix de kola. Leurs étals sont abondamment garnis. Ici, des pyramides d'oranges, d'ananas et de pommes de terre ; là, un savant échafaudage de boites de conserves. Plus loin, une montagne de cartouches de cigarettes américaines, et des assortiments de parfums français attestent avec insolence l'évidence de la contrebande.

Abondance en trompe-l'œil ? Sans doute, pour une bonne part. Quantité de produits en vente sur les marchés sont hors de prix et *réservés, de ce fait,* à une clientèle huppée. De plus, pour d'évidentes raisons politiques, les habitants de Conakry sont favorisés par rapport aux autres Guinéens, peu accoutumés à pareille profusion. Il n'empêche que la renaissance, de fraîche date, des marchés guinéens, participe d'un mouvement d'ensemble, et constitue même, aux yeux de certains, le plus sûr symptôme de l'application d'une nouvelle politique économique.

« Le commerce privé n'a jamais été supprimé et ne le sera jamais, proclame devant nous, M. Sekou Touré, *interdire l'initiative privée reviendrait à paralyser le développement de la nation ».* On peut tout de même s'étonner de cet ardent plaidoyer en faveur du libéralisme économique... En 1975, en effet, l'essentiel du commerce privé à été nationalisé et confié à des sociétés d'Etat. Depuis, la collecte et la vente des produits agricoles relèvent d'entreprises régionales de commercialisation (E.R.C.).

Le gouvernement alloue, à chaque Guinéen, des tickets de rationnement permettant l'achat, dans des magasins d'Etat et à des prix contrôlés, de quelques denrées de base (riz, sel, thé, lait en poudre). Mais les rayons y sont trop souvent vides. Doù la fonction vitale des petits marchés qui ont survécu aux mesures d'étatisation. Le mécontentement populaire suscité par cette piètre *« organisation de la pénurie »* éclata le 27 août 1977.

« L'émeute des ménagères »

Ce jour-là, à Conakry, les commerçantes en colère, parties en cortège du marché de M'Balia, marchèrent sur le palais présidentiel, entraînant dans leur sillage quelque deux mille manifestantes. Indignées par des agents de la police économique qui régnaient en maître dans l'enceinte des marchés en leur extorquant de coquets bakchichs, elles présentèrent leurs doléances au chef de l'Etat. Les désordres gagnèrent par la suite plusieurs autres villes : Kindia, Coyah et Fria notamment. Des commissariats furent mis à sac, des policiers furent molestés. Certains *« agents provocateurs »* ont-ils alors, comme le prétendent les autorités, profité de l'aubaine pour attiser le courroux des marchandes ?

Toujours est-il que M. Sékou Touré, se rangeant aux arguments des manifestantes, décida la dissolution immédiate de la police économique, organisme qui, avoua-t-il plus tard, avait érigé le *« banditisme en loi ».* Depuis *« l'émeute des ménagères »,* l'Etat a très sensiblement desserré le carcan qui étouffait naguère le commerce de détail. Les gouverneurs de régions ont reçu des circulaires confidentielles les invitant à faire preuve, en l'espèce, d'une grande souplesse.

Aujourd'hui, la surveillance des prix s'exerce de façon plus pragmatique. Elle relève, officieusement du moins, des comités de marchandes qu'on qualifierait ailleurs d' « autogestionnaires ». Nombre de produits de première nécessité, introuvables il y a un an, ont fait leur réapparition. M. Sékout Touré, aménageant la doctrine officielle, opère désormais un distinguo entre le commerce « spéculatif », éminemment condamnable, et le commerce « populaire », autorisé mais réservé à des marchands ayant pignon sur rue et versant patente. Quant aux résidents étrangers, ils peuvent toujours s'approvisionner, moyennant devises, dans un magasin d'Etat à leur disposition. *Si l'on en croit les statistiques de l'ONU,* Conakry est l'une des capitales les plus chères du monde.

Les événements d'août 1977 n'ont pas seulement contraint le pouvoir à faire machine arrière et amené les femmes guinéennes, qui furent souvent les meilleures alliées de M. Sekou Touré, à dénoncer les abus du régime. La gravité de la situation économique et sociale est apparue au grand jour.

La faillite agricole

L'échec économique est d'abord sensible dans l'agriculture, dont vit 80 % de la population active. Pays béni des dieux, la Guinée possède sept millions d'hectares de terres agricoles, jouit d'un climat favorable et d'une pluviosité généreuse. Et pourtant, vingt ans après l'indépendance, certains chiffres résonnent cruellement. Les produits tropicaux représentent, en valeur, 3 % des exportations guinéennes. L'agriculture contribue pour moins d'un tiers à la formation du produit intérieur brut. La productivité est ici l'une des plus basses d'Afrique. Un quart seulement des terres cultivables sont effectivement mises en valeur. Les exportations de café tombent en chute libre faute d'une politique efficace de soutien des cours à la production. La Guinée exporte vingt fois moins de bananes qu'au moment de l'indépendance. Pis : elle est contrainte d'importer environ *10 % de sa consommation de céréales des Etats-Unis, de Chine et d'Europe occidentale.* Les rares progrès enregistrés dans le domaine agricole (extension de la culture du riz, accroissement de l'exportation d'ananas) n'améliorent guère le diagnostic d'ensemble.

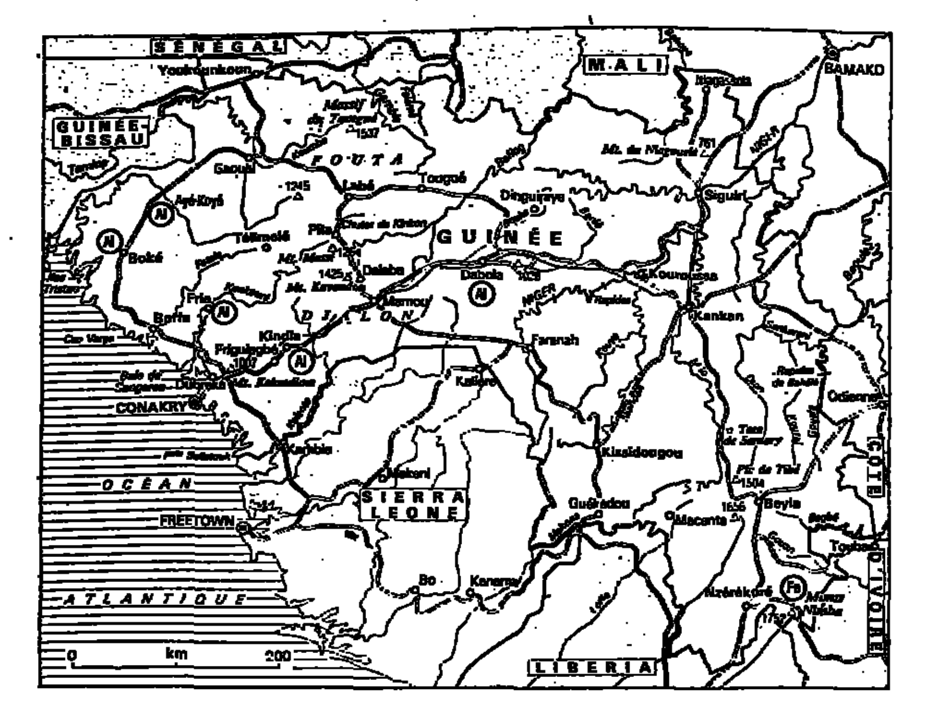
Les causes de cet insuccès sont multiples. Conformément au principe selon lequel l'*« idéologie prime l'économie »,* les cadres agricoles ont été choisis plus souvent en fonction de leur ardeur militante que de leur compétence professionnelle. Aussi le monde rural guinéen *souffre-t-il d'un « surencadrement »* politique. Les programmes mis au point par des techniciens trop zélés négligent fréquemment les conditions du milieu naturel.

La lourdeur des rouages bureaucratiques complique la moindre opération agricole. La coordination entre les services se heurte à un cloisonnement vertical très étanche. La culture du riz ou l'utilisation des engrais, par exemple, relèvent de nombreux organismes administratifs. Cet émiettement des responsabilités suscite d'inextricables conflits de compétence.

Toute modernisation agricole suppose la mise à la disposition du paysan d'un ensemble de services et de techniciens. Les premiers sont trop lointains tandis que les seconds font largement défaut. Surtout, la pénurie de biens de consommation courante n'incite pas le producteur à commercialiser ses récoltes. On touche ici à la racine du mal, qui est *d'ordre monétaire. Le syli* — la monnaie guinéenne — est fortement *« gonflé »* par rapport à sa valeur réelle. L'écart entre les disponibilités monétaires et leur pouvoir d'achat a des effets désastreux pour l'économie nationale : essor d'un marché parallèle, exportations illégales des produits agricoles et exode massif du bétail sur pied vers les pays voisins (Mali, Sierra-Leone et Libéria notamment).

Selon un processus classique en pareil cas, le paysan guinéen vend ses produits, en Sierra-Leone par exemple, à un prix rémunérateur pour le commerçant local, puis achète sur place les biens de consommation qu'il revend plus tard dans son pays. A ces trafics triangulaires, chacun trouve son compte. Un commerçant sierra-léonais avouait récemment à un fonctionnaire international, venu enquêter sur ces problèmes, qu'en *début de campagne* rizicole, cinq camions transportant chacun 5 tonnes de paddy transitaient quotidiennement par son village.

Seule une profonde réforme monétaire jointe à une vigoureuse relance de la production industrielle permettrait de mettre un terme à cette prospère contrebande. Entre 1975 et 1977, les autorités guinéennes ont réduit d'environ 60 % la masse monétaire en circulation. Mais cette mesure, prise sous l'inspiration du F.M.I., reste nettement insuffisante. Aussi évoque-t-on avec insistance à Conakry l'aide que Paris pourrait apporter, dans ce domaine, au gouvernement guinéen. En revanche, un retour dans la zone franc est hautement improbable.



La richesse du sous-sol

L'industrie est plongée, quant à elle, dans un sommeil léthargique. Elle participe pour 3 % au produit intérieur brut et n'occupe que *0,3 % de la population active.* Sur trente-trois usines existant dans les années 60, moins d'une dizaine sont encore en activité. Encore fonctionnent-elles, pour la plupart, à 10 % de leur capacité. Les raisons de ce fiasco reviennent comme un leit-motiv : manque de techniciens qualifiés, erreurs de gestion, médiocrité de la maintenance, pénurie de pièces de rechange, rupture des stocks de matières premières, pesanteurs administratives, rigidité de la politique des prix. Depuis deux ans, le gouvernement s'emploie à remettre un peu d'ordre dans ce secteur, faisant appel notamment à l'aide occidentale. Aussi bien, est-ce en Guinée que le Fonds européen de développement (FED) réalise son plus ambitieux projet industriel (réhabilitation du complexe textile Sanoyah).

Autre ombre au tableau : la Guinée traîne une *accablante* dette extérieure. Elle a emprunté plus de 900 millions de dollars aux gouvernements et 150 millions aux banques privées. Parmi ses créanciers, l'U.R.S.S. vient nettement en tête, précédant la Chine, la Yougoslavie et la Banque mondiale. Elle a, en outre, contracté vis-à-vis de Moscou une dette militaire de 40 millions de dollars. Dans la seule année 1979, elle devra rembourser quelque 100 millions de dollars. Pareilles échéances invitent à l'austérité financière.

La grande chance de la Guinée, c'est son sous-sol. Il recèle 9 milliards de tonnes de bauxite, soit environ la moitié des réserves mondiales. Il s'agit d'un minerai à haute teneur (50 à 60 %) et très peu siliceux. Les formules de mise en valeur du secteur minier témoignent avec vigueur du pragmatisme guinéen. Exception faite pour l'Office des mines de Kindia, entièrement entre les mains de l'Etat, la Guinée a choisi d'accueillir la technique et l'argent occidentaux au sein de sociétés d'économie mixte.

Ainsi, la Compagnie des bauxites de Guinée (C.B.G.), qui exploite depuis 1971 le plus important gisement du pays à Boké-Sangaredi (production annuelle : 7 millions de tonnes), regroupe pour l'essentiel des capitaux américains, canadiens et français (1). La société Frigula exploite, pour sa part, depuis vingt ans le gisement de Fria, dont le minerai est transformé sur place en alumine (650 000 tonnes). Ses principaux partenaires étrangers sont canadiens, français et britanniques (2). La société Alusuisse participe à deux ambitieux projets : Tougue et Ayé-Koyé (e nassociation, dans ce second cas, avec des capitaux arabes). A Dabola, Américains et Yougoslaves travaillent côte à côte...

En Guinée forestière, l'exploitation du très riche gisement *de fer du mont Nimba (68 % de* teneur moyenne en hématite), qui devrait débuter en 1980, a été confiée à une dizaine de partenaires étrangers venus de tous les horizons (3). On retrouve la même diversité en matière de forages pétroliers *off-shore* ou de recherches uranifères.

Peut-on pour autant, avec l'opposition guinéenne, accuser le régime de *« brader »* ses richesses aux multinationales ? C'est vouloir ignorer que la formule des sociétés d'économie mixte procure des milliers d'emplois, assure aux cadres guinéens une excellente formation professionnelle et permet de partager le fardeau des investissements. Avantages cruciaux dans un secteur minier qui alimente 97 % des recettes à l'exportation.

En outre, les Guinéens passent auprès de leurs partenaires pour des négociateurs coriaces, mais qui respectent les règles du jeu propres au capitalisme industriel moderne. Un exemple : au sein de la société Frigula, l'Etat guinéen a consenti à ralentir l'africanisation à tous les échelons de la hiérarchie et même à réintroduire la notion de prime de rendement, pour relancer la production, en léger recul, quitte à prendre des libertés avec l'orthodoxie doctrinale. A vrai dire, s'il y a pillage du potentiel économique guinéen, il est tout autant le fait de l'Union soviétique qui a longtemps acheté à bas prix la bauxite de Kindia et dont les chalutiers dépeuplent des eaux territoriales très poissonneuses.

Autre indice de l'ouverture sur l'Occident : la part du commerce extérieur avec les pays du bloc communiste européen ne cesse de régresser. En 1977, la C.E.E. a fourni 60 % des importations guinéennes, tandis que la Franc est devenue le premier fournisseur de la Guinée. Les organismes d'aide, d'inspiration occidentale (F.M.I., Banque mondiale, FED), jouent à Conakry un rôle croissant, permettant notamment au gouvernement *de surmonter son déficit* budgétaire.

Avec ses rues bordées de manguiers et de fromagers, Conakry possède un charme suranné. Avec ses façades écaillées et ses trottoirs encombrés de gravas, elle est aussi, à l'image de l'économie, dans un état de délabrement avancé. Placés devant l'évidence, les dirigeants imputent l'échec économique à l'option socialiste initiale qui consistait à privilégier la formation politique des masses tout en consolidant l'indépendance nationale, quitte à négliger l'œuvre de développement. *« En vingt ans, nous avons accumulé des moyens humains,* tranche devant nous M. Behanzin, ministre de l'information. *Les Guinéens sont idéologiquement prêts.* » Peut-être, mais au prix de quels drames ?

---

(1) Alcoa (Etats-Unis), 13,77 % ; Alcan (Canada), 13,77 % ; Martin-Mariette (Etats-Unis), 10,20 % ; Péchiney (France), 5,10 % ; Vereinigte Aluminium Werke (R.F.A.), 5,10 % ; Montedison (Italie), 3,06 % ; Etat guinéen, 49 %.

(2) Noranda (Canada), 19,25 % ; Péchiney (France), 18,25 % ; British Aluminium (Grande-Bretagne), 5,50 % ; Alusuisse, 5,5 % ; V.A.W. (R.F.A.), 2,50 ; Etat guinéen, 49 %.

(3) Gouvernement du Nigéria, 13,50 % ; gouvernement de Libye, 10 % ; gouvernement d'Algérie, 7 % ; Nichimen (Japon), 7 % ; Groupe espagnol (INI, Sierra Mineral, COFEI), 5,75 % ; Mineral import-export (Roumanie), 2,50 % ; Solmer (France), 2 % ; Usinor (France), 2 % ; Libéria, 0,25 %.

Prochain article :

L'OMBRE DU CAMP BOIRO

UN APPEL A M. GISCARD D'ESTAING

Le rassemblement des Guinéens de l'extérieur (1) *nous communique l'appel ci-dessous, qui a déjà reçu les signatures suivantes : Armand Lanoux, Simonne et Jean Lacouture, Henry de France, Robert Sabatier, Léo Hamon, Camara Laye.*

Nous soussignés,

— Profondément attachés au respect de la personne humaine partout dans le monde,

— Très émus par les propos récents de M. Sekou Touré, chef de l'Etat guinéen, sur la Ligue internationale des Droits de l'homme et Amnesty international qui viennent d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur les violations répétées des droits de l'homme en Guinée ainsi que sur les conditions de détention insoutenables de prisonniers d'opinion incarcérés dans ce pays, sans jugement depuis de nombreuses années (diète de plusieurs jours, tortures, entassement dans des cellules exiguës, absence de tous soins médicaux, de visites de familles, etc.),

— Exprimons à M. le président de la République, à l'occasion de sa visite officielle en Guinée, nos très vives préoccupations et notre grande inquiétude devant les manquements à la dignité humaine.

— Souhaitons que cette visite permette à votre Excellence d'user de son influence en vue de la restauration et du respect des libertés et droits fondamentaux de l'homme en Guinée, pays dont le passé s'est longtemps confondu avec l'histoire de la France.

(1) Mme Touré, 18, avenue Berlioz, [illegible] Sevran.

La France est prête à coopérer avec la Guinée comme avec ses autres partenaires africains

déclare le porte-parole de l'Élysée

M. Valéry Giscard d'Estaing quittera Paris, le mercredi 20 décembre, pour la Guinée, où il fera une visite officielle de trois jours. M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, a déclaré, vendredi 15 décembre, que ce voyage *« signifie que la France reprend son dialogue historique »* avec la Guinée. M. Hunt a ajouté :

« Ce voyage intervient au moment où la Guinée aborde une nouvelle phase de sa vie nationale et de ses relations internationales. C'est-à-dire que les entretiens qu'aura le président de la République avec le président Sekou Touré revêteront un intérêt particulier.

» La situation de la Guinée dans l'Afrique de l'Ouest lui confère une importance spécifique pour l'équilibre de cette zone. Or cet équilibre est une condition de la stabilité et du progrès économiques des pays qui la composent. Il garantit aussi leur sécurité et favorise leur évolution vers les formes authentiques de démocratie africaine.

» La France est naturellement attachée à la bonne entente des peuples et des Etats d'Afrique. Elle respecte leur souveraineté ainsi que les voies qu'ils choisissent librement pour assurer leur développement en fonction de leurs besoins et de leurs aspirations. Elle est donc prête à coopérer avec la Guinée, comme avec ses autres partenaires africains, quelles que soient leurs options propres. »

Le porte-parole de l'Elysée a souligné que la visite de M. Giscard d'Estaing *« sera l'occasion de resserrer les liens traditionnels d'amitié qui unissent le peuple guinéen et le peuple français »,* et qu'elle marquera aussi *« une étape utile dans le développement des relations de solidarité entre pays du continent européen et du continent africain, qui constitue, on le sait, un objectif de la politique de la France ».*

M. Giscard d'Estaing gagnera Conakry en Concorde et sera accueilli, à l'aéroport de G'Bessia, par M. Sekou Touré, avec lequel il aura un déjeuner suivi d'un entretien. Mercredi soir, le chef de l'Etat recevra la Communauté française, qui comprend un peu moins de mille personnes, à la résidence de l'ambassadeur de France. Il visitera, jeudi, en compagnie de M. Sekou Touré, les villes de Kankan et Faranah, puis il prononcera un discours au stade du 28-Septembre, à Conakry. Vendredi, après une visite à Labé, dans le massif du Fouta Djalon, les deux chefs d'Etat présideront des entretiens élargis, signeront un communiqué conjoint, et donneront une conférence de presse. M. Giscard d'Estaing quittera Conakry dans l'après-midi.

Au cours de ce voyage, le président de la République sera accompagné notamment par MM. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères ; René Monory, ministre de l'économie ; André Giraud, ministre de l'industrie ; Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication ; François de Combret, secrétaire général adjoint de la présidence de la République, et René Journiac, conseiller technique pour les affaires africaines.

● *L'ambassade de Guinée à Paris* a refusé un visa à un journaliste de *Jeune Afrique,* M. Abdelaziz Dahmani, qui devait suivre la visite officielle du *président Giscard d'Estaing,* annonce vendredi 15 décembre un communiqué de cet hebdomadaire. Après avoir rappelé qu'un autre journaliste de *Jeune Afrique* avait été expulsé de Guinée la semaine dernière, le communiqué précise que *« ces mesures font suite aux révélations de la publication sur la mort de M. Diallo Telli, ancien secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, le 25 février 1977 ». « Dans cette affaire,* poursuit le communiqué, *Jeune Afrique est sanctionnée pour avoir fait son métier qui est d'informer et notamment de relever les atteintes aux droits de l'homme. »*

A TRAVERS LE MONDE

Bénin

● M. PIERRE DESCAMPS, ambassadeur de France au Bénin, à présenté, vendredi 15 décembre, ses lettres de créance, au président béninois, le colonel Mathieu Kerekou, marquant ainsi la « normalisation des relations entre Paris et Cotonou ». — *(A.F.P.)*

[La dégradation des relations franco-béninoises avait suivi un raid de mercenaires contre l'aéroport de Cotonou le 16 janvier 1977. Cotonou avait accusé Paris d'avoir participé à cette tentative de coup d'Etat. Rejetant ces accusations, la France avait rappelé son ambassadeur le 6 janvier 1978.]

Colombie

● M. JULIO CESAR TURBAY, président de la République de Colombie, fera une visite officielle en France en juin ou juillet 1979. La nouvelle a été confirmée le samedi 16 décembre à Paris par M. Alvaro Perez Vives, secrétaire général de la présidence colombienne, qui a été reçu durant son séjour en France par MM. Alain Peyrefitte et Olivier Stirn. M. Perez Vives a consulté les dirigeants français sur les problèmes de la délinquance et de l'adoption.

Grande-Bretagne

● DEPUTE TRAVAILLISTE DE LIVERPOOL, Sir Arthur Irvine, est décédé le vendredi 15 décembre, à l'âge de soixante-neuf ans. A la suite de ce décès, le gouvernement travailliste de M. James Callaghan ne compte plus que 308 députés à la Chambre des communes sur 635. — *(A.F.P.)*

Namibie

● L'ALLIANCE DEMOCRATIQUE de la Turnhalle (D.T.A.), principale formation soutenue par l'Afrique du Sud en Namibie, a remporté les élections « internes » qui se sont déroulées du 4 au 8 décembre dans ce territoire. La D.T.A., conduite par M. Dirk Mudge, a totalisé 268 130 voix sur 326 264, selon les résultats officiels et définitifs de ce scrutin, annoncés vendredi 15 décembre : la Namibie compte un peu moins d'un million d'habitants. Ces élections étaient boycottées par plusieurs formations nationalistes, dont la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain) et le Front national de Namibie (Organisation multiraciale libérale). — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LE PRESIDENT SOMOZA a signé le vendredi 15 décembre le décret d'amnistie concernant tous les délits politiques commis depuis onze ans. Ce texte avait été approuvé mercredi par le Parlement (*le Monde* du 15 décembre). D'autre part, le colonel Bernardino Larios, arrêté peu avant l'offensive sandiniste de septembre, a comparu vendredi devant la cour militaire de Managua. Il est accusé d'avoir chercher à faire enlever le président Somoza et d'avoir conspiré pour former un gouvernement militaire. — *(A.F.P.)*

Zambie

● ELU POUR LA QUATRIEME FOIS président de la République de Zambie, M. Kenneth Kaunda a prêté serment, jeudi 14 décembre, devant la Cour suprême. M. Kaunda a recueilli près de 81 % des voix. Toutefois, 43 % seulement des électeurs se sont rendus aux urnes. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Iran

Les heurts sanglants se multiplient dans les villes de province

Tandis que le premier ministre, le général Azhari, durcissait le ton en édictant des mesures sévères à l'encontre des grévistes, l'ayatollah Khomeiny réaffirmait, vendredi 15 décembre — dans son appel pour une « journée de deuil national » lundi — qu'il était du devoir du peuple de désobéir au chah et à son gouvernement et de « continuer à faire la grève.

La grève pétrolière, la plus dure parmi celles que connaît le pays et qui touche le secteur vital de l'Iran, se poursuit depuis deux mois et est actuellement menée avec plus de force que jamais. La production et les exportations n'atteignent que le cinquième ou le sixième de leur volume normal.

Dans les villes de province, les incidents sanglants se poursuivent et auraient fait jeudi et vendredi, selon l'opposition, une cinquantaine de victimes, notamment à Chiraz et à Qom. Selon des sources généralement bien informées, citées par l'agence Associated press, quarante personnes ont été tuées jeudi alors qu'elles s'attaquaient aux propriétés de personnalités de la secte des Bahaï, à Saadi, dans la banlieue de Chiraz.

Gourdins contre fusils à Meched

De notre envoyé spécial

Meched. — C'est la révolution des gourdins contre les fusils dans la ville sainte de Meched. Le centre hospitalo-universitaire Chah-Reza est devenu, le vendredi 15 décembre, le bastion de la riposte populaire face aux brutales interventions de l'armée au cours des deux jours précédents. La détermination des habitants est si forte que militaires et policiers ont préféré se retirer de la cité pour éviter des affrontements sanglants. Alors qu'à Ispahan, par exemple, l'armée fait régner la terreur, à Meched, les habitants ont repris possession de leur ville après avoir massacré le chef local de la Savak, le colonel Moghadam Achfine.

Etonnant spectacle : des milliers d'hommes et de femmes manifestent à longueur de journée dans le parc de l'hôpital, d'autres en visitent les bâtiments mitraillés par l'armée. Des jeunes gens armés de gourdins montent la garde jour et nuit devant les grilles, tandis que d'autres règlent la circulation. Le corps médical s'est insurgé. Tous scandent le slogan le plus populaire d'Iran : *« Marg bar Chah ! »* (mort au chah).

Comment en est-on arrivé là ? Séparée de Téhéran par près de 1 000 kilomètres de désert, entourée de montagnes, mais située au milieu de la plus fertile oasis du pays, à une centaine de kilomètres de la frontière soviétique, Meched, qui est aussi une cité universitaire, avait été choyée par un régime désireux de l'opposer à Qom, l'autre ville sainte, qui a une solide réputation d'insoumission. Il a échoué : depuis un an, le cœur de Meched bat au même rythme que celui de l'Iran en rébellion.

Le gouverneur militaire, le général Jafari, en homme avisé, s'était accommodé des manifestations pacifiques. Mais le gouverneur de la province, le général Azizi, a laissé se multiplier — s'il ne les a pas inspirées — les vexations que la population n'a pas supportées. La Savak a fait le reste. Au cours des deux mois écoulés, un commissaire a fait violer des jeunes gens sous les fenêtres de l'ayatollah Chirazi (*le Monde* du 30 novembre). Des arrestations arbitraires ont été effectuées. Il y a eu vingt-quatre morts recensés sans compter les cadavres qui ont été enlevés par les autorités, qui réclament 5 000 rials (1 rial = 6 centimes) pour les rendre aux familles. Des mosquées, dont le sanctuaire très vénéré de l'imam Reza (huitième imam des Chiites) ont été attaquées. Enfin, la Savak a provoqué un début de panique en faisant croire aux habitants que l'eau avait été *« empoisonnée par des terroristes »*.

C'est sur cette toile de fond que se déroulent les deux dernières journées du grand deuil chiite, dimanche et lundi. Suivant les consignes qui lui avaient été données, l'armée se retire de la ville où, selon la population, près de sept cent mille personnes ont défilé pacifiquement en scandant les mêmes slogans qu'à Téhéran et dans le reste de l'Iran : *« Khomeiny est notre chef »*, *« à mort le chah »*. Quatre statues, deux du souverain régnant et deux de son père, sont déboulonnées.

Une expédition punitive

Mercredi, l'armée revient en force La Savak, qui a entrepris avec les militaires une *« action psychologique »* pour mettre la population en condition, fait circuler dans le pays un tract sur *« le rêve de l'ayatollah Ghomi »*, un des grands chefs religieux de Machad : l'imam Reza lui aurait dit pendant son sommeil qu'il ne fallait plus s'en prendre au chah car, s'il partait, les Chiites disparaîtraient du monde. L'ayatollah dément aussitôt. Les militaires attaquent l'hôpital Charivar. *« Ils ont pris comme prétexte*, disent les médecins, *le fait que nous ne voulions plus signer les feuilles de Sécurité sociale des militaires pour protester contre leurs exactions. »*

« Jeudi, raconte le fils de l'ayatollah Chirazi, *cent cinquante militaires en civil armés de gourdins attaquent l'hôpital Charivar. Ils reçoivent peu après le renfort de cent cinquante autres en uniforme et en armes. »* C'est une véritable expédition punitive. Les assaillants tirent au fusil et à la mitraillette sur les services de médecine et de pédiatrie. Il y a quatre morts, dont deux enfants, et dix-sept blessés, dont trois médecins. Le spectacle est consternant : les impacts de balles sont visibles dans les chambres du rez-de-chaussée, dans les couloirs et même au premier étage. Dans le parc, toutes les voitures du corps médical ont été mises hors d'usage. *« Pourtant*, dit l'imam Khameny, *jeudi, le régime célébrait la Journée nationale de l'hygiène, du Lion et du Soleil-Rouge »* (la Croix-Rouge iranienne).

La population réagit aussitôt, et une vingtaine de chefs religieux s'installent pour une durée indéterminée dans une salle en signe de solidarité avec les médecins. Un service d'ordre populaire est organisé. Il ramasse comme pièces à conviction plus de deux mille douilles de balles de fusil et de mitraillette. Les murs sont couverts d'inscriptions. A l'entrée du service le plus touché, une affiche parodie une citation du chah : *« Venez visiter la grande civilisation »* promise au peuple iranien. Balles et grenades lacrymogènes sont exposées sous l'inscription : *« Le cadeau du chah aux médecins quelques jours après la Journée internationale des droits de l'homme. »*

Dans son bureau saccagé, où l'on voit de nombreux impacts de balles, le docteur Rezaï nous dit : *« C'était affreux. Ils ont tiré sur des enfants qui étaient sous sérum. Il a fallu cacher les malades. Nous avons évacué des enfants au premier étage mais, là aussi, les balles arrivaient. »* Sur les lits vides, on peut encore voir des briques lancées par les assaillants. Un autre médecin précise que c'est pendant l'assaut que le chef local de la Savak a été tué : il se rendait sur place, en civil, pour voir ce qui se passait. La population l'a reconnu. Un médecin a alors tenté de le défendre. En vain. Les gens se sont acharnés sur lui à coups de gourdin en criant : *« Tu as torturé des centaines de nos frères. »*

L'entrée du bâtiment principal de l'hôpital est surmontée d'un immense portrait de l'ayatollah Khomeiny et d'un calicot représentant quatre femmes et treize hommes, tous « moudjahidine » (mouvement de guérilla) morts sous la torture. Une autre banderole porte l'image du « martyr Mohsen Kachani », soldat abattu par le colonel Tabatabaï parce qu'il avait refusé de tirer sur une procession conduite par des ayatollahs.

Le défi de la population

Dans le parc, des milliers d'hommes et de femmes écoutent les discours des imams puis font des processions en chantant des cantiques. Ils scandent *« Mort au chah »* et conspuent le président Carter que l'on considère ici comme le principal ennemi du peuple iranien, avec le souverain. En ville, toutes les professions sont en grève, y compris les journalistes de la télévision locale qui ont arrêté le travail le 6 novembre. Ils continuent cependant à filmer les événements *« parce que cela servira un jour »*, mais ont empêché l'autorité militaire de diffuser un communiqué annonçant que la loi martiale sera appliquée dans toute sa rigueur. Loi que la population ne cesse de défier. Elle sort dans les rues tous les soirs en psalmodiant *« Allah akbar »* (Dieu est le plus grand), et a contraint le gouverneur militaire à reporter le couvre-feu de 21 heures à minuit.

Les défis se multiplient. A la gare, les militaires affichent des portraits du chah que les assistants s'empressent de déchirer. Cinq personnes sont arrêtées. La foule, armée de gourdins, encercle les soldats. Elle est si dense et si menaçante que les assiégés libèrent leurs prisonniers et battent en retraite.

Dans la soirée, le corps médical au complet — quelque cinq cents médecins, pharmaciens, dentistes, sages-femmes, etc. — s'est réuni dans le grand amphithéâtre de l'hôpital Chah-Naz. *« Nous faisons partie de la population en lutte et nous en sommes solidaires »*, déclare un professeur. Les médecins décident de fermer leur cabinet et de faire grève, de même que les pharmaciens. Toutefois, les urgences seront assurées et les soins seront donnés gratuitement dans tous les dispensaires de quartier. Avant de se séparer, la salle psalmodie la résolution qui vient d'être adoptée. *« Tous les médecins de la province Kharassan et les pharmaciens s'associent à la lutte du peuple iranien sous la direction de l'ayatollah Khomeiny. »*

Ils en adoptent une seconde : *« Nous demandons que notre imam, l'ayatollah Khomeiny, soit traité dignement par le gouvernement français, et nous remercions le peuple de France de ce qu'il a fait pour lui. »* *« Il y a encore quelques semaines*, nous dit un médecin, *beaucoup d'entre nous étaient pour le chah ou ne faisaient pas de politique. Mais, quand nous avons vu sortir des prisons certains de nos étudiants avec un œil arraché et des membres mutilés, nous avons commencé à réfléchir. Et puis, il y a eu tout ce qui s'est passé depuis... »* Voilà pourquoi, ce vendredi soir, les médecins debout, poing levé, scandent, eux aussi, longuement : *« Marg bar chah ! »* (Mort au chah).

PAUL BALTA.

Alors qu'expire le délai prévu pour la signature du traité de paix

Israël impute le blocage de la négociation à l'Égypte et aux États-Unis

De notre correspondant

Jérusalem. — Après l'échec de la mission de M. Cyrus Vance, la réaction officielle du gouvernement israélien vendredi 15 décembre, deux jours avant l'expiration du délai prévu pour la signature du traité de paix, n'a guère été surprenante. Le conseil des ministres a confirmé le blocage des négociations et en a rejeté la responsabilité à la fois sur l'Egypte et les Etats-Unis, tout en ne faisant aucune contre-proposition. Israël oppose un refus catégorique aux dernières exigences égyptiennes et aux pressions américaines.

Après quatre heures de débats, M. Menahem Begin a lu lui-même la résolution du gouvernement. Celui-ci fait de nouveau savoir qu'il est prêt à signer le projet de traité de paix, mais dans la forme où il avait été élaboré un mois auparavant à Washington avant d'être remis en cause, c'est-à-dire sans référence précise au lien que l'Egypte veut établir entre l'application de l'accord et les progrès sur la voie du règlement du problème palestinien. La décision du gouvernement souligne insidieusement que ce projet de traité avait alors été élaboré *« avec l'accord des Etats-Unis »*. M. Begin a énoncé les quatre demandes faites par l'Egypte et rejetées par Israël :

— Fixation d'une date limite pour l'organisation d'élections en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza ;

— Subordination de l'échange d'ambassadeurs à la mise en place de l'autonomie dans ces territoires ;

— Révision des accords militaires dans le Sinaï dans les cinq ans ;

— Adjonction au traité d'une lettre qui annulerait en fait, selon Jérusalem, l'article 6 prévoyant la primauté du traité sur tout autre engagement de l'Egypte vis-à-vis du monde arabe.

Alors qu'on lui demandait si ces quatre points pourraient éventuellement être renégociés, M. Begin a répondu : *« Ce qui est rejeté est rejeté. »* Toutefois il a précisé qu'Israël restait prêt à poursuivre les négociations. Interrogé sur l'éventualité de l'organisation d'un nouveau sommet avec les présidents Carter et Sadate, il a déclaré : *« Si je reçois une invitation, ma réponse sera positive. »*

La dernière partie du communiqué est une réponse ferme aux reproches faits à Israël par le gouvernement américain. Elle souligne l'importance du conflit qui oppose désormais Washington et Jérusalem. Le gouvernement israélien repousse *« la prise de position et les explications américaines »* sur les propositions égyptiennes. M. Begin a par ailleurs ajouté que l'attitude américaine était *« partiale »* et *« penchait du côté égyptien »*, ce qui, a-t-il ajouté, *« rend la négociation plus difficile »*. M. Begin a attribué le *« changement d'attitude »* des Etats-Unis à de *« récents événements »* tel le sommet de Bagdad (qui a réuni au début du mois de novembre la plupart des pays arabes dans une dénonciation des accords de Camp David, mais où les *« modérés »* avaient empêché une condamnation définitive de l'initiative du président Sadate). C'était la première fois que le premier ministre faisait allusion à l'importance de cet élément de la situation au Proche-Orient.

Dans une interview télévisée, M. Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères, a également insisté sur ce point en expliquant que le sommet de Bagdad avait encouragé l'Egypte et les Etats-Unis à adopter une attitude plus dure à l'égard d'Israël. Il a estimé que *« ces événements devaient au contraire convaincre les Etats-Unis que la place d'Israël dans le dispositif de défense du monde libre est de plus en plus importante »*. Le ministre des affaires étrangères s'est d'autre part montré pessimiste en n'écartant pas la possibilité d'un échec complet des négociations si celles-ci ne pouvaient reprendre dans un avenir relativement proche.

M. Begin a annoncé qu'il s'adressera à la Knesset au début de la semaine prochaine et qu'un débat sera organisé à cette occasion. Le premier ministre recherche l'appui du Parlement au moment où, en Israël, l'ensemble des milieux politiques et de l'opinion publique serre soudainement les rangs pour dénoncer la politique *« hostile »* et *« partisane »* de la Maison Blanche. Le premier ministre sait qu'il peut profiter de cette réaction anti-américaine pour retrouver des appuis, notamment dans la coalition gouvernementale, où les divergences se faisaient de plus en plus grandes ces derniers mois. Cependant, le président du groupe parlementaire du Front travailliste-Mapam a fait savoir que, si l'occasion se présentait, la plupart des membres de l'opposition voteraient vraisemblablement contre le plan d'autonomie, qui, selon les travaillistes, prépare à terme l'indépendance de la Cisjordanie et du territoire de Gaza.

Toutefois, M. Itzhak Rabin, ancien premier ministre travailliste, s'est joint aux protestations contre la politique américaine en ajoutant qu'Israël devait entreprendre une campagne d'information auprès de l'opinion publique des Etats-Unis *« afin de lui démontrer la partialité de l'administration Carter »*.

FRANCIS CORNU.

LE CHEIKH YAMANI : si Israël n'accepte pas la paix, le monde entier en souffrira.

Abou-Dhabi (*A.F.P.*) — Le ministre saoudien du pétrole, le cheikh Ahmed Zaki Yamani, a exprimé vendredi soir à Abou-Dhabi son *« inquiétude »* au sujet de la situation au Proche-Orient.

Le ministre a déclaré, dans une interview accordée à la chaîne américaine de télévision A.B.C. : *« Si Israël ne se rend pas compte des réalités et n'accepte pas la paix, je pense qu'il devra payer un prix élevé, et le monde entier en souffrira. »*

« Regardez ce qui se passe en Iran, où une interruption de la production du pétrole pourrait vous faire souffrir », a-t-il dit, en ajoutant : *« Une légère réduction du volume de production du pétrole causée par la situation en Iran a déjà donné lieu à une augmentation de deux à trois dollars des prix du marché « spot » du pétrole. »*

« Israël, qui obtient son pétrole de l'Iran, doit reconsidérer sa position de fond en comble », a souligné le ministre saoudien du pétrole. Les observateurs pensent que M. Yamani faisait allusion à la possibilité de voir l'Arabie Saoudite, qui avait promis aux Etats-Unis de continuer à combler le manque de production résultant de la réduction de cinq millions à environ un million de barils par jour de l'Iran, revenir sur sa décision. Dans ce cas, les intérêts israéliens se trouveraient gravement compromis.

EUROPE

Union soviétique

Moscou répond à M. Ceausescu sur le problème des dépenses et du commandement des armées du pacte de Varsovie

De notre correspondant

Moscou. — *L'Union soviétique a répondu publiquement et officiellement aux arguments développés par M. Ceausescu au lendemain du sommet du pacte de Varsovie dans un long article publié ce samedi 16 décembre par la* Pravda. *Ce texte n'est pas signé, ce qui signifie qu'il a été approuvé au plus haut niveau, vraisemblablement par le bureau politique lui-même.*

L'intérêt en est double. D'une part, les Soviétiques confirment ouvertement ce que l'on savait déjà depuis quelques semaines sur les propositions avancées lors de la réunion de Moscou et concernant l'augmentation des budgets militaires des pays membres du pacte de Varsovie et le renforcement des prérogatives du commandement unifié ; d'autre part, ils admettent que les Roumains ont rompu l'unanimité à laquelle ils sont tellement attachés. Dans l'ensemble, ils semblent être sur une position défensive, obligés de se justifier tant vis-à-vis du monde extérieur que dans leur propre opinion publique.

L'article de la *Pravda* reprend pour l'essentiel les arguments donnés depuis plusieurs jours par la presse en expliquant les propositions soviétiques par la politique des pays occidentaux : il n'y aura pas de *« situation extraordinaire*, écrit le journal du parti communiste soviétique, *si, à l'OTAN, il ne reste pas l'ombre d'un doute que les pays socialistes surmonteront toutes les épreuves et ne flancheront devant aucun défi. »*

Après avoir rappelé toutes les propositions faites par les pays socialistes pour *« compléter la détente politique par la détente militaire et conférer ainsi un caractère irréversible à la coexistence pacifique »*, la *Pravda* constate que les pays occidentaux n'ont répondu à aucune de ces propositions, mais que, au contraire, ils ont relancé la course aux armements sous l'égide des Etats-Unis.

« Certains milieux de l'OTAN » ne se satisfont même pas de la parité *« à peu près obtenue »* entre l'Est et l'Ouest, mais recherchent la supériorité militaire en agitant le *« danger soviétique »*. Cette analyse était déjà contenue dans la déclaration adoptée par le sommet de Moscou, dont la *Pravda* rappelle qu'elle a été *« approuvée à l'unanimité »*, laissant ainsi entendre que les sept membres du pacte son teux aussi d'accord sur le diagnostic. Mais *« lors de l'examen de certaines mesures de coordination*, écrit le journal, *les camarades roumains ont adopté une position particulière »*. La *Pravda* reproche en passant à M. Ceausescu d'avoir porté le différend sur la place publique, donnant ainsi un « prétexte » aux insinuations des propagandistes bourgeois et chinois contre la communauté socialiste (c'est la seule fois que le texte de la *Pravda* s'en prend à la Chine).

Les Soviétiques répondent point par point aux trois arguments des Roumains :

— Il est vrai, disent-ils que les dépenses militaires constituent un fardeau lourd et indésirable. D'ailleurs, en relançant la course aux armements, les impérialistes cherchent à créer des difficultés économiques aux pays socialistes. Mais on ne peut économiser sur la sécurité, affirme la *Pravda*. *« Surestimer le danger signifierait supporter un lourd fardeau supplémentaire, mais le sous-estimer reviendrait à tout remettre en cause. »*

— La thèse (sous-entendue de M. Ceausescu) selon laquelle toute escalade militaire est inadmissible, méconnaît, selon Moscou, l'origine de cette escalade, origine qui se trouve à l'OTAN.

— Enfin, la coordination accrue entre les forces armées du pacte de Varsovie est *« également liée au renforcement du potentiel défensif »*. *« Il est d'autant plus important, écrit la* Pravda, *de perfectionner cette coopération que l'OTAN agit en faveur d'une intégration plus efficace des forces armées des pays membres placés sous commandement unifié. »* Mais la coordination des efforts militaires dans le traité de Varsovie *« ne limite aucunement les prérogatives suprêmes des organes dirigeants du parti et de l'Etat de chaque pays frère par rapport à leur armée nationale. »*

Il est toutefois peu probable que cette assurance suffise à satisfaire pleinement M. Ceausescu.

DANIEL VERNET.

● *M. A.-M. Klioutchev*, président du Soviet suprême de Turkménie, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 15 décembre. Il a été remplacé par M. B. Yazkouliev. — (*U.P.I.*)

QUATRE RÉACTEURS NUCLÉAIRES CANADIENS SERONT VENDUS A LA ROUMANIE.

Ottawa (A.F.P.). — Un prêt de 1 milliard de dollars a été consenti à la Roumanie pour l'achat par ce pays de quatre réacteurs nucléaires canadiens de type « Candu » de 600 mégawatts. La Société pour l'expansion des exportations du Canada, une agence gouvernementale, a signé vendredi 15 décembre, à Ottawa, avec les représentants de la Banque roumaine du commerce extérieur l'accord sur le financement de cette opération.

Un consortium de banques canadiennes, avec comme chef de file la Banque de Montréal, contribuera pour 328 millions de dollars à ce prêt. Celui-ci est le plus important jamais accordé par le Canada pour un seul contrat à l'exportation.

Le Canada se chargera de l'installation et de la mise en route des quatre réacteurs, ainsi que de la formation du personnel. La Roumanie prévoit, au cours des vingt prochaines années, la construction de seize centrales nucléaires.

Le Canada a déjà vendu des réacteurs nucléaires « Candu » à l'Argentine et à la Corée du Sud. C'est la première fois qu'un tel accord est passé avec un pays de l'Est.

Italie

Brutale reprise des attentats terroristes

De notre correspondant

Rome. — L'Italie a connu, en fin de semaine, un brusque regain de terrorisme. En une seule journée, le vendredi 15 décembre, quatre attentats sanglants on eu lieu, ce qui est très rare. Il semble que plusieurs groupuscules clandestins se sont donné le mot pour reprendre une activité qui était en sommeil depuis quelque temps. Mais le moment choisi ne leur ressemble guère : les quotidiens, en grève, ne pouvaient leur offrir de gros titres, et la tension politique, que les terroristes considèrent comme un moment privilégié pour se faire entendre, avait beaucoup diminué depuis l'avant-veille.

A l'aube de vendredi, ce sont les Brigades rouges qui se sont manifestées, assassinant froidement deux policiers devant la prison de Nuove, à Turin (*le Monde* du 16 décembre) : deux Méridionaux âgés de vingt et un ans et prénommés tous deux Salvatore, comme s'il fallait rendre encore plus symbolique cette attaque directe contre l'Etat.

Peu avant midi, deux terroristes entraient dans une pharmacie, près de Venise, armés de pistolets : *« C'est vous, M. Franco Pilla ? »* Le directeur de la Caisse d'épargne de Venise ayant répondu par l'affirmative, il a été blessé aux jambes de six coups de revolver. A 13 h. 15, un magistrat de Florence, M. Silvio Bozzi, affecté au bureau des expulsions de la ville, subissait le même sort. des « noyaux armés révolutionnaires » revendiquent ce dernier attentat.

Dans la soirée, enfin, un jeune homme de vingt et un ans, Enrico Donati, était tué par balles dans le quartier romain Appio Latino. Quoique revendiqué par une « guérilla communiste », cet assassinat n'a pas de mobiles politiques évidents.

La journée de vendredi aura été marquée aussi par de vifs affrontements à l'université de Bologne, à la suite desquels vingt-cinq étudiants devaient être écroués. Parmi les blessés figure un carabinier qui a reçu une balle de revolver à l'abdomen. Visiblement, de petits groupes armés cherchent à profiter de la tension qui règne en ce moment dans de nombreuses facultés pour provoquer des désordres semblables à ceux du printemps 1977.

ROBERT SOLÉ.

Le Monde

le débat européen

L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E. A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. François-Poncet à M. Debré : vous semblez mettre en doute la fermeté du chef de l'État

Le débat ouvert vendredi matin 15 décembre à l'Assemblée nationale par une déclaration du gouvernement sur l'élargissement de la C.E.E. s'est poursuivi dans l'après-midi. Après l'exposé de M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères (« le Monde » du 16 décembre), sont intervenus M. Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères, et François Mitterrand, premier secrétaire du P.S. Interventions dont « le Monde » du 16 décembre a rendu compte dans ses dernières éditions.

Pour l'ancien premier ministre du général de Gaulle, la réponse de principe à l'élargissement de la C.E.E. ne peut-être que positive. D'ailleurs, observe-t-il, elle est déjà tranchée, et la France est engagée. M. COUVE DE MURVILLE s'interroge sur les conséquences politiques de cet élargissement : « *S'agirait-il d'un enlisement définitif ? La question se pose d'évidence. Cela ne fait que renforcer dans leur conviction ceux qui pensent qu'en la matière l'essentiel est qu'il subsiste une politique étrangère de la France, conforme à ses intérêts et à ses traditions.* »

L'essentiel est, à ses yeux, de dégager une autorité politique à la direction des affaires européennes.

Il précise que cette autorité devrait se situer au niveau des ministres des affaires étrangères. Il se félicite de l'initiative prise par la France et consistant à réunir un « comité des sages » pour étudier l'évolution des institutions européennes.

M. MITTERRAND rappelle que la position du P.S. tient en une formule : tout le traité de Rome mais rien que le traité. « *Pourquoi*, demande-t-il, *trois pays de plus ? D'abord, parce qu'ils l'ont demandé. La seule condition préalable est à présent remplie : le retour à la démocratie. Nous acceptons donc d'en débattre.* » - *L'élargissement*, estime-t-il, *par conséquent, provoquerait un nouvel équilibre favorable pour la France.* »

M. Mitterrand pose alors trois préalables :

1) Un préalable agricole : « *Il faut d'abord organiser le marché des produits agricoles méditerranéens.* » Selon lui, il faut auparavant instituer de véritables offices par produit, supprimer les montants compensatoires et mettre en place une planification contraignante mais démocratique entre le Nord et le Sud ;

2, Un préalable industriel : « *Le développement espagnol s'est fait à partir de capitaux étrangers. L'adhésion de ce pays risque de favoriser l'action des multinationales dans la Communauté. D'autre part, les points forts de l'industrie espagnole sont justement ceux où notre pays connaît des difficultés* » ;

3) Un préalable régional : « *Les disparités actuelles risqueraient d'être accentuées et de passer entre certaines régions d'une Communauté élargie de 1 à 11.* »

M. CHINAUD (U.D.F.) se dit agacé par « *la peur des autres qui*, déclare-t-il, *nous paraît être un signe de manque de confiance en soi* ». A son avis, « *la France hors de l'Europe risquerait d'être rayée de la carte. Elle a d'ailleurs*, fait-il remarquer, *bénéficié de la Communauté et sa politique européenne a été conduite avec continuité par trois présidents de la République* ».

M. Chinaud ajoute : « *Le fantastique bond en avant de notre économie est pour une grande part la conséquence de son entrée dans le marché commun. L'Europe a permis une amélioration considérable du pouvoir d'achat des salariés français et elle a fait de la France la troisième puissance agricole du monde. L'Europe a été également un amortisseur de la crise. Pourquoi cacher ce bilan positif ?* », demande l'orateur, tout en reconnaissant qu'il reste beaucoup à faire. Aussi estime-t-il le moment bien choisi pour une véritable relance de la politique européenne.

« *Le réalisme*, déclare-t-il, *conduit à rejeter les attitudes extrêmes ou équivoques. Certes, les risques existent, mais y a-t-il une alternative ? En fait, le repli sur nous-mêmes conduirait à la décadence. Nous souscrivons à l'élargissement, car il est pour la France un atout supplémentaire ainsi qu'un élément d'équilibre face à la R.F.A.* » Cela étant, il est nécessaire de prévoir des garanties économiques et sociales. Une longue période de transition, par exemple, s'impose. Et M. Chinaud conclut : « *Ne gâchons pas cette relance par des problèmes de politique intérieure. Pour réussir, il nous faut une majorité débarrassée de ses arrière-pensées. Nous ne sommes pas*, affirme-t-il, *des partisans de l'abandon de la souveraineté nationale.* »

M. LAJOINIE (P.C.) explique que si son groupe a réclamé ce débat c'est pour éclairer « *les dessous d'une entreprise dont l'extrême danger pour la France est chaque jour mieux ressenti* ».

A son avis, « *l'élargissement accentuerait les déséquilibres régionaux, porterait de graves coups à des secteurs agricoles comme le vin et les fruits et légumes, aggraverait la crise de secteurs industriels tels le textile, la sidérurgie, les chantiers navals ou la chaussure, et serait une catastrophe pour la pêche maritime* ». Il estime ensuite certaine l'hypothèse des neuf millions de chômeurs dans une Europe élargie.

Au plan politique, l'élargissement, estime-t-il, renforcerait le poids de l'Allemagne fédérale et marquerait une escalade dans la voie de la supranationalité en substituant notamment la règle de la majorité à celle de l'unanimité. *Ainsi, constate-t-il*, des majorités étrangères pourraient imposer légalement à la France des décisions contraires à ses intérêts.

Le député évoque ensuite les répercussions qu'aurait l'élargissement sur le plan culturel, et il s'étonne que ceux qui se déclarent favorables à la décentralisation, voire à l'autogestion, acceptent la « *centralisation bureaucratique communautaire* ».

M. Lajoinie conclut : « *Nous dénonçons le bluff selon lequel l'élargissement de la C.E.E. est acquis, fatal et inévitable. L'opposition s'élargit dans le pays, et le rassemblement national qui se crée peut devenir suffisamment fort pour lui faire échec. La volonté populaire peut empêcher que le Parlement européen ratifie le traité d'adhésion. Nous avons conscience d'engager le bon combat contre l'Europe germano-américaine des grandes affaires et pour l'Europe de la démocratie, des travailleurs et des peuples. Ce faisant, nous estimons être en accord avec les engagements du programme commun.* »

M. DEBRÉ : changez de cap !

Le débat se poursuit, vendredi après-midi, sous la présidence de M. Chaban-Delmas.

Pour M. DEBRE (R.P.R., la Réunion), « *le doute sur la fermeté de notre diplomatie et de notre pensée politique est alimenté par les contradictions entre les propos et les actes* ». Il reconnaît que l'élargissement est « *dans la nature des choses* », mais il convient, à son avis, d'être très attentif à la procédure des négociations. Il combat ensuite une nouvelle fois la thèse « *idéologique* » de la supranationalité, derrière laquelle « *se dissimule l'alignement de la France, alignement diplomatique, militaire et commercial* ». Puis il récuse également la notion, au plan intérieur de majorité européenne (« *On peut imaginer des changements de majorité, mais il doit toujours s'agir de majorités françaises* »), avant d'insister sur le problème de la règle de l'unanimité. Il s'étonne à ce sujet que les négociations commerciales en cours continuent, malgré le veto de la France, et que l'Assemblée européenne ait mis les gouvernements en demeure d'augmenter les crédits budgétaires. Il souhaite que la Commission ne soit qu'un organe « *strictement administratif* ». Quant à la Cour de justice de Luxembourg, il estime qu'elle « *exagère* » et cite, à l'appui de son affirmation, la mise en cause de la politique nucléaire de la France.

M. DEFFERRE (P.S., Bouches-du-Rhône) présente les préalables posés par son parti à l'élargissement : « *D'abord, la création d'une commission d'enquête sur les violations du traité de Rome dans les échanges intercommunautaires. Accepterez-vous que certains pays candidats continuent à pratiquer le dumping ? Dans quel délai les montants compensatoires seront-ils supprimés ? Accepterez-vous de créer des offices européens pour les principaux produits ?* » « *S'opposer à la construction de l'Europe*, conclut M. Defferre, *c'est accepter la domination de l'un des deux grands bocs. Nous ne l'acceptons pas. Mais nous n'acceptons pas non plus que l'Europe soit faite sans que des garanties soient accordées à chaque nation.* »

Pour M. FEIT (U.D.F., Jura), « *la révision des institutions s'impose, car à douze elles seront totalement inopérantes.* Il faut également obtenir une refonte de la politique agricole commune dans un sens plus favorable à l'agriculture méditerranéenne. Et M. Feit conclut : « *Nous ne voulons ni d'une Europe supranationale, ni d'une Europe dominée par les multinationales, ni d'une Europe au socialisme équivoque et lugubre.*

Après M. PORCU (P.C., Meurthe-et-Moselle), M. SAVARY (P.S., Haute-Garonne) indique que la population de sa région est favorable à l'entrée de l'Espagne. En ce qui concerne le plan de développement du Sud-Ouest, il précise que son parti ne se contentera pas de promesses. Pour M. GRANET (app. U.D.F., Aube), un Etat doit pouvoir demander l'application de la règle de l'unanimité s'il l'estime nécessaire. Pour M. BOULAY (P.C., Sarthe), la politique européenne du gouvernement a accentué la dévitalisation de l'Ouest et l'élargissement risque d'aggraver la situation. Pour M. TONDON (P.S., Meurthe-et-Moselle), « *les ouvriers sidérurgistes français seront sacrifiés une fois de plus.* » M. MADELIN (U.D.F., Ille-et-Vilaine) se déclare européen mais souhaite qu'on se garde de tous les excès.

(Lire la suite page 14.)

politique

M. RAYMOND BARRE EST PRIS A PARTIE PAR DES MANIFESTANTS PRÈS DE LYON

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — M. Raymond Barre a inauguré, le vendredi 15 décembre, le complexe international de bétail et de viande de Lyon — CIBEVIAL — construit sur la commune de Corbas (Rhône), et entré en service depuis quelques mois. Inauguration mouvementée puisque, à l'appel des organisations syndicales, plusieurs centaines de manifestants — des ouvriers de Rhône-Poulenc Textiles, Feudor, Renault Véhicules Industriels, notamment, auxquels s'étaient mêlés deux cents agriculteurs du Rhône venus, à la demande de la F.N.S.E.A. et du C.D.J.A., accuser M. Marcel Kuibler, P.-D. G. de la CIBEVIAL, de « *détourner à son profit les lois sur les cumuls* » — attendaient le premier ministre à l'entrée des abattoirs.

A peine le premier ministre était-il descendu de voiture que les ouvriers et les paysans ont franchi les faibles cordons du service d'ordre pour venir crier leur slogans — « *Barre, y en a marre !* », « *Barre-vendu !* » — sous le nez du chef du gouvernement... La pression physique exercée sur le groupe des personnalités officielles entourant M. Raymond Barre — au premier rang desquelles le préfet de la région Rhône-Alpes, M. Olivier Philip, et le président de la communauté urbaine de Lyon, M. Francisque Collomb — a été telle que la traditionnelle cérémonie du sectionnement du ruban tricolore n'a pu avoir lieu à l'endroit initialement prévu.

Le premier ministre, pâle et crispé, n'a guère apprécié cet accueil, et a fait part de son irritation en lançant à la cantonade : « *Alors, vous n'êtes pas capables de tenir cinq cents personnes !* », visant les responsables du maintien de l'ordre.

Néanmoins, après la visite des installations et les discours officiels, M. Barre a accepté de recevoir une douzaine de délégués des unions locales C.G.T. de Vénissieux, Saint-Priest, Corbas, Feyzin, etc., désireux de lui faire part de leurs préoccupations. « *Je préfère ce genre de dialogue qui s'est déroulé de manière extrêmement courtoise à des manifestations qui de toute façon ne changeront rien* », a dit M. Barre au terme de cet entretien. — B. E.

● *M. Daniel Doustin*, cinquante-huit ans, préfet hors classe, ancien directeur de la D.S.T., ancien directeur du cabinet de M. Raymond Barre, vient d'être nommé, en qualité de représentant de l'Etat, membre du conseil d'administration de la Compagnie nationale du Rhône.

AU SÉNAT

Prix de l'eau et loyers

Répondant, vendredi 15 décembre, à une question de M. MALECOT (Union centriste, Loire), concernant le transport routier des matières explosives ou dangereuses, M. LE THEULE, ministre des transports, a indiqué qu'il s'efforçait de sensibiliser conducteurs et employeurs aux responsabilités qui sont les leurs. Un reclassement, a-t-il annoncé, est récemment intervenu pour rendre plus sévères les prescriptions concernant une quarantaine de substances. D'autre part, certains véhicules aux citernes d'acier sont désormais prohibés. En ce qui concerne les limitations de vitesse, nous allons simplifier le tableau si complexe, que tout contrôle est impossible : les nouvelles limites seront 50 kilomètres/heure en agglomération, 60 sur route et 80 sur autoroute. Des limitateurs de vitesse seront, dans les six mois environ, imposés aux véhicules transportant des matières dangereuses.

A M. CHAUTY (R.P.R., Loire-Atlantique), qui l'interrogeait sur la protection de la chasse et de la pêche dans les mers australes et sur les territoires contrôlés par la France, le ministre a notamment, répondu que, depuis 1970, les bateaux de divers pays de l'Est, et particulièrement de l'U.R.S.S., qui péchaient sur le plateau continental des îles Kerguelen des poissons très appréciés de ces pays ont suivi, à partir de juin 1978, l'injonction qui leur a été notifiée dès la création de la zone des 200 milles.

Le Sénat a ensuite adopté le projet de loi relatif à la modération du prix de l'eau, dont le rapporteur, M. CHUPIN (Union centriste, Maine-et-Loire) a souligné la nécessité. La loi du 31 décembre 1970, a-t-il rappelé, écarte toute tutelle sur les services publics de l'eau dont le budget est présenté en équilibre. Cette loi a clarifié la situation et mis en évidence des tarifications souvent insuffisantes et nuisibles à long terme aux intérêts des usagers. Mais la hausse très rapide du prix de l'eau depuis le vote de ce texte n'était pas toujours justifiée. Il fallait donc rechercher par des mesures d'ordre structurel, compte tenu de l'expérience des élus locaux, les moyens de ralentir une augmentation qui frappe les personnes aux revenus modestes. Le Sénat a souhaité l'instauration d'un grand débat sur le problème de l'eau, question fondamentale, selon lui, pour l'avenir des communes.

Les sénateurs ont enfin examiné le projet de loi portant diverses dispositions relatives aux loyers et aux sociétés immobilières conventionnées et modifiant le code de la construction et de l'habitation sur les rapports de M. De TINGUY (Un. cent., Vendée) au nom de la commission des lois et de M. LAUCOURNET (P.S., Haute-Vienne), au nom de celle des affaires économiques. Après les interventions de MM. QUILLIOT (P.S., Puy-de-Dôme), LEFORT (P.C., Seine-Saint-Denis), Guy PETIT (R.I., Pyrénées-Atlantiques) et D'ORNANO, ministre de l'environnement et du cadre de vie, les sénateurs ont adopté plusieurs modifications. Pour répondre au souci manifesté par la commission des affaires économiques d'aider au développement du *chauffage par l'énergie solaire* ou la géothermie, et comme l'y invitait la commission des lois, M. d'Ornano s'est engagé à saisir le Parlement, lors de la session de printemps, d'un projet de loi allant en ce sens. L'ensemble du projet a été approuvé, les sénateurs socialistes et communistes s'abstenant.

Avant que la séance ne soit levée, samedi, à 0 h. 30, le Sénat adopte les conclusions de la commission mixte paritaire, relatives au projet de loi complétant les dispositions du code des communes en vue d'instituer des comités d'hygiène et de sécurité.

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

M. ESTIER : la « contribution des trente » est devenue caduque.

M. Claude Estier nous a déclaré vendredi 15 décembre :

« *La confrontation qui doit reprendre mercredi prochain entre les membres de la majorité du bureau exécutif du P.S. ne saurait opposer les auteurs de la contribution dite « des trente » à tous ceux qui ne l'auraient pas signée et qui s'efforceraient eux-mêmes de se regrouper sur un autre texte.*

» *Etant l'un des signataires de cette contribution, je voudrais préciser qu'elle n'a jamais été dans l'esprit de ses auteurs un texte pour notre congrès d'avril. Elle a été rendue publique en juin dernier pour clarifier un débat qui s'engageait dans la confusion. Elle a atteint son but lorsque le comité directeur du 8 juillet a adopté à l'unanimité la déclaration de François Mitterrand rappelant les différents éléments de la ligne du parti d'Epinay et dont Pierre Mauroy disait même qu'il n'avait pas un mot à retrancher.*

Ce jour-là, la « contribution des trente » est devenue caduque et ses auteurs, fidèles aux engagements pris, s'en tiennent au texte du 8 juillet qui constituait une base d'accord extrêmement claire entre toutes les composantes de la majorité du parti. »

Le CERES veut vérifier à son tour s'il est toujours uni autour des mêmes thèmes

La deuxième session du douzième colloque du CERES se déroule samedi 16 et dimanche 17 décembre à Epinay-sur-Seine. Il s'agit, pour la minorité du P.S., de vérifier si elle est encore d'accord sur les thèmes à développer au sein de la formation

Deux courants s'affrontent : d'une part, les dirigeants du CERES groupés derrière M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, d'autre part, les partisans de la contribution dite « des vingt et un » signée notamment par MM. Christian Pierret, député des Vosges, et Jacques Guyard, membre du comité directeur (« le Monde » du 3 novembre), et à laquelle vient de se rallier M. Gérard Caudron, maire de Villeneuve-d'Ascq (Nord).

Ceux-ci veulent amender profondément le texte en discussion, notamment en abandonnant toute la dénonciation de la « gauche américaine ».

Une troisième sensibilité qui s'attache prioritairement à sauvegarder l'unité du CERES (« le Monde » du 2 décembre) vient de recevoir le soutien de plusieurs dizaines de militants de la minorité du P.S.

Pour la première fois, le CERES va devoir trancher un débat qui le divise en profondeur. Un vote va donc intervenir à l'occasion du colloque. Un véritable petit parti tend ainsi à se constituer au sein du P.S. qui organise son propre congrès, débat de ses motions et les votes sur la base de mandats qui, en théorie, sont fonction de son influence dans les différents départements. A ce niveau toutefois les animateurs de la « contribution des vingt et un » se plaignent que la direction du CERES ait manipulé la distribution desdits mandats de manière à créer un rapport de forces qui lui soit nettement favorable. — T. P.

Les délibérations du colloque du CERES doivent porter sur un « projet de texte d'orientation » qui a été retenu par le collectif national du courant comme base de discussion (*le Monde* du 7 novembre). Intitulé « *Combattre pour vaincre* », ce document s'efforce, dans une première partie, de « *prendre la mesure, à l'échelle planétaire, de la période écoulée de 1968 à 1978* ». Il estime qu' « *avec les doctrinaires de la Trilatérale, l'impérialisme met en œuvre aujourd'hui une stratégie sophistiquée de contrôle politique et idéologique à l'échelle mondiale* ».

Considérant que « *la contestation en Occident a été largement récupérée* », le projet constate que le « *pouvoir de la bourgeoisie* » n'a pas été remis en cause, mais a simplement connu *un aménagement interne fondé sur la prépondérance de la fraction « multinationale » à la recherche de nouvelles alliances avec les couches salariées « modernes »*.

Pour expliquer l'échec de la gauche lors des élections législatives, le CERES reproche notamment au P.S. et au P.C.F. leur « *interprétation électoraliste* » du programme commun. En ce qui concerne le P.S., le texte parle d' « *édulcoration de sa ligne politique (nationalisations, régulation globale par le marché, atlantisme de la politique étrangère, fonctionnement présidentiel du parti* »). Il ajoute : « *La présence au sein même de la gauche d'un courant particulièrement sensible à l'idéologie dominante a manifesté son incapacité à conquérir l'hégémonie idéologique dans la société française.* »

Cette mise en cause de ce que le CERES appelle la « *gauche américaine* » le conduit à dénoncer « *l'alliance libéraux-libertaires* » *ou, si l'on préfère, la conjonction de la droite et de la gauche américaines* »

Le CERES entend s'affirmer comme le défenseur de « la ligne d'Epinay », c'est-à-dire la rupture avec le capitalisme et l'union de la gauche sur un programme commun, face aux partisans d'une « ligne néo-travailliste ». Il se prononce donc pour la constitution d'un « *front de classe* » et la nationalisation « *des principaux pôles d'accumulation et de développement* ». Le projet précise :

« *S'il serait suicidaire pour la gauche de s'enfermer dans l'Europe actuelle dominée par l'Allemagne en aliénant notre souveraineté et notre marge de manœuvre en matière politique ou monétaire par exemple (par l'extension des pouvoirs du Parlement européen ou par la création d'un fonds monétaire européen), existent entre la France et l'Allemagne pour que nous ne recherchions pas avec celle-ci les bases d'une entente profonde et durable.* »

Après avoir déploré que le P.S. demeure « *une machine électorale* », le document réclame sa démocratisation. Il fixe comme seconde tâche au CERES la nécessité de « *refuser de rentrer dans le jeu de l'ouverture giscardienne* ».

En réponse à M. François Mitterrand

M. MARCHAIS : pas de proclamations sonores mais des actions à la base

M. Georges Marchais a évoqué, vendredi 15 décembre à Alès, la suggestion de M. François Mitterrand de réunir le comité de liaison de la gauche pour décider d'une action commune contre la politique « antisociale » du gouvernement. Le secrétaire général du P.C.F. a déclaré :

« *Nous sommes prêts à agir avec tous ceux qui veulent d'un mouvement le plus large possible.*

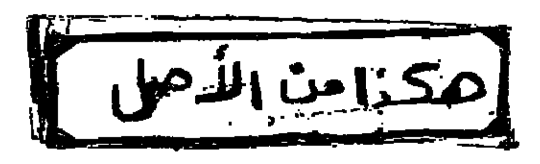
» *Ainsi en ce qui concerne la Sécurité sociale. Il existe un collectif de défense regroupant vingt-cinq organisations de natures diverses — y compris les partis politiques de gauche. Nous souhaitons que ces organisations décident d'initiatives, d'actions d'ampleur nationale.*

» *D'autre part, la C.G.T. vient de décider d'organiser une journée d'action en riposte à la politique antisociale du pouvoir. Nous la soutenons. D'autres initiatives peuvent être prises contre la liquidation de la sidérurgie. Nous sommes prêts à y prendre toute notre part.* »

Après avoir rappelé le désaccord entre le P.C.F. et le P.S. sur l'Europe, M. Marchais a conclu :

« *En somme, tout ce que nous faisons se résume à un seul objectif : la recherche dans tous les cas de l'efficacité. Ce dont ont besoin ceux et celles qui subissent douloureusement le chômage, les attaques contre la Sécurité sociale, les conséquences du Marché commun, ce n'est pas de proclamations sonores, mais d'actions de masse concrètes, puissantes, à la base, unitaires, destinées à faire échec à la néfaste politique giscardienne, capables d'imposer les légitimes revendications et aspirations des travailleurs et de tous les patriotes.* »

● *Les 86 députés* communistes ont décidé de déférer au Conseil constitutionnel la loi de finances pour 1979, estimant qu'elle n'est pas conforme à la Constitution en ce qui concerne le compte spécial du Trésor, « *pertes et bénéfices de change* », dans la mesure où ce compte pourrait comporter en cours d'exercice budgétaire les crédits nécessaires pour faire face aux dépenses du système monétaire européen.



LE DÉBAT EUROPÉEN

L'élargissement de la C.E.E. à l'Assemblée nationale

(Suite de la page 13.)

Pour M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis), *« l'Europe des multinationales présente de graves dangers pour la population de la région parisienne ». « Ne vaudrait-il pas mieux achever la construction de la Communauté avant de l'agrandir ? »*, demande M. FONTAINE (non-inscrit, La Réunion). M. JULIEN (app. P.S., Gironde) analyse les raisons qui expliquent le « piétinement » de la construction européenne et insiste notamment sur la crise économique qui a libéré les *« réflexes de défense »*.

M. SCHNEITER (U.D.F., Marne) insiste de son côté sur la nécessité de restaurer les conditions d'une concurrence loyale. Pour M. SOURY (P.C., Charente), *« la recherche de la compétitivité laissera sur la route de nouvelles exploitations familiales et aggravera encore le chômage »*. M. LABARRERE (P.S., Pyrénées-Atlantiques) traite des problèmes de l'Aquitaine, face à l'entrée de l'Espagne. *« Il faut*, estime-t-il, *relever le défi. »*

Pour M. LAZZARINO (P.C., Bouches-du-Rhône), l'élargissement risque *« de frapper à mort »* les régions méditerranéennes. *« Le Languedoc - Roussillon*, note M. GUIDONI (P.S., Aude) *a mesuré les résultats catastrophiques du Marché commun ; (...) l'élargissement doit-il être soumis à des préalables précis. »* Pour M. HAMEL (U.D.F., Rhône), l'entrée de trois nouveaux pays renforcera la Communauté européenne. M. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne) estime que le système monétaire européen est inapplicable sans un vote du Parlement français. M. JAGORET (P.S., Côtes-du-Nord) insiste sur la réforme de la politique agricole commune. M. BRUNHES (P.C., Hauts-de-Seine) constate qu'une politique européenne d'éducation se met en place, *« celle de l'adaptation : aux besoins du patronat et à la crise. »*

M. Constans récuse *« le soi-disant modèle culturel européen ». « Nous voulons*, affirme-t-il, *garder nos racines et notre identité. »* M. BORDU (P.C., Seine-et-Marne) estime que le Maroc, la Tunisie, Israël et Chypre risquent d'être particulièrement affectés par un éventuel élargissement. Enfin, M. DEPIETRI (P.C., Moselle) évoque le démantèlement de la sidérurgie française et désigne « l'ennemi » : *« la grande bourgeoisie européenne des multinationales »*.

« Un très large consensus »

Après M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, M. FRANÇOIS-PONCET répond à son tour aux intervenants. Il se félicite, devant une vingtaine de députés, du niveau élevé du débat, puis relève, *« au-delà des clivages politiques, le très large consensus, à l'exception des orateurs communistes, sur le principe de l'élargissement »*. Il relève également l'insistance mise à réclamer des sauvegardes, des transitions et des actions nationales et communautaires. *« Nous ferons ce qu'il faut en ce sens »*, affirme-t-il.

Il donne ensuite l'assurance que la commission des affaires étrangères sera tenue informée du déroulement des négociations. Puis il constate que les députés communistes remettent en cause le Marché commun lui-même. Il s'attache à réfuter leur analyse sans méconnaître l'existence de difficultés dues cependant à son avis, à des circonstances extérieures. *« L'agriculture française*, affirme-t-il, *pleurerait des larmes de sang si le Marché commun n'existait pas. »*

Pour ce qui est de l'élargissement, il évoque notamment les rapports de la Communauté avec les pays tiers, notamment avec le Maghreb, et se déclare favorable à ce que soient étudiés préalablement les problèmes que leur posera cet élargissement. En ce qui concerne les DOM, le problème de leurs relations avec la C.E.E. devrait être bientôt réglé définitivement.

Abordant le dossier économique, il reconnaît l'existence de pratiques discriminatoires *« inadmissibles »*. Il indique que la France n'aurait pas donné son aval à l'accord monétaire européen si elle n'avait obtenu la décision de principe que les montants compensatoires monétaires seraient éliminés totalement dans l'avenir. *« Une première application*, précise-t-il, *sera faite dans les prochains mois. »*

Après avoir précisé que le plan décennal serait réservé aux régions frontalières, il aborde le problème du Système monétaire européen. Il relève que ce dernier n'en est qu'à sa première phase d'application, puis précise que des réserves seront mises, par les banques centrales, à la disposition d'une institution existante. *« Il s'agit en fait*, déclare-t-il, *d'une simple extension des mécanismes actuels et elle sera opérée par voie réglementaire. »*

M. DEBRE ne partage pas cette interprétation juridique et estime au contraire que la ratification parlementaire est, en la matière, une obligation. Le ministre maintient sa position.

En ce qui concerne les négociations commerciales, il affirme que la France ne souscrira pas à un accord qui ne serait ni juste ni équilibré. *« Elle ne cédera pas »*, insiste-t-il.

Le ministre reproche ensuite à M. Debré de sembler accorder plus d'importance aux déclarations de leaders européens qu'à celles du chef de l'Etat. Il reconnaît que l'Assemblée européenne a dépassé, *« et de loin »*, en matière budgétaire, sa marge de liberté. Il indique qu'il ne sera pas tenu compte de ses décisions. Il nie que le comité des sages soit *« un piège supranational »*. *« Le gouvernement français*, affirme-t-il, *n'échangera jamais l'autonomie de sa force de frappe contre le prix de la betterave. »*

Contestant le « *flou* » qui caractériserait, selon M. Debré, la politique du gouvernement, il souligne au contraire *« sa continuité, sa clarté et son courage »*. *« De plus*, fait-il remarquer, *elle est dans le droit fil de la politique suivie depuis plusieurs années. »*

« Que trois pays se tournent vers la Communauté pour consolider leur démocratie, conclut M. François-Poncet, *est le meilleur signe de son succès. »*

La séance est levée à 21 h. 20.

PATRICK FRANCES.

L'ENTRÉE DE L'IRLANDE DANS LE S.M.E.

Dublin instaure le contrôle des changes avec la Grande-Bretagne

De notre correspondant

Dublin. — Le premier ministre, M. Jack Lynch, a annoncé, le 15 décembre, au Parlement, que, suite à une offre substantiellement plus plus avantageuse de la C.E.E., la République d'Irlande participera au système monétaire européen à partir du 1er janvier. Ainsi, pour la première fois depuis la fondation de l'Etat, les liens entre la livre sterling et la monnaie irlandaise (le punt) seront rompus, avec la possibilité d'une divergence entre les deux monnaies, la Grande-Bretagne ayant décidé, au moins provisoirement, de rester en dehors du système.

La décision historique du gouvernement de Dublin succède à plus d'une semaine de controverses, de spéculations et de contacts avec les capitales de la Communauté, depuis que M. Lynch, à son retour du conseil de Bruxelles, avait confirmé son refus d'accepter les offres faites par ses homologues européens. Le premier ministre, profondément attaché à la création d'une zone de stabilité économique et monétaire en Europe, avait laissé entendre que, si les propositions d'aide financière étaient plus généreuses, il était prêt à faire entrer le pays dans le S.M.E., même sans la Grande-Bretagne. La décision du gouvernement italien de participer au S.M.E. a renforcé la détermination de Dublin, qui voulait éviter de se trouver, avec Londres, en dehors du système et d'être ensuite obligé de suivre, si le gouvernement britannique décidait d'y entrer.

M. Lynch, tout en acceptant que le pays coure un risque en entrant dans le S.M.E., s'est déclaré satisfait de la nouvelle offre, qui a été formulée, semble-t-il, par la République fédérale d'Allemagne, la France, la Belgique et les Pays-Bas. Pour l'aider à supporter son premier contact direct avec les monnaies fortes européennes, l'Irlande touchera une subvention de 70 millions de livres sterling par an pour les deux premières années et une de 45 millions par an pendant les trois années suivantes, soit au total 275 millions. De plus, un prêt de 225 millions de livres sterling par an pendant cinq ans sera à sa disposition.

Critique de l'opposition et des syndicats

Au conseil de Bruxelles, M. Lynch avait été assuré d'une subvention annuelle de 45 millions (225 millions pour les cinq années) et du prêt de 225 millions. L'offre qu'il a finalement acceptée n'a donc été améliorée que de 50 millions de livres sterling. Le gouvernement irlandais avait insisté d'ailleurs, depuis le conseil de Brême, sur la nécessité, afin de maintenir le taux de croissance actuel du pays, d'une subvention de l'ordre de 650 millions de livres sterling qui devait être augmentée si la Grande-Bretagne décidait de rester en dehors du S.M.E. En acceptant moins de la moitié, il s'est rendu vulnérable aux attaques des partis de l'opposition.

Le leader du parti centriste Fine Gael, M. Garret Fitzgerald, s'est plaint dès vendredi que le gouvernement ait changé d'avis pour si peu. *« Il s'est vendu*, a-t-il déclaré, *pour 25 pièces d'argent. »* Selon le leader du parti travailliste, M. Frank Cluskey, la participation au S.M.E. dans ces conditions *« se révélera désastreuse et pour l'industrie irlandaise et pour les emplois. C'est une mauvaise décision, une mauvaise affaire, qu'en fin de compte nous regretterons. »*

Pour le patronat, il s'agit d'un défi. *« Pour la première fois*, a déclaré le président de la Confédération de l'industrie irlandaise (C.I.I.), M. Connellan, *le sort de la livre irlandaise peut être influencé par notre propre performance... La solution maintenant est de hausser le niveau de notre production à celui d'autres pays européens. »* Les syndicats, qui, pour la première fois depuis 1970, ont refusé de participer à des pourparlers en vue d'un nouvel accord salarial, préférant attendre les projets budgétaires du gouvernement en janvier, ont réagi de façon hostile. Critiquant le marché final conclu par le gouvernement de M. Lynch, le congrès des syndicats irlandais a déclaré, dans un communiqué, qu'*« il ne peut pas s'engager à accepter les exigences du nouveau système »*. Il a exprimé ses craintes que la participation au S.M.E. ne mette en péril des emplois et ne représente un fardeau énorme pour l'économie en général.

Il reste à savoir maintenant comment se comportera la monnaie irlandaise par rapport à la livre sterling. 47 % des exportations irlandaises vont vers la Grande-Bretagne et, si le taux de la livre sterling tombait en-dessous de celui du punt irlandais, une partie au moins des industries irlandaises serait en difficulté.

Selon le gouvernement de Dublin, qui opte, paraît-il, dans le S.M.E. pour la marge de fluctuation de 2,25 %, la parité entre les deux monnaies sera maintenue, au moins dans la période initiale. Cette situation pourrait durer jusqu'à l'entrée de Londres lui-même dans le système, peut-être après les élections législatives britanniques prévues pour le printemps. Entre temps la Banque centrale d'Irlande a, vendredi soir, annoncé la mise en vigueur immédiate d'une série de mesures pour protéger le taux des changes de la monnaie irlandaise. A partir de lundi matin 18 décembre, le transfert des devises qui entrent et sortent de l'Etat aussi bien qu'entre la République d'Irlande et l'Ulster, sera rigoureusement contrôlé afin de limiter le plus possible la spéculation. Les personnes qui ont un compte bancaire à l'extérieur sont obligées d'en rapatrier le montant dans un délai de trois mois. Dorénavant, les investissements doivent être placés dans le pays même. On s'attend que le gouvernement britannique, lui aussi, mette en place un système de contrôle des changes entre les deux pays.

JOE MULHOLLAND.

Le gouvernement britannique ne changera pas d'attitude avant les élections

De notre correspondant

Londres. — La décision du gouvernement de Dublin n'a pas surpris les milieux officiels britanniques, plus préoccupés par les conséquences financières et techniques de la démarche irlandaise que par son aspect politique. En effet, on affirme que l'adhésion irlandaise n'est pas de nature à modifier l'attitude du gouvernement britannique à l'égard du système monétaire européen (S.M.E.). Ni l'entrée de l'Italie ni maintenant celle de l'Irlande, ajoute-t-on, n'affectent en rien les réserves et objections du gouvernement britannique concernant notamment la « durabilité » du système et le transfert des ressources à l'intérieur de la Communauté.

On souligne discrètement que, étant donné sa position très précaire aux Communes, le gouvernement minoritaire de M. Callaghan, menacé en janvier par une nouvelle vague de revendications salariales du secteur public, peut difficilement prendre une décision majeure, qui serait de nature à accentuer la division au sein du mouvement travailliste où les anti-européens sont en majorité. Bref, les milieux politiques et financiers estiment qu'aucune initiative ne sera prise par le gouvernement avant les élections générales, dont on pense maintenant qu'elles auront lieu au printemps, probablement à la fin de mars ou au début d'avril.

La décision de Dublin, indique-t-on, représente certes un acte de foi dans la Communauté européenne, mais aussi dans la capacité de la Grande Bretagne à maintenir la stabilité du sterling. On précise que selon le Livre blanc irlandais, la parité entre les deux monnaies sera maintenue, à condition que la livre sterling ne tombe pas au-dessous de la marge de 6 %. Des divergences dans les taux de change auraient des conséquences sérieuses pour la balance des paiements irlandaise, étant donnée l'importance du commerce de l'Irlande avec le Royaume-Uni.

Sur le plan technique, la décision du gouvernement de Dublin préoccupe les milieux financiers. A court terme, on pense que les deux monnaies resteront assez proches l'une de l'autre pour éviter l'établissement immédiat d'un contrôle britannique sur les changes et les transactions avec l'Irlande. Mais tout un dispositif, préparé à l'avance, sera immédiatement mis en place si le transfert spéculatif de fonds du Royaume-Uni vers l'Irlande prenait une ampleur de nature à briser définitivement le lien entre les deux monnaies. Certains estiment cependant que le gouvernement britannique devra établir ce dispositif au plus vite, avant même l'entrée de l'Irlande dans le S.M.E., le 1er janvier. D'autres soulignent les difficultés pratiques d'exercer un contrôle des changes efficace à la frontière, particulièrement perméable, entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord.

HENRI PIERRE.

● *Le président de la Commission des communautés européennes*, M. Roy Jenkins, s'est félicité le 15 décembre à Washington des adhésions de l'Italie et de l'Irlande au S.M.E. La création de ce système *« pourrait bien se révéler l'événement le plus important dans la construction de l'Europe communautaire depuis les premiers jours du traité de Rome »*, a déclaré M. Jenkins, dans un discours devant le « Press Club » de Washington. *« Je rends hommage à l'inspiration, à l'énergie et à la détermination du chancelier Schmidt et du président Giscard d'Estaing, qui ont fourni le moteur essentiel du travail qui a mené à l'accord »*, a-t-il ajouté.

A Bruxelles

L'impression de demi-échec est effacée

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Neuf tiennent plusieurs réunions ministérielles la semaine prochaine à Bruxelles. Après la décision de l'Irlande, les ministres des finances doivent arrêter, lundi 18 décembre, un premier train de mesures opérationnelles permettant l'entrée en vigueur effective, le 1er janvier 1979, du système monétaire européen (S.M.E.). Il est possible qu'ils délibèrent sur l'attitude à prendre, après que le Parlement européen a adopté, dans des conditions de légalité douteuses, le budget de la C.E.E. pour 1979. Les ministres de l'agriculture, quant à eux, débattront des modalités d'un retour progressif à l'unité des prix et, par la même occasion, du démantèlement des montants compensatoires monétaires (M.C.M.).

La décision de Rome, puis de Dublin de participer, dès le 1er janvier, au système monétaire européen élimine l'impression de demi-échec qui avait été ressentie du fait de leur défaillance, lors du conseil européen des 4 et 5 décembre. Tel est le commentaire de bon sens que l'on entend à Bruxelles, après le ralliement du gouvernement irlandais. On se retrouve, avec dix jours de retard, dans la situation qui était considérée comme l'hypothèse de travail la plus vraisemblable, à la veille du conseil européen.

Huit pays membres vont participer au S.M.E., autrement dit vont mener de manière étroitement concertées la politique nécessaire pour que leurs monnaies restent soudées entre elles. Le Royaume-Uni demeure provisoirement en dehors de l'opération. Ne prenant pas d'engagements en matière d'intervention, il ne participera pas à la gestion du mécanisme de change. Cependant, afin de favoriser sa venue, il sera associé aux délibérations importantes, à celles concernant en quelque sorte la gestion politique du S.M.E.

Quelles promesses supplémentaires ont été faites à MM. Andreotti et Lynch pour les convaincre de prendre une décision positive ? On explique à Bruxelles qu'il n'y a pas eu, qu'il n'a pas pu y avoir d'*« engagements communautaires »* allant au-delà de ceux pris lors du conseil européen : les *« actions parallèles »* en faveur de l'Italie et de l'Irlande se limitent donc, autant qu'on sache, à la possibilité de prêts supplémentaires de la Banque européenne d'investissement pour un milliard d'écus par an pendant cinq ans ; ces prêts, grâce à une subvention de deux cents millions d'écus, seront accordés au taux d'intérêt préférentiel de 6 %. Mais, ajoute-t-on, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont pu prendre des engagements bilatéraux. Surtout, comme l'a si bien résumé M. Andreotti, ils ont dû donner l'*« assurance d'une solidarité agissante »*. En d'autres termes, les deux dirigeants ont pu promettre, ainsi d'ailleurs que les représentants de la Commission européenne qui, tel le vice-président Ortoli, se sont occupés activement de cette affaire, que, dans la gestion des instruments communautaires disponibles (qu'il s'agisse des mécanismes de transfert ou des politiques communes), l'on se montrerait particulièrement attentif à faciliter la tâche de l'Italie et de l'Irlande. C'est au fil des semaines, lorsque surviendront les premières épreuves, que l'on pourra apprécier la portée de cet engagement d'avoir à tous les niveaux et à tous les moments une attitude politiquement constructive.

Ce souci de solidarité accrue à l'égard des membres du club, les Français ont l'intention d'immédiatement vérifier s'il joue en leur faveur, en insistant auprès des Allemands pour que soit fixé un calendrier de retour à l'unité des prix agricoles et de démantèlement des montants compensatoires monétaires (M.C.M.). Comme on le sait, le jeu normal de la concurrence est actuellement faussé, au sein de l'Europe verte, au profit des agriculteurs des pays à monnaie forte, principalement des Allemands : ceux-ci touchent des surprix à l'intérieur de leurs frontières, ce qui leur permet de facilement investir et, de surcroît, bénéficient de subventions à l'exportation.

La résolution adoptée lors du conseil européen faisait état de ce problème et de la nécessité de rétablir une situation normale, mais en termes vagues. Les Français demandent maintenant à ce qu'ils soient précisés.

PHILIPPE LEMAITRE.

SATISFACTION A L'ELYSÉE

Les autorités françaises *« accueillent avec satisfaction l'adhésion de l'Irlande »*, a déclaré, le 15 décembre, M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée. *« Cette adhésion*, a-t-il ajouté, *complète la mise en œuvre du projet de système monétaire européen, tel qu'il peut être réalisé dans la conjoncture actuelle. Huit des Etats membres de la C.E.E. participeront ainsi à une zone de stabilité monétaire qui sera bénéfique pour le développement de l'activité économique et, par conséquent, de l'emploi. »*

M. Hunt a également rappelé que le président Giscard d'Estaing avait eu, le 12 décembre, un entretien téléphonique avec M. Jack Lynch, premier ministre d'Irlande, afin de l'assurer que *« le gouvernement français considérerait avec attention les conséquences qui résulteraient de la participation de l'Irlande au S.M.E. »*

... ET A BONN

Le gouvernement fédéral allemand *« se réjouit »* de la décision de l'Irlande, a déclaré, le 15 décembre à Bonn, M. Armin Gruenewald, porte-parole adjoint du gouvernement. *« Il est très important sur le plan de la politique européenne que le nouveau système monétaire puisse fonctionner dès le départ sur une plus grande assise »*, a-t-il ajouté.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. CHIRAC

M. BLANC (P.R.) : une attitude irresponsable et incohérente.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R., écrit dans son éditorial de la *Lettre des républicains* (datée du 16 décembre) : *« Je suis surpris et peiné. (...) Certains se laissent glisser sur la pente savonneuse qui les conduirait à rompre le pacte majoritaire passé devant les électeurs. Après des murmures de trêve, voici qu'on lance au gouvernement des « mises en garde solennelles » alors qu'on continue de s'affirmer membre de la majorité ! Cette attitude est incohérente. Comment peut-on remettre en cause l'élection au suffrage universel direct du Parlement européen, après l'avoir soi-même négociée en qualité de premier ministre ? (...) Incohérente, contradictoire, cette attitude est aussi irresponsable. (...) Il est temps que cessent les ruades, les foucades et autres accès d'une fièvre toute factice. (...) On ne fonde pas une politique sur le principe de l'école buissonnière. »*

● *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre d'Etat, président d'honneur du parti républicain, a déclaré, vendredi 15 décembre, à Toulouse : *« M. Chirac, ça n'est pas l'essentiel. La question est de savoir si la France a besoin ou non de l'Europe. (...) Son intérêt est de s'associer à ses voisins européens. Ce qui m'attriste, c'est que cette affaire soit traitée de façon personnelle. Il est détestable que cette question soit abordée avec des préjugés et non avec du bon sens. (...) Je suis européen par égoïsme français et national. »*

AU R.P.R. : le président approuvé et contesté

● LE SECRETARIAT GENERAL DU R.P.R. indique que la totalité des fédérations du mouvement a répondu positivement à la lettre que M. Chirac leur avait adressée le 7 décembre pour leur demander de se prononcer sur son appel aux Français concernant l'Europe. Toutes les fédérations ont renouvelé leur confiance au président du R.P.R. ainsi qu'au président du groupe de l'Assemblée nationale, M. Labbé.

● M. EDGAR FAURE, député apparenté au R.P.R., a déclaré : *« Il n'y a aucune compatibilité entre la position de Jacques Chirac et la mienne. Il ne faut pas entrer dans l'Europe à cloche-pied. Le danger, pour un pays comme pour un homme, c'est le complexe d'infériorité et celui de la persécution : il n'y a pas de raison pour que tout le monde se ligue contre nous, pour qu'il y ait dans tous ces pays d'Europe un complot contre la France. »*

● M. JEAN-PHILIPPE LECAT, ministre de la culture et de la communication, a déclaré au journal de Dijon *le Bien public* : *« Les divergences sur l'organisation de la nécessaire confédération de l'Europe apparaissent aux Français trop souvent comme un prétexte. Les déclarations et les initiatives récentes visent, on le voit bien, les institutions elles-mêmes. »*

● M. JACQUES LEGENDRE, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle et maire R.P.R. de Cambrai (Nord), *« souhaite qu'on évite toute polémique personnelle »* au sein de son parti et qu'on organise le *« débat d'idées indispensable »* sur l'Europe, *« sans le manipuler et sans le fausser »*. Il faut, a-t-il ajouté en faisant allusion aux déclarations de M. Chirac, *« aller au-delà des mots et se garder des réactions passionnelles »*.

● M. ANDRE BORD, ancien ministre, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a condamné *« les initiatives pour le moins intempestives »* lancées contre M. Chirac et qui font le jeu, selon lui, des adversaires du R.P.R. M. Bord met notamment en cause l'intervention de M. Peyrefitte (*le Monde* du 16 décembre).

M. JACQUES CHIRAC A MARIÉ LA PETITE-FILLE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

M. Jacques Chirac a quitté vendredi l'hôpital Cochin. Son état de santé est jugé *« aussi bon que possible »* par les médecins, mais la fracture du fémur gauche dont il souffre lui imposera l'utilisation de béquilles *« jusqu'à consolidation »*. Le maire de Paris séjournera pendant une quinzaine de jours dans une clinique de rééducation fonctionnelle, à Menucourt (Val-d'Oise).

Avant de se rendre dans cet établissement, M. Chirac a procédé vendredi après-midi au mariage civil de Mlle Anne de Boissieu, fille du général Alain de Boissieu, grand chancelier de la Légion d'honneur et petite-fille du général de Gaulle, avec M. Etienne de Laroullière. Cette cérémonie a pu avoir lieu à l'hôtel de ville de Paris en vertu d'une autorisation exceptionnelle accordée, selon la loi, par le procureur de la République.



Le Monde aujourd'hui

ÉCONOMIES

L'INTERVIEW

10 h. 1. — J'entre dans le hall — aluminium et verre fumé — de la tour où j'ai rendez-vous avec l'un des directeurs d'une firme multinationale. Pas si mal, mon chronométrage !

Trois hôtesses papotent derrière un long comptoir : « M. X... ? » L'une d'elles, après avoir mollement consulté un index alphabétique, commence à remplir une fiche indiquant le nom de mon interlocuteur et le mien, l'heure du rendez-vous, l'étage, le numéro du bureau... Elle gribouille consciencieusement un petit plan destiné à me guider.

10 h. 5. — L'hôtesse compose le numéro de poste de mon « M. X... ». Occupé. Une fois, deux fois, trois fois. Toujours occupé. Ne peut-on joindre sa secrétaire ? Occupée, elle aussi. Au moins, laissez-moi monter ? Non, la consigne est ferme : on ne laisse monter le visiteur qu'après avoir prévenu le visité. Logique ? Oui, à condition que le visité, las d'attendre le visiteur, n'en profite pas pour passer ses coups de fil en retard. Le téléphone obstrué, la boucle est bouclée. Et le visiteur attend...

10 h. 15. — Je grogne. Une seconde hôtesse a l'idée, porteuse d'espérances, de joindre Y..., le chargé de relations publiques, l'inévitable témoin muet d'un tel entretien. Mais lui aussi téléphone. Sa secrétaire — par quel miracle a-t-on déniché son nom ? — affirme n'avoir pas trace d'un tel rendez-vous. Et pour cause, puisque c'est avec M. X... que celui-ci est pris. Dialogue de sourds. L'œil rageur, je m'effondre dans le canapé en skaï. Bientôt, elles sont trois à la réception à composer frénétiquement des numéros sur leurs cadrans.

10 h. 35. — Victoire ! Là-bas, tout là-haut, quelqu'un a répondu. On me remet le précieux laisser-passer. L'ascenseur rejette enfin une femme prématurément usée sur le palier désiré. M. X... est là. L'interview peut commencer. Thème : les économies d'énergie...

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

VU DE BRETAGNE

Le retour des maîtres chanteurs

POURQUOI les vents, cette année, sont-ils plus tristes ? Se vengeraient-ils d'avoir longtemps musardé en d'autres terres ? L'automne fut exceptionnellement doux. Sur le sable glissa l'équinoxe, sans bruit.

C'est en décembre, qu'ils sont revenus, les vents. Par le sud, vents gueulants, déments, inconstants. Et moi qui tant les aime, cette fois je les ai accueillis avec un plaisir mesuré. Ils craquaient dans la cour, partaient, revenaient. Des vents de traîtrise, velléitaires, mal établis, passant subitement de la bourrasque à la tempête, incertains d'eux-mêmes. Criards et frivolants, ô mes vents, quelle tourmente !

Je m'en souviens. L'an passé à même époque, le même sale temps pleulait dans le cimetière de Tréboul où Georges Perros avait été enseveli, face à la mer. Fini pour lui. Perros, au sortir de son grenier, allait à la rencontre des vents, ses copains de Douardenez. Fini pour lui. Il dort face à l'île Tristan, nulle Ysolde ne passe par là. Seuls les vents, et nos souvenirs : ces vagabonds. Chut ! Une opération l'avait rendu muet. Alors, taisons-nous...

Que le vent seul prenne parole ici. Même s'il chante les morts à l'archet des môles et des digues. Il me trouble et m'inquiète de tant frapper à ma porte, à mes fenêtres. C'est le vent des périls. De sa bouche violente, pleine de pluies noires, il clame la rage des proues défoncées, se rit de l'angoisse des marins perdus.

A Botzulan, je m'assure que tout est clos, mais ces vents sont liquides comme de l'eau. Ils franchissent les seuils sans vergogne et, la nuit, imprégnent les choses et les pensées. On les voudrait moins hostiles et plus respectueux des toitures et des lucarnes. Ils n'ont que faire de nos soucis terriens, bassement domestiques. Orgueilleux et triomphants, ils accourent d'un Atlantique immense sur des chevaux hurleurs et, sombres princes, enragent de trouver dans leur course folle nos hameaux de manants. Alors, ils frappent et matraquent, ils sonnent et feulent, ils giflent et hurlent. L'herbe court, les haies vagabondent et les ports bouillonnent.

Haut perchée, ma maison est d'une sensibilité extrêmement éolienne. Nul besoin d'une rose des vents. Je sais la direction et la force des souffles à chacun de leur bruit. Les vents du nord et de l'ouest sont assez beethovéniens par leur gravité, leur franchise et parfois leur tendresse. Mais les vents du sud émettent une musique franchement wagnérienne tant ils sont ombrageux, inquiétants, férocement attentifs à ce que j'écoute leur voix, préoccupés de leurs effets sonores, fiers de leur propre opéra. Oui, des maîtres chanteurs...

XAVIER GRALL.

LIBERTÉ

La gifle pédagogique

MARTIN, à sept ans, est un enfant libéré. Il sait qu'une librairie est un lieu privilégié de communication. Le silence que quelques clients s'efforcent d'y respecter n'est, à ses yeux, que l'effet anachronique d'une tradition *dépassée*.

Sa mère l'accompagne, mais refuse de guider son choix. Elle consent, toutefois, à en discuter. Les rayons de livres qui les séparent ne sont qu'obstacles de papier. Avec courage, Martin et sa mère confrontent leurs théories sur la bande dessinée. Sans craindre les regards hostiles, ils savent, quand il le faut, élever la voix.

Le temps passe. Aucune théorie n'est meilleure qu'une autre et Martin ne parvient pas, à juste titre, à choisir entre trois albums. Peu importe, il prend les trois. Martin a un compte ouvert à la librairie. Il gère lui-même son budget. Ce n'est pas facile : son budget n'est pas limité. C'est, on vous l'a dit, un enfant libéré.

Stimulé par ses responsabilités et curieux de tout, Martin interroge la libraire.

« Tu as quel âge ? »

La libraire est une amie. Elle sourit, mais ne dit mot.

La mère de Martin, sidérée, tente une action désespérée.

« Elle est plus jeune que moi. »

Martin, distrait parmi les livres, n'a pas lu le regard de sa mère. Il n'a pas pu comprendre que jamais gifle pédagogique n'est passée aussi près d'un visage d'enfant libéré.

ANDRÉ MEURY.

BEAUBOURG

ON NE RANGE PAS

« *RAMASSE TES JOUETS* », disaient les parents, « *Range tes livres* ». A Beaubourg, ces méchants principes ne valent plus. On ne remet pas les livres aux rayonnages de la bibliothèque. On les laisse là où on les a lus. « *Le désordre est le délice de l'imagination.* » (1).

Ma pile de *Problèmes économiques* sur les bras, je cherche une table où m'installer. J'en avise une qui est vacante. Un tas de livres y est abandonné. Quelqu'un lisait là il y a peu. Je me déleste de mon fardeau, et avant de me mettre au travail, comme j'aurais un instant observé mon voisin en chair et en os, j'inventorie son testament de papier, toile et carton. « Dis-moi ce que tu lis... »

L'Ouverture des bras de l'homme, les Enfants tristes, l'Ombre claire : des romans de très jeunes gens très meurtris — et de la même affection : « *Meurtris de la langueur goûtée à ce mal d'être deux.* » (2).

Ce n'est pas tout. A côté des livres, à même la table de formica blanc, on a écrit au stylo feutre. Cette fois je lis sans dissimuler, comme j'aurais franchement écouté s'épancher l'auteur :

Je suis ce soir toute la souffrance du monde
divisée par deux,
la moitié, très exactement.
Je le sais.
Je sais qui est l'autre moitié. »

« *Chère amie*, a dit en s'écartant l'un des deux hommes, *votre escalier est avancé.* »

Et le second : « *Excusez-nous s'il est un peu mécanique, c'est le progrès qui veut ça.* »

Alors j'ai compris qu'ils ne s'adressaient pas à moi, mais se parlaient l'un à l'autre. »

Je relève la tête, et regarde ces silencieux qui lisent, autour de moi : tous seuls. Je les regarde, et leur vois à chacun une histoire, une variante de la même histoire, pas vraiment gaie.

En partant j'irai trouver les bibliothécaires. On ne range pas à Beaubourg. Peut-être ce soir pourrait-on ne pas nettoyer.

LAURENCE COSSÉ.

(1) Claudel.
(2) Mallarmé.

SÉPARATION

Une mort végétale

ELLE n'avait d'autre nom que celui de son espèce. Elle ne communiquait qu'avec les éléments : l'eau, la terre, l'air, le feu aussi puisqu'elle était sensible à la chaleur et à la lumière. Elle ne m'appartenait pas, étant un être vivant. Mais elle était pour moi beaucoup plus qu'une plante.

Elle était « la » plante, depuis que sa silhouette m'avait fascinée dans un film aussi bouleversant par le récit que somptueux par l'esthétisme.

Elle avait une grâce de ballerine, de la vigueur de l'élancement à la souplesse du tombé. Ses pieds-tiges se dressaient avec une puissance étonnante pour leur hauteur et leur minceur. Ses bras déployés en panaches de feuilles longues et effilées se courbaient sans brisure, traçant dans l'espace l'amorce d'autant de cercles inachevés. Son mouvement fluide, continu, lui donnait une apparence à la fois aérienne et aquatique. Ses arcs jaillissaient, évoquant une nef, une fontaine, un feu d'artifice. La vie.

De cette vision était née une passion, et je m'étais promis d'abriter une telle plante. Cependant, chaque fois que j'avais été sur le point de réaliser mon projet, la peur l'avait emporté sur le désir.

Elle m'avait séduite dans un certain décor, dont elle était un fragment harmonieux parmi d'autres. Je l'avais en outre assimilée à un témoin muet d'une certaine histoire. Et je ne pouvais avoir la certitude qu'elle opérerait le même charme dans un contexte différent — imagine-t-on le bouquet de l'Olympia hors du tableau de Manet ?

D'autres raisons m'arrêtaient. Je connaissais mon incompétence, trop souvent vérifiée face au moindre végétal. Renseignement pris, il était de plus évident qu'aucun des emplacements où j'envisageais de l'installer ne lui offrirait de bonnes conditions climatiques. Et je voulais autant la préserver de dangers mortels que m'épargner la tristesse de la voir dépérir.

D'année en année, je m'étais ainsi convaincue de l'impossibilité de notre cohabitation.

Deux ou trois ans de patience

La plante est entrée chez moi un après-midi d'été. Un cadeau. C'est peu de dire que j'en ai pris grand soin, m'entourant de conseils, recherchant les moyens d'éviter ou de compenser d'éventuelles carences, veillant à ce que ses exigences vitales soient satisfaites dans la mesure du possible. Sa bonne santé des premiers mois m'a donnée confiance : elle ne me quitterait pas avant longtemps.

L'automne venu, l'apparition d'une légère altération a coïncidé avec la mise en route du chauffage. Des pointes ont jauni puis bruni, puis durci. Pendant l'hiver, le mal, qui ne touchait pas l'ensemble du feuillage, a progressé inexorablement le long des rameaux atteints.

Le printemps a passé. Les pousses prometteuses sont restées hermétiquement closes.

L'intervention chirurgicale est devenue inévitable. Elle en est sortie méconnaissable. Atrocement mutilée, dépouillée de toutes les feuilles ou parties de feuilles mortes qui l'empêchaient de se développer. Mais verte et apparemment vigoureuse. D'ailleurs, les pousses ont commencé à s'entrouvrir. Deux ou trois ans de patience et elle retrouverait sa splendeur.

L'automne est revenu. Et à nouveau la chaleur sèche, funeste à la plante. Ses tiges n'ont pas fléchi. De rares feuilles ont conservé leur éclat et leur élégance ; les autres se sont décolorées, amaigries, recroquevillées en cerceaux rigides.

Je l'ai gardée quelques semaines, squelettique. En fait, déjà morte.

Je l'ai découverte un matin, inclinée jusqu'au sol dans la direction des fenêtres et comme tournée, tendue vers la lumière. Son dernier effort a peut-être été désespéré : l'aube grise de décembre se lève si tard quand l'automne bascule tout à coup dans l'hiver.

MARTINE BORRELLY.

Au fil de la semaine

L'art de vendre

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

C'EST une banalité de dire que l'aspect, le ton et l'inspiration de la publicité constituent un bon révélateur de l'évolution de la société. *D'ailleurs on ne compte plus les études* de sociologues, politologues, linguistes, philosophes même, simples mémoires d'étudiants ou savants rapports d'équipes de chercheurs, qui usent de ce moyen d'analyse pour nous observer, nous disséquer, nous juger.

Mais de tels travaux exigent des années, et la publicité change à chaque saison. Lorsque paraissent les ouvrages issus de ces recherches, leurs conclusions revêtent certes un intérêt historique, elles aident à mieux comprendre et mesurer le chemin parcouru ; elles ne rendent *guère compte de la situation présente.* A l'approche des fêtes de fin d'année, c'est le coup de fièvre dans la « pub ». Profitons-en pour feuilleter le dernier numéro d'un magazine hebdomadaire *vendu à plus d'un demi-million d'exem*plaires et particulièrement riche en annonces de toutes sortes (1).

AU degré zéro, la publicité formule *en toute simplicité son message :* l'objet, le produit, sont montrés, la marque indiquée, et c'est tout. Si un quelconque slogan accompagne l'image, il dit sans ambages ce qu'il veut *dire : « Pour avoir chaud quand il fait* froid » (sous-vêtements d'hiver), « Grand choix de cadeaux pour Noël », « Le diamant est éternel », « L'homme moderne refuse la calvitie » ou « Moi, je m'aime en or ». *On comprend tout de suite, on* sait où on est. Mais cet appel direct et sans mystère reste l'exception. Presque toutes les annonces publicitaires (dans le magazine examiné) tirent leur inspiration de l'une des trois sources que voici, arbi*trairement étiquetées : poésie et mystère,* sciences et techniques, mœurs et esprit du temps.

Le mystère, cette année, est noir : c'est *la couleur à la mode et il sied aux* femmes, pensent les publicitaires, comme le deuil à Electre. Alors, c'est une débauche de nuits, d'ombres, de crépuscules et de ténèbres. Voici un texte, vantant un *parfum, qui occuperait quatre à cinq* lignes de cette chronique. En si peu d'espace, les mots magie ou magique s'y rencontrent à six reprises, les mots nuit, nocturne ou noir six fois également ; les *principaux substantifs utilisés, outre ceux*-là, sont : émotion, beauté, mélodie, pouvoirs, univers ; et, dans la liste des adjectifs, on trouve : envoûtante, fascinante, profonde, prenante, tremblante, capiteuse. *Et tout cela pour savoir « comment recon*naître une jolie femme dans le noir » (à son parfum, bien sûr).

Les parfums et les produits de beauté, puisqu'ils visent à créer l'impalpable et à nourrir les rêves autant que la peau, recourent souvent à la poésie. Leurs coloris sont « ensorcelants » : perle noire, perle bleue, cristal doré, turquoise, émeraude... toute la gamme des pierres précieuses. Les eaux de toilette restituent « la senteur des grands espaces sauvages » ou « les senteurs secrètes des forêts de Mysore ». Exotiques — les sels de bains évoquent Tahiti, « la douceur retrouvée », — ils disent la richesse, le luxe, la fête. Ainsi ce produit « naturel, biologique et marin » à base de « perles de caviar » ; et ce parfum, à la ravissante illustration d'ailleurs, qui recommande simplement « Sortez en Calèche ». Ils ont même leur petite philosophie : « L'enfance s'éloigne, il faut aider la nature. » Et encore : « En tout homme rêve un nomade. »

Mais bien d'autres marchandises font également appel à ces thèmes. « Qu'est-ce qui donne des frissons plus longs qu'une semaine aux Galapagos ? » (équipements de salle de bains), « Retrouvez à Noël le parfum des fruits de l'été » (pâtes de fruits). Et même, plus prosaïque mais résolument rétro : « La recette du fromage blanc rythme notre vie depuis l'aube de l'humanité », aube fixée à quatre mille ans dans les commentaires.

LES sciences et techniques sont partout. Dans les crèmes, les shampooings, les bijoux, les pastilles pour la toux et — mais là, le langage pour initiés est à sa place — la photographie, la télévision, les chaînes hi-fi, les voitures. Prévenants, certains fabricants n'hésitent pas à annexer à l'intention des béotiens un utile « petit vocabulaire des termes techniques » à leurs explications.

Ce sont encore une fois les produits de beauté et de toilette qui tiennent ici le haut du pavé. Cette crème multi-régénérante comprend — on vous jure qu'on n'a rien inventé ! — du gin-seng, de l'extrait tissulaire, des huiles de tournesol, de germes de blé, de purcelin, de palmiste, de l'octyl-dodécanol, du bisabolol, de la triglycéride végétale, de la (ou du ?) ialmamine et des glycoprotéines de lait. Ouf ! Si le résultat n'est pas satisfaisant, alors essayez donc le B 21 au sérum végétal de Filatov, en sachant que « chaque peau a son secret » à moins qu'il n'y ait, comme on l'affirme ailleurs, que « trois types de peau ».

Offrez ce « *nouveau joyau technologique* », *qui fonctionne « par simple effleu*rement du Sensatron » : c'est un ordinateur, « le premier briquet à impulsion du monde ». Et si vous toussez, ces pastilles « aux cinq douceurs » mêlent le miel *blanc et le menthol que chacun connaît* aux utiles terpine, amyléine et glycyrrhizine, qui doivent, avec des noms aussi savants, être bienfaisants.

Quant aux mœurs et à l'esprit du temps, *ils imprègnent bien des pages,* mais avec discrétion, pour ne choquer personne. L'extrême audace, c'est ce soutien-gorge qui se recommande ainsi : « Fini le cauchemar des séducteurs. Une agrafe devant et ça s'ouvre. » Quand un fabricant fait élire une « Miss », en France d'abord, en Europe ensuite, elle doit être « le nouveau symbole de la féminité moderne » et, tout de suite, on se met sur la défensive : « Le contraire de la femme-objet. »

« Offrez-lui le plaisir » : de quoi s'agit-il ? Ne laissez pas courir votre imagination, c'est de braves pipes de bruyère qu'il est question. Voici les femmes *« citron vert », qui portent* des bijoux très gais, les femmes « pêche », aux parures très douces, les femmes « tulipe noire », aux bijoux très précieux. Et la ronde se noue, la tête vous tourne : « Les hommes *adorent changer de femme chaque jour* », « Les hommes préfèrent les femmes qui se manifestent par leur fantaisie plutôt que par leur richesse » (bijoux fantaisie bien entendu) », « Elle est belle parce *qu'elle est intelligente* », « Pour les hommes qui aiment les femmes qui aiment les hommes ». Et même : « La femme est un ange incarné, complice du diable et de Dieu. Daniel Gelin », aphorisme du penseur bien connu qui recommande ainsi une eau de toilette.

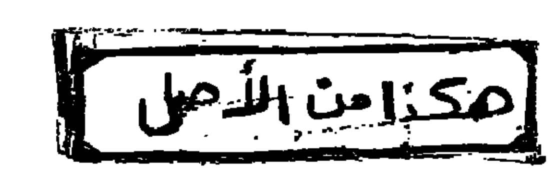
Un rapide recensement, sans aucune prétention à l'exhaustivité ni à l'exactitude, laisse à penser que les termes qui reviennent le plus fréquemment ces temps-ci dans la publicité sont : *nouveau, différent,* prestige, fou, naturel, sauvage, noble, racé, authentique, exceptionnel, fiable, haute performance. On a « le goût des bonnes choses », faites « à l'ancienne », on est fidèle aux traditions et même il est parfois question de « nouvelle tradition », et il y a beaucoup de *grands-mères dans ces pages.*

Parmi les omissions volontaires, il en est une qui saute aux yeux : jusqu'aux élections de mars, la politique — oh ! non partisane et aseptisée — envahissait *la publicité. Elle est désormais totalement* absente, même par allusions voilées. Et il en est de même de l'Europe, qui pourtant figure à notre horizon, de l'économie, objet de tant d'inquiétudes, de la santé, *de l'éducation (sauf, et encore, au rayon* des jouets).

Ainsi, d'une analyse partiale faite sur un échantillon partiel, on peut conclure que la « récupération » poético-ésotérique, la technologie, l'exotisme, la libération des mœurs et la pub-philosophie ont pris décisivement le pas sur les préoccupations plus graves, collectives ou individuelles, qui triomphaient l'an passé à pareille époque dans les pages publicitaires de nos magazines.

(1) *Jours de France* (n° 1 252 - 9-15 décembre). Toutes les publicités évoquées dans cette chronique figurent dans ce numéro de 284 pages, qui comporte 99 pages rédactionnelles, toutes rubriques confondues, et 185 pages de publicité payante.

A titre de comparaison, *l'Express* (n° 1 431 - 9-15 décembre : 244 pages) comprend 94 pages rédactionnelles et 150 pages de publicité ; *le Nouvel Observateur* (n° 735 - 11-17 décembre ; 132 pages), 54 pages rédactionnelles et 78 pages de publicité ; *le Point* (n° 325 - 11-17 décembre ; 192 pages), 65 pages rédactionnelles et 127 pages de publicité ; *Paris-Match*, enfin (n° 1 542 - 15 décembre : 188 pages), 92 pages rédactionnelles et 96 pages de publicité.



ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Le Devoir

Exhibition difficile

Au Québec, on ne badine pas avec le bon français.

«Nous désirons protester contre une dépêche de l'agence Reuter que vous avez publiée le 25 novembre 1978, écrit un lecteur du *DEVOIR* de Montréal, *où il est question de la légalisation du «nudisme» en Espagne. Comme conséquence, écrit Reuter, «les nudistes (seront) autorisés à s'exhiber l'été prochain sur » deux plages de la Costa Brava ».*

» L'emploi malheureux du verbe exhiber tend à perpétrer dans l'esprit de vos lecteurs l'idée, contraire à la vérité, que la nudité corporelle collective est un acte de perversité. Cela est injuste à l'égard des nombreux naturistes espagnols autant que québécois. Car on ne peut s'exhiber nu. Il faut des vêtements, des parures pour s'exhiber : le maillot de bain est justement un instrument de séduction, inutile sur une plage et hygiéniquement nuisible.»

CORRIERE DELLA SERA

L'étrange fin de don Rino Ferraro

Les sectes continuent leurs ravages. Selon le *CORRIERE DELLA SERA*, de Milan, les carabiniers du Trentin viennent de découvrir *« une petite communauté de fidèles qui veillaient depuis huit mois le corps, partiellement momifié, de leur chef spirituel, don Rino Ferraro, ex-curé de Vintebbio, suspendu* a divinis. *Don Rino était un disciple de Michel Collin, l'« anti-pape Clément XV », fondateur de la secte du « Règne de Marie-rédemptrice ».*

» Une plainte avait été déposée, il y a plusieurs mois, sur la disparition de don Ferraro, par des membres de la secte qui ne parvenaient plus à le rencontrer à Vintebbio, dans le Piémont, où il résidait d'ordinaire.

» Lorsque les enquêteurs se sont présentés chez un membre de la secte de Rovereto, dans le Trentin, on leur répondit que le « père » faisait retraite et jeûnait depuis plusieurs mois (...). Les carabiniers ont trouvé le corps de don Rino allongé sur un catafalque, entouré de candélabres et de ventilateurs. »

FINANCIAL TIMES

Un beau Noël pour les Allemands de l'Est

Le blocus de Berlin a été levé il y a longtemps déjà, mais un nouveau pont aérien vient d'être mis en place, rapporte le *FINANCIAL TIMES*, de Londres. Pour Berlin-Est cette fois : *« Des avions-cargos remplis de blue-jeans fabriqués aux Etats-Unis sont arrivés à l'aéroport de Berlin-Est ces jours derniers pour répondre aux récents efforts du gouvernement de la République démocratique d'Allemagne, enfin décidée à satisfaire pour Noël l'un des souhaits les plus chers de ses citoyens.*

» Plusieurs centaines de milliers de jeans Levi Strauss vont être mis en vente dans les magasins de la R.D.A. au prix de 149 marks (350 francs) (...).

» Les Allemands de l'Est avaient tout d'abord acheté des machines aux Etats-Unis pour tenter de fabriquer la fameuse toile bleue, mais les résultats n'étaient jamais très bons : tantôt la couleur n'était pas la vraie, ou bien des fibres synthétiques étaient ajoutées à la toile pour la rendre plus résistante. Mais les consommateurs d'Allemagne de l'Est ont un œil de lynx pour les jeans, et sont immédiatement capables de discerner les copies des originaux importés. »



Efficacité

L'activité des agences de l'emploi britanniques est confondante : selon le *GUARDIAN*, *« l'agence de Retford, dans le Nottingamshire, après avoir réussi à placer un dompteur de lion, cherche maintenant un emploi pour un cracheur de feu ».*

The New York Times

La solitude du « jogger » de fond

Le « jogging » n'est pas sans danger, si on en croit l'histoire suivante, rapportée par le *NEW YORK TIMES* :

« Jerry Apodaca faisait ses 10 miles quotidiens à Central Park, lorsqu'il manqua quelques tournants, et se perdit. Il était 17 h. 30, la nuit était tombée, et le coureur se retrouva à Harlem. Pas un taxi en vue.

» Apercevant deux policiers postés près d'une banque, M. Apodaca, qui était en short et en chandail, sans argent ni papiers, se sentit soulagé. Il s'approcha de l'un des deux hommes et lui mit la main sur l'épaule. Le policier se retourna, l'air glacial : « Qu'est-ce que tu crois ? », dit-il.

» M. Apodaca, hors d'haleine, lui répondit : « Vous n'allez » peut-être pas me croire, mais je suis Jerry Apodaca, le gou- » verneur du Nouveau-Mexique, et je suis perdu. »

» Le policier regarda son collègue, puis se retourna vers l'homme ébouriffé et en sueur, et sourit gentiment :

» — Oui, mon vieux, et moi je suis le président des Etats-Unis.

» — Mais je vous assure... poursuivit M. Apodaca, je me » suis vraiment perdu, et il faut que je rentre à mon hôtel. » Pouvez-vous m'y conduire ? (...)

» — Bien sûr, dit le policier, entraînant M. Apodaca vers la voiture radio. Son collègue ajouta : « On va d'abord vous » emmener à Bellevue, Monsieur le gouverneur. »

» Mais M. Apodaca n'avait jamais entendu parler de l'hôpital Bellevue ni de son service de psychiatrie (...). »

Tout finit par s'arranger, bien sûr. *« M. Apodaca rappela alors que, l'année dernière, il avait eu aussi quelques ennuis en « joggant » à travers Tokyo. Il s'était, là aussi, perdu, fut incapable de trouver des passants parlant anglais, et quand il réussit enfin à s'expliquer, s'aperçut que ses interlocuteurs n'avaient jamais entendu parler du Nouveau-Mexique.*

» Je crois que le « jogging » est dangereux dans les grandes » villes, conclut sobrement M. Apodaca. »

Lettre de Nibutani

Les derniers Aïnu

par JACQUES RUFFIÉ (*)



UN paysage de montagnes couvertes de bois, où la route s'enfonce en remontant le fleuve Salu. Sur les deux berges, des champs de maïs et de pommes de terre, quelques rizières où travaillent des paysans pauvrement vêtus. De loin en loin, une prairie et des chevaux en liberté. Après un dernier virage, on découvre Nibutani, petite agglomération aux maisons dispersées. Les murs de poutres, très épais, les fenêtres étroites, les tas de bûches devant les portes, rappellent que l'hiver est rude. La Sibérie n'est pas loin. Rien, de prime abord, ne distingue Nibutani d'un village du Japon septentrional si ce n'est, des deux côtés de la route qui traverse le bourg, des boutiques de « souvenirs » où l'on vend des tissus imprimés de curieux dessins et des objets de bois sculptés par des artistes locaux où les thèmes du saumon et de l'ours reviennent souvent.

Depuis bientôt un siècle, l'île de Hokkaïdo fait partie de l'Empire du Soleil-Levant : mais les hommes d'ici ne sont pas japonais : ils appartiennent au groupe aïnu, qui peuplait autrefois toute la grande île ainsi que Sakhaline et les Kouriles (aujourd'hui à l'U.R.S.S.).

Quand La Pérouse touche la côte sud de Hokkaïdo, au printemps 1787, il note dans son journal de voyage qu'il vient de rencontrer des hommes de race blanche, perdus au fin fond de l'Asie. Leur peau est claire et leurs yeux souvent gris. Ils présentent une forte pilosité qui permet de les distinguer au premier coup d'œil des autres peuples d'Extrême-Orient. Leur barbe, toujours abondante, constitue un signe de reconnaissance au point que les femmes portent une moustache tatouée autour de la bouche. Cette coutume, qui avait étonné le navigateur français, est encore observée chez quelques vieilles paysannes de Nibutani.

JUSQU'A la fin du dix-neuvième siècle, les Aïnu vivaient sur un mode assez archaïque : ils ne pratiquaient guère l'agriculture et tiraient leur subsistance de la chasse, de la pêche et de la cueillette. Leurs villages se trouvaient sur le littoral ou les berges des rivières, dans les sites riches en gibier et poisson. Ces hommes ne connaissaient pas la métallurgie ; ils travaillaient le bois avec une habileté prodigieuse. Jouissant d'une indépendance à peu près totale, leurs relations avec les Japonais se limitaient au troc de fourrures, de poissons et de bois, échangés contre des coffrets et bois laqués, des ustensiles métalliques et des sabres dont la lame était faite de bambou. On ne saurait être assez prudent avec les « sauvages » du Nord.

Tout change dans les années qui suivent la révolution Meiji (1880-1890). L'empereur, qui vient de retrouver un pouvoir longtemps confisqué par les notables et désireux de renforcer une autorité encore fragile, se débarrasse de certains samouraïs en leur attribuant des terres vierges du Hokkaïdo. En même temps, on déporte dans l'île des condamnés de droit commun : le Japon y vide ses prisons comme le roi d'Espagne avait vidé les siennes au Pérou trois siècles plus tôt.

Cette singulière population, faite de commerçants pionniers, de seigneurs en demi-solde et de brigands amnistiés, introduit l'agriculture mais aussi la tuberculose, la variole, les maladies vénériennes et l'alcoolisme. Considérés comme des êtres inférieurs, les Aïnu sont mis en coupe réglée et, dans quelques cas, réduits à l'esclavage. La japonisation des indigènes est entreprise qui ira même, sous prétexte d'établir un état civil, jusqu'à modifier les patronymes. Des révoltes éclatent. Toutes seront écrasées brutalement. Que pouvaient ces chasseurs habitués à vivre en petits groupes, sans hiérarchie, face à un état moderne et centralisé ?

Ecartée de ses terres, dispersée, appauvrie, obligée de renier sa culture pour s'élever socialement, la population aïnu décline très vite. En un siècle, elle passe de cent mille (chiffre approximatif) à dix-sept mille (dernier recensement officiel), répartie maintenant dans quelques villages de la côte sud-ouest (préfecture d'Hidaka). Ailleurs, les Aïnu minoritaires se sont fondus dans la masse des paysans japonais, dont ils constituent le sous-prolétariat. Lors de la dernière élection sénatoriale, un Aïnu, Tokuhai Narita, a recueilli cinquante mille voix...

A Nibutani, et dans quelques villages voisins, les indigènes ont conservé leurs coutumes. Ils chassent et pêchent (ce qui est rare dans l'Extrême-Orient bouddhique) sans tenir grand compte des règlements.

CHAQUE année, le 20 août, on célèbre la fête du fleuve et, tous les dix ans, la fête de l'ours, qui tient une place importante dans la mythologie. Devant quelques maisons, on voit encore des oursons prisonniers dans des cages de bois, et conservés autant pour obéir à une tradition séculaire que pour s'offrir à la photographie du touriste. Les Aïnu ne brûlent pas les morts comme le font les Japonais ; ils les enterrent. A Nibutani, le cimetière est à la lisière de la forêt ; chaque tombe est surmontée d'un curieux poteau de bois dont la partie supérieure, sculptée, varie avec le sexe du mort.

Les Aïnu avaient leurs dieux et leurs rites, maintenant presque oubliés. Ils avaient aussi leur langue, qui ne se rattache à aucun autre dialecte de l'Asie. Encore très utilisé jusqu'à la deuxième guerre mondiale, l'aïnu n'est plus compris que par des vieillards. Si rien n'est fait, avant dix ans l'aïnu aura complètement disparu. Face à cet effondrement rapide, des mouvements de défense de la culture indigène sont nés, dont l'Association des utari (les camarades), animée par M. Kayano, ethnologue et écrivain, qui a créé un Musée des objets aïnu : du piège de chasse au métier à tisser. L'an dernier, quinze mille visiteurs sont venus. Près du musée, il a construit quelques maisons traditionnelles de bois et de chaume. Dans l'une d'elles, une vieille paysanne vêtue comme autrefois entretient le feu, placé au centre de la pièce unique. Au-dessus des flammes, sur un plateau à claire-voie, sèchent de la viande et du poisson. Autour de l'âtre, carré, fait de terre et de cendres, le sol est couvert de grosses planches et de tapis. Ici le tatami n'a pas droit de cité.

La littérature orale des Aïnu est riche, mais en voie de perdition. Il existait un grand nombre de poèmes épiques, les Yukara. M. Natsu Kannari, aujourd'hui décédé, en a rassemblé un grand nombre dans une centaine de volumes manuscrits ; neuf seulement ont été publiés. Le problème du sauvetage de la culture aïnu se double d'un problème social. Pour éviter que les indigènes ne soient spoliés, le gouvernement japonais a pris un certain nombre de mesures. L'une d'elles attribue à chaque famille 5 hectares de terre, au minimum, qu'il est interdit de vendre. Mais l'on ne transforme pas du jour au lendemain un peuple de trappeurs et de bûcherons en paysans des rizières ; et la plupart de ces règlements sont restés inefficaces.

Aujourd'hui, les Aïnu vivent souvent de façon modeste, sinon misérable. Un peu partout, ils demeurent l'objet d'une discrimination permanente : à l'école, pour l'embauche, et plus encore dans le mariage. Beaucoup de jeunes partis à Sapporo, capitale de Hokkaïdo, pour trouver un travail plus rémunérateur, sont revenus au village après avoir essuyé bien des refus. Dans les collectivités rurales où ils sont majoritaires, ils connaissent des conditions matérielles médiocres, mais ignorent l'humiliation.

LE problème aïnu, qui crée un malaise certain, a servi de prétexte à un terrorisme épisodique, imputable sans doute plus à des groupes d'activistes qu'aux Aïnu eux-mêmes, trop peu nombreux et trop faibles pour se livrer à une agitation quelconque. Des attentats ont eu lieu : plastiquages de monuments, destruction du petit musée aïnu à l'université de Hokkaïdo, et, en 1974, bombe qui fit plusieurs morts à la préfecture de Sapporo. La psychose est telle que le Musée national d'ethnographie d'Osaka, l'un des plus modernes du monde, n'a pas encore ouvert de salle consacrée à cette vieille culture, l'une des plus anciennes de l'Extrême-Orient.

Que sont les Aïnu ? Certainement pas des Blancs, comme on le pensait naguère, mais des Asiatiques, isolés très tôt dans leur île, et qui n'ont pas connu l'évolution biologique qui permit à une branche plus récente de donner les Jaunes actuels.

Les études du sang effectuées au cours des dernières années ont montré que les Aïnu portaient quelques traits particuliers retrouvés, avec des fréquences variables, dans tout l'archipel nippon et jusqu'à Okinawa. Les Aïnu furent sans doute les plus anciens occupants du Japon, refoulés il y a quelques millénaires jusque dans le sanctuaire nordique de Hokkaïdo par des envahisseurs venus du continent voisin par la Corée.

Biologiquement, ils sont apparentés à des populations sibériennes, et offrent des ressemblances avec certains Indiens d'Amérique. Ils doivent être issus d'un même groupe, morcelé très tôt ; tous ont conservé dans leur sang quelques traces de ce lointain cousinage.

LE Japon moderne, celui de l'électronique et du boom industriel n'ose plus évoquer le problème aïnu : sujet tabou et maladie honteuse difficile à avouer, dans un pays où la réussite économique est devenue religion.

L'Institut d'étude des civilisations septentrionales de l'université de Hokkaïdo a installé une antenne à Nibutani, dans une vieille maison de style colonial située dans un parc à l'entrée du village. Elle avait été construite, au début du siècle, par un médecin anglais, le docteur Munro, qui, après avoir pris femme et nationalité japonaises, vint finir sa vie au service des Aïnu. Quelques chercheurs viennent là travailler en silence.

Un éminent ethnologue et cinéaste japonais, Tadayoshi Himeda, a patiemment recueilli, sur plusieurs films d'une rare qualité, ce qui reste de culture indigène.

La nuit tombe. De gros nuages viennent du nord-ouest portés par le vent très vif de l'hiver. Des lumières s'allument au fil de la vallée. Dans sa cage un ourson grogne. Des touristes sortent des boutiques de la Grand-Rue et regagnent leurs voitures, les bras chargés de cadeaux-souvenirs, vestiges pitoyables d'une vieille civilisation qui n'en finit pas de mourir.

(*) Professeur au Collège de France.

CALIFORNIE

L'art du « cultivateur en herbe »

L'usage de la marijuana, en Californie, est une chose banale et pluriquotidienne, et elle cohabite sans heurts avec l'« *American way of life* » : la drogue n'est pas seulement, pour le marginal, le moyen de s'évader ; pour beaucoup de cadres, c'est aussi une très bonne façon de travailler au maximum de leurs possibilités, et médecins et avocats ne sont pas les moindres consommateurs.

La marijuana fait donc partie de la vie de tous les jours, mais sans ostentation : son usage est puni par la loi, et plus sévèrement encore quand elle est consommée au volant d'une voiture. Mais le matériel nécessaire au fumeur est partout en vente libre, et on peut trouver pipes, narguilés en plastique, livres, tout cela à très bon marché. Ce n'est pas la moindre des contradictions de cet « Etat doré », où la vente d'alcool est interdite aux mineurs, mais où l'on peut s'engager dans l'armée (et donc boire de l'alcool) à dix-huit ans...

La marijuana demeure quand même une drogue chère : une livre d'herbe de qualité moyenne coûte entre 3 500 et 4 500 francs français, et les amateurs ont entrepris depuis longtemps la culture de la marijuana à domicile pour réconcilier leur passion et leur portefeuille. Mais la culture de cette plante nécessite trois éléments essentiels : des graines, du soleil, et beaucoup de discrétion.

L'origine des graines est en général un secret soigneusement caché, mais, dès qu'on en possède quelques-unes, tout devient possible avec un peu de bonne terre, que ce soit dans un pot au sixième étage d'un immeuble de San-Francisco, au fond d'un jardinet de Berkeley, ou dans un parc de 2 hectares à Santa-Cruz. Malgré la chaleur de l'été, l'eau n'est pas encore une rareté là-bas, et les plants de marijuana grandissent rapidement sous l'ardent soleil californien : 1 mètre, puis 2 mètres... et la discrétion devient bientôt le problème essentiel.

Pratiquement insoluble pour les habitants d'immeubles, il trouve d'ingénieuses solutions auprès des heureux possesseurs de villas : les uns dissimulent savamment ces plantes vigoureuses aux feuilles fines, pointues, d'un beau vert vif, au milieu d'épais massifs, de préférence très colorés ; les esthètes préfèrent les bougainvillées, les anxieux recherchent plutôt les massifs de « *poison ivy oak* », ce curieux petit chêne dont les feuilles vénéneuses occasionnent cloques et brûlures au moindre contact.

Le risque du chantage

D'autres « plient » leurs plants, en recourbant le sommet jusqu'à terre à l'aide d'une ficelle fixée à un cadre métallique entourant la tige, ce qui donne alors à cette plante l'allure étrange d'un tuyau d'arrosage. Certains ont même essayé la culture en chambre sous lumière artificielle, mais les résultats ne semblent pas encore probants.

Mais toutes ces précautions ne sont pas toujours suffisantes, et c'est là qu'apparaît la difficulté d'être « cultivateur » de marijuana. Paradoxalement, la police n'est pas la plus redoutée par notre « cultivateur en herbe » ; son appréhension croît dès le début de l'été quand enfants et adolescents en vacances passent leur journée dans la rue à lorgner au travers des clôtures des maisons : gare à la feuille de marijuana qui dépasse... Le malheureux jardinier amateur risque alors, au mieux, de retrouver les tiges de ses plantes coupées net au ras du sol, au pire un chantage, avec menace de dénonciation à la police, s'il n'accepte pas d'offrir généreusement un peu de sa récolte. Certains font donc surveiller leur précieux jardin par des chiens de garde, d'autres y passent même une partie de leur nuit : un cultivateur de Santa-Cruz a ainsi réussi, par un système de surveillance intensive à prendre en flagrant délit dans son jardin huit adolescents dans la même journée, leur âge n'excédant pas quinze ans. Mais cela ne résout rien, puisqu'il n'est pas question de porter plainte. Téléphoner aux parents ? Le risque n'est pas moins grand, d'autant que les jeunes voleurs ont depuis longtemps pris l'habitude de monter leurs expéditions sans papiers d'identité, de donner de faux noms et de fausses adresses quand ils sont pris. On ne peut donc qu'essayer de leur faire peur avant de les relâcher.

Malgré tous ces dangers, le cultivateur de marijuana californien reste confiant dans l'originalité et la fiabilité de son système de camouflage, et il n'hésite pas au besoin à prendre quelques risques : un amateur d'une ville de Californie du Sud cultive une quarantaine de plants, dont certains dépassent 2,50 m dans un jardin qui n'est séparé de celui du maire de la ville que par une simple barrière de bois. Un autre soigne ses plantes avec amour à moins de 200 mètres du commissariat central de police.

Décidément, si fumer de la marijuana en Californie n'est plus tout à fait un luxe, la cultiver reste encore un art.

K. ELMEKKI.



DEUX SEMAINES D'ÉTRENNES

Emballage cadeaux

On a beau pester à longueur d'année, et plus particulièrement en fin de semaine, contre la médiocrité d'une télé sans génie et sans curiosité, on a beau dénoncer l'attrape-nigaud qui consiste à fournir un effort particulier du 24 décembre au 1er janvier et se rendormir aussi sec après avoir mis son réveil à l'heure du prochain Nouvel An, si nos chaînes n'essayaient pas d'améliorer un peu l'ordinaire pendant les fêtes, ça ferait un tollé à tout casser.

Ailleurs aussi on se secoue et, sans aller jusqu'à déployer des speakerines en décolleté affriolant sous des sapins étoilés, les écrans de l'étranger se mettent en frais et s'efforcent d'accrocher quelques émissions-lampions aux grilles de cette période privilégiée. Privilégiée... chez nous le mot serait exagéré. Ça risque d'être un peu mieux que d'habitude, ce qui n'est pas beaucoup dire.

TF 1, si, nous réserve quelques gâteries. A commencer par un festival Charlot deuxième service — on s'en régale d'avance — avec en prime le Kid. *Plus un* Laurel et Hardy. *Plus* Oscar. *C'est bien.* Oscar. *Ça fait rire une fois, deux fois et même trois. Après ça fait grimacer. Autres films cadeaux, quelques succès commerciaux style* la Gifle, Vincent, Paul et les autres *ou* Funny Lady, *auxquels les puristes préféreraient sans doute des réalisations plus ambitieuses. Personnellement, je ne suis pas contre. Le cinéma chez soi — et pourquoi pas ce cinéma-là ? — quand on n'a pas les moyens ou l'occasion d'y aller « pour de vrai », c'est la joie.*

Poussives aventures

Et puis, quoi, soyons francs, sans avoir le culte de la vedette, quand Bardot, Streisand, Adjani, Montand et les autres viennent frapper à nos carreaux, c'est aussi un peu la fête. Idem au chapitre des variétés avec les show Sardou ou Vartan. Expérience, métier, talent, travail bien fait, il faudrait vraiment être mauvais coucheur pour refuser ce plaisir aux amateurs. Ceux d'Henri Salvador seront moins gâtés. Outrageusement maquillé, bouche en cœur et regard écarquillé par le rimel, il bat en neige une revue qui retombe à plat entre le cirque Médrano et le concert Pacra.

C'est au Châtelet, en revanche, que font penser les poussives aventures du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut — elle a l'air d'une cruche, lui d'un pince-lacet — d'après l'abbé Prévost. Le malheureux, il n'a vraiment pas de chance ! Ce livre génial interdit pour son audace et sa nouveauté connaît aujourd'hui le sort des amours célèbres en bande dessinée. A côté de ça, l'adaptation par les Anglais du roman de Dickens les Temps difficiles *fait figure de chef-d'œuvre. Bon, très bon, ce feuilleton tourné dans des tons pâlis propres à accuser sans les alourdir silhouettes et portraits d'époque.*

Pièces détachées

A propos de feuilleton, on va revoir l'increvable Belphégor *dans le cadre d'une série de rediffusions programmées sans vergogne par Antenne 2. Nous resservir entre les deux réveillons* Bartleby, 1788, le Château des Carpathes *et faire de* Louis XI, *encore lui, l'objet d'un énième dossier de l'écran, c'est vraiment le comble du culot. Nos voisins vont en rester pantois. S'ils pouvaient, ils en feraient autant, vous pensez bien ; seulement, voilà, ils n'osent pas. Ils ont peur des réactions de la presse, qui ne manquerait pas de se déchaîner au nom du pauvre pékin payeur de redevance. Ici, on est moins exigeant, apparemment alors — pourquoi se gêner ? — autant en profiter !*

A signaler, au rayon pièces détachées de ce self-service de nos étrennes télévisées, deux excellents produits, solides, élégants, joliment emballés, Messieurs les ronds de cuir *et* Cinéroman. *Enfin, dans la vitrine des opérettes et des opéras, un choix très honorable d'ouvrages présentés avec soin.*

Et c'est tout ? Je le crains...

CLAUDE SARRAUTE.

LA CRISE DE LA S.F.P.

Lire le témoignage de Gérard Patris, page 18.

Une sélection pour les fêtes

DRAMATIQUES

Selon une solide tradition, les dramatiques se partagent entre les adaptations de grands romans (l'abbé Prévost, Dickens, Courteline, George Sand) et les évocations historiques qui — signe des temps — font l'éloge des hommes de paix injustement décriés (Mazarin, Louis XI) ou encore mal connus (Martin Luther King).

GASTON PHÉBUS (les vendredis et samedis, jusqu'au 30, A 2, 20 h. 30).

Gaston Phébus, avant et après la bataille de Crécy, Jean-Claude Drouot, avant et après la mort de sa tendre épouse, assassinée par les machinations d'une femme jalouse, un grand gros fleuilleton de cape et d'épée sans recherche et sans chiqué.

CINÉ-ROMAN (vendredi 22, TF 1, 20 h. 30).

(Lire notre article ci-contre.)

MANON LESCAUT (les mardis et jeudis, du 19 au 4, TF 1, 20 h. 30).

Du livre de l'abbé Prévost, si fort et si troublant, il ne reste guère, malgré l'adaptation de Jean Anouilh, qu'un banal roman d'aventures incolore et inodore. Dommage !

SAM ET SALLY (les mercredis 20 et 27 et les quatre vendredis suivants, A 2, 20 h. 30).

Tout ça ne vaut pas Arsène Lupin. Encore Georges Descrières en détective redresseur de torts : malgré la bonne volonté de sa compagne, Corinne Le Poulain, déguisée en héroïne du Fleuve noir, *il ne parvient pas à re*monter le niveau désespérant de cet inutile feuilleton aussi traînant que policier. Pellicule gâchée.

LES TEMPS DIFFICILES (du jeudi 21 au dimanche 24, TF 1, 13 h. 30 ou 14 h.).

Un des plus âpres romans de Dickens, large fresque sociale au début de l'ère industrielle. Etonnant reportage façon Zola réalisé à l'occasion des premières grèves à Manchester et à Preston.

MARTIN LUTHER KING (les samedis 23, 30 et 6, TF 1, 21 h. 30).

Reconstitution « à l'américaine » des douze dernières années de l'existence du leader noir : si l'on n'est pas gêné par les scènes de la vie familiale si typiques des Etats-Unis ni par la ressemblance approximative des acteurs avec leurs modèles, on appréciera, malgré le doublage.

MAZARIN (les samedis 23 et 30, FR 3, 20 h. 30).

Echec et triomphe du « cardinal de velours », qui fut, selon Lamartine, « mille fois plus politique » que Richelieu, « *parce qu'il était plus pacificateur et plus humain* ». François Périer le fait revivre « de l'intérieur ».

MESSIEURS LES RONDS-DE-CUIR (dimanche 31, A 2, 22 h. 25).

A partir du roman — non, ce n'est pas une pièce — de Courteline, Daniel Ceccaldi, acteur-réalisateur de cette eau-forte, s'est tenu à mi-distance — la bonne distance — de la caricature et du portrait. Une galerie de personnages drôles, savoureux, colorés.

LOUIS XI OU LE POUVOIR CENTRAL (mardi 2, A 2, 20 h. 30).

A la suite de l'historien américain Paul Murray Kendall, Alexandre Astruc tente, dans la *deuxième partie de son Louis XI* (la première a été diffusée il y a juste un an), de décrire l'homme, habile à charmer et à persuader, derrière la légende du roi cruel et triste.

LA PETITE FADETTE (mercredi 3, TF 1, 20 h. 30).

George Sand, *la rusée sentimentale,* a magnifiquement décrit la relation des jumeaux Barbeau et surtout la vitalité d'une héroïne qui aurait pu lui ressembler. D'un roman délicieux transposé ici par Alain Quercy, Lazare Iglésis a tiré une dramatique pastorale, *idéalisée, simplifiée* jusqu'au bucolique un peu bêta.

BARTLEBY (jeudi 21, A 2, 15 h.).

Au début, Bartleby abattait en silence une extraordinaire besogne dans cette poussiéreuse étude d'huissier ; peu à peu, il s'enferma dans sa solitude. Une parabole ambiguë, adaptée avec finesse par Maurice Ronet d'une nouvelle de Melville.

1788 (mardi 26, A 2 15 h.).

Chronique d'une communauté villageoise à l'époque des cahiers de doléances qui n'a pas pour héros les grands hommes de nos livres d'histoire, mais le peuple, tout simplement. « L'écriture par l'image », de Maurice Failevic.

LE PASSE-MURAILLE (jeudi 28, A 2, 15 h.).

L'étrange destin d'un excellent homme nommé Dutilleul qui possédait le don singulier de passer à travers les murs sans être incommodé. Marcel Aymé par Pierre Tchernia.

LE CHATEAU DES CARPATHES (mardi 2, A 2, 15 h.).

Tintin dans les Carpathes, ou Jules Verne relu par Jean-Christophe Averty : de la « fée électricité » dont usent des savants pervers pour égarer les âmes faibles à « l'enchanteur vidéo » qu'exploite un réalisateur *inventif pour séduire son public.*

ART LYRIQUE : trois visages

Samson et Dalila, Carmen Véronique... Trois visages de l'art lyrique français à la fin du siècle dernier

La télévision, pour les fêtes de fin d'année, a bien fait les choses. Mais à vouloir trop nettement définir les genres, on se trompe de catégorie : l'inspiration biblique chez Saint-Saëns n'est qu'un prétexte pour peindre les rapports ambigus de la femme dominatrice avec son amant asservi ; l'Espagne de Bizet — ses « espagnolades » *que Lavelli s'est efforcé de gommer* au lieu de s'en servir — est comme un cadre clair dont la lumière met mieux en valeur les couleurs sombres du tableau; enfin, la ravissante partition de Messager offre un contraste absolu avec ce qu'on attend, *a priori,* d'une opérette : écrite pour satisfaire le grand public, elle a toujours eu la faveur des musiciens.

★ Jeudi 21, A 2, 20 h. 30. Mercredi 27, TF 1, 20 h. 30. Samedi 30, A 2, 21 h. 35.

REDIFFUSIONS

Comme chaque année, Antenne 2 se penche avec nostalgie sur son passé. Un feuilleton très ancien et quelques dramatiques récentes viennent ainsi nous rappeler le b... vieux temps.

BELPHÉGOR (du 18 au 1er, A 2, 13 h.).

C'était en 1965, les feuilletons tenaient encore la France en haleine, Claude Barma adaptait pour le petit écran un succès *populaire de* 1926, une *sombre* histoire de fantôme au musée du Louvre, et le public « marchait ».

MONSIEUR JADIS (mardi 19, A 2, 15 h.).

Claude Rich en vieux jeune homme ridé, algue mélancolique qui flotte à côté de lui-même, à côté de la vie, dans un récit tendre et cruel d'Antoine Blondin, adapté fraternellement par Michel Polac.

MAGAZINES

PAIX : MISSION IMPOSSIBLE ? (lundi 18, A 2, 20 h. 30).

L'originalité de l'émission spéciale élaborée par la rédaction d'Antenne 2 n'est pas dans son thème (la paix), mais dans la manière dont celui-ci est traité : une soirée de variétés alternant spectacles, reportages, entretiens.

La paix, ou son fantôme, les reporters d'Antenne 2 sont allés la chercher dans des pays que la guerre a déchirés, au Caire, au Pays basque espagnol, au Liban. En Chine, un office catholique en est le symbole. Un ballet inédit de Maurice Béjart, *l'Hymne des nations* de Verdi par l'Orchestre de la garde républicaine, un extrait d'*Holocauste,* entre autres, forment un contrepoint à ces images.

LES FRANÇAIS SUR LE TOIT DU MONDE (mercredi 20, TF 1, 20 h. 30).

Nul n'ignore plus — la télévision l'a assez claironné — qu'une cordée française conduite par Pierre Mazeaud a foulé, il y a deux mois, vingt-cinq ans après Hillary, le sommet de l'Everest. Une équipe de TF 1 était de l'expédition, dont elle a filmé les phases principales.

L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU (mardi 2, jeudi 4, TF 1, 21 h. 30).

Le Monde du silence a fait connaître il y a vingt ans le commandant Cousteau. Cette fois-ci, cet explorateur du fond des mers est parti à la recherche de l'Atlantide, l'île légendaire qui aurait été engloutie par les eaux il y a près de quatre millénaires. De ce voyage, il ramène des trésors qui ne sont pas tout à fait ceux qu'il cherchait.

THÉATRE

DOIT-ON LE DIRE ? de Labiche (lundi 25, A 2, 20 h. 30).

La gaieté gratuite, le non-sens en liberté, le rire fou, et, bien cachée à l'intérieur de ce merveilleux jouet mécanique, l'analyse profonde d'une douleur : la jalousie. Costumes de carnaval, chansons stupides, charlestons approximatifs : les comédiens-français déchaînés.

HAROLD ET MAUDE, de Collin Higgins (vendredi 29, TF 1, 20 h. 30).

Il a dix-neuf ans, elle a soixante-dix-neuf ans, et cette *love story* se situe « *au stade supérieur de la suprême enfance* », selon les termes de Jean-Louis Barrault, qui a mis en scène, et pour le plaisir du plus grand nombre, la grande dame du théâtre, la femme de sa vie : Madeleine Renaud.

NE TE PROMÈNE DONC PAS TOUTE NUE, de Feydeau (dimanche 31, FR3, 21 h. 40).

Pour Danielle Darrieux, déguisée en Clarisse Ventroux, bécasse de comédie, allègre bien que pas très naïve. Elle a un mari député et provoque tous les quiproquos dont Feydeau eut le secret.

SHOWS A GOGO

Les soirs de fêtes ne vont pas sans chansons, ni les divertissements sans leur lot habituel de vedettes. Chantal Goya ouvre le bal, le 23 décembre sur TF 1, dans une comédie musicale gentillette pour les enfants (20 h. 30).

Le lendemain, sur A 2, Anne Sylvestre chante *Sapin-sapin,* et c'est tellement plus joli (17h 25), puis Vinicius de Moraes présente une anthologie de la musique brésilienne (*19 heures*), enfin, Serge Lama reçoit pour un « Lama Noël » (20h 35). Retour à TF 1 le 25 décembre avec Henri Salvador — on aime ou on n'aime pas.

Le week-end suivant commence le samedi 30 avec Michel Sardou, *dans des thèmes d'opérettes* et de comédies musicales sur TF 1 (20 h. 30), se continue le dimanche sur A 2 avec Sacha Distel, qui a rassemblé comédiens, chanteuses, musiciens (20h 30), puis avec Sylvie Vartan, longues boucles blondes sur une peau de nacre, ballets réglés au quart de tour, sur TF 1 (22h 30), se termine avec Ginger Rogers, sur A 2 20 h. 35).

CINÉMA : des comédies

Du dimanche 17 au lundi 25 décembre, il y aura vingt-huit films à la télévision. TF 1, avec douze, Antenne 2 avec neuf, semblent vouloir ravir à FR 3 (où l'on n'en comptera que sept), le titre de « chaîne du cinéma ».

TF 1 s'enorgueillit de présenter, en ouverture de la semaine précédant Noël : les Canons de Navarrone, *de Jack Lee Thompson. Ce film de guerre aux constants rebondissements dramatiques a les qualités d'un grand spectacle populaire, mais, tourné en cinémascope, il n'est pas du tout fait pour le petit écran. On préférera donc, sur cette chaîne, le festival Chaplin qui ne comprend que de très grandes œuvres :* le Kid, Charlot soldat, le Pèlerin, les Lumières de la ville *et* Limelight. *Dans l'ombre de Chaplin, un montage de bandes burlesques :* Laurel et Hardy, champions du rire. *Pour petits et grands. Les enfants seront ravis par* les Contes de Beatrix Potter, *de Reginald Mills, et trouveront de jolies choses dans* Hans Christian Andersen et la danseuse, *de Charles Vidor.*

Chaplin sera également présent sur Antenne 2, avec Charlot, le gentleman vagabond, *montage de documents qui raconte sa vie et sa carrière.*

Le cinéma comique français est représenté par Tant qu'on a la santé, *fine satire sociologique de Pierre Etaix, et* la Grande Vadrouille, *de Gérard Oury, vaudeville sur fond d'occupation allemande, avec Bourvil et Louis de Funès. Les cinéphiles s'intéresseront plus particulièrement aux* Tricheurs, *de Marcel Carné, et à* l'Homme du Sud, *de Jean Renoir. Les enfants auront droit au* Chat botté, *charmant film d'animation japonais.*

Face à cette concurrence, FR 3 offre surtout les attraits de deux comédies musicales américaines : Funny Girl, *de William Wyler avec Barbra Streisand,* Débuts à Broadway, *de Busby Berkeley, avec Judy Garland et Mickey Rooney dans l'éclat de leur jeunesse, et un remarquable film d'action avec Gary Cooper :* les Aventures du capitaine Wyatt, *de Raoul Walsh.*

VARIÉTÉS

LE GRAND ÉCHIQUIER A L'OPÉRA DE PARIS (jeudi 28, A 2, 20 h. 30).

C'est la grande soirée de prestige d'Antenne 2 pour ces fêtes dont Jacques Chancel est le maître d'œuvre : une invitation à l'Opéra de Paris — symbole populaire de la « grande » culture — ne pouvait mieux lui convenir. On verra défiler le corps de ballet, l'orchestre jouera Verdi, Barychnikov dansera et Rolf Liebermann sera au pupitre.

« CINÉ-ROMAN », de Serge Moati

Merveilleuses chimères

L'ADAPTATION qu'a réalisée Serge Moati du livre de Roger Grenier Ciné-Roman *(Prix Femina 1972) est de ces œuvres de télévision — elles sont si rares — qui enchantent. Il s'en dégage une tendresse un peu mélancolique, faite de rêves déçus et d'espérances violentes, de misères et d'illusions, de confiance trahie et d'amitié.*

Dans un cinéma miteux des années 30 que les spectateurs, en ces temps de chômage et de malheur, peu à peu désertent, un enfant, un adolescent plutôt, s'éveille à la séduction des images, à la connaissance de la vie. Ses parents ont racheté, pauvres dupes, cette salle vétuste dont le propriétaire, en maquignon rusé mais passionné, a voulu se défaire pour ne conserver que le dancing attenant.

Entre ces êtres à la dérive, sous le regard du jeune garçon qui entre, ébloui, dans le jeu du romanesque, se nouent d'étranges relations de haine et de fascination.

Le roman de Roger Grenier déjà faisait vivre avec délicatesse un monde de merveilleuses chimères. Serge Moati a recréé à la perfection le fragile climat de cette aventure dérisoire. Il a mêlé au récit ses folies et ses élans, son goût pour le mélodrame, son sens de la démesure : des souvenirs d'enfance (son père, avant sa naissance, possédait une salle à Tunis), son expérience de réalisateur, son amour du cinéma, mais aussi l'échec de son seul long métrage, Nuit d'or *en 1976, la soif de reconnaissance qui l'habite et peut-être quelque volonté de revanche, donnent au film un ton personnel, qui explique sa qualité d'émotion, comme si Serge Moati avait mis dans cette fiction l'histoire de sa vie.*

Ce « ciné-roman » raconte aussi l'histoire d'une époque, qui n'est pas sans parenté avec la nôtre : à travers la disparition du Magic Palace comme à travers ces marathons de danse qu'a fait connaître le film de Sydney Pollack On achève bien les chevaux, *se lisent la montée de la crise et l'incertitude du lendemain. Ce temps n'est pas si lointain ni si différent. « Il y a aujourd'hui de nombreux cinémas qui s'éteignent et chaque jour des enfants se prennent à la magie des salles obscures », dit Serge Moati.*

Le réalisme subtil de la mise en scène confère aux personnages une vérité que de bons acteurs (Jacques Dufilho et Rosy Varte, couple joyeux de marchands de songes, Maurice Biraud et Paulette Frantz, acheteurs désemparés d'utopies) expriment avec éclat — spectacle oblige. Le jeune François (Gilles Laurent), déroule sobrement le fil conducteur de cette éducation sentimentale.

THOMAS FERENCZI.

★ Vendredi 22 décembre, TF 1, 20 h. 30.



RADIO-TELEVISION

LA CRISE DE LA S.F.P.

« Comment oublier le passé ? »

par GÉRARD PATRIS

Après Serge Moati, Claude Massot, Guy Maçou, Pierre Régnier et Marcel Bluwal, nous avons demandé à Gérard Patris de parler à son tour de son métier, de la télévision, de la S.F.P.

Gérard Patris est réalisateur (« Histoires naturelles » avec Max Ernst, « la Famille de mon frère », « Trans und so weiter » avec Stockhausen, « Camélia souvenir », « le Château et la Chaumière » avec Jean Guitton, « un Homme de Russie » avec Rostropovitch ; « les Apprentis », d'après Boris Vian, et « Mélodrame ce soir », que l'on verra le dimanche 17 décembre sur FR 3).

Gérard Patris, qui travaille beaucoup avec l'INA et dans différentes télévisions européennes, se situe un peu en marge de l'Office, plutôt comme un « télécinéaste » indépendant.

Il exprime ici un point de vue qui va à contre-courant de ce qui a été dit jusqu'à maintenant et qui, par les questions qu'il pose sur la bureaucratie et sur les excès du corporatisme, dérangera sûrement.

JE crois en la T.V. toute-puissante, en ses œuvres, en ses pompes, je suis son fidèle serviteur, j'en veux porter les insignes...

Qu'est-ce que la télévision ?

La télévision est un organisme de production et de diffusion de programmes qui cherche, au mieux, à distraire une clientèle devenue inconditionnelle par effet d'hypnotisme. Elle cherche aussi, depuis peu, par les spots, à rendre son public réceptif à diverses propositions commerciales. En somme « l'empire du pire » à côté du mieux.

De cet empire, la S.F.P. était le gros bouddha de Chaumont : elle était certaine de son immortalité quelle que soit son hygiène. Eh bien, la grosse est malade, l'éclatement lui a été néfaste ! Il est difficile de devenir affaire commerciale quand on était service public. Un vieux souvenir mélancolise les actuels agents de la télévision : le temps du service public (dans la dernière grève de novembre, en dédicace à un passé embelli, on brandissait une banderole dédiée à l'O.R.T.F.)

Pour les vieux, pour ceux de la T.V., le cinéma ne peut pas exister à l'intérieur de la télévision. On refuse les disciplines d'un temps nouveau, celui d'une éventuelle compétition à l'intérieur de l'ex-Office. On refuse de citer ou de nommer le cinéma. Alors, par principe conservateur (corporatiste), les syndicats font tout pour que les chargés de production, comme ceux du privé, ne puissent devenir responsables de leur secteur.

Si, au cours d'un tournage, vous avez besoin d'un camion qui n'était pas prévu, le règlement interdit d'aller directement au garage, ce qui sauverait votre affaire pour pas un franc. Vous serez obligé d'aller chez Mattei dépenser les sous de votre « régie d'avance ». C'est la logique d'un parti pris, celui du vieil O.R.T.F. Comment oublier le passé ?

L'O.R.T.F. dans le souvenir c'est Honneur et Patrie, les Poilus de l'audio-visuel, l'œil fixé sur la mire bleue des Vosges. Pourtant, à y regarder de plus près, on devient songeur...

L'INA vient de me demander de réaliser pour FR 3 un montage de documents d'archives concernant justement ces premiers trente ans de télévision. Ce montage (« Mélodrame ce soir ») donne une image toute différente de cet idyllique O.R.T.F. que vantent les pancartes des grévistes. Au-delà de l'actualité, qui dissimule sous sa charge d'information le visage du journaliste type « Cinq colonnes », apparaît l'esprit maison de l'époque, totalement axé sur le sensationnel. En somme, comment dénaturer le document pour le rendre « commercial ». Tout est bon, la musique entre autres. Il est des commentaires musicaux, Miles Davis sur les ruines d'Agadir, qui sont des atteintes à la pudeur.

A la télévision 1 = 3

Pour en revenir à la joute entre service public et affaire commerciale, il faut dire que les chaînes ont effectivement avantage à faire produire leurs émissions par des producteurs privés, qui demandent moins cher que la famille.

Dans le cinéma, on emploie autant de maquilleurs qu'il est nécessaire. Mais à la télévision, pour un, on en emploie trois : il y a le chef maquilleur, qui est un « créateur », il ne va pas toucher les houpettes ! non, c'est le maquilleur, aidé de son assistant, qui fera le travail sous l'œil passionné du chef. Evidemment, pour un maquilleur, les prix sont les mêmes au cinéma et à la télévision, mais à la télévision 1 = 3 (appelez ça personnes ou francs).

Ce qui pouvait se passer du temps du service public (d'être trop nombreux pour porter une plume de roitelet, la surpopulation en somme) ne peut plus se passer dans le privé. Une amie me disait que, si un tournage fait appel à tous les corps de métier des studios (ce qui peut arriver), il en résulte soixante et onze plannings à coordonner, ce qui représente plus de soixante-dix pages de signatures... Une telle complication des structures entraîne des désorganisations.

A la télévision en général, les services de production et les services de vente n'ont pas de véritable coordination. Ainsi l'on produit sans savoir si c'est vendable, mais aussi on vend les yeux fermés sans vraiment connaître l'objet. Espérons que l'acheteur est prudent.

Si un producteur prend sur lui de vendre sa série et qu'il le fait avec succès et éclat (cela à la place du service de la vente), le pauvre producteur aura toutes les chances d'être mis en disponibilité par un chef de service courroucé.

Le surnombre (et le désintérêt qu'il entraîne malgré la passion de quelques-uns) a aidé la faillite.

Le désintérêt (ou l'irresponsabilité), ce peut être, par exemple, les techniciens qui ont le droit d'accepter ou de refuser de travailler en heures supplémentaires, cela pour protéger leur vie privée et pour apporter des normes au travail. Au cours d'un de mes tournages en province, il m'est arrivé d'avoir une scène à tourner avec une femme qui s'était déplacée spécialement pour nous de 100 kilomètres (en vélomoteur). Comme il arrive souvent, deux heures manquaient pour terminer la séquence. L'équipe, après consultation individuelle, a refusé de faire les deux heures supplémentaires parce qu'elle avait droit au repos (éternel ?)

En revanche, de retour à Paris, il a fallu se rendre à l'évidence et admettre qu'elle était indispensable, il a fallu repartir. Deux heures, par la force des choses et des règlements, devinrent deux jours. Faites l'addition.

Ceux qui travaillent à la S.F.P., j'allais dire « travaillaient », défendent les droits de l'ouvrier contre la bureaucratie (des maîtres) désarmante, mais armée pour dénaturer toute chose, à commencer par l'ouvrier lui-même, puis son produit, l'œuvre, l'émission, qui doit être suave, saignée à blanc. Ouvrez le poste pour vous en persuader.

Qu'est donc en fin de compte un réalisateur de film à la télévision ? N'est-il donc pas un ouvrier parmi les autres ? Bon nombre se définissent ainsi : tous ensemble dans le même combat pour plus de démocratie et de fraternité, et puis, enfin, monter tous ensemble, s'asseoir ensemble à la droite du petit écran et donc droit au travail. Non au chômage, non, non ! Oui au travail, ha ! le travail comme c'est noble !

Et m... Comme auteur de film, je vous suggère de chercher une autre alternative que travail contre chômage, que réalisateur avec ouvrier ou réalisateur chef. Pourtant nous connaissons tous l'inquiétude d'être privé du minimum vital.

Les réalisateurs sont les maîtres d'œuvre d'un celluloïd qui fait des serpentins sans 14 juillet. Pour sourire on peut dire que de nombreux réalisateurs sont morts à la Bastille le jour où le peuple libéra les prisonniers : le peuple les avait pris pour des gardiens tellement ils avaient la voix de leur maître, je ne parle pas de ceux — certains — qui heureusement ont une autre voix, je ne pense pas que ceux-là puissent se considérer comme faisant partie d'une caserne.

Quelle alternative ? Je ne sais pas. Mais toutes les casernes, y compris la Bastille, sont des outils dont il ne faut pas devenir le serviteur.

Alors ? Après la S.F.P., paix à ses méduses, quelle sera la prochaine caserne ? Ne marchons pas au pas. Pas à pas ?

EN ITALIE

Le petit écran au secours du grand

LA télévision et le cinéma italiens vivent-ils à l'heure des frères Taviani ? *Padre Padrone*, *Allonsanfan*, *Saint Michel avait un coq*, étaient connus des seuls cinéphiles il y a quelques années à peine. Les films des Taviani sont diffusés aujourd'hui par la deuxième chaîne de la RAI dans le cadre d'une rétrospective pratiquement complète, tandis qu'ils achèvent, dans les célèbres studios romains de Cinecitta, le tournage de leur nouveau film, *le Pré* : trois jeunes affrontent les premiers désenchantements de leur vie d'adulte dans une Italie où tout est en crise...

Tout, y compris le cinéma, qui a encore perdu entre 1976 et 1977 environ quatre-vingts millions de spectateurs (ou plus exactement d'entrées). Ils n'étaient plus que trois cent soixante-quatorze millions en 1977 alors que dans les années 50 ils dépassaient les huit cents millions. Plusieurs centaines de salles ont dû fermer.

Le salut peut-il venir de la télévision ? *Padre Padrone*, produit par la RAI (deuxième chaîne) et primé par le Festival de Cannes, a connu un grand succès commercial. En accordant en 1978 sa récompense suprême à *l'Arbre aux sabots*, le jury a couronné pour la deuxième année consécutive une œuvre financée par la RAI (première chaîne).

« En vingt ans, le public et donc la demande ont changé, expliquent les Taviani. *Il y a, en Italie, une très grande politisation des gens d'un bout à l'autre du pays. Les jeunes sont tous concernés par les mêmes problèmes, ont les mêmes références. Cela, grâce à la scolarisation de masse, mais, surtout, grâce au développement des moyens de communication. La télévision, qui arrive jusqu'au fin-fond de la Sardaigne, crée un imaginaire collectif et donne naissance à un public différent avec lequel on peut avoir des rapports. Bien sûr, ce nouvel imaginaire collectif court le risque d'être canalisé par la droite. Bien sûr, la télévision ne fonctionne pas toujours comme elle le devrait. Néanmoins, on s'aperçoit qu'elle peut aussi avoir une bonne influence : le public est mieux informé ; il est préparé à voir des films plus difficiles.*

» Le succès du dernier film de Bergman, Sonate d'automne, *est frappant. Un tel succès, impensable il y a quelque temps, s'explique par le fait que le public a pu voir récemment, sur le petit écran,* les Scènes de la vie conjugale. »

Pour les frères Taviani, la crise du cinéma existe certes au niveau de la structure, mais non à celui du public. Pour eux, il n'y a pas un cinéma spécifique pour la télévision et un autre pour le grand écran. « *Il est urgent,* disent-ils, *que les rapports entre télévision et cinéma soient réétudiés, que les deux médias cessent de se trouver en opposition.* »

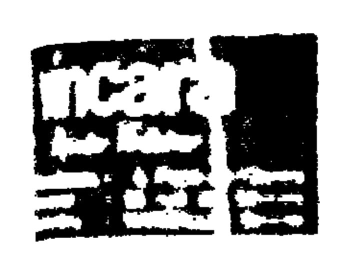
Si *le Pré* n'est pas une production de la RAI (qui participe néanmoins pour 20 % au financement), peut-être est-ce parce que, après avoir produit quelques chefs-d'œuvre, la RAI reprend ses distances.

On pourrait avoir l'impression que la télévision italienne produit beaucoup de films, c'est que, dans la masse des navets de la production commerciale courante, aucune réalisation financée par la RAI ne passe inaperçue.

« *Le succès remporté par les quelques œuvres produites par la RAI montre que le public veut un cinéma de qualité* », affirme Mario Gallo, producteur de *Ecce Bombo*, du jeune Nanni Moretti, film que personne ne voulait financer et qui, à sa sortie, a été très bien accueilli. « *Le cinéma est malheureusement souvent entre les mains de boutiquiers... Naturellement, le spectateur est devenu plus exigeant. Or la grande majorité de la production italienne est plus que médiocre. A l'étranger, on ne s'en rend pas compte, puisqu'il s'agit de films invendables et que sur trois cents on n'en exporte qu'une vingtaine. Pour survivre face à la concurrence américaine, la création d'un cinéma européen est une nécessité absolue. Le problème, c'est de faire sortir le cinéma d'une mentalité industrielle obtuse et complètement inadéquate au nouveau public.* »

VANJA LUKSIC.





Les films de la semaine



★ Jackie Coogan et Charles Chaplin dans « le Kid » (lundi 18 décembre, TF1, 20 h. 30).

● HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE, de Henry Koster. — Dimanche 17 décembre, TF 1, 17 h. 45.

Conte de Noël : Cary Grant, ange gardien qui a pris l'apparence d'un homme, fait le bonheur d'un évêque épiscopalien non sans s'être laissé prendre au charme de sa femme. Une comédie américaine moralisante en diable.

● LES CANONS DE NAVARONE, de Jack Lee Thompson. — Dimanche 17 décembre, TF 1, 20 h. 30.

Une page de guerre en Grèce (d'après un roman d'Alistair Mac Lean) vue comme du super-Châtelet : un clou de mise en scène tous les quarts d'heure, et cela dure près de trois heures. De plus en plus palpitant, de plus en plus fort. Cinémascope, capitaux et vedettes fort bien employés.

● LES ADOLESCENTES, d'Alberto Lattuada. — Dimanche 17 décembre, FR 3, 22 h. 40.

Causa jadis scandale en Italie et fut même interdit à Milan, parce que l'héroïne (dix-sept ans) s'emploie, en une journée, à perdre sa virginité, sans consulter ni sa maman ni son confesseur, sans avoir le sens du péché. En fait, un récit psychologique raconté de manière très classique où Lattuada, peintre obstiné et amoureux des très jeunes filles, a suivi, avec délicatesse, le cheminement du trouble sexuel de son adolescente.

● L'OURS ET LA POUPÉE, de Michel Deville. — Lundi 18 décembre, A 2, 15 heures.

Marivaudage garanti. Nina Companeez et Michel Deville, dans le monde desquels cela n'a pas été une bonne idée d'introduire Brigitte Bardot. L'exercice de mise en scène est joli mais cela ne va pas plus loin.

● LE KID, de Charles Chaplin. — Lundi 18 décembre, TF 1, 20 h. 30.

Charlot et son gosse adoptif, Jackie Coogan, vagabondent dans les bas quartiers de Londres, aux prises avec les flics et les employés de l'Assistance. Film étrange et admirable où Chaplin a fait passer les souvenirs de son enfance malheureuse, film qui est à la fois un burlesque et un mélo, qui fait rire à gorge déployée et pleurer à chaudes larmes.

● LE CHAT ET LA SOURIS, de Claude Lelouch. — Lundi 18 décembre, FR 3, 20 h. 30.

Un divertissement Lelouch cousu main avec un couple de prestige : Michèle Morgan et Serge Reggiani.

● CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND, de Richard Patterson. — Mardi 19 décembre, A 2, 20 h. 35.

Pour compléter le festival Charles Chaplin de TF 1, la vraie vie de Charlot racontée avec de précieux documents. Il y a aussi des extraits de films. Un bel album de souvenirs.

● IGNACE, de Pierre Colombier. — Mardi 19 décembre, FR 3, 20 h. 30.

Fernandel au temps du comique troupier. Des airs d'opérette restés célèbres : « *Ignace, Ignace, c'est un petit, petit nom charmant* », « *Pour être ordonnance* », etc. Un document d'époque. Avec Saturnin Fabre en hurluberlu.

● TANT QU'ON A LA SANTÉ, de Pierre Etaix. — Mercredi 20 décembre, A 2, 15 h. 15.

Montage remanié d'un film réalisé en 1965. Au lieu d'une mosaïque de scènes impressionnistes, quatre sketches sur les agressions de la société moderne. Etaix proche de Tati surtout lorsqu'il va à la chasse dans *Au bois*.

● FUNNY GIRL, de William Wyler. — Mercredi 20 décembre, FR 3, 20 h. 30.

Fanny Brice, qui fut vedette des Ziegfield Follies, incarnée par la phénoménale Barbra Streisand. Comédie musicale à très grand spectacle, guimauve sentimentale pour les amours malheureuses. Mais il faut avoir entendu la Streisand chanter *Mon homme*.

● LES TRICHEURS, de Marcel Carné. — Mercredi 20 décembre, A 2, 21 h. 35.

La jeunesse de Saint-Germain-des-Prés en 1958. Vie de cafés et surboums, chapardages, combines, liberté sexuelle et cynisme de façade. Tout le monde courut voir le film pour les audaces et un réalisme aujourd'hui bien éventés. Intéressant tout de même de voir comment Carné, sans Prévert, restait fidèle aux « enfants qui s'aiment » et à la fatalité sociale.

● LA REVUE DE CHARLOT. — Mercredi 20 décembre, TF 1, 22 heures.

Deux pièces rares : *Charlot soldat* (1918) conte burlesque pour mettre en pièces le mythe de la guerre et *le Pèlerin* (1922) où la satire sociale s'exerce contre une certaine façon de pratiquer la religion aux Etats-Unis. Génial.

● LES CONTES DE BEATRIX POTTER, de Reginald Mills. — Jeudi 21 décembre, TF 1, 17 heures.

Des acteurs costumés et masqués en animaux pour une curieuse et belle adaptation de cinq contes anglais de Beatrix Potter, avec tout le charme de ses illustrations. Une féerie pour enfants.

● LES AVENTURES DU CAPITAINE WYATT, de Raoul Walsh. — Jeudi 21 décembre, FR 3, 20 h. 30.

Gary Cooper et ses hommes traqués dans les Everglades de Floride, où les Indiens seminoles sont aussi dangereux que les serpents et les crocodiles. Une manière pour Walsh de refaire, splendidement, son film de guerre qui ressemblait à un western : *Aventures en Birmanie*.

● LES LUMIÈRES DE LA VILLE, de Charles Chaplin. — Jeudi 21 décembre, TF 1, 21 h. 37.

Le grand cœur de Charlot déborde de tendresse pour une aveugle qui le croit fortuné. Le vagabond côtoie un milliardaire excentrique qui le considère comme son ami seulement quand il est ivre. Les larmes sont toujours proches du rire dans cette fable sociale sur la solitude, la pauvreté et l'amour impossible.

● EGLANTINE, de Jean-Claude Brialy. — Vendredi 22 décembre, A 2, 15 heures.

Un petit garçon et sa vieille grand-mère (admirable Valentine Tessier) dans un château fin de siècle. Un intimisme délicat, des images qui rappellent les peintres impressionnistes. Une sorte d'hommage aux *Dernières vacances*, de Roger Leenhardt

● LE JOUR DU DAUPHIN, de Mike Nichols. — Vendredi 22 décembre, TF 1, 16 h. 45.

D'après un roman de Robert Merle, les rapports de l'homme et des dauphins qui apprennent le langage parlé. Une histoire de brigands fait sombrer ce film dans le tout-venant des séries policières de télévision.

● L'HOMME DU SUD, de Jean Renoir. — Vendredi 22 décembre, A 2, 22 h. 50.

Une famille de « pauvres Blancs » du Sud luttant pour cultiver leur terre sous l'œil de Dieu. Réalisme presque documentaire et spiritualité diffuse. Simplicité du sujet et beauté plastique des images. Considéré comme le meilleur film américain de Jean Renoir.

● LA GRANDE VADROUILLE, de Gérard Oury. — Dimanche 24 décembre, A 2, 15 h. 20.

Bourvil et de Funès, résistants malgré eux font la nique aux Allemands. Comique bien français de la course-poursuite. Gérard Oury donne à rire de l'occupation sans basculer dans le mauvais goût. Du bon cinéma commercial.

● LAUREL ET HARDY CHAMPIONS DU RIRE. — Dimanche 24 décembre, TF 1, 16 h. 40.

Anthologie burlesque d'extraits de films pris un peu partout dans ce qu'ont tourné Laurel et Hardy. Très drôle, évidemment.

● OSCAR, d'Edouard Molinaro. — Dimanche 24 décembre, TF 1, 20 h. 35.

Encore Louis de Funès mais tout seul cette fois, dans un vaudeville un peu lourdingue qu'on retrouve presque comme à la scène. Le spectacle, c'est l'acteur, atrabilaire en folie du début à la fin.

● DÉBUTS A BROADWAY, de Busby Berkeley. — Dimanche 24 décembre, FR 3, 22 h. 40.

Ne pas se fier à la signature. Il y a peu de numéros de music-hall et, quoique réussis, ils ne valent pas les mises en scène inspirées de l'époque Warner. Le reste, c'est de l'eau de rose pour famille comme l'aimait Louis B. Mayer, le patriarche de la Metro.

● LE CHAT BOTTÉ, de Kimio Yabuki. — Lundi 25 décembre, A 2, 15 h. 5.

Un cadeau pour les enfants : un beau film d'animation qui vient du Japon. Le conte de Perrault.

● HANS CHRISTIAN ANDERSEN ET LA DANSEUSE, de Charles Vidor. — Lundi 25 décembre, TF 1, 17 h. 50.

Autour d'un Andersen interprété par Danny Kaye, un conte de fées « dans la vie », en très jolies images. Tout à fait de circonstance. Le ballet, *la Petite Sirène*, est de Roland Petit. La danseuse Renée Jeanmaire, s'est fait, depuis, appeler Zizi.

● LA GIFLE, de Claude Pinoteau. — Lundi 25 décembre, FR 3, 20 h. 30.

Du cinéma de boulevard prestement troussé avec la complicité de Jean-Louis Dabadie. Pour avoir giflé Isabelle Adjani, sa fille trop indépendante, Lino Ventura voit sa vie se compliquer. Une charmante comédie d'acteurs qui a fait un prix Delluc abusif.

● LIMELIGHT, de Charles Chaplin. — Lundi 25 décembre, TF 1, 21 h. 35.

Ce n'est plus Charlot, c'est Calvero, le clown triste, à bout de carrière. Comme Andersen, il a sa danseuse mais il faut qu'il lui rende confiance en elle pour qu'elle fasse des pointes sur ses deux petits chaussons. Dans ce sublime mélodrame, Chaplin parle de la jeunesse et de la création artistique.

● LA BIBLE, de Marcel Carné. — Lundi 25 décembre, A 2, 22 h. 15.

Film d'art où la caméra explore les superbes mosaïques, assemblées sur feuilles d'or, de la basilique sicilienne de Monreale. Et oratorio cinématographique traversé par un élan spirituel.

RADIO-TELEVISION

Samedi 16 décembre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Mireille Mathieu) ; 21 h. 35, Série : *Destins croisés.*

Dernier épisode du feuilleton américain réalisé par L. Yuist. Deux hommes — un industriel et un politicien — tentent de compromettre Jon dans une histoire d'avortement.

23 h. 15, Télé-foot.

CHAINE II : A2

20 h. 35, Feuilleton : *Gaston Phébus, le lion des Pyrénées*, d'après l'œuvre de M. et G. de Bearn, réal. B. Borderie (deuxième épisode).

Un énorme feuilleton de cape et d'épée à regarder avec des yeux d'enfant.

21 h. 30, Sur la sellette ; 22 h. 15, Terminus les étoiles ; 22 h. 55, Concert : Symphonie de l'Horloge (Haydn), par l'Orchestre national de Radio-France.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Emission historique : Mazarin

(2e partie : Les princes en cage), de P. Moinot, réal. P. Cardinal.

La fronde s'étend aux grands, mais Condé, leur vainqueur, se retourne contre Mazarin...

22 h. 15, Magazine de la mer : Thalassa (Perdu en mer).

Quatre pêcheurs du Donegal, en Irlande, ont disparu en mer. Joe Mulholland a filmé les recherches et l'attente des familles.

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par Lily Siou : « Le phonographe a pris la mer », de J.-C. Danaud, réal. : A. Lemaitre, avec F. Maistre, J.-P. Claife, E. Hirt ; 21 h. 25, Disques ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Festival de La Rochelle : « la Nuit transfigurée » (Schoenberg) ; « Trois Chants pour ténor et orchestre de chambre » (Von Bose) ; « Deux Pièces pour orchestre » (Muller-Siemens) ; « Mizar » (Halffter), par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eotvos ; 22 h. 30, L'art du facteur d'orgue ; 23 h., Jazz vivant : le Creative Music Orchestra ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 17 décembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée au monastère des carmélites à Frileuse (Essonne), préd. Père Robert Jorens.

12 h., TF 1-TF 1 spécial ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'escadron volant ; 16 h. 25, Sports première.

Le Cross du Figaro, ski à Gardena, Coupe du monde de gymnastique.

17 h. 35, FILM : HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE, de H. Koster (1947), avec C. Grant, L. Young, D. Niven, M. Woolley, J. Gleason, G. Cooper. (N.)

Un ange est envoyé sur terre au secours d'un évêque épiscopalien. Il s'intéresse beaucoup à la femme de l'évêque.

19 h. 25, Les animaux du monde.



20 h. 35, FILM : LES CANONS DE NAVARONE, *de J. Lee-Thompson (1961), avec* G. Peck, D. Niven, A. Quinn, S. Baker.

En 1943, en Grèce, six hommes sont chargés de faire sauter les canons allemands qui gardent, sur la mer, le détroit de Navarone et menacent deux mille soldats anglais bloqués dans une île.

CHAINE II : A2

10 h., Formation continue ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 12 h. 5, Top-club (et à 13 h. 40) ; 14 h. 30,



Feuilleton : Heidi (premier épisode) ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche : le cheval arabe, de Julien Luchaire ; *16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat* du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 30, Le deuxième gala des grandes écoles ; 21 h. 40, Opéra : Alcina, de Haendel, avec le Scottish Chamber Orchestra dirigé par R. Leppard.

Dans un domaine noir et rouge, Christiane Eda-Pierre, Valerie Masterson et Teresa Berganza mènent magistralement le combat de l'éclatante lumière.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque : avec un reportage à Gerzat, l'Auvergne des Portugais.

16 h. 30, Espace musical : l'Orchestre de la Sudwestfunk interprète *Chopin ; 17 h. 30, Festival de Besançon* ; 18 h., L'invité de FR 3 : Alexis Weissenberg ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte : La Dépêche du Midi.

20 h. 30, Emission de l'INA : Rue des Archives (Mélodrame ce soir), par G. Patris.

Regard critique sur la « dramatisation » des documents à la télévision.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du *cinéma : Le cinéma pur, esthétique des* années 20 ; 22 h., Ciné-regards : La villa Médicis ouverte aux cinéastes : Jeanne Moreau réalisatrice.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle aspects du cinéma italien) : LES ADOLESCENTES, d'A. Lattuada (1960), avec C. Spaak, C. Marquand, J. Sorel, G. Pignatelli.

A Rome, la journée d'une jeune fille de bonne famille.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michèle Métail (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h., Messe à la cathédrale de Tulle ; 11 h., Regards sur la musique : « Cosi fan tutte » (Mozart) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Cycle de musique orientale : arts et culture arméniens ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Six personnages en quête d'auteur », de Pirandello, d'après *la mise en scène d'A. Bourseiller.* Réalisation G. Gravier ; 16 h. 5, Cycle de musique orientale : chansons populaires arméniennes ; 17 h. 30, Rencontre avec... Ora Schweitzer ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéaste des cinéastes ;

20 h., Poésie : Michèle Métail ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : La Passion selon Fourier, sur une musique électro-acoustique de F. Regnier ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Hölderlin, lu par A. du Bouchet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h., Festival estival de Paris : « Symphonie inachevée » et « Rosamunde » (Schubert), par le Nouvel Orchestre *philharmonique, chœur de l'Université de Paris. Direction* T. Guschlbauer ; 11 h., Concert en direct du Théâtre d'Orsay : « Sonate en ré majeur » (Haendel) ; « Sonate n° 3 » (Beethoven) ; « Sonate en la majeur » (Franck) ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portraits en petites touches : Schubert ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « les Vêpres » (Monteverdi) ; 17 h., Concert-lecture : autour de G. Ligeti ; 18 h., Opéra-bouffon : « le Monde de la lune » (Haydn) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous *plaît ;*

20 h., Equivalences : Liszt ; 20 h. 30, Nouveaux talents, premiers sillons : « Elégie » (Fauré) ; « Premier mouvement de concerto pour violoncelle et orchestre et « Sonate pour violoncelle seul » (Dvorak), par Miklos Perenyi, violoncelle ; L. Szucs, piano ; et l'Orchestre philharmonique de Budapest. Direction G. Oberfranck ; 21 h. 25, En liaison avec A 2, Festival d'Aix-en-Provence : « Alcina » (Haendel), par l'Orchestre de chambre écossais. Direction R. Leppard, et la chorale E. Brasseur, avec Berganza, *C. Eda-Pierre, V. Masterson ; 23 h. 5, L'art du facteur* d'orgue ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 18 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h., La Bible en papier : La création du monde ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, *Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi* de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : C'est arrivé un jour.

20 h. 35, FILM (cycle Chaplin) : LE KID, de C. Chaplin (1921), avec C. Chaplin, E. Purviande, K. Coogan, T. Wilson, C. Miller, H. Bergman. (Muet, N.)

Charlot recueille un bébé abandonné. Il l'élève, et l'enfant partage sa vie de vagabond comme s'il était son fils. Mais on veut l'envoyer à l'Assistance.

21 h. 25, Opérette : Nini la Chance, avec A. Cordy.

Sur fond de guerre, l'histoire d'amour d'une Française et d'un journaliste américain.

CHAINE II : A2

12 h. 20, Dessin animé ; 12 h. 30, Jeu : Chiffres et lettres jeunes ; 13 h., Feuilleton : Belphégor (1er épisode) ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame.

15 h., FILM : L'OURS ET LA POUPEE, de M. Deville (1969), avec B. Bardot, J.-P. Cassel, D. Ceccaldi, X. Gélin, P. Gilles, G. Claisse. (Rediffusion.)

Une fille riche et gâtée entreprend de séduire un violoncelliste qui vit en ours à la campagne et semble indifférent à son charme.

16 h. 30, Formation continue.

17 h. 30, Récré A 2 ; 18 h. 10, Dessin animé : Tarzan ; 18 h. 35, C'est la vie : les frères Gérôme, luthiers à Mirecourt ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Spécial actualités : Paix, mission impossible ?

Une émission composée de variétés, de reportages, de témoignages autour d'un thème qui concerne les rapports de l'homme à l'intérieur des Etats, avec les animaux, avec lui-même. De la Mauritanie au Caire en passant par le Pays basque espagnol, la Chine, le Liban...

0 h., Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 55, Tribune libre : Fédération nationale de la mutualité française ; 19 h. 20, Emissions régionales : 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (*cinéma public*) : LE CHAT ET LA SOURIS, de C. Lelouch (1975), avec M. Morgan, S. Reggiani, P. Léotard, J.-P. Aumont, V. Lagrange, C. Laurent.

Enquêtant sur la mort suspecte d'un promoteur immobilier, un inspecteur de police cherche à séduire la veuve, qu'il soupçonne d'être la meurtrière.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Hölderlin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'Allemagne et l'idée de peuple ; à 8 h. 32, Des choses cachées depuis la fondation du monde ; *8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les* lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « l'Histoire de la littérature française », avec J. Brenner ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde : Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale : Michel Zbar ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Fils Eternel », de C. Delarue ; 14 h. 47, Centre de gravité : une année pour l'enfance ; 16 h. 50, Libre appel à E. Noël et J. Le Goff : la manière d'écrire l'histoire ; 17 h. 32, Les compositeurs animateurs : G. Aperghis ;

18 h. 30, Feuilleton : « Un gentleman courageux », de J.-O. Curwood (premier épisode) ; 19 h. 25, Présence des arts : à la recherche de Montanier ;

20 h., « Poivre de Cayenne », de R. de Obaldia, *réalisation E. Cramer ; 21 h., L'autre scène ou les* vivants et les dieux : « l'Ordre des possibles », avec R. Nelli ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h., Musique en plume *: la valse ; 15 h., Musique-France ; 16 h. 30,* Off-musique ; 16 h. 40, Polyphonie sauvage et cataleptique : Schutz, Lopez, Le Sage, De Todi, Caldara, Carillo ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Les grandes voix : Tancredi Pasero ; 20 h. 30, En direct du grand auditorium... Musique de chambre : « Fantaisie pour piano à quatre mains en fa mineur » (Schubert) ; « Poème de la Félicité » (Ballif), par C. Ivaldi et N. Lee ; « Trio à cordes en ut mineur » (Beethoven), par le Trio à cordes français ; « Petites liturgies de la présence divine » (Messiaen), par la maîtrise de Radio-France et l'Ensemble du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France ; 23 h., Ouvert la nuit : Nord musique ; 1 h., Douces musiques.

Mardi 19 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h., La Bible en papier ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., A la bonne heure ; *18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux* enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Dramatique : Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut, de J. Anouilh, réal. J. Delannoy, avec F. Cottençon, M. Vaudaux, J. Balutin, J. Castelot.

Premier épisode d'un feuilleton adapté du célèbre roman de l'abbé Prévost.

21 h. 25, Danse : Cover-girl, réal. B. Saint-Jacques.

Comédie chorégraphique bâtie sur une intrigue : une jeune fleuriste rêve de devenir cover-girl.

22 h. 15, Documentaire : Vivre demain, réal. R. Pic.

Tourné au Zaïre, en Jamaïque, au Sri-Lanka, un reportage sur la famine et la santé ; sur les méfaits des sociétés multinationales dans certains pays du tiers-monde.

CHAINE II : A2

12 h. 20, Dessins animés ; 12 h. 30, Jeu : Chiffres et lettres jeunes ; 13 h., Feuilleton : Belphégor *; 13 h. 35, Télévision régionale ;* 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Le cinéma des téléspectatrices) ; 15 h., Télé-club : Monsieur Jadis.

Adaptation réussie du roman d'Antoine Blondin par Michel Polac.

16 h. 45, Série : Par elles-mêmes (France Rochard, chirurgien en cancérologie) ; 17 h. 30, Récré A 2 ; 18 h. 10, Dessin animé : Tarzan ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Charles Aznavour).

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : FILM : CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND, de R. Patterson (1976).

La carrière et la vie de Charles Chaplin jusqu'à ses dernières années.

Vers 22 h., Débat : Charlie Chaplin.

Sont invités : MM. Sidney Chaplin (fils du cinéaste) ; Vercors (écrivain) ; R. Fabre-Lebret (Festival de Cannes) ; H. Colpi (ancien assistant de Chaplin) ; G. Salachas (critique).

23 h. 45, Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Confédération générale des cadres *(C.G.C.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ;* 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : IGNACE, de P. Colombier (1937), avec Fernandel, A. Tissot, S. Fabre, N. Raya, C. May, D. Lorys, R. Cordy, Charpin. (N. Rediffusion.)

Un soldat peu dégourdi sert comme ordonnance chez son colonel. Il découvre tous les petits secrets de la maison et accumule les gaffes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Hölderlin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... l'Allemagne et l'idée du peuple ; à 8 h. 32, Des choses cachées depuis la fondation du monde ; 8 h. 50, Les ombrages du rêve ; 9 h. 7, La matinée des autres : le destin et l'aurore des dieux chez les Scandinaves ; 10 h. 45, Etranger mon ami : « Façons de perdre », de J. Cortazar ; 11 h. 2, Les compositeurs animateurs : Camille Roy ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Souvenir du triangle d'or », d'A. Robbe-Grillet ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; Libre appel à M. Balmont : Vénus, un nouveau pas vers la découverte du système solaire ; 17 h. 32, Les compositeurs animateurs : Nicolas Frize ;

18 h. 30, Feuilleton : un gentleman courageux ; 19 h. 25, Science : les réseaux pensants (la cybernétique) ;

20 h., Dialogue avec M. Debré et A. Chandernagor : vingt ans après ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec R. de Candé ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume : les danses baroques (Mozart, Haydn, Lanner) ; 14 h. 20, L'enfance du Christ (Berlioz) ; 16 h. 30, Musiques rares : « Sonate pour piano en sol mineur » (Medtner), « Suite de ballet n° 4 » et « Elégie pour piano n° 4 » (Busoni) ; 17 h., La fantaisie du voyageur : Flandres et Flamands ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Echanges internationaux... « le Roi David », psaume symphonique (Honegger), par l'Orchestre symphonique de la Radio *de Francfort, dir. E. Inbal, et* les Chœurs de Radio-France, chef des chœurs J. Jouineau, avec J. Chamonin, soprano, N. Denize, mezzo-soprano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : l'art du facteur d'orgue ; 1 h., Jazz pastel : le cabaret des nouvelles recherches.

Mercredi 20 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h., La Bible en papier ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; *17 h. 50, Sur deux roues ;* 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 18 h. 45, C'est arrivé un jour ; 19 h. 50, Loto.

20 h. 30, Documentaire : Everest 78, ou les Français sur le toit du monde.

Les trois mois d'expédition de cet exploit réalisé en octobre dernier.

22 h., FILMS (cycle Chaplin) : LA REVUE DE CHARLOT. 1) Charlot soldat, de C. Chaplin (1918), avec C. Chaplin, E. Purviance, S. Chaplin, J. Rand, J. Wilson. (Muet, N.)

Les mésaventures de Charlot sur le front français. Il devient un héros malgré lui.

2) Le Pèlerin, de C. Chaplin (1922), avec C. Chaplin, E. Purviance, M. Swain, L. Underwood, C. Reisner, S. Chaplin (muet, N.).

Evadé de prison, Charlot prend les vêtements d'un pasteur et se trouve obligé de remplir des fonctions sacerdotales.

CHAINE II : A2

11 h. 45, Sports : Ski (Descente messieurs) ; 12 h. 20, Dessins animés ; 12 h. 30, Jeu : Chiffres et lettres jeunes ; 13 h., Feuilleton : Belphégor ; *13 h. 35, Télévision régionale* ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame.

15 h. 15, FILM : TANT QU'ON A LA SANTE, de P. Etaix (1973), avec P. Etaix, D. Péron, S. Sun, B. Dimey, V. Valmont, C. Massot, R. Blome *(N.).*

En quatre parties (quatre histoires), les mésaventures d'un homme dans le bruit et les tracas de la vie moderne.

16 h. 25, Récré A 2 ; 18 h. 10, Dessin animé : Tarzan ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Charles Aznavour).

20 h. 30, Feuilleton : Sam et Sally (premier épisode).

Mystères, aventures, cascades.

21 h. 35, FILM : LES TRICHEURS, de M. Carné (1958), avec P. Petit, A. Parisy, J. Charrier, *L. Terzieff, R. Lesaffre,* D. Saval, J. Portet, P. Brice, A. Mathis, J.-P. Belmondo. (N.)

Un étudiant, fils de bonne famille, s'éprend d'une fille bohème de Saint-Germain-des-Prés, qui ne veut pas s'engager en amour.

23 h. 45, Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR 3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 30, Eurêka ; 18 h. 55, Tribune libre : Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprises français ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : FUNNY GIRL, de W. Wyler (1968), avec B. Streisand, O. Sharif, K. Medford, A. Francis, W. Pidgeon.

Une petite girl de music-hall devient une vedette des Ziegfeld Follies.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Hölderlin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'Allemagne et l'idée de peuple ; à 8 h. 32, Des choses cachées depuis la fondation du monde ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Sur les bords de la Nodaway », de S. Malaval ; 11 h. 2, Les compositeurs *animateurs : Hamed Essyad ; 12 h. 5, Agora ;*

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Grand Hiver », d'Ismail Kadare ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : oiseaux et saisons ; 15 h. 2, Points d'interrogation : « Sciences humaines et sciences de la nature », par E. Morin ; 16 h. 10, Bureau contact ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Les compositeurs animateurs : Philippe Drogoz ;

18 h. 30, Feuilleton : « Un gentleman courageux » ; 19 h. 25, La science en marche : de l'orthographe des microglyphes à celle de l'an 2000 ;

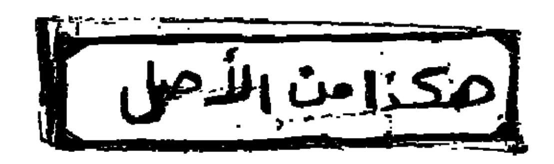
20 h., La musique et les hommes... Paul Claudel : dialogues sur Wagner ; 22 h. 30, Nuits magnétiques :

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 30, Jazz classique

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume ; 15 h., Musique-France : Clérambault, Tansmann, Koechlin ; 16 h. 30, Circonstances atténuantes ; 17 h., En direct de l'auditorium 105 : récital chant, avec B. Brewer et J. Castle ; 18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Echanges internationaux... « la Mer » (Debussy) ; « Symphonie fantastique » (Berlioz), par *l'Orchestre de Paris, direction D. Barenboïm ; 22 h. 30,* Ouvert la nuit : l'art du facteur d'orgue ; 1 h., Douces musiques.



RADIO-TELEVISION

Jeudi 21 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h., La Bible en papier ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première : 13 h. 35, Série : Les temps difficiles ; 14 h. 30, Dessin animé : Le paradis du chien ; 14 h. 45, Court métrage : Deux pays, une jeunesse ; 15 h. 15, Regards sur l'histoire : Le soleil et l'écureuil ; 16 h. 15, Le cirque Chipperfield.

17 h., FILM : LES CONTES DE BEATRIX POTTER, de R. Mills (1971), avec C. Ainsworth, S. Ashby, F. Ashton, A. Bergen, M. Coleman (Rediffusion).

Une fillette vivant à la campagne imagine des aventures vécues par ses animaux familiers.

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Assemblées parlementaires.

20 h. 35, Dramatique : Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut, de J. Anouilh, réal. J. Delannoy.

Deuxième épisode : Des Grieux, pour oublier Manon, décide d'entrer au séminaire de Saint-Sulpice.

21 h. 35, FILM (cycle Chaplin) : LES LUMIERES DE LA VILLE, de C. Chaplin (1931), avec C. Chaplin, V. Cherrill, F. Lee, H. Myers, A. Garcia. (N. Rediffusion.)

Ami intermittent d'un milliardaire neurasthénique, Charlot le vagabond se fait la providence d'une jeune aveugle qui le prend pour un homme riche.

CHAINE II : A 2

12 h. 20, Dessins animés ; 12 h. 30, Jeu : Chiffres et lettres jeunes ; 13 h., Feuilleton : Belphégor ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame (La Dombe) ; 15 h., Téléclub : Bartleby, d'après la nouvelle d'H. Melville, réal. M. Ronet. Avec M. Lonsdale, M. Biraud, M. Mailford.

Un employé modèle et silencieux refuse un jour de faire son travail. Renvoyé, il refuse de partir.

16 h. 40, L'invité du jeudi : Thierry Le Luron ; 18 h. 10, Dessin animé : Tarzan ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, En direct de l'Opéra : Samson et Dalila, opéra de F. Lemaire.

Dans un Orient de rêve, un prince amoureux aux pieds de sa maîtresse qui veut le réduire en esclavage.

21 h. 15, Entracte : Monsieur Saint-Saëns.

CHAINE III : FR 3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : La fraternité d'Abraham ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : 20 h., Les jeux.

20 h. 35, FILM (un film, un auteur) : LES AVENTURES DU CAPITAINE WYATT, de R. Walsh (1951), avec G. Cooper, M. Aldon, R. Webb, R. Teal, A. Hunnicutt. (Rediffusion.)

En 1840, un officier américain accomplit une dangereuse mission en Floride contre les Indiens Seminoles et ramène ses hommes au milieu des dangers.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Hölderlin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... l'Allemagne et l'idée de peuple ; à 8 h. 32, Des choses cachées depuis la fondation du monde ; 9 h. 50, Les ombrages du rêve ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « l'Approche du soir », par M. Ciry ; 11 h. 2, Les compositeurs animateurs : Roger Cochini ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : en Corse ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un jeune homme bien élevé », de J.-J. Brochier ; 14 h. 47, Départementales : Maurice Fourré à Angers ; 16 h. 50, Libre appel à N. Nimier et A. Jacquard : la génétique n'est pas une fatalité ; 17 h. 32, Les compositeurs animateurs : J.-C. Pennetier ;

18 h. 30, Feuilleton : « Un gentleman courageux » ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : les prix Nobel, les manipulations génétiques ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Honorée par un monument », de D. Bonal, réal. A. Dave, avec S. Joubert, N. Barentin, M. Chevit, etc. ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume ; 14 h. 20, « Concerto n° 2 pour piano et orchestre » (Stenhammar) ; 15 h., Musique-France : Couperin, Rameau, Dukas, Roussel, Mirogilo ; 16 h. 30, Musiques rares : Agostino Steffani ; 17 h., La fantaisie du voyageur : musique instrumentale et chants traditionnels des Flandres ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du Théâtre national de l'Opéra de Paris (en collaboration avec A 2)... « Samson et Dalila » (Saint-Saëns), par les Chœurs et l'Orchestre du Théâtre national de l'Opéra de Paris, dir. P. Dervaux, avec V. Cortez, J. Vickers, E. Blanc, M. Smith, J. Bastin ; 23 h. 30, Ouvert la nuit ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 22 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h., La Bible en papier ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Série : Les temps difficiles ; 14 h. 30, Les visiteurs de Noël ; 16 h., Ciné-première ; 16 h. 30, Dessins animés.

16 h. 45, FILM : LE JOUR DU DAUPHIN, de M. Nichols (1973), avec G.C. Scott, T. Van Devere, P. Sorvino, F. Weaver, J. Korkes. (Rediffusion.)

Un océanologue apprend à parler à un couple de dauphins. Des politiciens veulent s'en servir pour assassiner le président des Etats-Unis.

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Dramatique : Cinéroman, d'après le livre de R. Grenier, réal. S. Moati, avec G. Laurent, P. Frantz, M. Biraud, J. Dufilho...

Dans un vieux cinéma délabré, un enfant s'éveille à la magie des images.

22 h. 10, Variétés : Chants de Noël.

CHAINE II : A 2

12 h. 20, Dessins animés ; 12 h. 30, Jeu : Chiffres et lettres jeunes ; 13 h., Feuilleton : Belphégor ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui madame (A l'écoute des chorales) ;

15 h., FILM : EGLANTINE, de J.-C. Brialy (1971), avec V. Tessier, C. Dauphin, O. Versois, M. Luccioni, J. François, Frédéric, R. Carel, D. Légitimus (Rediffusion).

En 1895, dans une propriété campagnarde, les dernières vacances d'un garçon de onze ans avec sa grand-mère, qui meurt à la fin de l'année.

16 h. 30, Delta ; 17 h. 30, Récré A 2 ; 18 h. 10, Dessin animé : Tarzan ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Feuilleton : Gaston Phébus, le lion des Pyrénées ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (Marcel Jouhandeau).

L'auteur de Chaminadour, aujourd'hui aveugle, raconte sa vie. Bernard Pivot écoute.

22 h. 50, Ciné-club, FILM : L'HOMME DU SUD, de J. Renoir (1945), avec Z. Scott, B. Field, J. Carroll Naish, B. Bondi, P. Klibridge (v.o. sous-titrée).

Dans le sud des Etats-Unis, un planteur de coton et sa famille s'efforcent, au prix de mille difficultés, de cultiver une terre abandonnée.

CHAINE III : FR 3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Espérance de vie ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : 20 h., Les jeux.

20 h. 35, Le nouveau vendredi : Voyage au pays du disco.

De très nombreuses vedettes participent à cette enquête sur le phénomène à la mode, cette musique simplifiée jusqu'à la réduction qui ne rend pas fou seulement le samedi soir.

21 h. 50, Théâtre : La vie offerte. D'après le spectacle créé au Théâtre d'Orsay, avec M. Renaud et J.-L. Barrault.

Confidences poétiques entre Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud : des textes d'Aragon, Baudelaire, Claudel, Desnos, Eluard, Beckett, Rimbaud, etc. Les couplets de l'existence.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Hölderlin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'Allemagne et l'idée de peuple ; à 8 h. 32, Des choses cachées depuis la fondation du monde ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts et des spectacles ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Les compositeurs animateurs : Henri Foures ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Garçon sur la branche », de B. Mesguich ; 14 h. 47, Un homme, une ville : Manès Sperber sur les traces de Freud et Adler à Vienne (deuxième partie) ; 15 h. 50, Bureau contact ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Gentleman courageux » ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : le centre européen de recherches nucléaires ;

20 h., Voler un peu d'enchantement au passé... avec Paul Géraldy ; 21 h. 10, Musique de chambre : Bonelli, Gabrieli, Mozart, Haydn ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musique en plume ; 14 h. 20, « Concerto pour violoncelle » (Elgar) ; 15 h., Musique-France : Leclair, Franck, Aubert, Ropartz ; 16 h. 30, Tout finit par s'arranger ; 17 h., Musica Britanica : Wesley, Purcell, Tate ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Cycles d'échanges franco-allemands, en direct de Stuttgart... « Ouverture dans un style italien » (Schubert) ; « Concerto pour violon en ré majeur » (Prokofiev) ; « Symphonie en ré mineur » (Franck), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart. Direction H. Soudant. Avec G. Pauk, violon ; 22 h. 15, Ouvert la nuit : des notes sur la guitare (Manen, Asencio, Mompou) ; 1 h., Douces musiques.

Samedi 23 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, La Bible en papier ; 12 h. 30, La vie en vert ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 30, Série : Les temps difficiles ; 14 h. 30, Toujours le samedi ; 14 h. 30, Show Disneyworld ; 16 h. 20, Dramatique : Les enfants du chemin de fer, d'après le roman de E. Nesbit, mise en scène L. Jeffrie.

L'histoire de trois enfants, d'un porteur et d'un vieux monsieur.

18 h. 10, Trente millions d'amis ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Chantal Goya) ; 21 h. 35, Série : King, réal. A. Mann ; 23 h. 25, Danse : Les grands pas classiques (l'Oiseau bleu).

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Jeu : Chiffres et lettres jeunes ; 13 h., Feuilleton : Belphégor ; 14 h. 5, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 55, Les jeux du stade ; Sports en tête ; 16 h. 5, Zavatta et le comique populaire ; 17 h. 10, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Feuilleton : Gaston Phébus, le lion des Pyrénées ; 21 h. 35, Sur la sellette ; 22 h. 35, Divertissement : Ella Fitzgerald.

La grande dame du jazz.

0 h. 5, Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR 3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Emission historique : Mazarin (3e partie : Le fugitif).

Mazarin est en exil, la reine est seule, la fronde reprend les armes...

22 h., Rue de l'opérette : Au vent du nord.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Hölderlin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : la médecine ; 9 h. 7, Le monde contemporain : le Kenya après M. Kenyatta ; 10 h. 45, Démarches : « Je suis lesbien », de F. Coupry ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, « l'Ame d'or ou la Vierge d'ombre et la Femme de lumière », par C. Mettra, réal. : C. Mallarmé ; avec : M.-L. von Franz et E. Dalgre ; 16 h. 20, Livre d'or : musique espagnole contemporaine ; 17 h. 30, Pour mémoire : la mort du risque, par N. Falcci (redif.) ; 18 h. 40, Disques ;

20 h., « l'Importance des jours », de C. Gilbert, musique de J. Dabrin ; réal. : B. Saxel (redif.) ; 21 h. 10, Disques ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critique des auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : « Daphné » (R. Strauss) ; 16 h. 45, Groupe de recherche musicale de l'INA : « Qui a dit quoi à qui ? » ; 17 h. 30, Grands crus ;

19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Echanges internationaux... « Concerto pour piano n° 27 en mi bémol majeur » (Mozart) ; « Symphonie n° 7 en mi majeur » (Bruckner), par l'Orchestre de la N.D.R. ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 24 décembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 35, Solitude ou la balance du cœur (2e partie du film de P. Chagnard) ; 11 h. 30, Prière de Noël, avec Les Petits chanteurs d'Antony.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Série : Les temps difficiles ; 15 h. 10, Les rendez-vous du dimanche.

16 h. 40, FILM : LAUREL ET HARDY CHAMPIONS DU RIRE.

Montage d'extraits de films de Laurel et Hardy de diverses époques.

18 h., Dramatique : Sacré farceur réalisat. J. Rouland.

Le personnage du farceur à travers les âges.

18 h. 35, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : OSCAR, d'E. Molinaro (1967), avec L. de Funès, C. Rich, A. Natanson, S. Saurel, C. Gensac, D. Page, E. Van Hool.

Un homme d'affaires, aux prises avec un employé indélicat, est entraîné dans une cascade de quiproquos.

21 h. 55, Opérette : Viva Napoli, de F. Lopez, mise en scène M. Vocoret, ballets M. Bozzoni. Avec : R. Hirigoyen, M. Genès, A. Verien, Y. Guérard.

Pendant la campagne d'Italie, Bonaparte, qui vole de victoire en victoire, déjoue un complot ourdi par la reine de Naples.

23 h. 55, Eurovision : Messe de minuit, transmise de la basilique Saint-Pierre de Rome.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40) ; 14 h. 30, Feuilleton : Heidi.

15 h. 20, Ciné-fêtes, FILM : LA GRANDE VADROUILLE, de G. Oury (1966), avec Bourvil, L. de Funès, T. Thomas, C. Brook, M. Marshall, B. Sterzenbach. (Rediffusion.)

En 1942, un peintre en bâtiments et un chef d'orchestre vivent, de Paris à la zone libre, une folle équipée pour aider trois aviateurs de la R.A.F. à échapper aux Allemands.

17 h. 25, Les chansons d'Anne Sylvestre : Sapin-sapin ; 18 h. 45, Stade 2 ; 19 h., Bossa-Nova ; 20 h. 30, Variétés : Lama-Noël ; 22 h. 50, Aux trois regards.

Guy Béart, le catholique, Enrico Macias, le juif, et Warda, la musulmane, chantent Jérusalem.

23 h. 30, Veillée de Noël : Nativité, à l'église Saint-Séverin.

Un minuit chrétien et musical.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque : Spécial Noël.

16 h. 30, Espace musical ; 17 h. 30, Histoires de France, d'A. Conte : Strasbourg 1900 ou la boite à malices ; 18 h., L'invité de FR 3 : Jacques Dufilho ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Les jeux de Noël.

20 h. 35, Au jardin de France : L'enfant.

De Toto, l'enfant terrible de Feydeau, au Petit Prince de Saint-Exupéry en passant par Poil de Carotte ou le petit-fils d'Athalie, une anthologie ou plutôt un florilège doux aussi aux grandes personnes.

21 h. 35, Théâtre : Cyrano de Bergerac, ballet de R. Petit, d'après E. Rostand, musique : M. Constant, avec l'orchestre de l'Opéra de Marseille et le corps de ballet de Marseille.

Les amours de Roxane et du gentilhomme au long nez mis en musique et en gestes.

23 h. 05, Chants de Noël dans les DOM-TOM.

23 h. 40, FILM (cinéma de minuit) : DEBUTS A BROADWAY, de B. Berkeley (1941), avec M. Rooney, J. Garland, F. Bainter, V. Weidler, R. Mac Donald. (V.o. sous-titrée, N.).

De jeunes chanteurs et danseurs veulent monter un spectacle à Broadway. Faute d'engagement, ils donnent un spectacle dans la rue.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Hölderlin (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 10 h., Messe en l'Abbaye Notre-Dame-de-Citeaux ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Disques rares ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Turcaret », de Le Sage. Réalisation G. Gravier ; 16 h. 5, Une messe de Noël à Madras ; 17 h. 30, Rencontre avec... J.-P. Wallez ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Atelier de création radiophonique : Jules Verne ; 22 h. 25, « les Bergers », par J.-F. Hirsch et A.-M. Brisebarre ; 24 h., Messe de minuit à la cathédrale de Dijon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Concert donné au Théâtre des Champs-Elysées... « Deuxième Symphonie, en ré majeur » ; « Sixième Symphonie, en fa majeur » (Beethoven), par l'Orchestre national de France, direction L. Maazel ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Bach ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Messe en ré » (Beethoven) ; 17 h., Concert-lecture : autour de G. Ligeti ;

18 h., Un Noël alsacien ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 30, Veillée ; 23 h. 45, En direct de Graz (Autriche) : messe de minuit.

Lundi 25 décembre

CHAINE I : TF 1

10 h., Eurovision : Culte de Noël, en direct de l'église réformée Saint-Etienne à Mulhouse ; 11 h., Messe de Noël célébrée en l'église Notre-Dame de Bodilis (Finistère) ; 11 h. 55, Eurovision : bénédiction papale en direct de Rome.

12 h. 45, Dessin animé ; 13 h. 20, Série : Aventures dans le Grand Nord ; 14 h. 15, Les visiteurs de Noël d'hier et d'aujourd'hui ; 15 h. 40, Noël aux Antilles.

17 h. 50, FILM : HANS CHRISTIAN ANDERSEN ET LA DANSEUSE, de C. Vidor (1949), avec D. Kaye, R. Jeanmaire, F. Granger, J. Walsh, P. Tonge.

A Copenhague, le savetier Andersen fournit, en chaussons, une danseuse étoile dont il tombe amoureux. Il écrit pour elle un conte qui deviendra un ballet.

19 h. 45, C'est arrivé un jour : Le hors-la-loi ; 20 h. 35, Variétés : Salvador.

21 h. 35, FILM (cycle Chaplin) : LIMELIGHT, de C. Chaplin (1952), avec C. Chaplin, C. Bloom, S. Chaplin, A. Eglevshy, M. Haydent, N. Bruce, B. Keaton. (N.)

Un vieux clown, qui ne fait plus rire, sauve du suicide et du désespoir une jeune ballerine guettée par la paralysie. Il en fait une grande artiste.

CHAINE II : A 2

12 h. 20, Dessin animé ; 13 h. 30, Jeu : Chiffres et lettres jeunes ; 13 h., Feuilleton : Belphégor ; 13 h. 35, Téléfilm : L'Océan de Sabrina ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Michel Tournier rencontre des enfants).

15 h., Ciné-fêtes, FILM : LE CHAT BOTTE, de K. Yabuki (1973).

Adaptation du conte de Perrault en dessins animés japonais.

16 h. 20, Soixantième anniversaire de Bernstein ; 17 h. 35, Le petit théâtre : le Poisson rouge, de J. Anouilh ; 18 h., S.V.P. Disney ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Il était un musicien : Berlioz ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Théâtre : Doit-on le dire ?, d'E. Labiche, enregistré à la Comédie-Française, réal. P. Badel. Avec J. Eyser, C. Giraud, L. Arbessier.

Une délicieuse interprétation d'un classique du bon boulevard.

22 h. 15, FILM : LA BIBLE, de M. Carné (1977).

La création du monde par Dieu, l'Ancien Testament et la vie de Jésus dans les mosaïques byzantines de la basilique de Monreale, en Sicile.

0 h., Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR 3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Poèmes en musique ; 19 h. 20, Une aventure de Noël : le concert ; 19 h. 40, Les aventures de Noël de K. B. Jonsson ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, FILM (cinéma public) : LA GIFLE, de C. Pinoteau (1974), avec L. Ventura, A. Girardot, I. Adjani, F. Perrin, J. Spiesser, M. Aumont, R. Hardy.

Les démêlés d'un professeur de géographie quinquagénaire et de sa fille, adolescente, qui veut vivre sa vie à sa guise.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Fouad-Gabriel Naffah (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 32, Protestantisme ; 9 h., « Ceux dont l'étoile n'est pas encore nés », par C. Mettra. Avec M. Cazenave et E. Dalgre. Réalisation C. Mallarmé ; 10 h., Messe de Noël à la cathédrale de Dijon ; 11 h., Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale : M. Zbar ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Les orties fleurissent », d'H. Martinson ; 14 h. 45, L'homme nouveau ; 17 h. 30, Charles Munch... dix ans après ;

18 h. 30, Feuilleton : « Un gentleman courageux » ; 19 h. 25, Présence des arts : le musée de Besançon ;

20 h., « Na abandeli liloba... » et le verbe s'est fait chair, de T. Kovalsky. Musique de S. Ngo. Réalisation C. Peyrou ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la fête de Noël ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Vienne (carnets de bal pour âge d'or).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 10 h., En direct de Brixlegg (Tyrol) : « Missa Brevis en ut » (Mozart) ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h., Musiques en direct d'Amsterdam ; 15 h., En direct du concertgebouw d'Amsterdam... « Lieder eines fahrenden Gesellen » (Mahler) ; « Symphonie héroïque » (Beethoven) ;

18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Les grandes voix : Tancredi Pasero ; 20 h. 30, Concert donné en l'église Saint-Sulpice... Récital J.-J. Grunenwald, orgue : œuvres de Clerambault, Nivers, Buxtehude, Bach, Grunenwald ; 22 h. 35, En direct de Radio-France : musique vivante ; 23 h. 30, Le Londres de Charles Dickens ; 1 h., Doux Noël.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, la chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Louis Bozon et J.-C. Weiss ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Bouteiller ; 14 h., Le livre des contes ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ? 17 h., Radioscopie ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed Back, de B. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche ; 0 h., Bain de minuit.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 50 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Radioscopie

FRANCE - INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Marie Touré (lundi), Pierre-Yves Trémois (mardi), Claude Duneton (mercredi), Jacqueline Cartier (jeudi), Marlène Jobert (vendredi).

Tribunes et débats

EUROPE 1, 19 h. : Jean-François Deniau (le 17).

SOCIETE

CHOISIR

La litanie du sandwich

SI on a envie de manger un sandwich avant que le travail reprenne ou de passer quelques coups de langue sur une glace avant que le film commence, la rapidité de communication revêt une importance particulière. Mais combien de fois se trouve-t-on derrière un individu qui demande « un sandwich » ou « une glace » sans donner d'autres précisions à la personne chargée de la vente? Le garçon de café, les yeux morts, la voix sans inflexion, se met en marche automatique et répond (peut-être pour la cinquantième fois depuis midi et quart) : « Oui, monsieur. Fromage, saucisson sec, jambon, rillettes, saucisson à l'ail ? » *L'ouvreuse doit répéter à chaque client, même s'il est assis à côté du client précédent :* « Oui, monsieur. Chocolat, praliné, vanille, pistache, fraise ? » *Puis le client « choisit », bien qu'il sache depuis maintenant cinquante ans qu'il ne mangera jamais autre chose que des sandwiches au jambon ou des glaces à la pistache.*

A de pareils moments, comment ne pas penser au philosophe Wittgenstein, dont on dit que seuls les masochistes l'invitaient à dîner? Son amour de la vérité l'avait amené au point où il ne supportait plus que ce qui pouvait être linguistiquement vrai et utile. Malheur à l'hôtesse qui commençait une phrase par les mots : « Je pense que... », *en la présence toujours vigilante du philosophe. N'était-il pas vrai que l'utilisation de ces mots était l'aveu qu'elle ne pensait point? On peut facilement imaginer l'ambiance qui régnait jusqu'à la fin de la soirée après que le redoutable philosophe eut rabroué le premier invité assez téméraire pour ouvrir la bouche. Avec Wittgenstein à table il n'y aurait pas eu de phrases du genre :* « Voudriez-vous du vin, cher monsieur ? » *Plutôt un silence lourd ponctué de temps à autre par* « du vin » *ou* « du pain » ?

Il est vrai que Wittgenstein s'est rendu un peu ridicule à la longue. Je dis cela d'autant plus facilement qu'il a une fois menacé mon philosophe préféré, le professeur Karl Popper, avec un tisonnier. Popper, avec sa gentillesse habituelle, a essayé par la suite d'excuser Wittgenstein en disant que l'incident était beaucoup moins grave que ne l'avaient laissé entendre certains universitaires. En effet, Wittgenstein n'aurait fait que brandir le tisonnier avant de quitter la pièce en claquant la porte. Il s'était mis en colère parce qu'il jugeait triviale la question posée par Popper. Cependant, en pénétrant dans les cafés bondés à l'heure du déjeuner, je me demande si Wittgenstein n'avait pas raison.

Au début, quand je me suis rendu compte du temps perdu inutilement dans la répétition « Oui, monsieur. Chocolat, praliné, vanille, pistache, fraise ? » *et* « Oui, monsieur. Fromage, saucisson sec, jambon, rillettes, saucisson à l'ail ? », *je décidai que je mènerais une lutte impitoyable, à la Wittgenstein. Non seulement je faciliterais la tâche des garçons de café, mais je recevrais mon sandwich plus rapidement et puis, aussitôt gagnée la lutte pour le sandwich sans verbosité, je prendrais l'habitude de manger des glaces et je viendrais en aide aux jolies ouvreuses de cinéma. Théoriquement, tout le monde y trouverait son compte.*

Malheureusement, souvent quand je dis : « Un sandwitch jambon, s'il vous plaît », *je reçois la réponse :* « Plus de jambon. » *A la fois incrédule et résigné, je m'entends dire :* « Alors, qu'est-ce que vous avez ? » *Et, une minute plus tard, la liste débitée, je « choisis » parmi les matières à sandwich que le garçon m'a offertes.*

Mâchant mon gruyère ou mes rillettes, je me demande ce qu'aurait fait Wittgenstein à ma place. Sans aucun doute, il aurait forcé le garçon de café à aller chercher deux tranches de jambon à la charcuterie d'à côté, en le menaçant de son tisonnier.

JOSEPH GAINES.

SORTS

Le secret des « panseurs »

ROGER VIGNOLE a aujourd'hui cinquante ans. Ses ennuis ont commencé il y a une quinzaine d'années, à son retour de Tunisie où il avait exercé le métier de comptable. Rentré dans le Berry, sa province natale, il ne put retrouver de travail. Sa femme le quitta. La santé de ses enfants devint de plus en plus précaire.

C'est alors que sa mère l'emmena voir une « panseuse », c'est-à-dire une leveuse de sorts fort réputée dans le Cher. Celle-ci lui révéla qu'il était victime d'un envoûtement : sans doute quelque femme arabe, qu'il avait mécontentée, avait-elle jeté une malédiction contre lui. La leveuse de sorts lui demanda alors de se soumettre à un rituel qui prescrit de faire bouillir des épingles et d'aller, en pleine nuit, les jeter en un certain endroit sans être vu de personne, tout en prononçant une formule secrète. Roger Vignole s'exécuta.

Pour parfaire le traitement, il consulta aussi un prêtre de village qui, devant la gravité du cas, accepta de l'exorciser. Peu de temps après, Roger Vignole retrouva du travail, et la santé de ses enfants s'améliora définitivement. Depuis, tout marche beaucoup mieux qu'avant : « Je sens, *dit-il,* comme une protection... »

Ce cas est loin d'être isolé. Il y a cent ans, il eût été banal. Aujourd'hui, jeteuses et leveuses de sorts semblent avoir reculé devant les progrès conjugués de l'école, de la médecine et du rationalisme. Qui croit encore au diable ? Pourtant, il ne faut pas se laisser tromper par les apparences. François Laplantine, qui rapporte l'histoire de Vignole dans un excellent ouvrage sur la Médecine populaire des campagnes françaises d'aujourd'hui (1), *estime que dans toutes nos régions survivent des formes de thérapie anciennes et marginales, et que beaucoup de gens continuent d'y avoir recours.*

Pour être liées à une religion plus païenne — au sens de « paysanne » — que véritablement chrétienne, ces thérapies n'en baignent pas moins dans le sacré. Et pour être plus irrationnelles (en apparence) que la « science » médicale, elles n'en sont pas moins efficaces. Pharmacopée d'origine botanique, pèlerinages aux saints guérisseurs, recours aux leveurs de sorts et « panseurs de secret », tels sont les trois grands axes de notre médecine populaire.

Adversaire du sorcier — dont il n'est cependant que le double, — le « panseur de secret » (littéralement : celui qui donne, en secret, un « pansement » ou remède) n'a rien à voir avec les magnétiseurs et autres guérisseurs des villes : c'est un personnage essentiellement rural, qui ne peut rendre ses bons offices qu'à des baptisés et qui exige, de ses clients, une totale discrétion. Ses mystérieux pouvoirs, il les tient d'une personne plus âgée, qui lui a transmis rituels et recettes au terme d'une longue initiation. Sur tous ces points, il faut lire le livre de François Laplantine, qui est mieux informé que personne car, en bon ethnologue, il s'est fait lui-même initier dans la région dont il est originaire, le bas Berry.

Avec des travaux comme celui-là, et comme ceux de Jeanne Favret-Saada (2) ou de Françoise Loux (3), la médecine populaire commence à être mieux connue par « les gens des villes ». Ce regain d'intérêt, dont témoigne aussi un excellent numéro de la revue Autrement *(4), est sans doute bénéfique. En réévaluant le savoir paysan, il permettra de relativiser le discours scientifique — ou prétendu tel — sur lequel le pouvoir médical se croit fondé en toute tranquillité.*

Une image mythique

D'un autre côté, il ne faudrait pas que cet intérêt soudain ne serve qu'à occulter de nouveau la médecine populaire, en nous en présentant une image déformée et mythique. François Laplantine le fait d'ailleurs justement remarquer : idéaliser le paysan, ce serait encore une façon de nier sa différence. Ce serait aussi une façon de nier ce qui nous rattache à lui, par-delà toutes les différences. Bref, il reste à souhaiter que le phénomène complexe et fascinant des « panseurs de secret » continuera d'être abordé avec la disponibilité et la prudence qui, seules, permettent à l'ethnologue de ne pas détruire l'objet qu'il étudie — et dont témoignent, fort heureusement, tous les travaux que nous avons cités.

Trop de cultures ont péri dès que s'est posé sur elles le regard de l'Occident. Or, cette fois, il y a de ce que l'Occident lui-même, de ce que notre civilisation a, en elle, de plus précieux : ses origines rurales. Son « paganisme ».

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

(1) Editions Jean-Pierre Delarge, 1978, 240 p., 59 F.
(2) *Les Mots, la Mort, les Sorts*, Gallimard, 1977, 344 p., 65 F.
(3) *Le Jeune Enfant et son corps dans la médecine traditionnelle*, Flammarion, 1978, 276 p., 48 F, et *Sagesses du corps*, Maisonneuve et Larose, 1978, 354 p., 82 F.
(4) *Panseurs de secrets et de douleurs*, « *Autrement* », n° 15, septembre 1978, diffusion Le Seuil, 35 F.

TÉMOIGNAGE

Thérèse, comme Hélène...

Sous le titre « Les mondes d'Hélène, dix-huit ans, mongolienne », nous avons publié (« le Monde » daté 19-20 novembre) le témoignage du père d'une jeune handicapée. Plusieurs lecteurs ont critiqué cette publication, faisant notamment valoir qu'en *pareille matière il ne pouvait y avoir que des cas particuliers.*

On lira ici le témoignage de lecteurs résidant à Rome, M. et Mme Buffaria, qui ont lu « avec émotion » les notes du père d'Hélène et s'adressent directement à lui.

NOTRE fille Thérèse, âgée de vingt ans, est trisomique. Notre expérience, par bien des points, ressemble à la vôtre. Nous connaissons cette « paresse », ces « espaces de rêves » où elle s'enferme parfois (mais n'avons-nous pas, tous, nos plages de rêves et d'abstention ?), ces « non » déconcertants, opposés *a priori* à toute proposition d'activité nouvelle. Mais, en contre-partie, Thérèse n'est pas velléitaire. Elle est capable d'une énergie incroyable lorsqu'elle est motivée. Je crois lire entre vos lignes qu'il en va de même pour Hélène.

L'obtention du « oui » mérite-t-elle tant d'effort et de stratégie ? demandez-vous. Notre réponse familiale et collective est affirmative, sans aucune restriction. Sans doute sommes-nous influencés par les conditions locales. En effet, habitant Rome, nous participons depuis quelques années à une expérience fort enrichissante d'intégration des handicapés dans la société : école, travail, activités culturelles et sportives. Certes, un décalage existe entre le cadre idéal tracé par les lois nationales ou régionales et la réalité de tous les jours. Les difficultés et oppositions sont nombreuses. Mais encore plus nombreuses les bonnes volontés

Thérèse suit, depuis l'an passé, les cours d'une école de puériculture. Elle s'intègre fort bien aux groupes de travail où camarades et enseignantes la font participer activement. Ses stages en maternité ou en crèche *ont été une réussite*. Elle a vraiment été aide-puéricultrice et aide-soignante. Et les observations personnelles qu'elle avait récoltées sur deux enfants de la crèche ont été insérées dans le rapport collectif du stage. A notre surprise, elle faisait — avec l'aide de son milieu scolaire — la liaison entre ses observations et les notions théoriques des cours qui nous avaient semblé lui passer par-dessus la tête.

Nous sommes bien convaincus que ce sont cette expérience scolaire, ces relations avec les autres qui ont empêché Thérèse de se refermer trop souvent sur son monde imaginaire clos. Je ne voudrais pas oublier non plus la troupe scoute du quartier...

Je crois, par expérience, que, pour nos trisomiques et pour bien d'autres handicapés, l'insertion dans le monde scolaire et le monde du travail ne peut être que bénéfique, socialement et intellectuellement enrichissante, car elle les force à sortir d'eux-mêmes et à faire travailler leur intelligence. Ce que nous vivons là n'a été possible que grâce à l'attention et à la volonté du milieu d'accueil : camarades, enseignants, travailleurs (lors d[es] stages). Peut-être la réussite avait-elle été préparée de longue date et, sans que nous nous en doutions, par l'attitude vis-à-vis de Thérèse de ses frère et sœurs qui l'ont toujours voulue au milieu d'eux, avec ce que cela suppose d'affection et aussi de « bousculades ».

Voilà notre expérience, ou plutôt le début de notre expérience, car nous voulons éviter de nous bercer d'illusions. La partie n'est jamais gagnée, et d'autant moins qu'elle suppose une prise de conscience de tous. Peut-être avez-vous vu le beau film de Bellocchio, « *Fous à délier* » ? Le petit mongolien qui travaille en usine, à la question : « *Pourquoi as-tu effacé les samedis et dimanches sur ton calendrier ?* », répond : « *Parce que, ces jours-là, je ne suis pas avec les camarades...* »

En amicale sympathie.

DIÉTÉTIQUE

Le sucre, un poison ?

COMME tout le monde, j'ai élevé mes enfants au sucre. Biberons copieusement sucrés, jus de fruits, etc. Une petite peur dans la nuit, un cri, une colique sèche finissaient dans l'eau sucrée. Jusqu'au moment délicat de passer au régime salé qui voit déjà pointer l'adulte, lesté de nourritures sans aménité.

Pour prolonger la tendresse fondante, il reste heureusement les desserts. Mais il faut varier les genres. On pense aux vitamines, aux protéines, on s'embrouille à force de penser, et l'enfant alangui par les douceurs du premier âge n'est pas toujours disposé à absorber les aliments « qui font du bien ». D'autant plus que les friandises se chargent vite, grâce aux vilains éducateurs que nous sommes parfois, du signe de récompense.

La peur de manquer

Alertés par nos poids excessifs, nos artères encrassées, les nutritionnistes dénoncent à qui mieux mieux les méfaits du régime trop sucré. Le sucre devient un poison, un fléau. Aux Etats-Unis, que nous imitons toujours, les obèses sont légion. Les autorités s'inquiètent, avertissent, morigènent. Mais les habitudes sont difficiles à extirper. « le Sucre », livre et film, nous rappelle la peur de manquer qui poussa les ménagères, en 1974, à dévaliser les épiceries.

S'il nous arrive de faire un séjour à l'hôpital ou à la clinique, nous voyons arriver tous ceux qui nous veulent du bien avec leur petite friandise à bout de bras : petits fours frais ou secs, chocolats, fruits confits... On sucre le malade dans l'espoir qu'il guérira plus vite. Les fleurs elles-mêmes, qu'on nous apporte parfois dans notre chambre pour nous honorer plus élégamment, sont pourvues de malicieux nectaires, glandes sécrétant le nectar, liquide sucré dont le seul nom est devenu synonyme de délices. Les abeilles en tout cas ne s'y trompent pas. Au dix-neuvième siècle, un homme de bien se devait d'avoir les poches transformées en bonbonnières. Pourtant gâter les enfants avec des bonbons (mot deux fois bon et proche de bébé), c'est souvent leur gâter les dents et le tempérament.

Notre instinct profond nous égarerait-il à ce point ? C'est qu'il y a des précédents. Le soma, boisson chère aux dieux de l'Olympe, n'a jamais pu être identifié, mais on sait que s'il tenait plus de l'immatériel que de l'organique, il était plaisir pur du palais, un vrai miel. En Ithaque, Ulysse buvait de l'hydromel, boisson faite d'eau et de miel, à laquelle on attribue également une origine divine. D'autre part, si la pomme croquée par Eve est symbole des folies qui nous ont jetés pauvres humains hors du paradis, n'oublions pas que dans la pomme il y a du sucre. Eve, gourmande de plaisirs, était peut-être simplement gourmande.

Si les dieux et Eve sont avec nous, voilà qui éclaire d'une lumière presque métaphysique ce péché de gourmandise que l'on dit souvent mignon, ce goût du sucré qui émerge irrésistiblement lorsqu'on veut faire plaisir, ou se faire plaisir, et qui semble remonter du fond des temps, analogue à une nécessité vitale.

En tout cas, nous tenons là une belle excuse à nos envies de butiner, si toutefois il ne s'agit pas d'envies suicidaires.

MARIE-LOUISE AUDIBERTI.

MISE AU POINT

De nombreux lecteurs m'ont signalé que je prêtais à Jules-César un latin dont même les cuisines ne voudraient pas (*le Monde* daté 26-27 novembre). Au lieu de « *Belgiu bravissimi sunt* », il a écrit : « *Omnium Gallorum Belgae sunt fortissimi* ». Rendons à César ce qui lui appartient : « *Dura lex, sed lex...* ».

GABRIELLE ROLIN.

FUMÉE

Et pourquoi pas sauver l'air ?

UN embouteillage rue de Richelieu. De Richelieu-Drouot à la Comédie-Française, j'ai mis une demi-heure en progressant, de temps à autre, de quelques décimètres ou de 1 mètre, mon pare-chocs avant collant fidèlement à la voiture qui me précédait, mon pare-chocs arrière collé non moins fidèlement par la voiture qui me suivait. Une telle lenteur d'escargot poussif a au moins un avantage : lorsque la rue n'est pas large, elle permet de faire du lèche-vitrine tout en restant confortablement assis à son volant.

Ce jour-là, pourtant, mon attention a été détournée des devantures. La voiture devant moi fumait. Une fumée blanche qui déroulait, en continu, des volutes épaisses. Une fumée âcre qui obligeait tous les piétons passant à sa hauteur à tousser d'abord, puis à se couvrir le nez et la bouche avec la main.

Etait-ce le carburateur mal réglé ? Etait-ce le starter non repoussé ? Etait-ce... ? Je n'en sais rien car la mécanique en général et le moteur à quatre temps en particulier ne sont pas mon fort. Mais pendant une demi-heure j'ai eu devant les yeux, puisque collée sur la lunette arrière de cette cheminée ambulante, une affichette-exhortation : « Sauvons la mer »...

YVONNE REBEYROL.

GÉNÉALOGIE

Des Journées de Provence au Prix du meilleur ouvrage

LES quatrièmes Journées généalogiques de Provence méritaient le déplacement, mais elles ne résument *pas toute l'activité* généalogique française. Le thème de réflexion choisi pour ces Journées était particulièrement ambitieux : « Comment rédiger l'histoire de notre famille ? » Trois groupes de travail étudièrent ce *sujet, aussi vaste que la généalogie* elle-même lorsque l'on en a retiré l'élément technique de stricte recherche des filiations ou l'application particulière à une science donnée (génétique, médecine, démographie, ethnologie, etc.). Les réponses furent évidemment aussi diverses que les intervenants, mais l'échange d'idées fut extrêmement fécond par les interprétations personnelles d'un état d'esprit commun à tous les participants.

Simultanément, deux carrefours d'initiation réunirent les personnes tentées par la recherche et désireuses de savoir comment faire leur généalogie, comment la présenter.

L'exposition généalogique et l'exposition « vieux métiers », présentées *conjointement* par *l'Office* municipal culturel de Port-de-Bouc (1), donnèrent l'occasion, à une centaine de personnes le samedi, et à près de deux cents le dimanche, de se rencontrer entre passionnés.

Et c'est ce dernier point qui fut *certainement le plus positif* pour le visiteur. L'assemblée générale ordinaire du Centre du Midi-Provence, les exemples de réalisations : biographie de Jules Roméo, peintre d'ex-voto (M. Arnaud Ramière de Fortanier), la mise au point du projet informatique (M. Charles Raufast), la présentation d'un ouvrage en préparation sur les testaments provençaux (M. Léon Martin), même l'émouvant film *Tourisme et Généalogie* (MM. Giroussens), fournirent l'environnement indispensable aux contacts et aux échanges. Ce fut véritablement le congrès généalogique de la partie sud de la France.

En cent actes divers

La moitié nord du pays serait-elle donc en léthargie cette année ? Les *cours d'initiation à la lecture des* documents anciens donnés par les Archives nationales (2), même s'ils n'étaient pas particulièrement destinés aux généalogistes, ont rassemblé environ deux cents inscriptions dont une forte proportion concernent ces derniers... C'est déjà une réponse !

La réunion du Cercle généalogique et héraldique de Normandie (3) le confirma presque aussitôt. Ce ne fut pas seulement l'assemblée générale d'un cercle en plein épanouissement, mais encore une exposition très visitée et surtout un exposé absolument remarquable sur un domaine rarement étudié, quoique très fécond : la série B des archives départementales, par M. Claude Lannette, directeur des services d'archives de l'Eure.

Deux jours plus tard, le Cercle d'études généalogiques et héraldiques des Yvelines-Nord rassembla une quarantaine de personnes (4). Le morceau de choix de la réunion fut l'exposé de M. Thierry Du Pasquier sur les possibilités de la recherche en milieu protestant (5). *Toutefois, la grande première*, c'est la création des réunions d'initiation pour les jeunes deux mercredis par mois (6).

Les personnes du troisième âge avaient déjà leur « cours de méthodes généalogiques » au club des retraités de la M.G.E.N. (7). M. Xavier de Vercors, qui assure cet enseignement, le rappela dès le lendemain à la réunion parisienne du Centre généalogique d'Alsace (8). *Au cours de celle-ci, il disserta* avec beaucoup de simplicité et très savamment sur les insinuations ecclésiastiques et les dispenses matrimoniales.

Car les groupes de province ont souvent une section dans la région *parisienne. Et si toutes ne peuvent* se permettre une réunion tous les mois comme le Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne (9) (réuni le 6 décembre), elles s'efforcent de se rencontrer au moins une ou deux fois par an. C'est ainsi que les membres parisiens du Groupement généalogique de la région du Nord se sont retrouvés quelques jours avant à la bibliothèque municipale d'Eaubonne (Val-d'Oise) (10), où le directeur, M. Hubert Lamant, a donné une impulsion toute particulière à sa *bibliothèque, l'orientant vers la spé*cialisation dans le domaine généalogique.

Des brevets et des prix

Sous des optiques différentes, l'effervescence généalogique est donc commune à toutes les régions de France. De nombreuses contrées pourraient se plaindre de n'avoir point été citées. Partout une activité se révèle sous un jour ou sous un autre.

Aux *Journées généalogiques*, de nombreux brevets furent décernés à des chercheurs émérites. Au cours du dîner du Centre de Paris, le lundi 4 décembre, le Prix Claude-Odette-Portefin, destiné à récompenser le meilleur ouvrage généalogique paru ces dernières années, a été remis à Pierre Daudruy, cependant qu'un second prix et des mentions furent également attribués.

Quant aux isolés, sans attaches à un cercle et pourtant chercheurs opiniâtres, ils sont les neuf dixièmes des lecteurs de cette rubrique...

PIERRE CALLERY.

(1) Organisées à Port-de-Bouc les 18 et 19 novembre par le centre généalogique du Midi-Provence à l'attention de toute la moitié sud *de la France*.
(2) Organisés par la société des Amis des archives, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Voir *le Monde* du 13 octobre.
(3) Hôtel de ville d'Evreux, le 25 novembre.
(4) Chaque quatrième lundi du mois : M.J.C., 3, rue du Maréchal-Joffre, 78100 Saint-Germain-en-Laye.
(5) Le centre de généalogie protestante dépend de la Société de l'histoire du protestantisme français, 54, rue des Saints-Pères, 75007 Paris. Les réunions ont lieu le dernier samedi tous les deux mois (prochaine réunion le 27 janvier), mais la bibliothèque est ouverte tous les après-midi du mardi au *samedi*.
(6) Réunions ouvertes à tous pour la session 1978-1979 : 20 décembre, 17 et 31 janvier, 21 février, 7 et 21 mars, 4 avril, 2, 16 et 30 mai, 6 et 20 juin. Pour tous renseignements, tél. : 966-11-52.
(7) Mutuelle générale de l'éducation nationale, 55, rue de Lyon, 75012 Paris. Tél. : 344-02-30 et 346-11-58. Cours le vendredi de 10 heures à 12 heures, mais certains d'entre eux peuvent être déplacés entre deux vendredis pour libérer une partie du mois.
(8) 2, avenue Stéphane-Mallarmé, 75017 Paris.
(9) Premier mercredi de chaque mois à 18 h. 30, 5, rue de Jouy, 75004 Paris.
(10 Place Aristide-Briand, 95600 Eaubonne.



ENTRETIEN AVEC UN NORMALIEN DE VINGT ANS

« Les jeunes s'occupent de vivre comme ils l'entendent et se soucient peu de se battre pour de grandes idées »

Pierre Todorov est âgé de vingt ans. Il est élève à l'École normale supérieure en section philosophie.

« VOUS avez vingt ans, vous aviez donc dix ans en mai 68. Vous semble-t-il qu'il se passe quelque chose de radicalement nouveau pour votre génération ? En particulier, s'il y a un épuisement des choses anciennes, sous quelle forme la plus visible se manifeste-t-il dans vos activités quotidiennes ?

— Cet épuisement existe. Il me semble qu'il est dû au fait que j'ai connu les retombées de mai 68 sans avoir vécu mai 68 lui-même. J'ai donc subi l'état d'esprit qui a suivi mai 68, mais sans jamais pouvoir me référer à l'origine de cet état d'esprit ; et c'est pourquoi l'épuisement des thèmes apparus en mai 68, l'état d'esprit général, la mode même — parce qu'à mon avis c'est en grande partie une mode, — est sensible chez les gens pour qui mai 68 ne représente rien, sinon dans ses conséquences.

» Schématiquement, l'état d'esprit engendré par mai 58, ce qu'on appelle la contestation, c'est, selon moi, un état d'esprit de révolte, la volonté de mettre en question toutes les valeurs, tous les mythes, de démystifier, de s'engager, de se sentir concerné par beaucoup de choses C'est très frappant, et encore peut-être pas tellement pour ma génération, mais pour les gens encore plus jeunes : ils ne portent aucun intérêt à tout ce qui, à partir de mai 68, était apparu comme très intéressant, très nouveau.

» Contradiction : mai 68 était aussi une manière de dire que, dans la révolution, dans la révolte, il fallait aussi prendre en considération les aspects plus individuels et plus concrets, changer la façon de vivre, et non pas faire une révolution globale. Aussi les jeunes ne sont-ils plus concernés par les grands problèmes. Ils s'occupent de vivre leur vie comme ils l'entendent, et donc, du même coup, ils abandonnent les idées de mai 68 pour s'occuper de leur bonheur personnel. On se soucie peu de se battre pour de grandes idées, pas du tout même.

» La grande idée de mai 68, c'était qu'il faut se battre pour son propre bonheur. Maintenant, on ne se bat même plus pour cette idée-là, on l'applique plus ou moins, tant bien que mal. Mai 68 a prétendu être un mouvement de pensée, et il y a une manière de mettre en avant les thèmes qui sont communs à tous les mouvements de pensée : dans la mesure où il n'en reste rien, on peut dire qu'on est plutôt aujourd'hui dans une période de vide.

— Vous n'avez donc plus qu'un intérêt restreint pour les « grands problèmes ». Pouvez-vous dire de quelle façon vous vous sentez concerné par la politique ? Par exemple, que pensez-vous de la vie politique française et de son évolution récente ?

— Ce qui m'a surpris, récemment, c'est qu'il semble y avoir — je ne sais pas si c'est spécifiquement français — une sorte d'obligation, pour les intellectuels en particulier, pour des gens qui ne sont pas professionnels de la politique et qui travaillent dans des domaines qui sont évidemment politiques (dans la mesure où tout peut se ramener à la politique), une obligation, donc, pour ces gens-là, de se situer politiquement, mais avec excès, de marquer avec force un engagement, qui par ailleurs n'a pas grand-chose à voir avec leur pratique quotidienne, avec leur travail...

» Bien sûr, je me sens concerné par la politique dans la mesure où elle m'intéresse, car je crois que c'est très important. Mais c'est plutôt par réaction, car j'ai été très énervé par cette sorte d'obligation qu'on a de devoir prendre parti, cette obligation de mêler la politique et une prise de parti, pas seulement une analyse, mais une prise de parti effective, de la mêler et de la fondre avec des choses qui n'ont rien à voir, c'est-à-dire un travail théorique.

» Quant à la situation politique en France, il y a peut-être un lien entre mes sentiments et cette situation telle que je la juge : elle me paraît assez peu intéressante finalement, depuis les élections évidemment. Dans la mesure où l'on pouvait prévoir une éventuelle victoire de la gauche, le fait qu'il y ait d'un côté la gauche et de l'autre la droite donnait un intérêt sentimental, affectif, à la vie politique. Et puis, en même temps, la gauche, c'était très mythique, c'était l'inconnu. Imaginer qu'en une semaine on pouvait se retrouver en régime socialiste...

» Mais depuis que l'union de la gauche a éclaté, avant même les élections, cela devient très peu intéressant, il ne s'agit plus que de politique politicienne, comme on dit. D'un certain point de vue, je m'y intéresse quand même, mais c'est anecdotique, sans conséquences sérieuses sur la vie. Faire de l'analyse politique serait, dans ces conditions, aussi éloigné de la vie qu'analyser une science, analyser des phénomènes divers.

» Je ne veux pas, en même temps, donner dans le discours du genre de ce qu'on pouvait lire dans *Libération* avant les élections, à savoir que, finalement, la politique n'a pas d'importance par rapport a notre « vraie vie ». Ni non plus adhérer à ce que *le Monde* et d'autres journaux ont écrit après les élections, disant que tout s'était passé à un niveau très bas et que les vrais problèmes n'avaient pas été abordés. Ce n'est pas cela que je voulais dire.

La dépolitisation

— Cette tendance à la dépolitisation de la vie, comment en imaginez-vous les conséquences dans le futur ?

— Ce qui est bizarre, c'est qu'on dirait qu'il y a une conjonction de divers courants de pensée qui aboutissent à encourager la dépolitisation. D'une part, le côté Giscard, le technocratisme : cela ne sert à rien de discuter au Parlement, il faut agir, connaître les vrais problèmes, gérer, etc., bref, le discours technocratique visant à éliminer la politique. D'autre part, le courant issu de mai 68 : tout cela ne nous intéresse pas, ce qui nous intéresse, c'est comment vivre en couple, les femmes, les régions, et, de tout cela, on ne parle pas à la télévision pendant les campagnes électorales. D'une certaine façon, qu'on le veuille ou non, ces propos recoupent le vieux discours poujadiste, et c'est pour cela que, moi aussi, j'ai mes contradictions. Moi aussi, la politique peut m'ennuyer, mais je suis conscient qu'il serait stupide, dangereux, néfaste, de se plier à ces différents discours pour éliminer la politique en se disant que, finalement, ce n'est pas si important que cela, que la vraie vie est ailleurs.

» Il faut que la politique continue d'exister, car il suffit de prendre l'exemple de pays où la vie politique est réduite à sa plus simple expression, par exemple l'Allemagne : il me semble que c'est un pays sinistre.

— Et des hommes politiques, qu'en est-il ?

— Il est amusant de relever que ce manque d'intérêt généralisé pour la politique est suppléé par le fait que les hommes politiques deviennent intéressants à regarder à la télévision. Ils deviennent vraiment des clichés, des stéréotypes, des acteurs à voir en dehors de toute référence politique. Le cas le plus saisissant est évidemment celui de Marchais. Il y a un côté fascinant dans la façon dont il se met en scène. On a dénoncé — à tort, je trouve — cette mise en scène totale où l'homme devient vraiment une sorte de symbole, où se projette tout ce que représente son parti. Peut-être est-ce l'américanisation de la vie politique française.

— Comme vous la décrivez, la vie politique serait une sorte de simulation. Ets-ce que cela ne vous parait pas dangereux de s'éloigner ainsi des problèmes réels et concrets ? Est-ce un phénomène nouveau ?

— Je ne sais pas si c'est nouveau. Je pense que si l'on étudiait les textes de philosophie politique classique qui essaient d'analyser la politique, on verrait qu'elle ne peut pas être analysée en dehors de l'idée de représentation. On a l'air de croire que, parce qu'il y a une révolution technique des médias, c'est maintenant que la politique devient spectacle et qu'on doit la dénoncer comme telle parce que coupée de la vie. Mais il me semble que de toute manière la politique a partie liée avec la représentation, qu'on est toujours en représentation quand on fait de la politique, et que, dans un certain sens, la politique ce n'est rien, ce sont des jeux d'apparence.

» Il y aurait donc nécessité que la politique, j'entends la politique politicienne, c'est-à-dire les hommes qui sont au pouvoir, qui se montrent, soit coupée de la vie. Dire que c'est scandaleux, à la limite, c'est mentir. Dans *l'Etat-spectacle* on trouve cette idée que c'est un mensonge, qu'on trompe les gens parce que tel et tel homme politique est maquillé, parce qu'on lui a appris à parler, qu'on lui a appris à dire ce qu'il fallait dire, etc. Il me semble pourtant que ce n'est pas nouveau, que cela a toujours été ainsi, et que ce n'est pas un mensonge, mais de l'illusion.

Le terrorisme

— Il se produit actuellement dans divers pays des événements plus ou moins liés à la politique et qui sont des phénomènes de violence : que pensez-vous du terrorisme ?

— Le terrorisme me semble transparent, au-delà évidemment des aspects anecdotiques, savoir par exemple qui sont les hommes des Brigades rouges, où ils se cachent, etc. Pour moi, ce n'est pas du tout une énigme. Il est apparu pour les gens ainsi : comment se fait-il qu'en Allemagne, qui est une démocratie, un pays très libre, il y ait des jeunes de vingt ans qui en arrivent à ces extrémités, en viennent à accomplir des actes atroces ? Il y a une foule d'explications possibles. Voici l'une d'elles, qui est peut-être fausse : c'est un produit idéologique, c'est-à-dire économique et sociologique de la situation. Mais en même temps, il existe des explications individuelles : ce sont des gens de mai 68 qui ont mal vieilli, ils sont mal dans leur peau, ils feraient presque mieux de se droguer.

» Ce que je trouve bizarre, c'est qu'on ait pris cela comme une sorte de défi intellectuel. Le terrorisme, cela donnait à penser... Il y a même des philosophes qui ont dit que la philosophie politique avait changé depuis l'année dernière parce que, à partir de l'année dernière, on ne pouvait plus penser la violence comme on l'avait pensée jusqu'à l'affaire Schleyer, laquelle, de ce fait, introduirait une rupture dans l'histoire de la pensée politique. Cela me semble délirant. Le terrorisme ne donne pas à penser. Il ne m'interpelle pas, comme on dit. Le terrorisme, en Italie, par exemple, est très compliqué : un imbroglio d'agents secrets, de police, de causes économiques... Très compliqué, mais pas inquiétant théoriquement.

» Il faut aussi observer que les médias et le terrorisme ont partie liée. Non certes que les médias créent le terrorisme, mais parce que le terrorisme profite des médias. Le terrorisme est un événement ou une série d'événements qui sont facilement assimilés par les médias. Un événement typique, comme s'il était fait sur mesure pour passer à la télévision, sur la première chaîne, à 20 heures, avec Roger Gicquel. C'est le seul aspect du terrorisme qui peut donner à penser un peu. Il est évident que les effets du terrorisme sont symboliques et non pas réels et que l'effet le plus intéressant serait précisément de susciter la boulimie des médias, de les attirer à partir de rien, surtout en France. Au niveau des terroristes donc, publicité et provocation.

L'Europe

— Un prochain grand thème politique se profile à l'horizon de l'année nouvelle : l'Europe. Qu'est-ce que l'idée européenne représente pour vous ?

— Je dirai d'abord que cette espèce de credo européen m'a paru complètement inintéressant. Il découle d'impératifs politiques précis. Cependant, je ne crois pas que l'on puisse être contre l'Europe, bien que cette idée soit pleine de contradictions.

» On sait, par exemple, que les gens qui sont le plus farouchement européens sont aussi les plus pro-américains. Et, de toute façon, faire l'intégration européenne me paraît complètement utopique, dans la mesure où l'une des choses les plus frappantes de l'époque est quand même le nationalisme et, de manière plus marquée encore, le régionalisme. Il me semble donc complètement illusoire de vouloir effacer tout cela. Il est vrai, néanmoins, qu'il y a une entité spirituelle de l'Europe, une civilisation spécifiquement européenne, mais je ne pense pas qu'elles puissent se traduire au niveau politique et économique.

Le politique, le philosophe et le scientifique

— S'il semble que la droite fondamentalement ne change pas, qu'en est-il à votre avis de l'avenir du communisme en France, et, plus largement, en Europe ?

— A mon avis, il n'a pas beaucoup d'avenir. La meilleure preuve, c'est le parti communiste français : au mois de mars dernier, il a refusé son avenir, il a refusé d'avoir un avenir, peut-être parce qu'il ne peut pas avoir l'avenir qu'il souhaite.

» L'eurocommunisme répond plutôt à une crise d'identité, en ce sens que les partis communistes avaient — et certains ont encore, le parti français en particulier — un discours de type révolutionnaire et, depuis longtemps, une pratique qui ne l'est pas du tout. Donc l'eurocommunisme résiderait notamment dans le fait d'envisager l'abandon de la référence au léninisme, ce serait une manière d'accorder les mots à la réalité et de donner les partis communistes pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des partis qui représentent la classe ouvrière, mais qui ne visent pas à prendre le pouvoir par une révolution, mais simplement participent à la distribution du pouvoir à l'intérieur de la société capitaliste.

— Vous êtes un philosophe. Que pensez-vous des places respectives tenues dans la cité moderne par le politique d'une part, le philosophe d'autre part, enfin le scientifique récemment apparu sur le devant de la scène ? Et des prétentions de chacun à devenir le roi ?

— L'homme politique d'abord : il me semble normal et bien que les hommes politiques tiennent une grande place dans la vie, parce que tous les discours qui prétendent se passer de la politique, les discours poujadistes, sont ridicules.

» Le scientifique : il y a une certaine tradition en France qui veut que le scientifique devienne philosophe, et je pense à des cas très précis. On fait souvent parler les scientifiques, non pas sur leur science, mais parce qu'ils ont acquis croit-on une élévation d'âme extraordinaire, qui leur permet d'élever le débat. C'est dérisoire. Il y a des savants qui sont de très bons savants, mais dès qu'ils commencent à s'engager dans un domaine qui n'est pas le leur...

» Ils partent d'une question qu'ils connaissent très bien et ils essaient d'en tirer des conclusions « philosophiques », qui sont en fait morales, sur la mort, par exemple. Il me semble que c'est une extension, pour ne pas dire un abus de pouvoir. Mais, finalement, ce n'est pas très important, ce n'est pas un objet de scandale, c'est simplement un peu dommage.

» Quant aux philosophes, c'est différent. D'un côté, il y a le mépris pour le philosophe, mépris à la fois des gens qui ne savent rien et mépris des savants. Mais, par ailleurs, les philosophes peuvent jouer un peu le même rôle que les scientifiques devenus savants, c'est-à-dire des gens qui, comme cela, en dernière instance, en dernier ressort, peuvent parler d'un problème sans entrer dans les détails, en tirer la signification la plus générale.

» Pour résumer les parts respectives du politique, du scientifique et du philosophe, il serait débile de soutenir que le politique doive disparaître. Et je ne crois pas du tout que ce soit aux scientifiques ou aux philosophes de devenir les rois : ce serait une extension scandaleuse de leur domaine, car cela voudrait dire qu'il faut être compétent pour gouverner. Scandaleux donc, car antidémocratique : cela signifierait que pour gouverner, il faut « des gens qui savent ».

L'engagement de l'intellectuel

— Ces temps derniers, les classes intellectuelles n'ont pas été absentes de la scène politique : les uns signent des pétitions pour toutes sortes de causes de plus en plus nombreuses, les autres cherchent une influence plus directe. L'intellectuel doit-il — peut-il — s'engager ?

— Signer des pétitions marque bien le dérisoire de leur condition. Les pétitions, c'est une manière de faire de la politique, de vouloir en faire sans en faire, c'est s'engager sans s'engager. Parce que, si on veut faire de la politique, on va dans un parti et on milite.

» Cela dit, pendant toute une période, l'idéal de la prise de position des intellectuels, c'était de se fondre dans les masses. Très récemment, il y a eu les « nouveaux philosophes », qui sont quand même des intellectuels et ont voulu jouer un rôle actif pendant un moment, un rôle en tant qu'intellectuels. Mais quel rôle ont-ils eu effectivement ?

» Il me semble qu'il y a une sorte de contradiction inévitable, d'une certaine manière une impasse, dans l'engagement des intellectuels. Ou bien ils vont dans un parti, le parti communiste par exemple, et là, d'une certaine manière, ils cessent d'être intellectuels. A être intellectuel et politique en même temps, on abdique de ce à quoi on s'attendait en tant qu'intellectuel. Ou bien ils veulent dire ce qu'ils pensent tout seuls, montrer leur individualité, leur lucidité personnelle, et alors c'est dérisoire, car ce n'est jamais que de la subjectivité.

» C'est donc très bien que l'intellectuel veuille agir, mais il y a comme un défaut... Et puis, le comble, c'est quand il agit avec ses mains : c'est ridicule et pathétique.

L'enseignement

— Vous êtes à l'Ecole normale. Quelle est votre opinion de l'enseignement en France ?

— Il est très inégalitaire, mais il n'est pas désastreux. Il va l'être sous peu, puisqu'on va supprimer la philosophie, d'une manière ou d'une autre. Mais, sinon, je ne suis pas du tout convaincu par le genre de raisonnement qui veut que l'école soit coupée de la vie : ce sont les patrons qui ont trouvé cela. Notre enseignement est plutôt bien fait, mais il est réservé à très peu de gens. Il y a eu une légère démocratisation dans l'enseignement supérieur, mais qui ne change rien fondamentalement.

» En ce qui concerne la philosophie, ce serait être un philosophe paranoïaque de dire qu'on en veut à la philosophie. Néanmoins, il est scandaleux qu'on veuille la supprimer.

— Avez-vous enfin l'impression que votre avenir est engagé par l'action politique ? D'une façon plus générale, avez-vous l'impression que les gouvernants actuels prennent en compte de façon réaliste l'avenir des jeunes ?

— Dans la mesure où mon avenir, c'est l'enseignement, il est tout à fait engagé par la politique du gouvernement. De plus, comme c'est l'enseignement de la philosophie, il est absolument scandaleux que le nombre de postes diminue chaque année. Si j'étais corporatiste, oui, je dirais que mon avenir immédiat est déterminé par les élections, c'est-à-dire la création de postes dans la fonction publique. Si cela continue, quand je passerai l'agrégation, on pourra compter les postes sur les doigts de la main.

» D'une manière générale, il ne me semble pas que les gouvernants mènent une politique à long terme, et je dirai plus précisément qu'ils ne prennent en compte que l'avenir de ceux, parmi les jeunes, qui peuvent leur servir à quelque chose. »

Propos recueillis par
MARINA MOLLOF.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

société

RELIGION

Dans un bidonville de Nairobi avec le Frère Roger et ses jeunes

L'écoute et le partage

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — La vallée de Mathare — cent mille habitants sur 5 kilomètres de taudis de bois et de tôle — sa violence, son alcoolisme des jours de paie, ses égouts à ciel ouvert, ses monceaux d'ordures qui envahissent des ruelles de boue, sa peur nocturne. Mathare, bidonville le plus pauvre de Nairobi et peut-être du continent, avec son eau qui s'achète au seau, quelques lampadaires qui n'éclairent guère, la prostitution et le crime. C'est là que vivent, depuis trois semaines, le Frère Roger, de Taizé, et une vingtaine de ses jeunes. Comme à Calcutta et à Hong-kong les années précédentes, pour un visage étrange de beauté et au regard si intense, deux clés : l'écoute et le partage.

« En dépit de l'appel répété chaque année à partager les conditions de vie des plus rejetées de la société, je sais bien que c'est en Occident, pour moi à Taizé, qu'il demeure essentiel de partager les espérances et les angoisses des nouvelles générations. Ici, dans ce bidonville de la vallée de Mathare, ne peux pas oublier tant de jeunes qui, en Europe, sont plongés comme dans des « mouroirs invisibles *», la solitude, le scepticisme, le manque de toute attente dans leur vie »*, résume le Frère Roger.

Au cœur de l'Afrique en dix minutes

Il s'est assis dans un semblant de cour, au pied d'un arbre brûlé, là-même où le soir les Africains tentent de reconstituer l'ambiance du village. Il y a trouvé *« l'accueil des pauvres, un contact immédiat ou qui ne vient jamais »*. Un ancien débit *de boisson formé par deux* pièces de planches et au toit de tôle. Ni eau ni électricité. Les jeunes ont jeté des nattes à même le sol dans la salle-dortoir de prière et une toile de plastique dans la cuisine. Dans une troisième pièce adjacente, une mère prostitue sa fille pour vivre, comme d'autres le font de l'autre côté de la ruelle. Entre-temps, Frère Charles-Eugène fait les honneurs de la cuisine au nonce apostolique. Complet noir immaculé, sorti d'une limousine belge.

On leur avait dit : n'allez pas à Mathare, c'est impossible d'y vivre. Le propriétaire du débit de boisson, fermé depuis deux mois, leur a répondu : *« J'attendais je ne sais quoi pour relouer, mais maintenant je sais que c'était Dieu. »* Au prix habituel : l'équivalent de 70 F la pièce par mois. *« Stupeur, étonnement d'enfant »*, telles ont été les réactions africaines. *« Nous leur avons bien dit que nous n'étions pas là pour prêcher, ils ont compris, le message leur était intelligible. Nous nous sommes retrouvés au cœur de l'Afrique en dix minutes. »*

Frère Roger a vécu quelques jours en Afrique du Sud avant *de gagner Mathare, qu'il quittera* pour passer la nuit de Noël, avec les *mourants du mouroir de Mère Teresa, à Addis-Abeba.* Il rejoindra ensuite Paris pour le concile. Trois frères demeureront à Mathare pour continuer cet *« engagement dans la voie du partage »*. *« Se réaliser »* sera *le thème d'une lettre que ce* concile des jeunes rendra publique lors d'une rencontre à Notre-Dame, à Paris, le 28 décembre. Les *« actes 1979 du concile des jeunes »* seront le fruit d'une enquête auprès de *centaines de milliers de jeunes,* menée depuis quatre ans.

J.-C. POMONTI.

ÉDUCATION

La grève pour la défense des vacataires de l'Université

Un communiqué de l'UNI et une motion du S.G.E.N-C.F.D.T.

Après la grève observée entre le 4 et le 9 décembre par certains enseignants du supérieur (*le Monde* daté 10-11 décembre), l'Union nationale interuniversitaire (UNI) déclare dans un communiqué : *« Cette grève n'a été que très partiellement suivie puisque la moyenne des grévistes n'a pas dépassé 10 % du personnel enseignant sur l'ensemble de la semaine, toutes universités confondues. Dans ces conditions, l'UNI considère que, dans leur très grande majorité, les enseignants se sont montrés sensibles aux récents apaisements qui leur ont été apportés par le ministre des universités et acceptent désormais le décret du 20 septembre.*

» C'est pourquoi l'UNI juge très surprenante la motion adoptée le 7 décembre par la conférence des présidents d'université, motion prétendant remettre en cause les principales dispositions du décret en question. Il est en effet étrange que la conférence des présidents considérée lors de sa création comme une « chambre de réflexion » relance la polémique sur une affaire en voie d'apaisement, prenant ainsi le risque de recréer artificiellement des troubles. (...) L'adoption par la conférence des présidents de la motion du 7 décembre prouve que cet organisme a perdu tout sens des réalités et a posé ainsi lui-même le problème de sa propre utilité, donc de son existence. »

D'autre part, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) a adopté, le 9 décembre, une motion où il déclare notamment : *« En ce qui concerne les vacataires, le SGEN réaffirme la nécessité d'une intégration qui les inclut tous, intégration en faveur de laquelle les présidents d'université viennent de se prononcer le 7 décembre. En attendant, ils demandent l'alignement de leurs rémunérations sur celle d'un assistant non agrégé comme cela se pratique à Vincennes depuis trois ans. Pour ce faire, il demandera aux instances universitaires de veiller à l'établissement d'une liste des vacataires à plein temps de chaque université. En cas de refus de celles-ci les sections prendront les mesures intersyndicales appropriées au recensement de l'intégralité de ces personnels.*

» Les sections devront donc exiger des instances universitaires : 1) Le renouvellement automatique et global des assistants soumis à renouvellement, jusqu'à transformation de leur poste et titularisation comme maîtres-assistants. 2) Le refus de l'application du service de quinze heures. 3) La transmission au ministère du tableau complet des assistants inscrits sur la LAFMA (liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant) *établie en fonction du seul critère d'ancienneté. »*

MÉDECINE

« LA VACCINATION ANTIVARIOLIQUE DES VOYAGEURS N'EST PLUS NÉCESSAIRE », déclare une commission de l'O.M.S.

Les voyageurs, quelle que soit leur destination, ne devraient plus être tenus de présenter un certificat de vaccination antivariolique. C'est ce que recommande la commission mondiale pour la certification de l'éradication de la variole, composée d'experts de seize pays, qui vient de se réunir à Genève, au siège de l'O.M.S.

En effet, aucune région du monde actuellement affectée par la maladie, et cent trente pays ou territoires n'exigent plus, à l'heure actuelle, de certificat à leur frontière.

La commission a notamment déclaré que la vaccination systématique des populations était devenue inutile, sauf dans la zone de la corne de l'Afrique et dans quelques pays qui attendent encore de pouvoir certifier l'éradication ; qu'il incombait toutefois encore à chaque gouvernement d'évaluer par lui-même les risques et avantages d'un arrêt des vaccinations.

Le groupe d'experts a d'autre part confirmé l'avertissement donné déjà à plusieurs reprises par l'O.M.S., selon lequel le plus grand risque d'infection par la variole provient des laboratoires utilisant pour certaines recherches le virus antivariolique, dans des conditions ne répondant pas toujours aux critères de sécurité préconisés.

POUR « CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ »

Une information judiciaire est ouverte contre M. Leguay, délégué à la police en zone occupée de 1942 à 1944

Le parquet du tribunal de Paris a ouvert le vendredi 15 décembre une information pour « crimes contre l'humanité » à l'encontre de M. Jean Leguay, ancien délégué en zone occupée du secrétaire général de la police nationale de mai 1942 à janvier 1944, adjoint jusqu'en 1943 de M. René Bousquet *(nos dernières éditions)*. Cette décision fait suite à la plainte avec constitution de partie civile déposée par Mᵉ Serge Klarsfeld le 15 novembre *(le Monde* du 17 novembre) *« au nom des parents des victimes juives de la rafle du Vélodrome d'hiver les 16 et 17 juillet 1942, et, d'autre part, des parents de juifs baltes et bulgares arrêtés en masse le 14 septembre 1942, sur proposition de Leguay, le 8 septembre, au chef de la section antijuive de la Gestapo. »* (*le Monde* daté 12-13 novembre).

Le dossier a été confié à Mlle Martine Anzani, juge d'instruction. Sa tâche consistera d'abord à résoudre une difficulté juridique qui avait été également soulevée lors de l'examen du cas de Paul Touvier, l'ancien chef de la milice de Lyon : le problème de la prescription. En droit commun, les crimes sont prescrits au terme d'une période de dix ans. Mais, le 26 décembre 1964, la France a ratifié la résolution des Nations unies du 13 février 1946 sur les crimes contre l'humanité telle qu'elle figure dans la charte du Tribunal international du 8 août 1945. Cette résolution déclare que les crimes contre l'humanité sont *« imprescriptibles par leur nature »*. Mais cette imprescriptibilité est-elle applicable lorsque la prescription a pu être considérée comme acquise avant le 26 décembre 1964 ?

Mlle Anzani devra donc avant tout acte d'instruction consulter le ministre des affaires étrangères, comme l'a fait, il y a deux ans, la chambre d'accusation dans l'affaire Touvier, sans d'ailleurs obtenir de réponse. Le ministre des affaires étrangères a, en effet, seul qualité pour interpréter la portée des traités et conventions internationales.

● *M. René Bousquet, ancien secrétaire général du ministère de l'intérieur,* chargé de la police d'avril 1942 à décembre 1943, également mis en cause par Mᵉ Serge Klarsfeld après l'affaire Darquier de Pellepoix pour le rôle qu'il avait joué lors de la déportation des juifs, a donné le 4 décembre sa démission d'administrateur de la compagnie U.T.A. *(nos dernières éditions)*. M. René Bousquet indique dans sa lettre de démission que sa décision a été prise en raison de la campagne dont il a été l'objet.

Faits et jugements

Erreur de diagnostic et non-assistance à personne en danger.

Le parquet de Senlis n'a pas fait appel du mandat de dépôt délivré, le jeudi 14 décembre, par *Mme Marie Brossy-Patin,* doyen des juges d'instruction du tribunal de Senlis, contre M. Philippe Rogé, 29 ans, interne de l'hôpital privé de Creil, inculpé de *« non-assistance à personne en danger »* et *« violences et voies de faits »* *(nos dernières éditions)*. Avant son incarcération, l'interne s'était expliqué pendant trois heures devant le juge d'instruction, niant une partie des accusations portées contre lui. Il est, en effet, reproché à M. Rogé d'avoir, le 20 décembre 1977, refusé l'hospitalisation d'un Algérien âgé de 24 ans, M. Mohamed Boubaaya, qui devait décéder quatre jours plus tard à l'hôpital Lariboisière à Paris des suites d'une hémorragie du cervelet. L'inculpé a déclaré s'être trompé en toute bonne foi sur le diagnostic concluant à l'état d'ivresse du patient.

Un ambulancier, présent sur les lieux le soir où M. Boubaaya fut conduit à l'hôpital, affirme, d'autre part, que M. Rogé s'est livré sur le malade à divers sévices. Un autre médecin, M. Hervé Vallez, a également été inculpé de non-assistance à personne en danger pour avoir assisté passivement aux faits. Il a été laissé en liberté.

Les enfants battus et la responsabilité des instituteurs.

Le parquet du tribunal de Strasbourg a ordonné, le vendredi 15 décembre, l'ouverture d'une enquête sur la responsabilité d'instituteurs qui n'ont pas dénoncé les sévices subis par trois écoliers, âgés de neuf, dix et onze ans, qui étaient battus régulièrement par leur beau-père, M. Mohamed Adj Naceur, trente-six ans, depuis plus d'un an. La police avait été alertée par le médecin scolaire, qui avait constaté des traces de coups au visage des enfants au cours de sa visite annuelle. M. Adj Naceur a été inculpé de coups et blessures sur mineurs de moins de quinze ans et écroué.

● *L'affaire de l'Espélidou.* — Le Père René-Emile Fabre, ancien directeur de l'Espélidou, établissement pour enfants inadaptés, a décidé de se pourvoir en cassation contre la décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier qui l'avait renvoyé, le 11 décembre, devant la cour d'assises de l'Hérault (*le Monde* du 13 décembre).

● *Pour avoir recélé trente et un bons du Trésor* provenant du cambriolage commis en août 1976 à l'agence de l'île Saint-Louis de la Société générale, M. Raymond Brisacier, quarante-deux ans, garagiste, a été condamné le 15 décembre à deux ans d'emprisonnement par la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Il avait été appréhendé le 7 octobre 1976 alors qu'il tentait d'écouler un de ces bons au bureau de poste de l'avenue Rapp. La Société générale, partie civile, obtient la restitution des bons placés sous scellés et 5 000 F à titre de dommages-intérêts.

Evelyne Barge et trois plastiqueurs condamnés par les assises de Paris.

La cour d'assises de Paris a *condamné, vendredi 15 décembre,* les quatre personnes impliquées dans des attentats commis à Paris en mai 1976 (*le Monde* des 13, 14 et 16 décembre). Jean-François Gailhac, Jean-Louis Lascoux et Bernard Mumber, se sont vu infliger respectivement des peines *de sept, six et cinq* ans de réclusion criminelle. Evelyne Barge, poursuivie pour complicité, a été condamnée à six ans de la même peine. La jeune femme — qui avait été libérée le 2 juin 1977 sur décision de la chambre d'accusation — va donc devoir être séparée *de son fils,* Denis, dix-neuf mois, les détenues n'étant autorisées à garder leurs enfants qu'au-dessous de l'âge de dix-huit mois. Une nouvelle réglementation, actuellement à l'étude *(le Monde* daté 22-23 octobre) devrait supprimer cette notion d'âge limite.

Avancement et activités syndicales.

La cinquième chambre sociale de la cour d'appel de Rennes a confirmé, le jeudi 14 décembre, le bien-fondé de la demande de dommages et intérêts et de reconstitution de carrière présentée par M. Albert Renouf, soixante-deux ans, conseiller général socialiste d'Ille-et-Vilaine et conseiller municipal de Rennes, qui reprochait à la S.N.C.F. d'avoir freiné son avancement en raison de ses activités syndicales.

La cour d'appel a considéré, après le conseil de prud'hommes de Rennes, que les absences reprochées par la S.N.C.F. à M. Renouf n'avaient pas, contrairement aux premières déclarations de la S.N.C.F., dépassé la durée prévue par la loi. Il y a donc eu violation de l'article premier du statut des relations collectives entre la S.N.C.F. et son personnel, qui précise que l'exercice de fonctions syndicales ne doit jamais intervenir dans les décisions concernant l'avancement en grade et en indice. Une expertise doit préciser le montant du préjudice subi par M. Renouf. — *(Corresp.)*

● *Mise au point.* — M. Albert Sallan, directeur de la société COGEFI (Conseils de gestion économique et financière), nous prie de préciser que son entreprise n'entretient aucun rapport et n'a aucune liaison, de quelque type que ce soit, avec la COGEFIMED, le cabinet financier dont les deux dirigeants viennent d'être écroués sous l'inculpation d'exercice irrégulier d'activités d'établissements financiers, usures, faux et usages de faux et escroqueries (*le Monde* du 9 décembre).

Le Bureau de vérification de la publicité (B.V.P. signale, pour sa part, que son attention ayant été attirée, depuis le mois de juin dernier, par la publicité de la COGEFIMED annonçant des taux de rentes viagères élevés, il *« avait fait supprimer cette indication trompeuse en août 1978, puis en liaison avec la COB (Commission des opérations de Bourse), le B.V.P. a mis en garde les supports concernés leur recommandant d'exercer une très grande prudence à l'égard des annonces de la société COGEFIMED »*.

JUSTICE

AUX ASSISES DU NORD

Réclusion à perpétuité pour Serge Ferraton

*Les jurés de la cour d'assises du Nord n'ont pas suivi M. Lucien Leininger, l'avocat général, qui avait requis la peine de mort contre Serge Ferraton, meurtrier de sa femme et d'un enfant de douze ans qu'il avait préalablement violé (*le Monde *des 15 et 16 décembre). La cour a condamné Ferraton à la réclusion criminelle à perpétuité, ne retenant pas la préméditation de ses actes et lui accordant des circonstances atténuantes.*

RÉCIT D'UNE VIE GACHÉE

Les regards de Jean-Claude Lamfer

Ce qui frappe chez Jean-Claude Lamfer, c'est un regard ; puis ce qui en est l'habillage : son visage, et son corps. Il regarde comme d'autres avaient, qui sont affamés depuis des années. C'est un boulimique de ce qui est à voir, comme d'autres se gavent, en vrac, de toutes les nourritures. Regards voraces de qui, les huit dixièmes de sa vie, n'a connu que l'horizon uniforme de mondes clos successifs : orphelinats, assistance publique, maisons de correction ou de redressement, centres d'éducation surveillée, prisons enfin, premier de ce mondes clos à avouer son nom et sa fonction. Tous ces avatars du rejet absolu, dont la prime origine n'est pas la faute, mais la vie mal partie, selon des normes qui se résument en une seule : la force. Une vie plus biologique que réellement humaine. Est-ce demeurer homme que d'être derrière des murs ou des barreaux ? Est-ce le devenir que de grandir de la sorte ?

Le corps que ce regard anime est à l'unisson de sa vie. L'état civil lui donne trente-sept années de passé. Eh bien, l'état civil a tort contre les faits. Tout est angle chez cet homme-là. Celui du coude pour se protéger, celui du genou pour se tapir, celui du menton pour se redresser. Seule y fait exception la courbure du dos, par une symbolique qui se passe d'explications. La vie a creusé sur ce corps. Le temps se lit sur lui.

Un regard comme un radar, un corps rongé ne font pas, dira-t-on, un livre. Tout dépend de ce que l'on entend par ce mot. Si seuls le beau style, les subtiles analyses peuvent trouver place dans un livre, alors les Galochards *ne sont pas un livre. Tant pis, tant mieux, la question n'est pas celle-ci. Si, au contraire, l'écriture peut le céder au récit, sans effet, de droite ni de gauche, le solide, le triste document que voici.*

Ce n'est pas le énième « récit poignant » sur la prison ou la grande truanderie rédemptrice, ni la pseudo analyse sociologique pour libertaires apprentis. De la prison, il n'est pratiquement pas question. Ce n'est pas l'auto-justification, en forme de lamentation, de délits qu'on voudrait effacer par l'écriture : les Galochards *tournent au plus court quand affleure la délinquance de l'adulte. Non qu'elle soit dissimulée, ce n'est pas le sujet du témoignage.*

Le récit est celui d'une enfance comme les autres — à ceci près qu'elle est totalement gâchée, sans que la victime de ce gâchis y ait jamais pu grand-chose. L'adolescence de Jean-Claude Lamfer ressemble à une planète dont le Soleil serait toujours en train de se coucher, où au crépuscule ne succéderait jamais l'aurore.

Le livre n'est pas « triste » pour autant. Il y a même un parti pris de l'auteur de ne pas vouloir qu'on s'apitoie sur son compte. Il ne s'agit donc pas davantage de se montrer gémissant sur soi-même. Jean-Claude Lamfer le dit : « Ce livre est là pour empêcher que d'autres soient dans le même cas. *» Tout est là : témoigner pour prévenir. Il croit à la vertu, c'est-à-dire à la force, de son témoignage. Le croira-t-on ?*

Il le faudrait, dût ce conditionnel contenir trop de doutes sur l'efficacité d'un tel livre. Ne négligeons pourtant pas le grand enseignement de cet ouvrage : Jean-Claude Lamfer évitant la délinquance, il s'en est fallu de quoi ? A l'accoutumée, de si peu de chose, de cette pichenette — quelque apparence qu'elle prenne — qui nous fait, destin oblige, verser du mauvais côté. Encore heureux ceux qui se relèvent, comme ce témoin nous le montre.

PHILIPPE BOUCHER.

★ *Les Galochards,* par Jean-Claude Lamfer, préface de Frédéric Pottecher, 292 p. Edisud, éditeur, 42 F.

SCIENCES

ET YOURI ORLOV ?...

Le professeur Alfred Kastler, prix Nobel de physique, nous communique le texte de la lettre qu'il a adressée, le 4 décembre, à M. B. Choumiline, *vice-ministre soviétique de* l'intérieur :

« Nous venons d'apprendre que le professeur Benjamin Levitch a obtenu son visa de sortie de l'U.R.S.S. et qu'il peut enfin rejoindre, avec son épouse, les familles de ses enfants en Israël. En mon nom personnel et au nom du conseil de la Société française de physique, je me permets de vous exprimer notre satisfaction et nos remerciements. Ce geste du gouvernement soviétique contribuera certainement à favoriser la détente et à rendre plus confiantes et plus cordiales nos relations avec nos collègues scientifiques soviétiques. Nous nous permettons d'exprimer l'espoir que d'autres mesures favorisant la détente suivront et qu'en particulier une mesure de clémence interviendra à l'égard de notre collègue physicien Youri Orlov. »

[M. Orlov a été condamné, le 18 mai dernier, à sept ans de camp de travail, suivis de cinq ans de relégation. On reprochait au cofondateur du groupe de surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki *de s'être livré à de l'* **« agitation et de la propagande antisoviétique ». L'indignation des physiciens devant cette sanction d'un délit d'opinion s'était traduite par les premières décisions de boycottage.]**

FAITS DIVERS

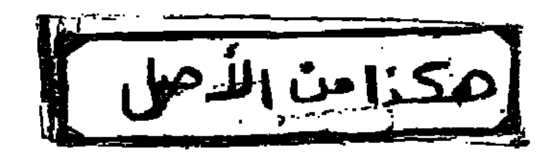
Les conséquences de la tempête

UN CARGO ALLEMAND DISPARAIT DANS L'ATLANTIQUE AVEC VINGT-HUIT PERSONNES A BORD

Un pétrolier britannique de 30 000 tonnes, qui se trouvait en difficulté en mer du Nord, a été remorqué, le vendredi 15 décembre, jusqu'au port de Swansea, près de Cardiff, par le puissant remorqueur *Abeille-Normandie* affrété par la marine nationale et basé à Brest. Selon M. Guy Lassiera, secrétaire général de la société qui exploite ce remorqueur, les opérations ont duré quatre jours par vents de force 9 et 10, avec des vagues atteignant 10 mètres de hauteur. Ce sauvetage démontre, selon les responsables de la société, l'aptitude de l'*Abeille-Normandie* à remplir ses missions d'assistance des navires.

En revanche, on craint que le cargo allemand *Munchen* n'ait coulé, au large des Açores, avec vingt-huit personnes à bord. Le cargo britannique *King-George* a retrouvé, vendredi, à environ 400 milles au nord de l'archipel, un canot vide du cargo allemand. Par ailleurs, précise-t-on à Lisbonne, un des avions participant aux opérations de recherche aurait aperçu une partie de la cargaison du *Munchen* flottant sur la mer.

● *Déraillement en Espagne : quatorze morts.* — Quatorze voyageurs ont succombé et une vingtaine d'autres ont été hospitalisées après le déraillement, le 15 décembre, en gare de Manzanares (180 kilomètres au sud de Madrid), du train rapide *Talgo*, reliant la capitale espagnole à Cadix (Andalousie). Ces chiffres ne sont encore que provisoires. — *(A.F.P.)*



Le Monde

culture

Musique

REPRISE A L'OPÉRA DE PARIS

Les murmures de Samson

Primitivement, l'opéra de Saint-Saëns devait s'intituler seulement Dalila *; c'est dire l'importance de ce rôle de mezzo — l'un des plus beaux du répertoire — dans le drame de Ferdinand Lemaire, librement adapté de l'Ecriture sainte, pour s'engager dans les sentiers ombreux de la psychologie amoureuse du dix-neuvième siècle finissant. Mais si, comme c'était le cas vendredi soir, Dalila n'est pas en voix, du moins peut-on se consoler avec celle de son voluptueux amant, voluptueux déjà quand il invoquait le Dieu d'Israël, voluptueux encore lorsqu'il se laisse si facilement réduire en esclavage...*

Jon Vickers, familier du rôle de Samson depuis plus de vingt-cinq ans (il l'a même enregistré en 1963), ne l'avait pas encore chanté sur la scène du palais Garnier ; succédant à Guy Chauvet et à Gilbert Py, on pouvait se douter qu'il apporterait au personnage une dimension supplémentaire, mais quand les choses arrivent comme on les prévoyait, on est toujours un peu surpris. D'abord on hésite à y croire : la prononciation reste assez approximative, on trouve même ici et là des notes un peu forcées et une fâcheuse tendance à souligner physiquement chaque intervention dramatique. Mais quand il s'agit d'engager son peuple à la révolte, les belles paroles ne suffisent pas, et cette puissance irrésistible, ce feu sacré — ce qu'on appelle tout simplement la « présence ». — finissent assez vite par l'emporter sur les réserves du début. A partir du moment où un interprète s'impose avec une telle évidence, on juge selon lui et non selon ce qu'on aurait voulu. Peu à peu, avec l'évolution du personnage : chef d'abord, amant, puis esclave, on voit s'étendre la richesse d'expression du chanteur, et là où Vickers excelle, c'est peut-être lorsqu'il avoue dans un murmure : « Dalila, Dalila, je t'aime ». *Capable de maitriser les* fortissimo, *de les faire venir insensiblement puis de les laisser s'éteindre avec la même intensité dramatique, il modèle sa voix comme on étreint le corps passionnément aimé : avec douceur, avec violence, avec une rage délicieuse. Ce ne sont pas des effets gratuits, car s'il est vrai qu'un auditeur novice aurait souvent du mal à deviner les paroles, le sens de la phrase et sa courbe phonétique sont toujours rendus avec une intelligence exceptionnelle : une grande voix, bien utilisée, on ne le croirait pas, mais c'est une chose si rare...*

Viorica Cortez, on l'a dit, pâlissait un peu à côté de Vickers, vendredi soir, victime sans doute d'un refroidissement passager ; si le Viellard hébreu, au contraire, jouissait de la bonne santé habituelle de Jules Bastin, Abimelech (Malcom Smith) méritait assez le sort tragique que lui réservait Samson, excédé sans doute par ses jeux de physionomie et par la lenteur exagérée d'un air auquel il ne croyait visiblement pas. Mais ce qui, au même titre peut-être que la présence de Jon Vickers, donne à cette série de représentations de Samson et Dalila *une valeur exemplaire, c'est le retour d'Ernest Blanc dans ce rôle de Grand Prêtre qu'il incarnait déjà en 1956 et qu'il a enregistré avec Vickers en 1963* (1).

Y a-t-il encore beaucoup de chanteurs français dont la diction soit aussi parfaite, qui sache joindre le mot à la musique, faisant rejaillir l'un sur l'autre selon les règles de la rhétorique si cruellement ignorées aujourd'hui ? Le terme peut surprendre, mais c'est bien de rhétorique qu'il s'agit, et, si on envisageait un jour d'enseigner aux chanteurs l'art de bien s'exprimer sur scène, Ernest Blanc serait sans doute le meilleur des professeurs : en l'écoutant chanter, on croit découvrir ce que devrait toujours être l'opéra. Jon Vickers, Ernest Blanc... On en oublie parfois que la mise en scène de Faggioni reste bien conventionnelle, que l'orchestre sous la baguette de Pierre Dervaux n'est pas toujours irréprochable ni bien passionné et qu'il y aurait mieux à faire pour rendre vraiment justice à une œuvre plus riche et plus profonde qu'on ne le croit habituellement. C'est peut-être cela l'illusion théâtrale.

GÉRARD CONDÉ.

(1) *Samson et Dalila*, enregistrement intégral : J. Vickers, R. Gorr, E. Blanc, direction Georges Prêtre, E.M.I. C 061-11682.

Concerts dans les églises

Etait-il bien nécessaire de développer le concert à l'église ? La mairie de Paris l'a pensé en créant cette année le premier Festival de musique sacrée, ce qui n'a pas manqué de scandaliser les organisateurs du... Festival de musique sacrée de Paris qui donne des concerts depuis quatre ans !

Cette nouvelle série, qui patronne trois des concerts du cycle Messiaen, ne manque d'ailleurs pas d'intérêt, unissant dans chaque programme musique ancienne et musique contemporaine (Lesur, Poulenc, Ohana, J. Charpentier, Duruflé, etc.), et l'on sait que les églises sont aujourd'hui les salles de concerts les plus prisées du public, malgré l'inconfort des chaises. Les grandes architectures et l'ombre solennelle satisfont un sens du sacré qui ne trouve guère d'aliment dans notre civilisation.

C'est ainsi que lundi 11 décembre à Saint-Germain-des-Prés, on était accueilli, dans l'obscurité, par une superbe et joyeuse fanfare aux polyphonies puissamment charpentées, répercutées par l'acoustique généreuse, d'un inconnu, Jean-Claude Pezel (qui pourrait être Johann-Christoph Pezel, musicien allemand du dix-septième siècle), auxquelles succédait en un violent contraste l'In Memoriam Jean-Pierre Guézec *pour cuivres et orgue de Xavier Darasse. Cette page ne rappelait guère cependant la finesse et l'élégance de ce musicien.*

Puis Alain Cuny montait en chaire pour déclamer à la lueur des cierges les quatorze stations d'un beau Chemin de croix, « Ecce homo », *de Jean-Pierre Nortel (d'où toute référence religieuse explicite est curieusement absente), avec cette extraordinaire voix de granit, rauque, écorchée, qui semble toujours près de se briser dans un sanglot, casse les phrases et chante les mots en étonnantes vocalises de lion blessé.* Prélude aux Quatorze Stations, *de Marius Constant, avec ce cheminement funambulesque de Sylvio Gualda à travers neuf dizaines d'instruments à percussion dont il tirait de merveilleux effets sonores et rythmiques, à la longue un peu lassants et assez étrangers au mystère du Calvaire. Mais Marius Constant (qui lui donnait une réplique discrète à la tête de son bel Ensemble Ars Nova) nous avait prévenus : « Malgré le titre, il ne s'agit pas d'une œuvre sacrée. »* — J. L.

★ Prochain concert : *Te Deum*, de Marc-Antoine Charpentier, et *Te Deum*, de Jacques Charpentier, à Saint-Roch, ce jeudi 14 décembre.

Expositions

LE RETOUR DE BALTHUS

Dessins d'arrière-pensées

Voici Balthus. Sa dernière expositions de dessins, dans cette même galerie Claude Bernard, remonte à sept ans. C'est un peintre qui cultive la rareté : il produit peu et ne laisse passer dans le domaine public que ce qui lui semble être le meilleur. Au même moment est édité le Balthus *de Jean Leymarie. C'est le premier ouvrage, dit l'auteur, que le peintre ait consenti à laisser publier sur lui-même. Avec seulement un choix de son œuvre, qui compterait quelque deux cents peintures et un peu plus de dessins.*

Jean Leymarie, qui a succédé à Balthus à la direction de la Villa Medicis, a pris sa plume des grands jours pour évoquer la peinture de cet « artiste d'élection » *et de* « fatalité ». *Il a tenté de donner cohérence et continuité à ce rêveur qui joue au chat et à la souris avec l'histoire.*

Après une vie d'homme du monde, intellectuel et cosmopolite, Balthus s'est retiré dans sa « tour d'ivoire », convaincu que l'artiste n'a rien à communiquer à personne. Au cours des dix années passées à la Villa Medicis, où il a retrouvé les fantômes d'Horace Vernet et d'Ingres dans la Chambre turque, *dont il a peint la grande harmonie de tons chauds et froids qui doit tant à Matisse et à la peinture extrême-orientale, Balthus s'est peu montré. Aujourd'hui, il vit dans sa propriété de Suisse, au milieu d'un paysage qu'il connaît bien, pour y avoir passé son enfance. C'est la fille du jardinier qui prête son corps de nymphette au peintre et au dessinateur.*

En passant des dessins exposés chez Claude Bernard aux reproductions des tableaux récents figurant dans le livre de Jean Leymarie, on peut suivre les liens qui unissent les dessins aux peintures. Mêmes modèles, mêmes lieux, mêmes moments.

Naguère, les dessins de Balthus préparaient des tableaux. Ils avaient le format du carnet ou des feuilles d'esquisses. Pour la première fois, il fait du dessin une œuvre autonome dont le médium est le fusain ou le crayon et le support le papier. Ses nouveaux dessins sont grands comme des tableaux auxquels il manquerait les couleurs. Mais non la chaleur. Les croquis à l'encre de Chine de 1933, alors que Balthus avait vingt-cinq ans, montrent qu'il possédait déjà tous les thèmes qu'il allait développer dans sa peinture et qui lui vaudront l'étiquette de regardeur de beautés juvéniles surprises dans leur abandon.

Quarante ans après, le dessin du peintre a changé. Mais le dessein de l'homme est resté tel qu'en lui-même : un songe du regard. Il s'est approfondi, est devenu plus complexe, s'est enrichi de multiples connotations artistiques. Le graphisme chinois, le dépouillement cruel des primitifs, dont son préféré Piero Della Francesca, les lumières de Giorgione, la douceur de Corot, l'accord avec la nature de Courbet, la pureté d'Ingres... Avec ces peintres et ces écoles, Balthus entretient des rapports secrets.

Pour la plupart de ses grands dessins, il utilise un papier ocre parsemé de veinures. Son aspect de vieille chose fait partie du climat de l'œuvre et sa chaleur convient à la ténuité du trait, qui veut être velours et enveloppement. C'est un dessin sans lignes. Ce qui importe, c'est le modelé. Pour chacun des « nus » de Balthus, on pourrait citer la manière d'Ingres et le climat de Corot. Mais Ingres ne donnait à voir que la perfection, alors que le dessin de Balthus montre le travail de l'artiste, ses recommencements et ses tentatives pour saisir l'esprit des choses avant de leur donner une forme. Voici que l'œil a surpris une jeune enfant endormie. Le peintre est, tel le loup, subrepticement entré dans la chambre. Parfois, le modèle est debout, les bras croisés devant la fenêtre, gracile et roide, l'air somnambulique. Le regard de Michelina est rêveur, ses formes pleines de sève. Balthus les dessine sans brio. Parfois, le trait flanche ; mais l'esprit, jamais. C'est un dessin avec une pensée, ou une arrière-pensée, rêveuse, qui dévore du regard avant d'achever la possession métaphysique par l'image.

Tout l'art de Balthus témoigne de ces instants d'enchantement où le simulacre de la réalité devient toute la réalité. C'est à plaisir qu'il la provoque et la met en scène pour la dessiner. Balthus aime le théâtre pour lequel il a peint de nombreux décors (Cosi fan tutte, *au Festival d'Aix-en-Provence, l'Ile aux chèvres, d'Ugo Betti, etc.). Mais, dans son atelier, il s'organise son théâtre particulier où le monde de l'enfance en émoi enflamme son esprit et l'incite à se surpasser.*

JACQUES MICHEL.

★ Dessins de Balthus, galerie Claude Bernard, 7, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 7 janvier.

★ *Balthus*, par Jean Leymarie, édition Skira-Flammarion, grand format. Illustr. couleurs de quarante-huit peintures et dix-huit dessins, 350 F.

formes

D'APRÈS NATURE

Une fois apaisés les tumultes juvéniles, Gaston-Louis Roux (1) s'estime comblé par le spectacle qu'à demeure il a sous les yeux : un des plus beaux lieux du monde en vérité, avec ses garrigues, ses pins, ses oliviers, ses chênes verts, et sa lumière. Sans doute lui a-t-il fallu tant d'expérience, sans doute a-t-il dû céder au vertige des écoles en rupture de ban, pour revenir plein d'usage et raison à la sagesse traditionnelle. Avec toutefois l'acquis d'un métier — mais oui ! — rompu à tous les exercices. Plus rien ne s'interpose entre l'objet et l'œil, et la main du peintre. Equilibre, rigueur, douceur des natures mortes ou des paysages... et la présence émue d'une maison qui lui est chère. Cet amour des choses, Gaston-Louis Roux ne cherche pas à le dissimuler. Qu'on oublie les avatars de la peinture depuis Corot, voire Poussin, et le charme opère.

Peut-on parler de charme devant les œuvres de Jules Dalou, le puissant sculpteur naturaliste du *Triomphe de la République ?* Bien sûr, si l'on se remémore le Dalou intimiste de *la Liseuse*, entre autres. C'est lui qu'on retrouve ici (2) non plus cette fois avec des petits bronzes, mais des pièces *inédites*, terres cuites, plâtres, dessins, sauvés, pour beaucoup, de la destruction par Auguste Becker. Car ce sont en général des esquisses, des maquettes, des études préparatoires exécutées avec une spontanéité et une tendresse que la fonte ne respecte pas toujours. Celles du *Triomphe de Silène*, par exemple, ou de tant de formes féminines. Les dessins, plus rares dans l'héritage de Dalou, car il ne les conservait pas, parfois animés d'une fougue extraordinaire, comme l'étude pour le monument à Delacroix ou celle pour illustrer *les Châtiments*, sont pour beaucoup de visiteurs une révélation. Ainsi que quatre carnets de croquis où l'artiste s'exprime en toute liberté.

Encore Beyrouth hélas ! Ses ruines ont terriblement marqué Nicolas Abdallah Mouffarège (3), avec des retombées « concrètes ». Un début de combustion a même, un peu gratuitement, entamé le canevas sur lequel ce jeune Libanais tend ses fils de laine. Car, ce qu'il montre, ce sont des « tapisseries brodées » où il stylise de façon séduisante des mythes d'un pays en train de renaître. L'exposition, placée sous le patronage de l'association France- Nouveau Liban, ne s'intitule-t-elle pas *le Sang du Phénix ?*

En toute connaissance de cause, Serge Poujon, sur des pensers nouveaux, crée des formes antiques (4). Expliquons-nous. Son dessin, qui vise à la perfection formelle, s'inspire à dessein (heureusement que *design* a deux sens) des chefs-d'œuvre glanés çà et là en Grèce, à Florence ou ailleurs. Hâtons-nous d'ajouter qu'il va infiniment plus loin que le pastiche, non sans de fréquents sous-entendus ironiques, et l'on se demande si les couleurs tendrement monochromes, roses, vertes, bleues, mauves, ne sont pas une provocation de plus. C'est plein d'allusions poétiquement sournoises. En réalité, *Bonjour Monsieur Brassaï*, dont les trois dames aux nuques rasées à la mode 1930 rivalisent d'élégance avec un noble cheval, sont un hommage. Et le vol d'oiseaux qui lacère une tête d'Aphrodite, la mante religieuse qui escalade un doigt immense, les pingouins, l'éléphant, etc., associés à des statues classiques ou néo-classiques, n'enfantent nulle dissonance. Mais une harmonie.

« Le jardin », thème féerique du numéro 22-23 de la revue *Solaire* (5), que des textes de Claude Vigée, Andrée Chedid, René Daillie, René Nelli, Armel Guerne (*Temps coupable*, repris en plaquette avec toutes les illustrations de la livraison), et quinze autres poètes et prosateurs, est encore « visualisé » par les dessins de Denise Esteban, à qui Gil Jouanard consacre une pénétrante étude : « *Ce pays, qu'elle récite inlassablement, a le courage et la simplicité d'être beau* », dit-il. Pays que nimbent de mystère de fines touches méticuleuses.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Henriette Gomès, 6, rue du Cirque.
(2) Galerie Delestre, 6, rue de Varenne.
(3) La Lampe dans l'Horloge, 20, r. des Francs-Bourgeois.
(4) Galerie Liliane-François, 15, rue de Seine.
(5) A Issirac, 30130 Pont-Saint-Esprit.

En bref

■ Les comédiens Béatrice Agenin et Jacques Sereys viennent d'être nommés sociétaires de la Comédie-Française par le conseil d'administration. Georges Descrières prendra ses nouvelles fonctions de doyen le 1er janvier ; il succède à Jacques Eyser, autorisé à faire valoir ses droits à la retraite.

■ Le personnel artistique du Théâtre du Châtelet proteste contre le projet annoncé par M. Jacques Chirac de transformer cette salle en un théâtre lyrique municipal. Il déplore la disparition éventuelle d'un théâtre d'opérettes assuré d'un public fidèle, le coût de l'opération et la fermeture probable de la salle pendant un an et demi pour travaux.

■ Le spectacle de ballets du chorégraphe britannique Kenneth Mac Millan, qui devait avoir lieu samedi 16 décembre, à l'Opéra, est annulé « pour raisons techniques ».

CARNET

Mariages

Marie-Hélène MILLOT
et le
docteur Lucien OLIVIER

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 2 décembre 1978, à Ménessaire (Morvan).

5, parc de la Bérangère.
92210 Saint-Cloud.

Décès

— Mlle Clémence Sugier,
M. et Mme Louis Sugier,
ont la douleur de faire part du décès de leur tante

Louise DALGALARRONDO,

survenu le 12 décembre 1978, à Nice.
C. Sugier,
7, corniche André-de-Joly,
06300 Nice.
J. et L. Sugier,
Les Pins parasols, 11 C,
chemin Saint-Joseph,
06110 Le Cannet.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 15 décembre 1978, de

Mme Lucien EMO,
née Georgette Lebertois,

De la part de ses enfants et petits-enfants :
M. et Mme Claude Emo,
M. et Mme Jean Noyé,
M. et Mme Sylvain Emo,
François, Frédéric et Pascal Emo,
M. Thierry Noyé,
M. Gilles Noyé,
Mlle Bénédicte Noyé.
L'inhumation aura lieu le 18 décembre, au cimetière Sainte-Marie, au Havre.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer que

Mme Matus KUGEL,
née Sophie Rubin,

s'est éteinte à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, le 14 décembre 1978.
De la part de :
M. et Mme Carlos Zuker,
Mme Kila Kugel,
M. et Mme Jacques Kugel,
ses enfants,
M. André Zuker,
Nicolas et Alexis Kugel,
ses petits-enfants,
Pamela Zuker, son arrière-petite-fille,
Et sa dévouée Paquita Porras,
Les obsèques auront lieu au cimetière de Pantin, lundi 18 décembre.
Réunion à la porte principale, à 14 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
La famille ne reçoit pas.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme J.-M. A. Paroutaud,
M. et Mme J. Michel Paroutaud et Olivier,
M. et Mme J.-Paul Bonnefoy et leurs enfants,
Mlle Sophie Paroutaud,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Marie Amédée
PAROUTAUD,
avocat au barreau de Limoges,
ancien bâtonnier de l'ordre,
professeur honoraire
de l'Ecole supérieure de droit,
croix de guerre,
croix du Combattant,
croix du Combattant volontaire
de la Résistance,
officier
dans l'ordre des Palmes académiques,
chevalier
dans l'ordre du Mérite sportif,

survenu le 11 décembre 1978, à l'âge de soixante-six ans.
6, rue Louis-Guibert,
87000 Limoges.
B.P. 181 Tampon, 97430 la Réunion.
« Les Forestiers »,
Saint-Rémy-en-Rollat,
03110 Escurolles.
(« Le Monde » du 14 décembre.)

Remerciements

— Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges,
La Jeunesse au plein air,
La Fédération de l'éducation nationale,
La Mutuelle générale de l'éducation nationale,
Les Publications enfantines,
Le Groupement central des fonctionnaires,
Arts et Vie,
Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active,
La Société française de pédagogie,

remercient les nombreux amis, les personnalités qui leur ont exprimé leur sympathie à l'occasion du décès de

René BONISSEL.

— Mme Paul Lainé et ses fils, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

professeur Paul LAINÉ,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ
175, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris
C.C.P. PARIS 4-52 X

CAS N° 8

Dans cette famille avec neuf enfants... Le père est incarcéré pour une affaire sérieuse qui nécessitera plusieurs années de détention. La mère se retrouve avec des dettes et huit enfants à charge. L'aîné fait son service militaire.

Pour l'aider à payer les dettes faites par le père avant son incarcération.

On demande : 2 000 F.

Prière d'adresser les dons à

LA SEMAINE DE LA BONTE
175, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris
C.C.P. Paris 4-52 X ou ch. banc.

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Ballets Kenneth Mac Millan (sam., 19 h. 30, dernière) ; Concert de musique de chambre (dim., 18 h. 30).
Salle Favart : Ensemble Ars Nova, dir. M. Constant (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : la Jalousie du barbouillé ; les Fourberies de Scapin (sam., 20 h. 30) ; la Puce à l'oreille (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, Grand Théâtre : le Cercle de craie caucasien (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Gémier : Bernard Haller (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : la Trilogie de la villégiature (sam., 19 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon : Fugue en mineur (e) (sam. et dim., 18 h. 30).
TEP : Quand je serai petit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit TEP : Bons baisers du Lavandou (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou : Diatope de Xénakis (sam. et dim., 15 h. et 16 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; Concerts Colonne : Hymne, l'Ascension, Poèmes pour mi (Messiaen), dir. P. Dervaux, sol. F. Palmer (dim., 18 h. 30).
Théâtre de la Ville : les Colombaioni (sam., 18 h. 30) ; Maria-Maria (sam., 20 h. 30).
Carré Silvia Monfort : Cirque Gruss à l'ancienne (sam., 18 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30) ; Bastien et Bastienne, de Mozart (sam., 14 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre culturel du Marais : Musique traditionnelle roumaine (sam., 17 h.).

Les autres salles

Aire libre : Marc Noisée (sam., 17 h.) ; Faustino, mime (sam., 18 h. 30) ; Davly (sam., 22 h.).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.) ; Un homme à la rencontre d'A. Artaud (sam., 18 h. 30).
Athénée : le Grand Feu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Biothéâtre : la Crique (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium : la Sœur de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Epée-de-Bois : Madras (sam., 20 h. 30). — Tempête : La vie est un songe (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Atelier du Chaudron : Sens (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Cité internationale, Grand Théâtre : Latin American Trip (sam., 21 h.). — Resserre : Tristan et Iseult (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. et 21 h. 10).
Daunou : Ulysse au pays des merveilles (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Edouard-VII : Nous ne connaissons pas la même personne (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Essaïon : Œuvre (sam., 18 h. 30) ; Pif-Paf (sam., 20 h. 30) ; Abraham et Samuel (sam., 22 h.). — II : le Chant général (sam., 20 h. 30) ; Veillées (sam., 22 h. 30).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : la Surface de réparation (sam., 20 h. 30) ; J. Villeret (sam., 22 h.).
Galerie 55 : B. Dimey (sam., 21 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 21 h.).
La Bruyère : les Folles du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Chair chaude (sam., 18 h. 30) ; la Shaga (sam., 20 h. 30) ; Carmen City (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : Une heure avec Rainer Maria Rilke (sam., 18 h. 30) ; Fragments (sam., 20 h. 30) ; Acteurs en détresse (sam., 22 h. 15).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : le Cauchemar de Bella Manningham (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : Changement à vue (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. et 21 h. 15).
Michodière : Les papas naissent dans les armoires (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mogador : le Pays du sourire (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 18 h. et 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Oblique : le Malade imaginaire (sam., 21 h.).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay : le Dépeupleur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30) ; Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palace Croix-Nivert : Rocky Horror Show (sam. et dim., 20 h.).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais des sports : Notre-Dame de Paris (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.)
Péniche : Naïves hirondelles (sam., 20 h. 30).
Picolo Théâtre : Contes chuchotés, contes chahutés (sam., 21 h., dernière).
Plaine : la Vie privée de race supérieure (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance : Tête de méduse (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15)
Porte-Saint-Martin : M. Marceau, mime (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Présent : Eve des Amériques (sam., 20 h. 30).
Ranelagh : Aide-toi, le ciel t'aidera (sam., 20 h. 15 ; dim., 15 h.) ; Soleil cou coupé (dim., 22 h.).
Salle Valhubert : le Dépositaire (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Saint-Georges : Attention ! fragile (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : Fleurs de papier (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Si tout le monde en faisait autant (sam. et dim., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h. 30) ; le Pompier de mes rêves (sam., 22 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart : Punk-rats (sam., 18 h.) ; l'Echange (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Paris : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre 13 : Bel comme un ange (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard : Crime à la clef (dim., 15 h. et 18 h.).
Troglodyte : 1848, la République de Dupont (sam., 20 h.).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

FESTIVAL D'AUTOMNE

(278-10-00)

THEATRE

Bouffes-du-Nord : Mesure pour mesure (sam., 20 h. 30).

EXPOSITIONS

Musée des arts décoratifs : Ma, espace-temps au Japon (de 11 h à 19 h.).

La danse

Palais des congrès : Ballet-Théâtre Kirov : Giselle (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30).

Les concerts

(Voir aussi les salles subventionnées et municipales.)
Lucernaire : S. Bricard, flûte ; M. Gonzales, harpe (Gluck, Bach, Donizetti, Bartok, Satie, Fauré, Ibert) (sam. et dim., 19 h. 30) ; S. Fournier, piano ; C. Fournier, violon (Debussy, Ives, Berio...) (sam. et dim., 21 h.) ; C. Bernard, violon ; L. Boulay, clavecin (Bach) (dim., 17 h.).
Café d'Edgar : Carte blanche aux élèves du *Conservatoire de musique de Paris* (Fujii, T. Carré-Chesneau, Choguet, Fénelon, Voirpy) (sam., 18 h. 30).
Conciergerie : Ensemble G. de Machaut (musique des trouvères et troubadours) (sam. et dim., 17 h. 30).
Salle Gaveau : S. Vigerie, piano (Beethoven, Bach, Chopin, Debussy, Ravel) (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Merri : E. Gaspard, harpe ; E. Koennoff, flûte (Bach, Ibert, Fauré) (sam., 21 h.) ; Ensemble de flûtes B. Grognet (Vivaldi, Corelli, Jolivert, Berlioz) (dim., 17 h.).
Théâtre d'Orsay : B. Belkin, violon ; I. Zaritskaya, piano (Haendel, Beethoven, Franck) (dim., 10 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : Ensemble Cantar Per Sonar (chansons française de la Renaissance) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : L. Davis, orgue (Buxtehude, Mendelssohn) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : Ensemble 12, avec B. Rigutto, piano (Corelli, Haydn, Mozart) (dim., 17 h.).
Centre Mandapa : Objets sonores et multi-musique, T. Kosugi, A. Suzuki (sam., 20 h. 30).
Salle Pleyel : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. A. Aglanfiotis, sol. C. Maillols, piano (Beethoven) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont : les Quatre Saisons (Vivaldi) dim., 15 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Cercle symphonique de Paris (Haydn, C.P. Bach) (dim., 16 h.).
Théâtre Edouard-VII : Groupe vocal de France, dir. M Cournaud ; Quatuor Tashi (Messiaen) (sam., 21 h.).
Cité internationale : Ensemble musical du Larle Naba de Haute-Volta (sam., 20 h. 30).
Eglise américaine : Chœur de l'église américaine (Bach, Pergolèse, Corelli (sam., 20 h. 30).
Notre-Dame de Paris : Ensemble orchestral de Paris (Mozart) (dim., 11 h. 30) ; K. Poirier, orgue (Brühns, Reincken, Franck, Messiaen, C.P.E. Bach, Albrechtsberger) (dim., 17 h. 45).
Théâtre *Oblique* : *Ensemble musical du Larle Naba* (musique et danse de Haute-Volta) (dim., 15 h. et 20 h. 30).
Art-Dépôt : M. Bleger, piano (Liszt) (dim., 17 h.).

Les théâtres de banlieue

Athis-Mons, église Saint-Denis : Ensemble Itinéraire (Purcell, Mozart, Schubert, Wagner, Murail, Levinas) (dim., 17 h.).
Aulnay-sous-Bois, église Saint-Sulpice : G. Delvallée (Couperin, Clérambault, Tournemire, Messiaen) (sam., 21 h.).
Boulogne, T.B.B. : G.R.T.O.P., *Carolyn Carlson* (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Bourg-la-Reine, CAEL : J.-L. Vincent (sam., 21 h.).
Champigny, Centre des loisirs : les Pauvres Gens (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h. et 20 h. 45). — Centre G.-Philipe : Tartarin de Tarascon (sam., 21). — Centre J.-Vilar : Bal folk (sam., 21 h.) — Le Soleil-dans-la-Tête : *l'Infernale Catastrophe infernale* (sam., 21 h.).
Châtenay-Malabry, hôtel de ville : Groupe Intervalles (dim., 17 h.).
Choisy, Théâtre Paul-Eluard : M. Buhler, G. Elbaz, G. Lafaye, Claire, Y. Dautin (sam., 18 h.).
Clichy, ARC : Travail ailleurs (sam., 20 h. ; dim., 17 h.).
Courbevoie, Maison pour tous : Michael Kohlhaas (sam., 20 h. 30).
La Courneuve : Orchestre symphonique du C.N.R. d'Aubervilliers-La Courneuve (Rimsky-Korsakov, Schumann, Rossini, Wagner, Emmanuel) (sam., 20 h. 45).
Créteil, Maison A.-Malraux : Orchestre de l'Ile-de-France (dim., 15 h. 30).
Elancourt, APASC : le Nouveau Cirque de Paris (sam., 21 h.).
Ermont, chapelle des Chênes : P. Ferraris, Ph. Brandeis, G. André (Telemann, Platti, Bach, Hoffmann, Shickard) (sam., 21 h.).
Evry, Agora : Bernard Lavilliers (sam., 21 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Antoine et Cléopâtre (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Neuilly, M.J.C. : Tu brodes ?... Ouais (sam., 21 h. 30).
Ris-Orangis, M.J.C. : Jolie Brise (folk) (sam., 21 h.).
Saint-Maur, Théâtre de la Pie : Trois petites vieilles et puis s'en vont (sam., 21 h.).
Saint-Ouen, château : Orchestre Audonia (Mozart, Schubert) (dim., 17 h. 30).
Taverny, chapiteau, place de la Croix-Rouge : Marie-Paule Belle (sam., 21 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally : Christian Dente, Anne Sylvestre (sam., 21 h.).
Vincennes, Théâtre D.-Sorano : l'Ombre (dim., 18 h.).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : Théâtre de marionnettes de *Kladno* (sam., 21 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Samedi 16 - Dimanche 17 décembre

Chapelle des Lombards : Free Improvising Music of Women (sam., 20 h. 30) ; Luther Allison (sam., 23 h.).
La Péniche : O. Bailleux, clavecin, Jouk Minor, D. Rejef, vielle à roue (dim., 20 h. 30).
Stadium : Anachronic Jazz Band (sam., 21 h.).
Golf Drouot : Go go Pigalles (sam., 21 h. 30).
Caveau de la Huchette : Maxim Saury Jazz *Fanfare* (sam. et *dim.*, 21 h. 30).
Petit Forum : R. Boni, G. Marais, Khan Jamal Trio, Noah Howard Quartet (sam., 22 h.) ; Archie Sheep Quarter, Joe Lee Wilson (dim., 21 h.).
Théâtre Campagne-Première : Chute libre (sam., 20 h. 30 ; J.-C. Vannier (sam., 22 h.).
Patio : J. Newman, trompette jazz (sam. et dim., 22 h.).
Club Zed : Claude Gousset Quintet, middle jazz (sam. et dim., 22 h.).
Faculté Dauphine : Echo du Bayon, Roger Mason, Michael Douce (sam., 17 h. 30).
Show-Chaud : Henry Byrs (sam et dim., 19 h.) ; Raphaël Pays Trio (sam. et dim., 21 h.).
Palace : Rokotto (dim., 23 h.).
Petit Opportun : Patrice Caratini, Marc Fosset (sam., 22 h.).
Troglodyte : Groupe Nadavati (sam., 20 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : *les Damnés de l'Océan*, de J. von Sternberg ; 18 h. 30 : Film d'art et expérimental italien ; 20 h. 30 : Tirez sur le pianiste, de F. Truffaut ; 22 h. 30 : Flic Story, de J. Deray. — Dim., 15 h. : l'Aurore, de F.W. Murnau ; 18 h. 30, Cinéma japonais : le Repas, de M. Naruse ; 20 h. 30 : les Granges brûlées, de J. Chapo ; 22 h. 30 : Bande à part de J.-L. Godard.

Beaubourg, sam., 15 h. et 17 h. : Ivan le Terrible, de S.M. Eisenstein ; 19 h., Le drame antique grec et le cinéma : les Perses, de J. Prat ; 21 h. : Written on the Wind, de D. Sirk. — Dim., 15 h. : Que Viva Mexico, de S.M. Eisenstein ; 17 h. et 19 h. : Cinéma expérimental italien ; 21 h. : Des filles disparaissent, de D. Sirk.

Les exclusivités

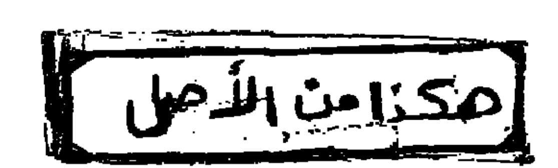
ALAMBRISTA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90), 14 h. ;
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Marignan, 8e (359-92-82), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Biarritz, 8e (723-69-23).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86)
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Parnassien, 14e (329-83-11)
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Biarritz 8e (723-69-23), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), *Bienvenue-Montparnasse*, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CAGE AUX FOLLES (Franç.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CONVOI DE LA PEUR (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Cin'Ac, 2e (742-72-19).
LES DENTS DE LA MER (A., IIe partie, v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Luxembourg, 6e (633-97-77), Bonaparte, 6e (326-12-12), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Madeleine, 8e (073-56-03), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Gaumond-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (651-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (707-02-74).
DERNIER AMOUR (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., **, v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62)
L'EMPIRE DU GREC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Soviét., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
FEDORA (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Renoir, 9e (874-40-75).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86)
LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA GRANDE MENACE (Angl., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
INSIANG (Phil., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Olympic, 14e (542-67-42)
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., **, v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
JUKE BOX (*A., *, v.f.*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), après-midi.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A.), v.o : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) v.o : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) (2 époques) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont *Rive-Gauche, 6e (548-26-36)* ; France-Elysées, 8e (723-71-11)
MORT SUR LE NIL (A.), v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (Fr.) : la Royale, 8e (265-82-66)
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-15-71) ; Ternes, 17e (380-10-41).
PIRANHAS (A.) (*), v.f : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; les Tourelles, 20e (636-51-98), h. sp.
POINT OF ORDER (A.), v.o : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp
LA PREUVE PAR SIX (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) h. sp
REMEMBER MY NAME (A.), v.o : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.-Belg.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
RUE DE LA JOIE (Jap.) (**), v.f : Omnia, 2e (233-39-36)
LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COCA-COLA (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
SCENIC ROUTE (A.), v.o. : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LE SECOND EVEIL (All.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90)
SONATE D'AUTOMNE (Suéd.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd.) : Studio Logos, 5e (033-26-42)
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e ; 11e (357-90-81) ; P.L.M. St-Jacques, (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
UNDERGROUND (A.), v.o : Olympic, 14e (542-67-42) h. sp.
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70)
UN MARIAGE (A.), v.o : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e *(633-79-38) ; Elysées-Lincoln*, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-84) ; 14-Juillet Bastille, 14e (589 68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11), v.f : Gaumont Opéra, 9e (073-95-48) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

Les festivals

THRILLER STORY (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : les Tueurs de la lune de miel (sam.) ; Marathon Man (dim.).
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard (sam.) ; Chercheurs d'or (dim.).
CINEMA ITALIEN (v.o.) Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : Ma femme est un violon ; l'Argent de la vieille.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : le Paradis des riches (sam.) ; l'Arbre aux sabots (dim.).
BAS (v.o) Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : le Manuscrit trouvé à Saragosse ; 16 h. 30 : la Clepsydre.
MARGUERITE DURAS Action République, 11e (805-51-33) : le Camion (sam.) ; Détruire, dit-elle (dim.).
COMEDIES MUSICALES (v.o) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Pirate (sam.) ; Un jour à New-York (dim.).
PIERRE RICHARD, Champollion, 5e (033-51-60) : les Malheurs d'Alfred (sam.) ; le Distrait (dim.).
FRED ASTAIRE AND PARTNERS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Oh ! toi ma charmante (dim.).
CINQ FILMS A VOIR OU A REVOIR (v.o.) Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : The Missouri Breaks ; 16 h. : Un dimanche comme les autres ; 18 h. : Nous sommes tous des voleurs ; 20 h. : Portier de nuit ; 22 h. The Rocky horror picture show.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.) : Un tramway nommé Désir ; Mort à Venise ; Stay Hungry ; The Rocky horror picture show ; Chiens de paille ; Répulsion.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I : L'homme qui venait d'ailleurs ; le Lauréat ; A l'est d'Eden ; la Fureur de vivre ; Phantom of the Paradise. — II : Let it be ; Frankenstein Jr. ; Jeremiah Johnson ; Salo ; Mort à Venise ; Délivrance
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), le Seine, 5e : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; la Flûte enchantée.

Les films nouveaux

SANS FAMILLE, film italien de Vittorio Gassman (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
INTERIEURS, film américain de Woody Allen (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LA CLE SUR LA PORTE, film français d'Yves Boisset : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CRI DU SORCIER, film américain de Jerzy Skolimowski (*) (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE CIEL PEUT ATTENDRE, film américain de Warren *Beatty (v.o) : Quintette*, 5e (033-35-40) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18 (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PAIR ET IMPAIR, film italien de *Sergio* Corbucci (v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
L'ULTIMATUM DES TROIS MERCENAIRES, film américain de Robert Aldrich (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Les Images, 18e (522-47-94).
LA GRANDE CUISINE, film américain de Ted Kotcheff (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 7e (359-15-71) ; v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).



Le Monde

équipement

TRANSPORTS

LA S.N.C.F. ET LES USAGERS

Les voyageurs montent en ligne

Les comités de défense des usagers du rail de certaines localités bretonnes organisent, le dimanche 17 décembre, une journée régionale de manifestations dans les localités où la S.N.C.F. a récemment supprimé des arrêts. En province, comme dans la région parisienne, les clients de la Société nationale supportent de moins en moins bien les aléas de voyage en train et le font savoir. Ainsi du comité de défense des usagers de Moret-sur-Loing et du Sud Seine-et-Marne qui, depuis deux ans déjà, mène une « guérilla ferrée » pour obliger la S.N.C.F. à mieux remplir sa mission.

La S.N.C.F. découvre ses usagers. Jusqu'alors, ceux-ci se tenaient tranquilles, ne faisaient pas parler d'eux. Ils semblaient tout comprendre, tout accepter, tout supporter. Des clients en or.

Or, voici que les habitués du rail se mettent à ronchonner, à protester, à manifester, allant même jusqu'à descendre sur la voie, jusqu'à bloquer des trains. Tout est prétexte à alimenter leur mauvaise humeur : les nouvelles méthodes de contrôle, la suppression d'un arrêt, l'inconfort des voitures, la hausse des tarifs, le non-respect des horaires.

Devant ces réactions, la Société nationale joue l'étonnée. Comment cela est-il possible puisque — une récente enquête le prouve — elle jouit dans le grand public d'une très bonne image de marque. A la question *« Pensez-vous que, depuis dix ans, la S.N.C.F. a fait de gros progrès ? »*, 79 % des personnes interrogées à la fin du mois d'octobre dernier ont répondu par l'affirmative, au lieu de 71 % un an auparavant. *« Le meilleur score que nous ayons jamais obtenu »*, soulignent les responsables ferroviaires.

A leur avis, la dégradation des rapports entre la S.N.C.F. et ses usagers tient à l'introduction du compostage des billets de train et au dérangement qu'il provoque, également à la suppression de certains arrêts dans des gares dites secondaires : *« Un épiphénomène »*, jugent-ils.

En haute estime

La Société nationale ne fait pas le détail. Lorsqu'on transporte plus de sept cents millions de voyageurs par an, on ne se laisse pas facilement impressionner par les récriminations des comités Gustave, Théodule ou Hippolyte. Aujourd'hui, la quasi-totalité des clients de la S.N.C.F. ont pris l'habitude de composter leur billet. Pour les dirigeants ferroviaires, le pourcentage d'étourdis et de fraudeurs est négligeable, même si, en valeur absolue, le nombre de ces « marginaux » dépasse huit cent mille...

La desserte de gares secondaires ? Les rapides et les express de la S.N.C.F. faisaient halte 9 060 fois par jour avant le 1er octobre dernier, 9 106 fois depuis l'entrée en vigueur des horaires d'hiver. *« Nous avons ajouté 101 arrêts et en avons supprimé 55. »* Ce calcul laisse de marbre l'usager de Plouaret, « sacrifié » dans cette affaire et qui voit midi à sa porte...

Les responsables de la Société nationale relèvent une disproportion troublante entre les causes du « ras le bol » des usagers et les manifestations. Ils ne sont pas loin de penser que cette agitation s'inscrit dans le cadre d'une stratégie syndicale, peu ou prou étrangère à la défense du rail. Ils font également valoir que ce mécontentement est discrètement attisé par certains cheminots, hostiles à des réorganisations qui bousculent leurs privilèges.

« Il n'y a rien d'anormal à ce que les cheminots se rapprochent des usagers », note M. Gilbert Billon, secrétaire général de la fédération générale des transports et de l'équipement C.F.D.T. *« Au demeurant, s'il y a du répondant du côté des voyageurs, c'est bien la preuve qu'il y a un vrai problème, un vrai malaise. »*

Ce n'est pas la première fois que les habitués du rail sortent de leur réserve. *« Ils ont déjà obligé le gouvernement à abandonner sa politique de fermeture des lignes secondaires »*, affirment les syndicats. *Le vent du libéralisme qui souffle aujourd'hui recommence de les alarmer. »* A leur avis, *« les économies imposées par les contraintes budgétaires ont des répercussions certaines sur la qualité du service offert »*.

A tout le moins, la S.N.C.F. reconnaît qu'une meilleure consultation des usagers doit être recherchée. *« Nous y sommes très favorables »*, indique M. Paul Gentil, *directeur général de la Société* nationale. *« Mais il faut imaginer des procédures assez souples, pas trop paralysantes. »*

Prêts à cette concession, les responsables de la S.N.C.F. restent néanmoins très sceptiques sur son efficacité. *« Nous ne pourrons jamais satisfaire tout le monde,* dit M. Gentil. *Nous devons sans cesse arbitrer entre des intérêts divergents. Les conclusions de nos études de marché sont souvent en contradiction avec les besoins exprimés par les élus. »*

Dans une récente circulaire adressée aux préfets, M. Joël Le Theule, ministre des transports, propose une représentation renforcée des usagers au sein des comités techniques départementaux. *« Les transporteurs doivent prendre conscience directement des insuffisances éventuelles du réseau existant et des souhaits des usagers, notamment en matière d'horaires et d'itinéraires, tandis que les usagers comme les élus locaux doivent se rendre pleinement compte des difficultés auxquelles se heurte la satisfaction de leurs vœux ainsi que les conséquences en particulier financières qui en découleraient »*, précise-t-il. Bien que ces réunions revêtent un caractère consultatif, il insiste pour qu'elles donnent lieu à *« un échange de vues sérieux »*.

Les trains rouleraient-ils mieux si la S.N.C.F. ne s'en préoccupait pas ? *« Lorsque, par le biais des schémas régionaux de transports, on sera conduit à donner à l'établissement public régional la maîtrise des services omnibus, le problème ne sera pas pour autant résolu,* remarque M. Gentil ; *des contradictions apparaîtront entre les besoins et les désirs des diverses collectivités locales. »*

« La Société nationale aurait tort de se formaliser de la réaction des usagers, conclut M. Billon. *Au contraire, si ceux-ci exigent beaucoup d'elle, c'est qu'ils la tiennent en haute estime et qu'ils en attendent beaucoup. »*

Dans l'opinion publique, l'image du chemin de fer se confond avec celle du service public. Exemple : *« Sitôt que le gouvernement a admis le principe de la continuité territoriale entre la Corse et le continent, les insulaires ont exigé — et obtenu — que la S.N.C.F. se voie confier l'organisation de la desserte maritime. »*

Conjuration ? Manipulation ? Les responsables ferroviaires auraient tort d'expliquer de la sorte le mécontentement des usagers. Leur sursaut de mauvaise humeur n'a rien d'inattendu ni d'insolite. Il témoigne tout simplement du désir des Français de prendre eux-mêmes, sans passer par les intermédiaires traditionnels, la défense de leur cadre de vie. Qui peut nier que le transport en est un élément essentiel, notamment pour les habitants des grandes villes, plus que jamais tributaires du rail pour se rendre de leur domicile à leur lieu de travail ?

Ce réveil des usagers est tardif et mesuré. A l'étranger, aux Etats-Unis, dans les pays scandinaves, il y a longtemps que les consommateurs se sont organisés en « contre-pouvoir ». Il faudra bien qu'en France aussi, on accepte, avant d'y être contraint, de faire leur place aux « clients » des services publics.

JACQUES DE BARRIN.

Contestation tranquille à Moret-sur-Loing

Les trains que l'on bloque en descendant sur la voie ferrée, les manifestations improvisées qui mènent jusqu'au bureau du chef de gare, ils connaissent. A leur manière, les fondateurs du comité de défense des usagers des transports de la région de Moret-sur-Loing et du Sud Seine-et-Marne (CODUT) font figure de pionniers.

En matière de desserte ferroviaire, la région couverte par le CODUT, desservie par la gare de Lyon et située à près de 70 kilomètres de Notre-Dame, subit, il est vrai, un sort plutôt malheureux. Avant Fontainebleau, ce n'est plus la banlieue, après, c'est déjà la province. La transition entre les deux genres de service offerts par la S.N.C.F. — rapides grandes lignes ou omnibus banlieue — ne manque pas de poser des problèmes et le nombre insuffisant de liaisons laisse encore deux « trous » de trois heures matin et soir. Or, le nombre des usagers y augmente régulièrement.

Selon le CODUT, ils sont plus d'un millier, chaque jour, à partir de Moret, auxquels s'ajoutent quatre cents venus de Montargis et cinq mille autres à Fontainebleau. Ces wagons datant de 1907-1909 — qui composent notamment le premier train du soir en partance de Paris à 17 h. 05. — même s'ils furent « modernisés » depuis leur première mise en service, n'offrent qu'un confort approximatif et grinçant. *« On peut difficilement y lire et surtout pas y écrire. L'éclairage et le chauffage y sont des plus défectueux »*, affirme un voyageur fidèle par obligation.

« Le point de départ du CODUT, raconte M. Alain Giorgi, son président, *a donc été une manifestation des usagers absolument inorganisée, en octobre 1976 à la gare de Fontainebleau. »* Une modification de ligne, allongeant le temps de trajet de quarante minutes, et le signal d'alarme fut régulièrement tiré *« pour pouvoir descendre à la bonne gare »*, où les autorités firent intervenir les C.R.S. Détermination de quelques organisateurs ou volonté unanime de tous les intéressés ? Le CODUT a, en tout cas, pris naissance après quelques mois de *« guérilla ferrée »*.

« Cela nous avait permis de faire connaissance et on s'est dit qu'il y avait beaucoup d'autres problèmes à résoudre », explique son président, qui ajoute : *« Ce qui est malheureux, c'est qu'il faille mener de telles actions pour obtenir satisfaction »*.

Car, depuis lors, le CODUT n'a pas ménagé sa peine, ayant aussi bien recours à des initiatives spectaculaires pour se faire entendre qu'à la négociation pour se faire comprendre. *« Les gens ont maintenant l'impression qu'ils sont défendus,* commente M. Giorgi. *Ils nous font confiance. Les interlocuteurs officiels, que ce soient les élus ou les responsables de l'administration, nous prennent au sérieux.*

Evidemment, la crédibilité de l'association reste liée à la rapidité de ses interventions et à leur efficacité. Aussi, le CODUT est-il dirigé par un comité de douze membres qui se tiennent constamment informés et, à date fixe, se réservent un wagon dans le train de 18 h. 05 pour s'y réunir.

En 1977, une motion adressée à vingt-sept conseils municipaux a obtenu l'aval de dix-sept d'entre eux. En août 1978, un *« cahier de revendications »* a été présenté à la S.N.C.F. qui recense avec précision les besoins exprimés dans chaque gare de la ligne et qui réclame : l'extension de la carte orange dans toute l'Ile-de-France, une meilleure information des usagers, notamment en cas de retard des trains, etc.

Le CODUT est-il une émanation d'un syndicat ou d'un parti politique ? Son président s'en défend — *« On n'a jamais parlé de politique dans nos réunions ! »* — tout en reconnaissant que nombre de ses adhérents sont membres du parti communiste et du parti socialiste. *« A mon avis,* dit-il, *de tels comités, il en faudrait beaucoup plus. D'ailleurs, depuis la dernière grève de la S.N.C.F., les gens commencent à se remuer. On nous écrit d'un peu partout pour nous demander des renseignements »*. Evidemment, il reste encore beaucoup à faire : *« Le train à grande vitesse (T.G.V.), c'est très bien,* s'exclame M. Giorgi, *mais ça coûte une fortune et quand on vient réclamer un train supplémentaire pour la banlieue, on nous envoie sur les roses »*.

Ce vendredi après-midi 15 décembre, en gare de Lyon, le CODUT a distribué un tract : *« Nous avons obtenu que la S.N.C.F. rembourse une partie des titres de transport utilisables pendant la grève. Il nous faut bien en informer les usagers. »*

STÉPHANE BUGAT.

RUMEURS EN BELGIQUE

Les compagnies aériennes européennes accusées de pratiques illégales

De notre correspondant

Bruxelles. — La Sabena a-t-elle versée, au cours des dix dernières années, des commissions, voire des pots-de-vin, pour un montant de 5 milliards de francs belges (600 millions de francs français) ? C'est la question posée par le bureau des relations publiques P.J. Mallory Associates, de Londres, dans une lettre adressée à tous les journaux belges. Mallory annonce la prochaine publication d'un livre sur les pratiques illégales des compagnies aériennes européennes intitulé : *« Après Northrop et Lockheed, qui ? »*.

Le service de presse de la Sabena déclare ne pas être au courant du projet, mais le bureau de relations publiques londonien affirme que la compagnie aérienne belge a engagé un avocat, pour empêcher la publication du manuscrit. Le directeur de Mallory, M. Eally, a annoncé qu'il entrait dans les intentions des éditeurs de présenter le livre à Paris ou à Londres, et d'en publier de larges extraits dans la presse dominicale britannique.

L'auteur de l'ouvrage est M. Paul Camilleri, qui a été, pendant vingt ans, au service de la Sabena, et qui a notamment été directeur du siège de la société à Manchester. Il publie le livre sous le pseudonyme de P.C.A. Miller, et déclare disposer de documents extrêmement confidentiels, émanant de la direction générale de Bruxelles et prouvant des paiements illégaux, effectués par l'intermédiaire de banques britanniques. Selon M. Camilleri, la Sabena utilisait ce système pour concurrencer les autres compagnies aériennes, et obtenir certains avantages à l'étranger. Selon lui, ce serait la découverte de ces pratiques qui aurait entraîné les changements récents à la direction de la compagnie.

PIERRE DE VOS.

URBANISME

5000 nouvelles places de stationnement payant vont être créées dans la capitale

L'extension du stationnement payant, la prolongation de la piste cyclable réalisée le long du canal de l'Ourcq, le budget de l'Assistance publique et l'avenir du théâtre du Châtelet sont, avec l'aménagement des Halles (« le Monde » du 16 décembre), à l'ordre du jour de la séance du Conseil de Paris qui sera réunie lundi 18 décembre.

● *Le stationnement payant.* — Les élus de la capitale sont appelés à se prononcer sur la création, en 1979, de 5 000 nouvelles places de stationnement payant. Sur ces 5 000 places, 3 700 seront soumises au régime du stationnement résidentiel (6 francs pour dix heures). Ainsi, à la fin de l'année prochaine, le nombre d'emplacements équipés d'horodateurs sera de 42 000.

Le prix de l'heure de stationnement passera de 2 à 3 francs dans les 6e, 7e, 8e, 14e et 15e arrondissements. Il passera de 3 à 4 francs dans l'avenue des Champs-Elysées et à l'intérieur d'un périmètre délimité par le boulevard Haussmann, la rue de Richelieu, la place Colette, la place du Palais-Royal, la rue de Rivoli et la place de la Madeleine. Dans ces zones, le tarif du stationnement résidentiel sera porté à 10 francs par jour.

Enfin dans le cadre du nouveau plan de circulation, les feux de signalisation vont être coordonnés par ordinateur, ce qui permettra une meilleure régulation du trafic. La première phase des travaux, qui dureront environ dix-huit mois, portera sur 43 carrefours situés entre la Bastille, les guichets du Louvre, la place Saint-Michel et les Halles. Ce système sera progressivement étendu à l'ensemble des 700 carrefours sur les grandes voies de la capitale.

● *Piste cyclable sur l'Ourcq.* — Une première partie de la piste cyclable tracée le long du canal de l'Ourcq a été ouverte au public le 4 novembre dernier. La Ville de Paris, propriétaire du canal, a autorisé les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne à prolonger cette piste, d'une largeur de 3 mètres, jusqu'à la base de loisirs de Jablines, en Seine-et-Marne.

● *Le budget de l'Assistance publique.* — Le projet de budget soumis aux conseillers de Paris prévoit notamment, au titre des autorisations de programme, la création d'un centre de traitement des maladies virales à Claude-Bernard (2 millions), l'aménagement d'un hôpital de jour à Necker (1 million), la modernisation des conditions d'hospitalisation (53,5 millions), le renouvellement du matériel médical ainsi que l'équipement des services nouveaux (261,3 millions). Le budget général d'exploitation de l'Assistance publique s'élève à plus de 8 milliards.

● *Théâtre du Châtelet.* — Le maire de Paris estime que le Châtelet doit devenir un « théâtre lyrique populaire » complémentaire de l'Opéra. — J.P.

SPORTS

CYCLISME

LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT DUSSAIX

Une succession difficile

Mis en minorité lors du vote de confiance qui clôturait, vendredi 15 décembre, la réunion du bureau du comité directeur de la Fédération française de cyclisme (F.F.C.), M. Olivier Dussaix a démissionné de son poste de président et de toutes les fonctions qu'il occupait tant à la tête de la F.F.C. qu'au sein de l'Union cycliste internationale (U.C.I.).

La rupture était prévisible et sans doute inévitable. L'état-major fédéral s'était, en effet, désolidarisé de M. Dussaix qui avait récemment refusé d'avaliser les contrats de préparation olympique établis par M. Richard Marillier, directeur technique national, prétextant qu'il se trouvait devant un fait accompli. Elle marque l'aboutissement d'un conflit qui oppose depuis plusieurs mois les deux principaux responsables du cyclisme français, et dont l'origine remonte au Tour du Limousin, une épreuve préparatoire au championnat du monde sur route. A cette occasion, M. Richard Marillier avait autorisé Jacques Esclassan à ne participer qu'aux trois dernières étapes, provoquant une vive réaction du président de la F.F.C. qui s'était ému, à juste titre, de cette mesure contraire aux réglements.

Depuis lors, la situation n'a fait que se dégrader entre les deux dirigeants fédéraux en désaccord sur les questions de fond et de forme. M. Dussaix avait déjà démissionné, voici deux ans, en dénonçant l'immobilisme de son entourage — ce qui peut expliquer qu'il soit désavoué par la quasi-totalité des vice-présidents, — mais il avait accepté de revenir sur sa décision quelques semaines plus tard.

M. Garric, du comité des Flandres, assumera l'intérim en attendant que la fédération élise son futur président au cours de l'assemblée générale du 10 février 1979. La succession de M. Dussaix s'annonce difficile.

J. A.

AUTOMOBILISME

PARADOXE A LA RÉUSSITE

Lotus dans l'embarras financier

Curieux paradoxe. Juste après l'une des plus brillantes saisons, l'écurie britannique Lotus se trouve, pour la première fois, confrontée à un sérieux problème de financement. Le champion du monde en titre, dont les fameuses voitures à « effet de sol » ont été copiées par presque tous les autres constructeurs, n'est pas toujours sûr, à un mois du début des compétitions, de pouvoir boucler son budget pour 1979.

Depuis longtemps, l'essentiel des ressources de Lotus provenait du soutien que lui apportait un trust britannique des tabacs, auquel s'était joint, en 1978, une société ouest-allemande. On estime à 14 millions de francs l'ensemble du financement extra-sportif sur lequel pouvait compter Lotus, en 1978, somme à laquelle s'ajoutaient les recettes des courses proprement dites, c'est-à-dire ce que chaque constructeur perçoit dans chacun des seize grands prix en primes de départ et en prix aux arrivées. Complément fort coquet pour une écurie comme Lotus, dont les pilotes, en 1978, ont gagné huit des seize épreuves comptant pour le championnat du monde.

Que s'est-il passé pour que la marque Lotus, malgré son exceptionnelle réussite — et le fait qu'elle représente, et de loin, le meilleur support commercial actuel en formule 1, — soit ainsi placée dans l'embarras ? Tout simplement que les lois antitabac et les interdits publicitaires décidés par la plupart des gouvernements, et au premier chef par celui de Grande-Bretagne, ont contraint le trust, lié jusqu'à présent à Lotus, de procéder à un changement radical de stratégie. Et faute de pouvoir prendre complètement le relais financier, le deuxième support, une société ouest-allemande, a été forcé de choisir un autre constructeur, de moindre notoriété (Wolf), et par là même moins cher.

Dans l'immédiat et pour les premiers grands prix de 1979, Lotus n'a guère de souci à se faire. D'abord parce que le patron de l'écurie, Colin Chapman, sillonne l'Europe à bord de son avion personnel à la recherche d'un bailleur de fonds et qu'« a priori », sa réputation est assez établie pour qu'il réussisse dans son entreprise. Ensuite, parce que Lotus peut distraire pendant quelque temps les sommes nécessaires de ses autres secteurs d'activités (productions automobile et navale) et même vivre provisoirement du produit des courses, surtout si, dans le succès, 1979 ressemble à 1978.

La situation de Lotus est cependant une clochette d'alarme pour toute la formule 1. Après les pétroliers, qui ont presque tous décroché financièrement, ce sont les sociétés de tabac qui, à leur tour, réduisent, suppriment leur budget, ou cherchent d'autres cibles que le sport automobile. Le temps de la « vie facile » est peut-être près d'être révolu.

FRANÇOIS JANIN.

SKI

Le Critérium de Val-d'Isère

PERRINE PELEN TENTE DE GARDER LA TÊTE DE LA COUPE DU MONDE

En raison du manque de neige, le Critérium de Val-d'Isère, qui donne le coup d'envoi de la Coupe du monde de ski alpin, se dispute finalement entre dames seulement, dimanche 17 décembre (descente) et lundi 18 (slalom géant). L'enjeu de cette course est néanmoins de taille pour les Françaises puisque, après les premières épreuves, la Grenobloise Perrine Pelen est en tête de la Coupe du monde, devant l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell et la Suissesse Marie-Thérèse Nadig.

ÉQUITATION

CONCOURS AU SALON DU CHEVAL

Organisé dans le cadre du Salon du cheval, le concours hippique de la porte de Versailles a tenu, jeudi 14 décembre, en nocturne, les promesses modestes de l'affiche.

On avait vu beaucoup mieux l'an passé. Mais, l'an passé aussi, les comptes faits, on s'était aperçu douloureusement que les vedettes étrangères, entièrement prises en charge par les organisateurs, avait salé la note au-delà des prévisions les plus pessimistes.

Ce sont donc des valeurs uniquement territoriales qui s'affrontent porte de Versailles où l'amateur, escomptant à l'origine une manifestation digne du renom de la capitale, a peine tout de même à cacher sa déception.

A signaler, en lever de rideau, la victoire dans une épreuve disputée au chronomètre du jeune Dominique Legrand, présenté par le speaker comme *« le chou-chou de la Ligue du Nord »*. Après quoi, les bravos d'un public en or tombèrent par rafales sur sa toque, avant d'éclater à nouveau, vendredi soir, après la victoire, dans le prix du Champion, de la seule cavalière du concours, Mlle Seiller, et la première place de Marc Roguet, vainqueur de l'épreuve « doubles et triples ». — R. M.

BOXE. — *Louis Acariès est redevenu champion de France des poids mi-moyens en battant aux points, vendredi 15 décembre au Cirque d'hiver de Paris, le tenant du titre Alain Ruocco.*



Le Monde

économie

SOCIAL

M. Maire : le C.N.P.F. refuse toute augmentation de salaires compensant l'augmentation des cotisations sociales

« Il faut tenter d'éviter ce qui apparaît comme une pente vers l'impasse, au moment où la mise à la casse de toute une partie de l'industrie engendre la rancœur, la colère froide des travailleurs », a déclaré M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., le 15 décembre, à l'issue de l'entrevue de deux heures qu'il avait demandée à M. François Ceyrac, président du C.N.P.F.

Le patronat, a précisé M. Maire à son interlocuteur, ne doit pas se méprendre sur le désaccord entre la C.G.T. et la C.F.D.T. au sujet de l'organisation d'une journée de protestations contre les décisions du dernier Conseil des ministres. « *Cela ne doit pas masquer le refus commun d'un certain nombre de mesures récentes.* »

L'entretien a porté sur les discussions en cours :

● *Indemnisation du chômage :* La C.F.D.T. a obtenu l'engagement de principe de la convocation d'une réunion tripartite après la promulgation de la loi. Le patronat « réfléchit » quant à l'augmentation de sa cotisation.

● *Durée du travail :* Le patronat étudie le contre-projet de la C.F.D.T., basé sur le refus de l'individualisation de cette durée ; il répondra fin janvier.

● *Bas salaires :* « *Le refus a été tout à fait net* » au sujet de la compensation de la baisse du pouvoir d'achat due à l'augmentation des cotisations de Sécurité sociale.

La C.F.D.T., on le sait, a appelé ses syndiqués à faire pression sur les employeurs pour obtenir cette augmentation de salaires. « *L'entretien,* a conclu M. Maire, *a rendu plus clairs les désaccords et les possibilités. Nous ne modifions pas nos positions.* »

M. Séguy écrit à « l'Humanité »

Dans une lettre adressée à *l'Humanité* et publiée par celle-ci le 16 décembre, M. Séguy, prenant prétexte, semble-t-il, de vouloir compléter une information donnée par ce journal, critique l'attitude de la C.F.D.T.

Le secrétaire général de la C.G.T., en rappelant son opposition aux récentes décisions du gouvernement, déclare que ses objectifs incitent les organisations C.G.T. à réclamer aux patrons des augmentations de salaires, mais que, refuser une action d'ampleur nationale, comme le fait la C.F.D.T. « *équivaudrait à prévenir le pouvoir que nous le laisserons libre et tranquille, quoi qu'il arrive* ».

« *Depuis quelque temps,* poursuit M. Séguy, *la C.F.D.T. reconnaît que l'ouverture sociale était une duperie. (...) Mais sans action au niveau national* [son attitude], *à terme, est de nature à suggérer une interrogation quant à l'utilité d'une structure confédérale en matière d'action.* »

Et pour surmonter les difficultés, M. Séguy « *compte sur la volonté unitaire et le bon sens des travailleurs* ».

AÉRONAUTIQUE

PHILIPPINE AIRLINES COMMANDE DEUX MOYEN-COURRIERS AIRBUS

La compagnie aérienne Philippine Airlines vient de passer commande de deux moyen-courriers européens Airbus A-300 qui lui seront livrés à partir d'octobre 1979.

Il s'agit de la version B4-200 de l'Airbus équipée de deux réacteurs General Electric-SNECMA et capables d'emporter deux cent soixante-dix passagers sur environ 5 000 kilomètres.

A ce jour et sans compter le contrat de Philippine Airlines, le consortium européen Airbus-Industrie a reçu, de la part de dix-huit compagnies aériennes clientes, la commande de cent dix-sept exemplaires ferme, auxquels s'ajoutent quarante-huit options.

Pour faciliter le reclassement de son personnel

RHONE-POULENC PREND UNE PARTICIPATION DANS LE CAPITAL D'INFORMATEK S.A.

La restructuration de la division textile du groupe Rhône-Poulenc se poursuit. Le plan de redressement de la filiale Chavanoz (315 millions de francs de chiffre d'affaires, 1 700 salariés), spécialisée dans la texturation et le moulinage, a été présenté le 12 décembre au comité central d'entreprise.

Il comporte l'arrêt des activités de texturation classique et la fermeture début 1981 des usines de Luxeuil (120 personnes) en Haute-Saône et de Val-d'Ajol (195 personnes) dans les Vosges. Les sites seront reconvertis et le personnel sera en partie reclassé sur place. Aucun licenciement ne sera opéré. Les autres installations de Chavanoz seront modernisées (Aubenas, Montélimar) et une trentaine de millions de francs seront dépensés à cette fin. Simultanément, les dirigeants de Rhône-Poulenc textile ont annoncé que des possibilités de réemploi seraient offertes au personnel de l'usine textile de Pré-de-Vaux (Doubs), dont la reconversion avait été décidée à la fin de 1977.

Par l'intermédiaire de sa filiale SOPRAN (Société pour la promotion d'activités nouvelles) Rhône-Poulenc vient en effet de prendre une participation dans le capital d'Informatek S.A. Cette société, qui fabrique et commercialise des appareils de diagnostic médical, a décidé d'implanter à Besançon, avec l'appui de la DATAR, des autorités régionales et des élus locaux, une unité de production dont la mise en service interviendra en septembre 1979. Une soixantaine d'emplois seront créés dans un premier temps (un doublement des effectifs est prévu à terme), et, aux termes d'une convention passée avec la SOPRAN, une priorité d'embauche sera réservée au personnel de Rhône-Poulenc.

LA CRISE DANS LA SIDÉRURGIE

DES OUVRIERS OCCUPENT LA SALLE DE L'ORDINATEUR CENTRAL D'USINOR

(De notre correspondant.)

Lille. — Des sidérurgistes du Valenciennois occupent depuis vendredi midi 15 décembre les services administratifs d'Usinor, à Trith-Saint-Léger (Nord), où se trouve l'ordinateur central de la société.

Appelés par la C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et la C.G.C. à cesser le travail à 10 h. 15 afin de participer à un meeting « *pour protester contre le véritable crime perpétré contre l'arrondissement* », les travailleurs de Trith-Saint-Léger, mais aussi de Chiers-Anzin, unité qui doit être supprimée, et de Denain (plus de trois mille sidérurgistes au total) se prononçaient alors, à une très grande majorité, pour cette occupation, qui devenait effective immédiatement. Des piquets de grève étaient mis en place, tandis que les services de sécurité et d'entretien restaient assurés.

Cette action devrait se poursuivre au moins jusqu'à mardi, jour où, à Paris, se tiendra la réunion du comité central d'Usinor, qui doit préciser en détail le plan de restructuration présenté au début de la semaine.

D'autre part, M. Gustave Ansart, député communiste du Nord, a demandé dans une lettre au premier ministre la constitution immédiate d'une commission d'enquête parlementaire sur la situation d'Usinor. Enfin, le P.C. organise une manifestation à Denain, mardi soir 19 décembre.

G. S.

● *Reconnu coupable de quinze infractions à la législation du travail,* un transporteur lorrain a été cependant relaxé par le tribunal d'Hayange (Moselle), qui a considéré que « *par l'annonce de quatorze mille suppressions d'emploi, la Lorraine subit une véritable agression* », et qu'il ne pouvait que « *circonstancier les faits* [reprochés à cet employeur] *par rapport aux quatorze mille défaillances plus attentatoires aux conditions d'emploi* ». — (Corresp.)

Va-t-il falloir tout quitter ?

se demandent les habitants de Longwy

De notre envoyé spécial

Longwy. — Née en 1881, la vieille dame de la vallée de la Chiers — entendez : l'usine sidérurgique du groupe Chiers-Châtillon implantée dans le bassin de Longwy — ne sera donc jamais centenaire. La disparition, courant 1979, de celle qui symbolisait, avant la crise, la santé industrielle du Pays-Haut (Lorraine du nord), constitue « *un drame humain et économique* », dit M. Jules Jean, maire (P.C.) de Longwy. Avec le démantèlement des installations d'Usinor, dont la fermeture est prévue pour fin 1980, ce sont, au total, près de dix mille sidérurgistes longoviciens qui vont être licenciés d'ici deux ans.

Or, ce chef-lieu de canton de Meurthe-et-Moselle, prisonnier d'un environnement géographique et psychologique défavorable, est déjà durement touché par le chômage : deux mille huit cents personnes, dont 68 % de jeunes de moins de vingt-cinq ans et 54 % de femmes — taux très supérieurs aux moyennes nationales — sont actuellement inscrites à l'agence locale pour l'emploi.

La plupart des familles ouvrières se sont endettées pour construire leur maison, souvent de leurs propres mains. Va-t-il falloir tout quitter, pour aller où et pour quoi faire ?

Déjà, la population longovicienne, qui était de vingt mille trois cents habitants au recensement de 1975 (et non de vingt-deux mille comme nous l'avons indiqué dans *le Monde* du 13 décembre), a diminué de 9,5 % par rapport au recensement de 1968. Elle doit être aujourd'hui nettement inférieure à vingt mille.

Beaucoup de métallurgistes sont partis contraints et forcés depuis le début de la crise, qui à Fos-sur-Mer, qui à Dunkerque, qui au Luxembourg, distant d'une trentaine de kilomètres. Mais, dur retour de manivelle, le grand-duché commence à renvoyer chez eux ces travailleurs immigrés... Et une étude de l'union patronale de la métallurgie de Longwy, faite avant que l'on connaisse l'ampleur exacte des licenciements annoncés, prévoit que trois mille familles quitteront l'agglomération entre 1980 et 1984.

Ville exsangue, Longwy risque aussi d'être une commune ruinée. Les taxes versées par la sidérurgie ont représenté en 1978 le tiers des 17 millions de francs des recettes fiscales. Un autre tiers a été constitué par la taxe professionnelle payée par le commerce et la petite industrie, notamment, qui vivent plus ou moins directement grâce à la sidérurgie. Usinor-Châtillon disparaissant, « *il faut craindre un transfert brutal des charges sur la taxe d'habitation,* dit le maire de Longwy. *Or, comment grever davantage une population en diminution et frappée par le chômage ?* ».

Le deuxième volet du plan-acier a aussi touché de plein fouet le monde commerçant. « *Il est inadmissible,* dit M. Jacques Simon, président du comité de coordination de l'Association amicale des commerçants de Longwy, qui regroupe cent cinquante-sept négoces sur deux cent vingt, *que les instances gouvernementales et patronales aient annoncé de telles mesures juste avant les fêtes de fin d'année. Le chiffre d'affaires global du commerce longovicien a déjà baissé de 10 % en deux ans. Pour décembre, il faut maintenant s'attendre à une chute de 15 % par rapport à l'an dernier. Or, traditionnellement, nous avions fait des efforts pour les fêtes: reconstitution de stocks, publicité dans la presse, etc. Avec ses 43 000 mètres carrés de locaux, le « Grand-Longwy » est la deuxième surface commerciale du département, après Nancy.* »

Selon M. Jacques Simon, quinze commerces de la ville, en particulier des magasins d'alimentation et de vêtements, sont aujourd'hui en difficulté. Une dizaine d'autres le seront l'an prochain.

Les petites entreprises de sous-traitance de la sidérurgie ferment les unes après les autres. En l'espace de quelques mois, deux d'entre elles ont déposé leur bilan et deux autres s'apprêtent à le faire. Comment arrêter une telle hémorragie, quand l'acier constitue, qui plus est, la mono-industrie de Longwy ? « *La clé du problème est maintenant entre les mains des travailleurs eux-mêmes,* dit le maire communiste. *De leur action contre la politique des démolisseurs dépendra l'avenir économique de la région.* »

Conscients de leur rôle, les syndicats, on le sait, ont appelé la population à manifester mardi 19 décembre et invité toutes les professions à cesser le travail. La fermeture des installations d'Usinor - Chiers - Châtillon concerne bien, en effet, toute la population.

MICHEL CASTAING.

M. MARCHELLI (C. G. C.) : le gouvernement est inconscient.

M. Paul Marchelli, président de la fédération C.G.C. de la métallurgie, a déclaré vendredi 15 décembre à Reims : « *Il est temps que toutes les catégories socio-professionnelles viennent au secours de l'industrie française. Le gouvernement actuel n'a pas la capacité de créer cet élan. Il faut qu'il change de moyens et de stratégie ou qu'il cède la place à d'autres hommes pour que cesse cette politique d'injustices.* »

A propos du plan de restructuration de la sidérurgie, il a précisé : « *Nous avons affaire à un gouvernement qui, à force de dire qu'il n'a pas peur des manifestations, n'a plus conscience de ce qui se passe sur le terrain. Une colère profonde, liée à un constat d'impuissance, des salariés est en train de monter. Il faut être inconscient lorsqu'on est homme de gouvernement pour prendre des dispositions qui vont mettre en péril des régions entières au mépris du paramètre humain et qui vont conduire à des explosions sociales de grande dimension.* »

AUTOMOBILE

Hausses de prix :

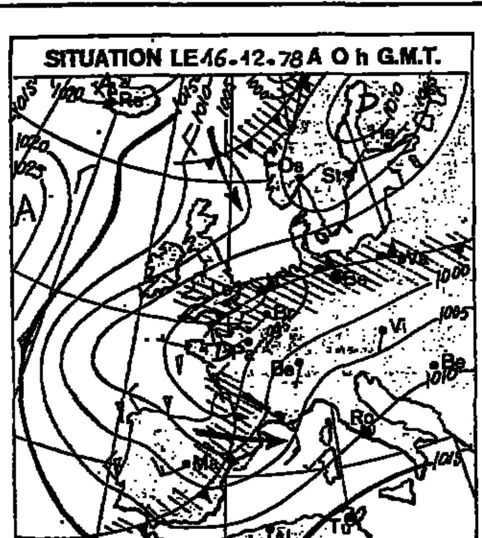
RENAULT : + 4,2 %
MERCEDES : + 1,9 %

La régie Renault augmente à son tour le prix de ses voitures. Ils seront majorés de 4,2 % en moyenne à partir du lundi 18 décembre. Toutefois, le modèle « 30 TX » à injection reste au meme prix.

Déjà, fin novembre, Peugeot avait relevé ses tarifs de 2,8 %, suivi par Citroën (+ 3 %) et Chrysler-France (+ 3,5 %). En République fédérale d'Allemagne, le constructeur Daimler-Benz annonce également une hausse de 1,9 % sur les Mercedes à partir du 18 décembre. Désormais on ne trouvera plus en R.F.A. de modèle Mercedes à moins de 20 000 marks (environ 45 000 francs).

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 17-12-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 16 décembre à 0 heure et le dimanche 17 décembre à 24 heures.

L'air d'origine polaire, qui s'étendra progressivement de la Scandinavie aux îles Britanniques, puis à la France, amènera sur nos régions un refroidissement sensible. Cet air sera moins humide et les perturbations associées seront généralement peu actives. Les anciennes perturbations d'origine atlantique ou méditerranéenne s'éloigneront vers l'est en s'atténuant.

Dimanche 17 décembre, sur l'ensemble de la France, le temps deviendra généralement plus froid. Des éclaircies se produiront la nuit vers l'intérieur, favorisant de faibles gelées en début de matinée. Sur les régions côtières proches de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique, le temps sera un peu instable, passagèrement très nuageux avec quelques averses de pluie et de neige mêlées. Les nuages gagneront l'intérieur à partir du milieu de la matinée, ils pourront donner de faibles averses de neige en plaine et des averses modérées de neige sur les versants nord des massifs montagneux. En Corse, le temps restera instable avec des averses assez fréquentes.

Les vents, de nord-ouest à nord, seront forts près de la Méditerranée, ils s'orienteront à nord-est en devenant assez forts près de la Manche et de la mer du Nord. Ailleurs ils seront généralement faibles puis modérés de secteur nord.

Samedi 16 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 994,3 millibars, soit 745,8 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 14 et 9 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeau, 11 et 5 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 11 et 4 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand : 10 et 4 ; Dijon, 9 et 5 ; Grenoble, 10 et 3 ; Lille, 9 et 6 ; Lyon, 10 et 6 ; Marseille, 12 et 9 ; Nancy, 9 et 5 ; Nantes, 11 et 3 ; Nice, 16 et 7 ; Paris-le-Bourget, 11 et 6 ; Pau, 15 et 6 ; Perpignan, 16 et 6 ; Rennes, 10 et 3 ; Strasbourg, 10 et 6 ; Tours, 10 et 6 ; Toulouse, 12 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 7 degrés ; Amsterdam, 7 et 3 ; Athènes, 19 et 11 ; Berlin, 7 et 1 ; Bruxelles, 9 et 7 ; Iles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 1 et — 4 ; Genève, 9 et 4 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 9 et 5 ; Madrid, 10 et 6 ; Moscou, 3 et — 1 ; New-York, 7 et 4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 13 ; Rome, 17 et 11 ; Stockholm, — 8 et — 11.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 décembre 1978 :

DES DECRETS

● fixant les mesures destinées à rendre accessibles, aux personnes handicapées à mobilité réduite, les installations ouvertes au public existantes appartenant à certaines personnes publiques et à adapter les services de transport public pour faciliter les déplacements des personnes handicapées ;

● modifiant le décret du 15 novembre 1954 portant majoration d'allocation d'aide sociale ;

● modifiant les dispositions des décrets relatifs au soutien financier de l'Etat à l'industrie cinématographique.

DES LISTES

● des candidats admis à l'emploi d'attaché d'administration centrale (session 1978) ;

● d'admission à l'Ecole nationale supérieure d'administration de l'aéronautique et de l'espace.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 258

HORIZONTALEMENT

I. Fournissent des occasions de passer de la pommade. — II. Raccourcissent quand on tire dessus. — *III. Royaume d'Asie* ; Abréviation qui peut remplacer tout le code. — IV. Comme son nom l'indique, c'est le premier département ; Raconte des histoires. — V. Comme ceux qui vont partir ; Peut former une colonne. — VI. Entre trois et quatre ; Plus facile à extraire quand on a une table devant soi. — VII. Le dernier coup. — VIII. Mot qui fait penser à un ordre. — IX. Qui concerne un entêté. — X. Peut être à rallonges quand il est grand. ; Le dernier c'est pour les lions. — XI. Qui n'a donc pas fait l'objet d'une révélation ; N'est qu'une toute petite affaire.

VERTICALEMENT

1. Risque de faire du bruit quand on n'a pas de pot. — 2. Participe qui évoque des éclats ; Pas uni ; Dans l'alternative. — 3. Dans l'arrondissement d'Albertville ; Après un travail à la chaîne. — 4. Préposition ; Nombre qui peut évoquer un ménage. — 5. Vaut un bon procès quand elle est mauvaise. — 6. Nom qui évoque des lentilles ; Nom de campagne. — 7. Permet d'alimenter un briquet ; Opération dangereuse ; Mot qui fait venir le berger. — 8. Instrument de chirurgie ; Légumineuses. — 9. Très dur ; Pas libre.

Solution du problème n° 2 257

Horizontalement

I. Chiromancien. — II. Net ; Roi ; Niche. — III. Respectueuse ; Au. — IV. Paré ; Elseneur. — V. Muer ; Ni ; Ait ; Dé. — VI. Encensoir ; Ce. — VII. Nitre ; Ennuis. — VIII. Si ; Obits ; Est. — IX. Ornés ; Parieur. — X. Acné ; Salis ; Tête. — XI. Ru ; Doit ; Lé (cf. bureau) ; IC. — XII. Ricin ; Isaïe ; Pli. — XIII. Orage ; Oublis ; Is. — XIV. Le ; Oncle ; Note. — XV. Stérer ; Espacés.

Verticalement

1. Cérumen ; Marrons. — 2. Unis ; Cuir. — 3. Inspection ; Calé. — 4. Réparer ; Rédiger. — 5. Oter ; Néon ; One. — 6. Cens ; Bési ; Or. — 7. Art ; Ionisation. — 8. Noue ; Suc. — 9. Ciel ; Respirable. — 10. U.S.A. ; As ; Iles. — 11. Enseigner ; Lei. — 12. Nient ; Usité ; Ana. — 13. Citée ; Oc. — 14. Chaudes ; Utilité. — 15. Eure ; Précisés.

GUY BROUTY.

Visites et conférences

DIMANCHE 17 DECEMBRE

CONFERENCES. — 14 h., hôtel Bedfort, 17, rue de l'Arcade : « Eckankar, la science du voyage de l'âme » (Art créatif) (Projection).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, Mme Odette Boucher : « L'Algérie musulmane et berbère » (Les Artisans de l'Esprit).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (Entrée libre).

18 h. 30, salle Chopin Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré : « Tunisie d'hier et d'aujourd'hui » (Connaissance du monde).

LUNDI 18 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, façade de l'Opéra, Mme Allaz : « L'Opéra ».

15 h., entrée de l'église, rue de la Verrerie, Mme Garnier-Ahlberg : « L'église Saint-Merry ».

15 h., 30 bis, rue de Paradis, Mme Legregeois : « Les collections de la cristallerie de Baccarat ».

15 h., métro Monge, Mme Oswald : « La mosquée ».

15 h., pont Neuf, sous la statue de Henri IV, Mme Vermeersch : « Sur les quais Conti, Malaquais et Voltaire » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Mabillon : « Les jardins du village Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).

15 h., musée des monuments français : « Provence et Languedoc au XIIe siècle » (Histoire et Archéologie).

16 h., 6, quai d'Orléans : « Paris à l'époque romantique » (Mme Hager).

15 h. 30, à l'entrée du musée du Jeu-de-Paume : « L'Impressionnisme » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna, M. A. Parant : « Trop ou trop peu d'hommes ? »

14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Jean Imbert : « L'Assistance publique à Paris : le poids de l'histoire ».

15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Rome mère des arts ».

15 h., salle Albert-le-Grand, 228, faubourg Saint-Honoré, M. B. Dupuy : « Une justice à rendre : le vrai visage des Pharisiens » (Amitié judéo-chrétienne de France).

18 h. 30, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, M. E. Joosten : « Le musée d'art moderne, une aventure visuelle ».

18 h. 30, 35, avenue Franklin-D-Roosevelt : « Débat sur les sectes » (Grandes conférences de Paris).

21 h., 21, rue Cassette : « Splendeur des tombes thébaines, la peinture au Nouvel Empire » (Arcus).

AFFAIRES

LA CONVENTION DES ENTREPRISES

« Unissez-vous »

Les entreprises ont des idées. Les entreprises sont solidaires. Tels étaient les deux grands thèmes de la convention des entreprises, organisée par l'Institut de l'entreprise les 14 et 15 décembre à Paris. Que retenir de cette manifestation qui a réuni près de mille patrons et cadres et au cours de laquelle sont intervenus trois ministres, MM. Barre, Monory et Giraud, un secrétaire d'Etat, M. Prouteau, et le président du C.N.P.F., M. Ceyrac ?

D'abord que le courant passe de mieux en mieux entre le monde patronal et les pouvoirs publics. On est d'accord sur l'essentiel. On se comprend, et pas seulement à demi-mot. Comment pourrait-il en être autrement alors que le ministre de l'industrie affirme que « l'administration devait s'adapter aux entreprises » *? Langage nouveau qui traduit bien l'évolution d'un gouvernement qui, une fois pour toutes, a décidé de s'en remettre aux entreprises pour* « gagner », *comme l'a rappelé M. Monory.*

Conscients des difficultés de l'heure et des responsabilités qui leur incombent pour prolonger « l'action commune qui a été menée au début de l'année pour la défense de la société libérale », *bon nombre de chefs d'entreprises éprouvent la nécessité de serrer les rangs. Dès lors, il n'est pas surprenant que la solidarité entre firmes ait été au centre des travaux de la convention.*

Dans quels domaines peut s'exercer cette solidarité ? Rapporteur des commissions, M. Alain Chevalier, vice-président-directeur général de Moët-Hennessy, en a cité trois : la sous-traitance, qui répondra « de plus en plus à un besoin de spécialisation » *; l'exportation — les grandes firmes apportant leur concours aux sociétés moins importantes — et l'emploi. A ce propos, M. Chevalier a cité l'exemple de l'Association pour le développement des entreprises de l'estuaire de la Loire, créée par les chambres de commerce de Nantes et de Saint-Nazaire et dix grands groupes industriels afin de faciliter l'implantation et le développement de firmes dans l'estuaire de la Loire.* « Cet exemple n'est pour l'instant rien d'autre qu'un espoir », *a déclaré M. Chevalier. Mais chacun sait que l'espoir fait vivre.*

Ph. L.

LES DIFFICULTÉS DE MANUFRANCE

Le divorce s'accentue entre le P.-D. G. et la municipalité de Saint-Étienne

De notre correspondant régional

Saint-Etienne. — M. François Gadot-Clet reste P.-D.G. de Manufrance. Mais pour combien de temps encore ? Au cours du conseil d'administration (1) de vendredi 15 décembre, devant l'impossibilité de démettre le P.-D.G. — la motion de défiance déposée à son égard a obtenu 3 voix pour et 3 voix contre, — les administrateurs représentant l'actionnaire prépondérant (la ville de Saint-Etienne, avec près de 30 % des actions) ont accepté la proposition émanant de M. Gadot-Clet de convoquer extraordinairement une assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Le divorce entre les représentants de la municipalité, soutenus par M. Pierre Juvin, P.-D. G. de la MACIF, et le jeune P.-D.G. est manifeste. Au cours du conseil de vendredi les premiers — MM. Bruno Vennin, adjoint socialiste et René Nicolas, adjoint communiste — ont demandé la révocation du P.-D. G., estimant que sa décision de supprimer la fabrication est une erreur dramatique tant pour la survie de l'entreprise que sur le plan social à Saint-Etienne. De son côté, M. Gadot-Clet affirme avoir obtenu de Paris des garanties à la condition qu'il demeure P.-D.G. de l'entreprise.

Aux yeux de ceux qui, à Manufrance, sont soumis depuis dix-huit mois maintenant au régime de la douche écossaise, le propos pourra aisément passer pour du « chantage ». Que peut-il se passer maintenant ? Il est probable que des démarches seront tentées auprès des actionnaires minoritaires pour les convaincre de ce que le maintien à la direction de la société de M. François Gadot-Clet est néfaste pour la survie de celle-ci. Dans la mesure où elles seraient suivies d'effet, M. François Gadot-Clet a déjà clairement indiqué qu'il démissionnerait (*le Monde* daté 10-11 décembre).

Pour créer un rapport de force qui lui soit favorable, le P.-D.G. de Manufrance n'a plus guère, semble-t-il, qu'un recours : trouver très rapidement des partenaires pour créer les sociétés d'exploitation nouvelles susceptibles de reprendre au moins l'édition du *Chasseur français* et le négoce (vente par correspondant et magasins). Ce n'est pas une entreprise impossible, mais cette solution ne sera pas cependant suffisante pour permettre à Manufrance de faire face à ses difficultés de trésorerie — annoncées pour février 1979 — et notamment à l'échéance prévue par le plan d'apurement du passif, qui lui enjoint en mai 1979 de verser cinquante millions de francs aux créanciers ? La solution qu'on entrevoit alors s'appelle : dépôt de bilan ; que l'on choisisse l'un ou l'autre des termes de l'alternative, il semble inéluctable.

BERNARD ÉLIE.

(1) Le conseil d'administration de Manufrance est composé de six membres. Aux trois voix de MM. Vennin, Nicolas et Juvin se sont opposées celles des représentants des familles Drevet, Fasano et du P.-D.G.

« VOUS NOUS AVEZ TRAHIS MONSIEUR GADOT-CLET ! »

Quand ils l'ont vu, vers 15 h. 30, arrivant, quelques dossiers sous le bras, pour présider le conseil d'administration, les cinquante ou soixante ouvriers et ouvrières qui battaient la semelle, cours Fauriel, devant le siège social, ont marché à sa rencontre : « Vous nous avez trahis, Monsieur Gadot-Clet ! », répètent sur tous les tons les travailleurs en colère. Les femmes sont les premières à exprimer leur rancœur : « Votre démagogie dure depuis huit mois. » « Oui, huit mois que vous nous faites croire que vous êtes avec nous. Mais récemment, dans une interview à « Paris-Match », vous vous êtes permis de dire que les ouvriers se promènent dans les ateliers pour transporter les pièces d'un bout à l'autre de l'usine. C'est une honte, Monsieur ! » Le P.-D. G. essaie, dans un brouhaha général, d'où s'élèvent les cris « Gadot trahison, Gadot démission ! », de se justifier : « Je n'ai jamais dit que vous étiez responsables de cette situation. Vous êtes victimes de la vétusté des murs », explique-t-il.

LE PRINTEMPS RACHÈTE AU GROUPE S.C.O.A. DIX-HUIT MAGASINS PRISUNIC

Le groupe Printemps rachète au groupe S.C.O.A. sa participation majoritaire (58 %) dans Fisuma (Société financière de supermarchés), qui possède dix-huit magasins populaires à l'enseigne Prisunic, ainsi qu'une participation de 6 % du capital d'Euromarché, due à l'apport en 1976 de deux hypermarchés.

Cette négociation a duré deux ans, un autre groupe de distribution étant intéressé par Fisuma : les Docks de France, un succursaliste qui exploite trois cent cinquante magasins et réalise un chiffre d'affaires consolidé de 3,6 milliards de francs. Le Printemps, qui possédait déjà 25 % du capital de Fisuma, en détiendra donc 83 %, tandis que sa participation dans Euromarché, qui était globalement de 19 %, atteindra 25 %, l'actionnaire principal d'Euromarché restant Viniprix, avec 53 % du capital.

Le Printemps gérait déjà auparavant les dix-huit Prisunic de Fisuma, qui ont réalisé en 1977 un chiffre d'affaires d'un peu plus de 400 millions de francs. La chaîne de magasins populaires Prisunic compte 407 unités, dont 269 sont des magasins « affiliés » par des accords commerciaux qui portent l'enseigne, sans que le Printemps en contrôle le capital ou en assure la gestion. En propre, le Printemps possédait jusqu'ici 115 Prisunic, dont le chiffre d'affaires, en 1977, a été de 2,8 milliards de francs. Le rachat de Fisuma porte ce chiffre à 133.

En 1977, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Printemps (grands magasins et magasins populaires) a été de 5,9 milliards de francs (avec une perte d'environ 60 millions de francs), le chiffre d'affaires cumulé des magasins propres et affiliés ayant atteint 12,2 milliards de francs.

Restructuration commerciale

Pour le Printemps, cette opération s'inscrit dans la politique de restructuration commerciale qui est celle du groupe depuis le début de 1977. Simultanément se poursuit une restructuration juridique qui a pour but de ramener à une cinquantaine le nombre des sociétés de l'ensemble, qui dépassait naguère largement la centaine.

Pour S.C.O.A., filiale à 28 % de Paribas, qui réalise un volume d'opérations de 9 milliards de francs, dans 53 pays, et emploie 30 000 personnes, c'est un dégagement du commerce de détail français, le groupe ayant également ramené de 36 % à 10 % sa participation au capital de la centrale d'achat GAGMI. S.C.O.A. conserve son activité de distribution en Afrique (plus de 400 magasins et 20 magasins de grande surface), à côté de ses activités traditionnelles, qui s'exercent dans l'industrie, la vente d'automobiles, les biens d'équipement et le commerce international.

COMMUNICATION

M. Mc Luhan dénonce l'action des médias

Grand théoricien de la communication, professeur à l'université de Toronto, M. Marshall McLuhan, est à Paris. Il n'y était pas venu depuis cinq ans. Ce samedi soir 16 décembre, il devait être l'un des invités de Philippe Bouvard à l'émission « Sur la sellette », à 22 h. 30. Le dimanche 17, il donnera une conférence au Palais des congrès, porte Maillot, à 17 heures, qui clôturera Procom 78, colloque de la communication.

M. McLuhan ne désarme pas. Depuis vingt-cinq ans, ce Canadien longiligne, plus britannique que nature, analyse l'influence des mass media avec une rigueur qu'il prétend toute scientifique. Sa réunion de presse, qu'il a tenue jeudi à Paris, débutait d'ailleurs comme un cours d'anatomie. Au tableau, un schéma de cerveau humain avec les fonctions de chacune des composantes, dont M. McLuhan tire une application assez manichéenne : la partie gauche, c'est le « chaud », c'est l'homme dans toute sa noblesse, source d'objectivité ; la partie droite, c'est le « froid », l'homme impliqué dans la société, donc subjectif. Dans ces conditions, « *l'information est essentiellement de gauche* ». La formule ayant provoqué quelques sourires, M. McLuhan précise qu'il ne s'agit pas de « *la gauche au sens politique* »...

Selon lui, l'usage immodéré des mass media, conduit « *l'homme à une perte d'identité du groupe et cela mène à la violence* ». Le professeur canadien livre, à cet égard, quelques exemples qui donneront à réfléchir aux historiens : la guerre de Sécession n'aurait jamais dû avoir lieu, c'est la faute du télégraphe ; Mai 68 a été l'explosion collective de la première génération des enfants de la télévision ; le génocide en Guyana est l'exemple de cette perte d'identité qui conduit à la violence...

« *La pression des mass media pousse vers l'irrationnel* », affirme M. McLuhan, avant de se référer à ses anciennes théories : « *Jadis je disais : le médium c'est le message. Aujourd'hui, la télévision est une drogue si forte qu'on peut dire : les programmes importent peu ; l'effet, seul, compte* ». Et encore : « *A la vitesse de la lumière, on ne peut pas assurer l'équilibre qui est nécessaire à l'homme* ».

Prophète de l'Apocalypse, nostalgique de la « galaxie Gutenberg », M. McLuhan appelle les hommes à réagir pendant qu'il en est temps encore, prédisant cependant que, sous la pression de l'informatique, « *les Etats-Unis vont devenir rapidement un tiers-monde* ». — C.D.

UN GROUPE DE RÉFLEXION EST CHARGÉ DE RÉÉCRIRE L'ORDONNANCE DE 1944 SUR LA PRESSE

Un groupe de réflexion a été chargé par la commission de la presse écrite de l'intergroupe parlementaire qu'anime M. Yves Lancien, député R.P.R., « de réécrire l'ordonnance du 26 août 1944 (sur la presse) pour l'adapter aux exigences techniques et économiques auxquelles se trouve confrontée la presse écrite », indique un communiqué.

Cette décision doit être rapprochée des initiatives prises par le Sénat (« le Monde » daté 3-4 décembre) et demandées par le gouvernement au Conseil économique (« le Monde » du 29 novembre).

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Baisse du dollar avant la réunion de l'OPEP

Le fait de la semaine a été le recul assez sensible du DOLLAR sur toutes les places à l'approche de la réunion de l'OPEP à Abou-Dhabi, et en raison des inquiétudes que soulève l'évolution de la situation en Iran. En Europe, où l'Italie, puis l'Irlande, ont annoncé leur décision d'entrer finalement dans le nouveau système, la stabilité a régné. Enfin, le cours de l'or a recommencé à monter, en liaison avec la faiblesse de la devise américaine.

Dès le début de la semaine, le DOLLAR s'inscrivait en vif recul sur toutes les places. Le lendemain, les interventions massives des banques centrales, la Réserve fédérale des Etats-Unis en tête, limitaient les dégâts, mais le fléchissement restait appréciable. Pour expliquer ce recul, les milieux financiers mettaient en avant les déclarations incendiaires de l'ayatollah Khomeiny, menaçant les pays soutenant le chah de se voir couper le robinet du pétrole en cas de chute de régime: le pays le plus visé est naturellement, les Etats-Unis. Par ailleurs, la quasi-certitude d'une augmentation non négligeable du prix du pétrole à partir du 1er janvier a exercé une influence déprimante sur les cours du « billet vert ». En fin de semaine, la baisse par rapport aux niveaux de la semaine précédente était assez appréciable : moins de 4,35 F à Paris contre 4,45 ; moins de 1,90 DM à Francfort contre 193,50 DM, et 168,60 FS à Zurich contre 173,75 FS.

A Tokyo, le DOLLAR a glissé à 195,80 yen contre 199 malgré les achats des importateurs japonais.

Selon certains spécialistes, on a enregistré cette semaine de fortes ventes de DOLLARS émanant de détenteurs arabes aussi bien qu'européens. Ces derniers redoutent qu'après le sommet de l'OPEP, les Etats-Unis ne soutiennent moins vigoureusement leur monnaie, ce dont le président Carter se défend non moins vigoureusement. A cette occasion, relevons que l'émission de bons du Trésor américain libellés en DEUTSCHEMARKS ont reçu un accueil très favorable sur le marché ouest-allemand, recueillait 3 milliards de DM, soit 1,6 milliard de dollars : les soumissions s'étaient montées à 8,7 milliards de DM.

Enfin, dans un rapport à ses principaux clients, l'une des trois grandes banques suisses (S.B.S., U.B.S., Crédit Suisse), qui n'a pas voulu faire connaître son nom, estime que la Réserve fédérale a déjà consacré 10 milliards de DOLLARS sur 30 à la défense de sa monnaie, sans compter les efforts faits par les autres banques centrales. Elle reconnaît, toutefois, que le succès initial de l' « opération Carter » a été plus important que prévu et que le DOLLAR a des chances de se maintenir.

En Europe, à part une certaine fermeté du FRANC SUISSE, les monnaies du futur système monétaire européen sont restées stables, à l'exception de la LIRE italienne, en assez vif recul, sauf vis-à-vis de la devise américaine.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a assez sensiblement monté, s'élevant à 207 DOLLARS en fin de semaine contre 202 DOLLARS il y a huit jours. Une première reprise avait avorté sur la nouvelle que le Trésor américain pourrait vendre davantage d'or l'année prochaine (au-delà des 1,5 million d'onces par mois prévus pour 1979), mais le repli a été de courte durée, et les achats de métal ont repris. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	198,90	8,6080	3,3382	3,7487	59,2020	4,0550	1676,07
	—	193,65	8,6174	3,3646	3,7471	59,4505	4,0763	1652,12
New-York.	198,00	—	23,0017	59,3119	52,8178	3,3444	48,8281	0,1181
	193,65	—	22,4719	57,5539	51,6795	3,2573	47,5059	0,1172
Paris.....	8,6080	4,3475	—	257,85	229,62	14,5401	212,28	5,1358
	8,6174	4,4500	—	256,11	229,97	14,4951	211,40	5,2159
Zurich....	3,3382	168,60	38,7809	—	89,0508	5,6387	82,3242	1,9917
	3,3646	173,75	39,0419	—	89,7932	5,6596	82,5415	2,0365
Francfort.	3,7487	189,33	43,5491	112,2953	—	6,3321	92,4462	2,2366
	3,7471	193,50	43,4831	111,3669	—	6,3029	91,9239	2,2680
Bruxelles.	59,2020	29,9000	6,8775	17,7342	15,7925	—	14,5996	3,5321
	59,4505	30,7000	6,8988	17,6690	15,8656	—	14,5843	3,5981
Amsterdam	4,0550	204,30	47,1075	121,4709	108,1709	6,8494	—	2,4193
	4,0763	210,50	47,3033	121,1510	108,7855	6,8566	—	2,4673
Milan....	1676,07	846,50	194,7096	502,07	447,18	28,3110	413,33	—
	1652,12	853,15	191,7191	491,02	440,90	27,7899	405,29	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Tassement de l'étain, baisse du cacao

METAUX. — *Bien orienté à Londres les cours du cuivre ont été plus irréguliers sur le marché de New-York. Les stocks londoniens ont enregistré une nouvelle diminution de 5 850 tonnes à 381 450 tonnes et le relèvement de prix de un cent à 71 cents la livre décidé par deux producteurs américains a contribué à soutenir les cours. Toutefois, une publication spécialisée d'outre-Atlantique estime que, en raison d'une récession probable l'année prochaine aux Etats-Unis, la demande de métaux sera sérieusement freinée. Ainsi, la consommation de cuivre diminuerait de 2 % aux Etats-Unis et la consommation du monde occidental n'augmenterait globalement que de 1 % à 7,3 millions de tonnes.*

Tassement des cours de l'étain, au plus bas niveau depuis fin septembre. Les stocks londoniens ont enregistré une baisse moins importante que prévu à 1 980 tonnes (— 130 tonnes), et, outre l'influence de Penang, la situation du marché parait actuellement l'extrêmement fluctuante car, malgré l'étroitesse des approvisionnements immédiatement disponibles, les observateurs prévoient généralement une baisse des cours. Une nouvelle menace de grève dans les mines boliviennes semblait toutefois se préciser en fin de semaine. Les cours du plomb se sont de nouveau inscrits en baisse en dépit d'une diminution de 2 125 tonnes à 17 725 tonnes des stocks londoniens, au plus bas niveau depuis plus de quatre ans.

DENREES. — *Les cours du café ont été à peine soutenus. Il est vrai qu'ils ont connu un vif tassement en cours de semaine, notamment sous l'influence de rumeurs qui faisaient état d'un possible éclatement du « groupe de Bogota », constitué par huit pays producteurs d'Amérique latine. En outre, à Rio-de-Janeiro, les milieux proches du négoce affirmaient que la chute des prix mondiaux rendra de plus en plus difficile le maintien par le Brésil d'une ferme politique d'exportation. Une firme privée a estimé que, entre le 1er janvier et le 2 décembre, la torréfaction de café vert aux Etats-Unis a porté sur 14,96 millions de sacs de 60 kilogrammes, contre 12,9 millions pour la période correspondante de l'année dernière.*

Baisse des cours du cacao, à Londres notamment, en raison de la hausse de la livre sterling contre dollar, de l'influence du marché de New-York et de l'opinion généralement baissière des opérateurs sur graphique. Les cours du sucre ont été médiocrement orientés. Selon une firme spécialisée, la production mondiale de la campagne 1978-1979 devrait totaliser 91,85 millions de tonnes et la consommation 89,67 millions de tonnes.

TEXTILES. — *Les cours du coton sont restés ternes, bien que le Pakistan ait annoncé qu'en raison des mauvaises récoltes les exportations de coton brut étaient suspendues afin d'assurer l'approvisionnement des filatures locales. La récolte de la présente campagne serait inférieure à 3 millions de balles.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 15 décembre

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 775 (769,50) ; à trois mois, 792 (786) ; étain, comptant, 7 080 (7 350) ; à trois mois, 6 975 (7 220) ; plomb, 427 (437) ; zinc, 347 (345,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 67,25 (67,30) ; aluminium (lingots), 57 (inch.) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 85,17 (inch.) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 165-170 (158-162).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 774 (1 855).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 68,45 (69,90).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), 225 (230) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, 491 (inch.).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, 22,40 (22,30).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 640 (inch.).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 57,85 (59,75).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 236,50-237,50 (243,25-244,25).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, déc., 176,35 (175,75) ; mars, 176 (175,80) ; sucre, mars, 8,69 (8,66) ; mai, 8,92 (8,90) ; café, déc., 139,50 (137,50) ; mars, 128 (127,90).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 109,40 (111) ; mai, 112,50 (114) ; café, janv., 1 452 (1 435) ; mars, 1 299 (1 307) ; cacao, déc., 1 985 (2 018) ; mars, 2 033 (2 062).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 680 (1 735) ; mars, 1 732 (1 752) ; café, janv., 1 250 (1 280) ; mars, 1 144 (1 145) ; sucre (en francs par tonne) : mars, 880 (897) ; mai, 908 (925).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc., 350 (360 1/2) ; mars, 341 1/4 (355 1/4) ; maïs, déc., 218 (233 3/4) ; mars, 231 (235 1/2);

MARCHÉ MONÉTAIRE

Baisse tous azimuts

Le taux de base du crédit à la consommation, fixé à 18,80 % depuis octobre 1976, est ramené à 17,30 % au 1er janvier 1979, a décidé M. Monory, ministre de l'économie. Voilà un joli petit cadeau de Noël pour les acheteurs d'automobiles et d'appareils électroménagers. Depuis deux ans, il est vrai, le coût de refinancement des établissements spécialisés dans le crédit à la consommation (DIN, DIAC, CETELEM, SOFINCO, etc) avait passablement diminué : à court terme, le taux du marché monétaire a baissé de plus de 2 %, et, à long terme, celui des émissions obligataires a fléchi de plus d'un point. Le peu d'ardeur mis par les établissements susmentionnés à répercuter cette diminution dans leurs conditions a, semble-t-il, agacé M. Monory, qui a brusqué les choses.

D'autre part, il est fort possible qu'à la réunion, mardi prochain, du Conseil national du crédit, consacrée « notamment » à la nouvelle réglementation des valeurs des fonds propres en fonction des crédits distribués et à la division des risques, soit décidée une baisse du taux d'intérêt servi par les banques sur les comptes sur livrets. Parallèlement, les pouvoirs publics pourraient annoncer une diminution des taux servis sur les livrets des caisses d'épargne et des crédits mutuels : comme nous l'indiquions il y a quinze jours, une telle mesure « est à l'étude ».

Ailleurs, signalons une reprise de la progression de la masse monétaire aux Etats-Unis, qui s'inscrit en nouvelle et forte expansion. Selon les experts de la firme de courtage bien connue Salomon Brothers, de New-York, la demande de crédits français pourrait atteindre un niveau record aux Etats-Unis en 1979, en augmentation nette de 390 milliards de dollars, dans un contexte économique assez déprimé : croissance ramenée à 2,5 %, taux d'intérêt dépassant les 12 % de l'été 1974 (plus haut historique), inflation grandissante, et pour finir, menace de récession à la fin de l'année. Réjouissant !

En Allemagne fédérale, la Bundesbank a entrepris de ralentir la progression de la masse monétaire, actuellement de 11,5 % au lieu de 8 % prévue, et a diminué de 5 milliards de D.M. le plafond de réescompte des banques.

FRANÇOIS RENARD.

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenus fixe ou indexées

Le redressement des cours de l'or observé à Londres et à Paris a été à l'origine de la hausse de l'*Emprunt 4 1/2 % 1973* et surtout de l'*Emprunt 7 % 1973*, qui a gagné plus de 100 points dans la semaine.

D'autres séries de fonds d'Etat dites « classiques » ont été également recherchées par certains organismes d'épargne institutionnelle — dont la Caisse des dépôts, — en vue de faciliter le placement auprès du public de l'*Emprunt d'Etat 8,80 % 1978*, lancé officiellement le 12 décembre. Si l'on s'en tient aux indications fournies par les banques, cette intervention ne se révélerait guère efficace... Deux nouvelles émissions débuteront le 18 décembre : *S.D.R. groupées* (114 millions de francs à 10 % nominal et 9,99 % actuariel) et *France H.L.M.* (165 millions de francs à 10 % nominal et 10,18 % actuariel).

	15 déc.	Diff.
4 1/2 % 1973	708	+ 5,20
7 % 1973	3 606	+ 107
Emp. 10,30 % 1975	102,30	+ 0,05
10 % 1976	104,85	+ 0,30
P.M.E. 10,60 % 1976	103,10	+ 0,30
P.M.E. 11 % 1977	105,10	+ 0,10
« Barre » 8,80 % 1977	106,58	— 0,80
10 % 1978	105,25	+ 0,15
9,80 % 1978	104,30	+ 0,25
9,45 % 1978	102,40	+ 0,10
4 1/4-4 3/4 % 1963	97,70	+ 0,30
5 1/2 % 1965	109,80	— 0,20
6 % 1966	109,20	+ 0,10
6 % 1967	106,50	+ 0,25
C.N.E. 3 %	2 600	+ 55
Charbon 3 %	168,50	+ 5,50

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les résultats consolidés 1978 de la *Compagnie La Hénin* pourraient être supérieurs à ceux de 1977, ce qui permet d'envisager une augmentation du dividende. Actuellement, la valeur comptable de l'action *Compagnie La Hénin* ressort à 435 F (elle serait de 600 F après réévaluation du bilan). En ce qui concerne la filiale *Crédit foncier et immobilier*, on peut estimer à 127 F la valeur bilancielle du titre (280,50 F après réévaluation).

Suspendues depuis le 1er décembre en raison de l'annonce d'une première O.P.A., la cotation des actions *Crédit foncier franco-canadien* a été reprise le 14 décembre à 472 F (contre 345 F), pour être à nouveau suspendue dès le lendemain par suite du dépôt d'une seconde O.P.A. La dernière offre émane de la *Banque de la cité et du district de Montréal*, qui propose de racheter toutes les actions du *Crédit foncier franco-canadien* qu'on lui présentera au prix unitaire de 140 dollars canadiens.

	15 déc.	Diff.
Bail Equipement	234	— 1
B.C.T.	146	— 3
Cételem	277	— 9
Cie Bancaire	482	+ 17
C.C.F.	126,70	— 5,30
Crédit Foncier	450	— 5
Financ. de Paris	209,20	— 1,30
Locafrance	239	— 14,50
Prétabail	498	+ 2
U.C.B.	229,50	— 5,50
U.F.B.	298	— 7
S.I.L.I.C	258	— 10
S.N.I.	442	— 2
Cie du Midi	580	— 1
Eurafrance	333	— 9,40
Pricel	185,50	— 2
Schneider	147	— 7,50
Suez	298	— 2,50

Filatures, textiles, magasins

Schaeffer et Cie, dont les actions sont cotées à Nancy, annonce un bénéfice de 4,67 millions de francs, contre 2,02 millions.

La cotation des actions *Fisuma* a été suspendue, dans l'attente d'une opération financière. La société mère *SCOA* serait désireuse de céder ses intérêts. L'acquéreur éventuel pourrait être le *Printemps*

	15 déc.	Diff.
Dollfus-Mieg	73	— 2
Sommer-Allibert	363	— 17
Vitos	112,50	— 3,50
Fourmies	25	— 2
Godde-Bedin	22,70	— 1,70
Lainière Roubaix	39,40	— 1
Saint-Frères	90	— 2
C.F.A.O.	391	— 7
B.H.V.	163,50	— 5,50
Gal. Lafayette	116	— 5
Nouv. Galeries	115	— 4
Prénatal	39,10	— 1,20
Printemps	116,80	— 7,20
La Redoute	560	— 15
Bon Marché	102,20	— 7,80

Bâtiment et travaux publics

La *Compagnie française des pétroles* importera 5 millions de tonnes de pétrole mexicain par an à partir de 1980. Un accord sur dix ans a été signé entre les ministres français de l'industrie et mexicain du patrimoine. Le groupe *Elf Aquitaine* pourrait obtenir un contrat identique. Ce dernier consacrera 2,2 milliards de francs en 1979 à l'exploration contre 2,4 milliards cette année.

	15 déc.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	439	— 6,50
Bouygues	852	+ 69
Chim. et Routière	125,70	— 0,10
Ciments Franç.	144	— 0,80
Dumez	688	— 17
Ent. J. Lefebvre	373	— 2
Gén. d'Entrep.	192	— 4
Gds Travaux Mars.	400	+ 17
Lafarge	256	— 3
Maisons Phénix	505	— 24
Poliet et Chausson	165	+ 1,50

Alimentation

Le conseil de *Viniprix* a décidé d'augmenter le capital par attribution d'une action nouvelle pour dix anciennes. Les résultats de l'exercice 1978 devraient être de 25 à 30 % supérieurs à ceux de 1977 (l'accroissement des résultats consolidés pourrait être de l'ordre de 35 à 40 %).

Le 19 janvier prochain, *Pernod-Ricard* mettra en paiement un acompte sur dividende de 5 F par titre. La société a fait savoir que, au 30 octobre, le volume des ventes était en expansion (+ 11 % par rapport à 1977), et qu'une amélioration des résultats de l'exercice pouvait être logiquement attendue.

	15 déc.	Diff.
Beghin-Say	113,20	— 8,80
B.S.N.-Gerv.-D.	553	— 24
Carrefour	2 220	— 34
Casino	1 394	+ 4
Moët-Hennessy	554	— 18
Mumm	415	— 21
Olida et Caby	193	— 6
Pernod-Ricard	317	— 1
Radar	481,50	— 18,50
Raff. Saint-Louis.	98	— 1
SI.A.S.	256	— 21
Vve Clicquot	736	— 44
Viniprix	392	— 18,50
Martell	488	— 18
Guyenne et Gasc.	407	— 3
Gén. Occidentale	258	— 0,90
Nestlé	8 410	— 70

Matériel électrique, services publics

Le bénéfice net consolidé de *C.G.E.* pour 1978 ne devrait pas être inférieur à celui de 1977, qui s'élevait à 390 millions de francs. La compagnie a servi cette année un dividende net de 22,60 F par action, dont 21 F au titre de l'exercice 1977 et 1,60 F reporté de l'exercice 1976 ; elle pense être en mesure de payer l'an prochain un coupon de 22,60 F au capital augmenté de 20 % par la récente émission. Son président estime à 620 F la valeur de chaque action *C.G.E.*

Le chiffre d'affaires de *Lyonnaise des eaux* s'est accru de 11 % au cours des neuf premiers mois de l'année. Un bénéfice au moins équivalent à celui de 1977 est prévu pour cet exercice, ce qui permettrait le maintien du dividende.

	15 déc.	Diff.
Alsthom-Atlantiq.	63,30	— 4,50
C.E.M.	60	— 1,50
C.G.E.	393,50	— 3,50
C.S.P.	382	— 17
Jeumont	138,50	— 6,50
Leroy-Somer	714	— 34
Mach. Bull (1)	50,80	— 0,35
Moulinex	135	— 4
L.M.T.	1 135	— 27
Radiotechnique	433	+ 9
Signaux	342	— 27
T.R.T.	738	+ 23
Thomson-Brandt	241	— 9
Gle des Eaux	585	+ 4
Lyonn. des Eaux	532	— 46

(1) Compte tenu du coupon détaché : 1,25 franc.

Métallurgie, constructions mécaniques

Semaine noire pour la métallurgie française, durant laquelle les deux grands groupes « Usinor-Châtillon » et « Sacilor-Sollac » ont annoncé pour les deux années à venir la suppression de 20 500 postes de travail, dont 12 000 pour le premier.

Malgré une reprise survenue à la veille du week-end, les valeurs sidérurgiques ont été passablement malmenées Selon M. Etchegaray, président d'« Usinor-Châtillon », une amélioration rapide de la situation financière du groupe après ces coupe sombres est prévisible. « En 1980, a-t-il déclaré, nous aurons une marge brute positive et, en 1981, nous couvrirons nos amortissements. »

Pour l'exercice en cours, les « Constructions métalliques de *Provence* » dégageront un résultat net double environ du précédent (12,6 millions de francs). Dans ces conditions, le président Masson envisage une augmentation du dividende global (21 F pour 1977). 15 000 obligations convertibles de 100 F seront émises pour prendre le contrôle d'une entreprise de forge.

Luchaire va porter son capital de 51 703 900 F à 64 629 800 F par émission à 290 F de 129 259 actions de 100 F créées jouissance au 1er janvier 1978.

	15 déc.	Diff.
Chiers-Châtillon	17,50	— 1
Creusot-Loire	62	— 3,50
Denain-Nord-Est	28,95	— 0,05
Marine-Wendel	42,50	— 0,90
Métal.-Normandie	34,20	— 3,30
Pompey	65,50	— 3,50
Sacilor	17,80	— 2,20
Saulnes	32,50	— 3,50
Usinor	14	— 0,80
Vallourec	94,80	— 4,70
Alspi	77,50	+ 0,50
Babcock-Fives	133	+ 1
Gén. de Fonderie	132	— 7
Poclain	216	— 4
Sagem	842	— 26
Saunier-Duval	200	— 6
Penhoët	259	— 5,50
Peugeot-Citroën	486,50	— 12
Ferodo	464,50	+ 4

Produits chimiques

Interrompue depuis 1974, la distribution du dividende servi par le groupe néerlandais « Akzo » ne sera pas reprise pour l'exercice 1978.

Le capital de *Parcor* va être porté de 40,59 à 60,88 millions de francs par incorporation de réserves et attribution d'une action gratuite créée jouissance du 1er janvier 1978 pour deux anciennes. Le dividende global serait maintenu à 31,50 F.

Les Raffineries de soufre réunies annoncent pour l'exercice clos le 31 août dernier un bénéfice net de 4,07 millions de francs comprenant la réintégration d'une provision de 231 791 F pour investissements et une plus-value de 219 916 F. Pour 1976-1977, le résultat net s'était élevé à 2,12 millions de francs. Il incluait une provision pour investissements de 425 524 F. Le dividende global est porté de 13,50 F à 18 F.

	15 déc.	Diff.
C.M.- Industries	300	+ 1
Cotelle et Foucher.	117,50	+ 3,30
Institut Mérieux	390,50	+ 5,50
Labo. Bellon	294	+ 4
Nobel-Bozel	49,50	— 3,60
Pierrefitte-Auby	101	+ 1,70
Rhône-Poulenc	118,50	— 6,30
Roussel-Uclaf	378	— 20
B.A.S.F.	304	— 3,50
Bayer	315,50	— 2,50
Hoechst	308	— 2
Norsk Hydro	152	— 3,20

Bourse de Paris

SEMAINE DU 11 AU 15 DECEMBRE 1978

Nouvel engourdissement

ON la croyait sortie des brumes automnales mais il faut se rendre à l'évidence : la Bourse de Paris éprouve quelques difficultés à émerger d'un engourdissement qui la tient maintenant depuis plus de deux mois et demi. La hausse de la semaine dernière n'était qu'un feu de paille. D'un vendredi à l'autre, les actions françaises viennent de céder, selon les différents indices, autour de 2 %.

Le mouvement de repli a en fait commencé dès la veille du week-end dernier. Il n'a fait que se poursuivre à un rythme modéré, lundi, mardi et mercredi, avant de s'accélérer quelque peu jeudi. La séance du lendemain fut intéressante à tous égards, puisque, avant le coup de cloche d'ouverture, la grande majorité des professionnels s'attendaient à un nouveau glissement des cours, qui ne se produisit pas. A l'inverse, l'indicateur instantané de la chambre syndicale termina la séance en progrès de 0,5 % environ. Nouveau changement fondamental de tendance ? Les prochains jours le diront, mais beaucoup, autour de la corbeille s'autorisèrent à en douter. Pourquoi ? Parce que, à l'instar des séances précédentes au cours desquelles les investisseurs institutionnels étaient intervenus pour limiter les dégâts, ce sont bien les achats de soutien des « gendarmes » qui permirent le redressement de cette veille de week-end. *Par souci de bonne gestion ou sur recommandation supérieure*, nul ne sait. Invariablement, en effet, les gérants de ces organismes de placements collectifs nient recevoir des injonctions de quiconque. Notons simplement qu'à eux tous (Sicav, Caisse des dépôts, assurances, caisses de retraites) ils détiennent entre 30 et 35 milliards de francs (les estimations divergent) d'actions françaises, et qu'ils ont donc les moyens d'intervenir. Pourquoi le feraient-ils en l'occurrence ? « Il ne faut pas décourager les derniers Français qui, pour cette année, veulent déduire 5 000 francs de leurs revenus imposables » dit-on dans les couloirs du palais. Les Sicav Monory, qui ont recueilli les quatre cinquièmes de ces candidats à la déduction n'ont encaissé, selon la Commission des opérations de Bourse, qu'environ 1,6 milliard de francs d'argent frais. Ce n'est pas si mal certes. Mais c'est à la fois insuffisant pour que le ministre de l'économie gagne son pari qui portait sur 5 milliards, et trop peu pour financer toutes les augmentations de capital lancées cette année par les entreprises. A fin décembre, celles-ci auront en effet ramassé un peu moins de 5 milliards de francs sur le marché parisien (contre *0,9 milliard en 1977*). *Un chiffre important que certains ont* d'ailleurs beau jeu de rapprocher de l'addition sociale supplémentaire (1) à régler par les employeurs pour combler une partie du trou de la Sécurité sociale. L'autre partie — la plus grande — sera payée par les salariés, et c'est un sujet de préoccupation fréquemment évoqué cette semaine autour de la corbeille. A tort ou à raison, la Bourse estime qu'elle pâtira de cet alourdissement général des charges. Comme elle subit en ce moment le contrecoup de la crise sidérurgique puisque toutes les valeurs concernées s'effondrent, entraînant une partie de l'ensemble du marché. C'est sans aucun doute logique pour un marché qui se veut partie importante de la machine économique du pays. De même, si, comme l'affirme la Banque Jordaan dans sa dernière note de conjoncture « la France s'est rapprochée des conditions d'une reprise durable », il n'apparaîtra pas illogique que la Bourse recueille en 1979 une part des fruits de ce redressement...

PATRICE CLAUDE.

(1) 5 milliards de francs selon le C.N.P.F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	15 déc.	Diff.
Imétal	52,10	— 4,80
Penarroya	36,05	— 1,15
Charter	12,35	+ 1,15
Inco	66,20	— 0,20
R.T.Z.	20,05	— 0,05
Union minière	99,20	— 3,30
Z.C.I.	0,74	— 0,01
Kléber	59,50	— 8,60
Michelin	1 205	— 55

Pétroles

Le groupe S.C.R.E.G. a réalisé, pour les neuf mois, un chiffre d'affaires de 4.322 millions de francs, peu différent de celui enregistré, en 1977, à pareil époque. Ce plafonnement est dû à la récession dont souffrent les activités françaises.

Le bénéfice d'*Unidel*, pour l'exercice 1978-1979, sera égal, sinon supérieur, au précédent (6 millions de francs).

	15 déc.	Diff.
Aquitaine	529	— 9
Esso	79	— 6,80
Franç. des pétroles	140	— 1,60
Pétroles B.P.	58	— 3,70
Primagaz	145	— 7,50
Raffinage	79	— 1,50
Sogerap	120,50	— 4,50
Exxon	218,50	— 1,70
Petrofina	459	+ 3
Royal Dutch	253,40	— 0,10

Valeurs diverses

La firme pharmaceutique « Lipha (groupe « L'Air liquide ») a pris le contrôle des laboratoires « A. Rolland ». Le nouveau groupe réalisera 600 millions de francs de chiffre d'affaires.

Pathé-Marconi annonce pour l'exercice clos le 30 juin dernier une perte de 4,14 millions de francs.

La cotation des titres a été suspendue le 15 décembre dans la perspective d'une opération financière. Rappelons que le groupe britannique *E.M.I.* détient 87,84 % de son capital.

Sauf événement imprévu, le résultat pour 1978 de la *Compagnie internationale des wagons-lits* serait supérieur au précédent (64,07 millions de francs belges).

Le chiffre d'affaires T.T.C. du *Club Méditerranée* pour l'exercice clos le 31 octobre a progressé de 20,39 % à 1 372,74 millions de francs.

	15 déc.	Diff.
L'Air liquide	385	— 5
Bic	566	+ 16
Europe 1	920	+ 2
L'Oréal	748	— 28
J. Borel	115,90	— 8,20
Club méditerranée	511	— 9
Arjomari	152	+ 0,20
Hachette	240	— 13
Presses de la Cité	324	— 13
P.U.K.	72,90	— 4,10
St-Gob. - Pt-à-M.	148	— 2,90
Skis Rossignol	1 890	— 5
Chargeurs réunis	186,10	— 3,90

[illegible]

Une à une, les compagnies aurifères annoncent le versement de dividendes intérimaires ou finals. La plupart de ces derniers sont en augmentation sensible (entre parenthèses, les montants distribués pour la période correspondante de 1977) : *Hartebeestfontein*, 110 cents (75) ; *Middle Witwatersrand*, 9 cents (10) ; *Buffelsfontein*, 80 cents (60) ; *Randfontein*, final de 250 cents (200), faisant un total de 450 cents (350) ; *West Driefontein*, 200 cents (135) ; *East Driefontein*, 75 cents (43), faisant un total de 115 cents (78) ; *Blyvooruitzicht*, 40 cents (30) ; *East Rand*, 10 cents (rien).

	15 déc.	Diff.
Amgold	90,50	+ 1
Anglo-American	18,75	— 0,15
Buffelsfontein	47	— 1
Free State	80,05	+ 0,05
Goldfields	*15,10*	*inchangé*
Harmony	17,50	— 0,30
President Brand	48	— 1,30
Randfontein	164	— 9,10
Saint-Helena	43,60	— 0,20
Union Corporation	15,20	— 0,60
West Driefontein.	128,90	— 3,90
Western Deep	43,30	— 2,90
Western Holding	93,40	— 1,70
De Beers	22,70	+ 0,30

Bourses étrangères

NEW-YORK

Repli

L'approche de la réunion de l'OPEP et la perspective d'une année 1979 difficile pour l'économie ont pesé sur les cours à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu plus de 9 points à 805,35 après une hausse initiale, lundi, la tendance à la baisse s'est manifestée dès le lendemain, après la publication des pronostics très pessimistes de la firme de courtage Salomon Brothers, prédisant une inflation de 10 % et des taux d'intérêt supérieur à 12 %. Vendredi, un vif recul des cours s'est même produit, sur des rumeurs d'un nouveau relèvement du taux d'escompte fédéral et sur la quasi-certitude que le prix du pétrole serait relevé. La valeur des transactions a fléchi.

	Cours 8 déc.	Cours 15 déc.
Alcoa	48	46 1/2
A.T.T.	61 1/8	60 5/8
Boeing	70 7/8	70
Chase Man Bank	30 1/4	29 5/8
Du P. de Nemours	124	124 1/2
Eastman Kodak	60 1/4	59 1/2
Exxon	49 5/8	49 7/8
Ford	41 1/8	41
General Electric	48 1/4	47
General Foods	31 5/8	32 1/8
General Motors	55 1/8	55 7/8
Goodyear	15 7/8	16
I.B.M.	274 1/4	274 7/8
I.T.T.	27 1/2	27 3/8
Kennecott	22 3/8	21 1/2
Mobil Oil	69 3/4	68 1/4
Pfizer	39 1/4	33 1/2
Schlumberger	89 1/4	88 5/8
Texaco	24 5/8	23 7/8
U.A.L. Inc.	32 5/8	30 5/8
Union Carbide	35 1/2	34 5/8
U.S. Steel	22 1/2	21 7/8
Westinghouse	17 5/8	16 3/4
Xerox Corp.	53 3/4	51 7/8

LONDRES

Recul

La tendance à la reprise, qui s'était manifestée sur le marché de Londres, s'est retournée après l'annonce de l'augmentation de l'impasse budgétaire et dans l'attente d'une dégradation de la balance des paiements. En fin de semaine, néanmoins, le vote de la confiance au gouvernement a raffermi quelque peu les cours. Baisse des pétroles et des industrielles et repli des mines d'or malgré un redressement en fin de semaine.

Indice du « Financial Times » : industrielles, 481 contre 493,5 ; mines d'or, 130,7 contre 134,4.

	Cours 8 déc.	Cours 15 déc.
Bowater	177	178
Brit. Petroleum	838	926
Charter	131	141
Courtaulds	123	122
De Beers	360	350
Free State Geduld*	17 3/4	16 1/4
Gt Univ. Stores	314	314
Imp. Chemical	380 7/8	370
Shell	585	580
Vickers	196	187
War Loan	29 3/4	293 3/4

FRANCFORT

Fléchissement

La décision prise par la Bundesbank de réduire les liquidités et les ressources des banques a légèrement pesé sur les cours, ainsi que l'absence d'achats étrangers.

	Cours 8 déc.	Cours 15 déc.
A.E.G.	80,90	77,60
B.A.S.F.	135,90	134,50
Bayer	140,30	138,50
Commerzbank	228,20	226,10
Hoechst	135,70	135
Mannesmann	178,90	177,30
Siemens	290,20	287,90
Volkswagen	242,30	239,10

TOKYO

Baisse

	Cours 8 déc.	Cours 15 déc.
Canon	455	479
Fuji Bank	280	281
Honda Motors	498	493
Matsushita Electric	731	715
Mitsubishi Heavy	129	124
Sony Corp.	1500	1510
Toyota Motors	901	895

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	11 déc.	12 déc.	13 déc.	14 déc.	15 déc.
Terme	109 616 221	120 880 010	120 955 440	135 163 141	260 615 655
Compt. R. et obl.	199 841 770	161 800 500	458 242 295	296 834 433	287 541 285
Compt. Actions	105 630 927	93 470 003	86 230 147	103 003 982	122 340 181
Total	415 088 918	376 150 513	665 427 882	535 001 556	669 497 121
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)					
Franç.	154,7	154	152,5	150,6	—
Etrang.	100,1	99,7	99,5	98,8	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 30 décembre 1977)					
Tendance.	161,5	160,8	159,7	158	158,7
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	88,8	88,5	87,9	87,2	87

Un Crédit fort disputé

Pluie d'O.P.A. en cascade sur les titres du Crédit foncier franco-canadien, vénérable institution québécoise, presque centenaire, et dont 75 % à 80 % des titres sont détenus en France (groupe Paribas 20 % et grand public pour le reste). L'affaire commence au début du mois lorsque la holding canadienne Central and Eastern Trust, du New-Brunswick, lance une O.P.A. à 138 dollars sur 55 % *des actions* du *Crédit foncier franco-canadien*. Les cotations du titre, principalement coté et traité à Paris et depuis un an plus actif à Montréal, sont suspendues. Le groupe Paribas sollicite l'autorisation de répondre à cette O.P.A. en cédant à Central and Eastern 55 % de ses titres, soit 11 % du capital. Mais voilà ! Central and Eastern est une holding canadienne anglo-saxonne, et le gouvernement du Québec, par un réflexe viscéral, bloque immédiatement la vente « d'une institution financière créée en vertu d'une loi québécoise et qui est une des plus importantes du Québec ». Le Crédit foncier en question détient, en effet, un en-cours de prêts supérieur à 1 milliard de dollars canadiens (3,7 F pour 1 dollar). Une loi va même être votée pour réglementer les transactions sur ce genre d'institution.

En attendant, la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal, en vertu d'instructions données par le gouvernement du Québec, vient de lancer une contre-O.P.A. au cours de 140 dollars canadiens (520 F environ) sur la totalité des actions du Crédit foncier. C'est une aubaine pour les porteurs, car il y a quinze jours l'action ne valait que 350 F.

La réaction des autorités québécoises ne saurait surprendre. A vrai dire, la situation devenait de plus en plus intenable pour les Français au sein du Crédit foncier, car il n'est pas tellement courant, dans un pays de voir des étrangers, si proches soient-ils, détenir le contrôle d'un établissement de crédit foncier. *Le groupe Paribas, quant à lui, se défend de vouloir désinvestir au Québec*, puisqu'il a acquis récemment pour 30 millions de dollars, qui en valent 60 millions maintenant, une participation de 20 % dans la Power Corporation of Canada, holding québécoise spécialisée dans l'assurance-vie, le papier, les transports, etc. Cette somme est supérieure aux 24 millions de dollars qui lui rapporteront la vente de ses actions Crédit foncier. La suite au prochain numéro. — F. R.

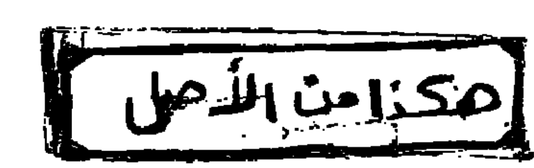
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 9 12	COURS 15/12
Or fin (kilo en barre)	28980	29050
— (kilo en lingot)	28995	29120
Pièce française (20 fr.)	263	261 10
Pièce française (10 fr.)	216 10	219 90
Pièce suisse (20 fr.)	252 30	250 60
Union latine (20 fr.)	227	227 30
● Pièce tunis. (20 fr.)	280	284
Souverain	261 10	261 20
● Souverain Elizabeth II	297 50	295
● Demi-souverain	312	311
Pièce de 20 dollars	1240	1218
— 10 dollars	679 80	668
— 5 dollars	413	425
— 50 pesos	1159	1158
● — 20 marks	310	309
— 10 florins	242	237
● — 5 roubles	149	149

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
Bouygues	104 575	88 787 350
P. U. K.	196 450	23 736 870
Fin. Paribas	82 300	17 705 020
Perrier	48 000	13 676 440
Peugeot-Citr. (*)	26 975	13 306 235
C.S.F. (*)	30 750	11 995 800

(*) Quatre séances seulement.





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Belgique

FLAMBÉE DE FIÈVRE à la fin d'une terne campagne électorale

De notre correspondant

Bruxelles. — La campagne électorale pour le scrutin du 17 décembre, l'une des plus mornes de l'après-guerre, s'achève sur une brusque flambée de fièvre. Dans l'agglomération bruxelloise, à Molenbeek, un commando de militants du F.D.F. a attaqué à coups de barre de fer, le 13 décembre au soir, des adversaires sociaux-chétiens qui collaient des affiches, et il y a eu huit blessés, dont deux hospitalisés.

Deux autres incidents se sont produits un peu plus tard dans la même commune et, dès le lendemain, le premier ministre, qui est social-chrétien, condamnait *« ces mœurs qui ont cours à Chicago, mais pas à Bruxelles »*. La présidente du F.D.F., Mme Spaak, rétorquait en qualifiant la *« manœuvre »* de M. Vanden Boeynants de *« grossière à quelques jours des élections »*, mais en condamnant les *« irresponsables »* et en exprimant sa sympathie à leurs victimes.

L'affaire a rebondi le jour même quand on apprit que l'inspirateur de l'incident abandonnait le F.D.F. pour adhérer au parti socialiste : n'avait-il pas, se demandait-on, délibérément provoqué la bagarre pour discréditer le parti qu'il quittait et susciter un conflit irréparable entre le F.D.F. et le parti social-chrétien ?

En tout état de cause, les effectifs de la gendarmerie ont été renforcés à Bruxelles, mais aussi en province où des attentats ont été commis contre des permanences de partis, à Liège et à Gand.

L'organisation du scrutin

Le dimanche 17 décembre, les dix mille deux cent quatorze bureaux de vote du pays seront ouverts de 8 heures à 13 heures. Les électeurs se verront remettre trois bulletins, un blanc, un rose et un vert pour la Chambre des représentants (212 députés), le Sénat (106 élus directs, 50 élus pour les conseils provinciaux et 25 cooptés) et les conseils provinciaux (720 conseillers). Le vote est obligatoire pour les Belges âgés de vingt et un ans domiciliés depuis six mois au moins dans la même commune. En cas d'absence non justifiée, l'amende est de 400 francs (50 francs français).

Le système de la proportionnelle avec répartition des restes et indication des préférences est appliqué depuis la première guerre mondiale. Chaque électeur ne dispose que d'une seule voix. Il vote soit pour la liste intégrale, soit par préférence pour un candidat, soit encore pour un candidat et pour un suppléant. Il y a actuellement un siège de député pour quarante-cinq mille sept cent cinquante habitants.

Les Chambres qui seront élues dimanche devront procéder à une révision de la Constitution. Depuis l'indépendance de la Belgique, en 1830, ce sera la quatrième révision, après celles de 1893, de 1921 et de 1971. La réforme doit permettre de passer au stade de l'Etat fédéral.

Les derniers sondages indiquent peu de bouleversements, mais des surprises restent possibles. On s'attend à une augmentation des abstentions, le public voulant manifester son mécontentement d'avoir été rappelé aux urnes moins de deux ans après le dernier scrutin. Le 17 avril 1977, les bulletins blancs et nuls représentaient déjà 7 % des votes exprimés.

PIERRE DE VOS.

Les prix du pétrole

L'Arabie Saoudite se prononce pour des augmentations légères et échelonnées

De notre envoyé spécial

Abou-Dhabi. — La cinquante-deuxième conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole s'est ouverte, ce samedi 16 décembre, dans une salle de l'hôtel Hilton.

Le ministre du Koweït, cheikh Khalifa Al Sabah, a, dans un discours inaugural, insisté sur les pertes subies ces deux dernières années par l'OPEP tant du fait de l'inflation que de la dévalorisation du dollar, avant de prôner une décision *« unanime et juste »*. Le ministre des émirats, M. Al Otaiba, a ensuite rappelé que la loi de l'offre et de la demande jouait en faveur de l'OPEP pour la première fois depuis trois ans et il a réclamé un choix responsable *« non seulement pour nos peuples mais pour le monde »*.

Rarement, sans doute, la décision que devaient prendre les treize ministres n'aura semblé aussi « préparée ». Aujourd'hui les pays traditionnellement durs avouent *« comprendre les difficultés de l'économie mondiale »*, et les modérés jugent une hausse des prix pétroliers indispensable. Le prix du « brut » va donc augmenter.

Mais selon quel pourcentage et quelles modalités ? Chacun, à la veille de cette réunion, a fait part de ses espoirs. Le ministre libyen, M. Ali Mabrouk, s'il s'est déclaré favorable à une hausse de 20 %, ne pense pas pouvoir convaincre ses partenaires d'aller au-delà de 15 % pour l'année (10 % au 1er janvier et 5 % au 1er juillet).

M. Ghozali, le ministre algérien, s'il refuse *« ce jeu peu digne »*, précise pourtant que sa délégation n'entérinera pas *« une petite retouche indécente et qui ridiculiserait l'OPEP aux yeux de ses propres peuples »*. Mais c'est, une fois encore, le cheikh Yamani qui est consulté par les journalistes du monde entier, comme l'était la Pythie à Delphes, avec dévotion. *« Je défendrai une hausse de 5 %, mais je ne suis pas sûr d'être suivi »*, dit l'oracle saoudien qui ajoute : *« Une augmentation de 15 % pourrait entraîner dans les pays industrialisés une récession dont l'OPEP serait la première victime. »* De là à conclure qu'il acceptera une hausse de l'ordre de 10 % il n'y a qu'un pas que beaucoup franchissent, d'autant que le ministre saoudien a menacé de ne pas accroître la production de son pays — pour suppléer l'Iran — si Israël ne changeait pas de politique.

Mais parce que l'important est de préserver le futur, le cheikh Yamani a surtout insisté sur la nécessité d'augmentations légères et par paliers, pour éviter toute spéculation.

Mais cette proposition de paliers ne devrait pas être combattue par des pays comme l'Algérie ou la Libye, qui se réunissent déjà depuis plusieurs années chaque trimestre pour coordonner leurs politiques de prix du pétrole léger. Seul le ministre iranien des finances, M. Hassan Ali Mehran, nouveau venu à l'OPEP, s'est montré d'une particulière discrétion.

BRUNO DETHOMAS.

● *Selon M. Monory*, ministre français de l'économie, la hausse éventuelle des prix du pétrole par les pays de l'OPEP sera appliquée intégralement en France. Le ministre pense néanmoins que cette hausse devrait être modérée.

VIVES INQUIÉTUDES POUR LES CLIENTS DE LA BANQUE LACAZE A LOURDES

La tension ne cesse de monter à Lourdes dix jours après la fermeture de la banque Lacaze, ordonné le 4 décembre 1978 par la Commission de contrôle de banques. Les déposants de la banque sont bien remboursés par les soins de la B.N.P., mais les entreprises qui ont obtenu des avances en découvert auprès de la banque sont inquiètes.

Un comité de soutien à M. François Lacaze, président de la banque, vient de se constituer avec la participation de quarante entreprises, dont vingt-quatre du bâtiment et employant mille deux cents personnes. Si les administrateurs provisoires exigeaient le remboursement des avances, dans le processus de liquidation mis en route actuelement, ce serait deux mille personnes dont l'emploi serait menacé.

GRÈVE AU MUSÉE DU LOUVRE LES 16 ET 17 DÉCEMBRE

Les personnels des musées de France et de l'établissement public de la Réunion des musées nationaux, dont la grève a entraîné la fermeture totale du musée du Louvre les 14 et 15 décembre, et du Grand Palais le 15 décembre, et la fermeture partielle du musée des Arts et traditions populaires ce même jour (*le Monde* du 15 décembre), ont décidé de prolonger leur mouvement de revendication les samedi 16 et dimanche 17 décembre.

Le musée du Louvre est donc fermé samedi et dimanche, ainsi que les galeries du Grand Palais. En revanche, le musée des Arts et traditions populaires est ouvert au public.

Le numéro du « Monde » daté 16 décembre 1978 a été tiré à 565 236 exemplaires.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le service de presse du Vatican* a démenti, le vendredi 15 décembre, qu'une rencontre ait eu lieu entre le dirigeant espagnol d'extrême droite, M. Blas Pinar, adversaire acharné de la constitution espagnole, et le pape Jean-Paul II (*le Monde* du 16 décembre). — *(A.F.P.)*

● *La direction de Renault* a annoncé, vendredi 14 décembre, que les mille salariés de son usine de Grand-Couronne (Seine-Maritime) seront mis en chômage technique du 26 au 29 décembre, en raison des difficultés rencontrées en Iran, où *« à cause de la situation actuelle, l'acheminement des pièces détachées est devenu impossible »*. Une mesure identique a été prise aux mêmes dates aux Etablissements Legrand (appareillages électriques), dans ses usines du Limousin et de Normandie (au total, quelque deux mille huit cents personnes subiront cette disposition), en raison d'un amoncellement des stocks *« plus important que la normale »*.

● *Un travailleur de la Compagnie française de raffinage* (C.F.R.), M. Roger Ricaux, a été légèrement blessé par un tir de carabine à plomb le vendredi 15 décembre, à l'occasion d'une manifestation devant le siège de cette compagnie, 5, rue Michel-Ange, 75016. Dans un communiqué, la Fédération C.G.T. des industries chimiques a précisé qu'une centaine de travailleurs du groupe pétrolier C.F.P.-C.F.R., venus des raffineries de Normandie et du dépôt de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), manifestaient pour la sauvegarde de l'emploi. C'est au terme de la manifestation que le travailleur a été *« blessé à la tête par balles de plomb »*, a ajouté la C.G.T., qui *« condamne vigoureusement de telles provocations »*.

● *Condamnation des auteurs de l'attentat contre la Casa España à Nîmes.* — Le tribunal de grande instance de Nîmes a condamné, le vendredi 15 décembre, à trois ans d'emprisonnement, dont trente et un mois avec sursis, MM. Daniel Villanova, vingt-cinq ans, Christian et Pierre Segura, vingt-trois et vingt-six six ans, et Bernard Montès, vingt-quatre ans, les auteurs de l'attentat commis à Nîmes contre la Casa Espana dans la nuit du 30 juin au 1er juillet 1978 (*le Monde* des 2-3 juillet et 4 juillet).

● *Courses truquées de Cagnes-sur-Mer.* — Le driver Antoine Artillan, inculpé d'escroquerie et d'infraction à la législation sur les courses et écroué à Grasse (Alpes-Maritimes) le 20 septembre dernier (*le Monde* du 23 septembre), a été mis en liberté, mercredi 13 décembre, par M. Raymond Gazan-Vilar chargé du dossier sur les courses truquées à l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer. Cette libération intervient après celle des trois principaux inculpés, MM. Pierre-Désiré Allaire, Paul Nivol et Roger Vercruysse, décidée ces derniers jours par le magistrat instructeur. M. Paul Nivol a, d'autre part, porté plainte pour coups et blessures volontaires contre deux policiers du service des courses et jeux, affirmant qu'il avait été victime de brutalités. Enfin M. François Scaglia, cinquante et un ans, a été inculpé vendredi 15 décembre d'escroqueries et d'infractions à la législation des courses de chevaux et écroué à la prison des Baumettes.

● *Le driver Jean-Louis Feretti*, impliqué dans la course truquée du prix de Vaufrèges, le 31 juillet 1976 sur l'hippodrome de Pont-de-Vivaux, à Marseille, et incarcéré à la prison des Baumettes depuis le 24 novembre dernier (*le Monde* du 29 novembre), a été remis en liberté le jeudi 14 décembre.

● *Dans la sidérurgie ouest-allemande*, le patronat et le syndicat ont décidé, après dix-huit jours de conflit, de reprendre les négociations le samedi 16 décembre, a déclaré M. Farthmann, médiateur du conflit à l'issue de ses neuvièmes entretiens séparés avec les parties en présence. Mais, a-t-il précisé, de nombreux points de désaccord subsistent. Pour les entreprises utilisatrices d'acier et leur personnel touché par le chômage technique, les conséquences du conflit prennent une envergure inquiétante.

● *Un cargo nucléaire allemand à la casse.* — Le navire ouest-allemand *Otto-Hahn*, le seul cargo de ce pays à propulsion nucléaire qui navigue encore, sera envoyé prochainement à la casse. Il n'a plus aucune utilité scientifique, a déclaré le ministre de la recherche et de la technologie, M. Volker Hauff. Selon le ministre, l'utilisation de l'énergie nucléaire pour la propulsion des navires de commerce ne serait pas rentable pendant les vingt à trente années à venir. Le navire avait coûté 52 millions de marks et aura navigué dix ans.